★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9415 | 40 PAGES | — JEUDI 24 AVRIL 1975

ACCUSÉ DE CORRUPTION

Le président du Honduras est renversé par l'armée

LIRE PAGE 5 l'article d'ALAIN-MARIE CARRON



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

Tandis que les révolutionnaires s'emparent d'une nouvelle capitale provinciale

Le G.R.P. rejette une nouvelle demande de reprise des négociations formulée par le gouvernement de Saigon

Le G.R.P. a repoussé, mercredi 23 avril, une offre de cessez-le-feu immédiat et de négociation formulée le même jour par le gouvernement de Saigon. Il s'agissait de la première initiative prise par ce dernier depuis la démission du président Thieu, mais elle semble avoir été en tous points identique aux propositions antérieures des autorités saigonnaises, toutes rejetées par le G.R.P.

Tandis que les forces révolutionnaires poursuivent leur avance le long de la côte, — où elles ont occupé Ham-Tan, capitale de la province de Binh-Tuy, — le nouveau chef de l'Etat, M. Tran Van Huong, mène des consultations en vue de mettre sur pied une nouvelle formule politique.

De sources diplomatiques, on apprend que les ambassades de Grande-Bretagne et d'Allemagne fédérale à Saigon doivent fermer leurs portes jeudi. Les ambassades des Pays-Bas, d'Italie et de Belgique envisagent d'en faire autant.

M. Jean Sauvagnargues, qui s'efforce de favoriser la reprise de la négociation, a reçu le mardi 22 avril les représentants du G.R.P. et du gouvernement de Hanoï. Il a ensuite déclaré qu'une solution politique était « difficile mais possible ». *De son côté, M. Mérillon, ambassadeur de France à Saigon, a rendu visite deux fois, mercredi, au nouveau chef de l'Etat sud-vietnamien.*

Pendant ce temps, les principaux responsables du GRUNC (Gouvernement royal d'union national du Cambodge) s'installent à Phnom-Penh, toujours coupée du reste du monde. Le prince Sihanouk, toujours à Pékin, ne semble pas avoir l'intention de se rendre dans l'immédiat dans la capitale cambodgienne.

La « théorie des dominos »

La chute du régime républicain au Cambodge et celle, très proche, du régime de Saigon vont-elles redonner vigueur à la « théorie des dominos » avancée par les Etats-Unis dans les années 50, selon laquelle la disparition d'un régime « pro-occidental » en Asie du Sud-Est entraînerait de proche en proche l'effondrement de ses voisins et l'extension du communisme à toute la région ? Trop de commentaires, aussi hâtifs que catégoriques, ont été faits dans le passé, à propos de cette théorie, pour ne pas inciter à la circonspection.

En présentant les révolutions comme autant de conquêtes dirigées par un même inspirateur communiste, la version originelle de la « théorie des dominos » négligeait par trop les conditions locales. En fait, la « perte » de l'Indochine ne suscitera pas nécessairement de réactions en chaîne à Bangkok, à Kuala-Lumpur ou à Singapour, où les forces sociales à l'œuvre n'ont que peu de rapports avec celles de l'Indochine. La physionomie de cette dernière n'est d'ailleurs pas encore complètement tracée : si la réunification du Vietnam peut intervenir — mais non sans que de délicats problèmes aient été réglés entre Nordistes et Sudistes au sein de la coalition R.D.V.-G.R.P., — si au Laos l'influence de la gauche et du Vietnam du Nord est destinée à s'accroître, la situation s'annonce assez différente au Cambodge, en raison de la position indépendante des Khmers rouges et du prince Sihanouk.

Au delà, la question se pose de l'avenir de la guérilla thaïlandaise et du soutien qu'elle pourrait recevoir de ses voisins laotiens et cambodgiens. Mais cette rébellion est d'obédience maoïste, ce qui n'est pas le cas du Vietnam du Nord et de ses plus proches alliés ; en outre, l'avenir de l'extrême gauche en Thaïlande dépend beaucoup plus des facteurs locaux, et notamment de la politique que suivra le régime de Bangkok. Or, c'est précisément sur la politique des gouvernements en place que les événements d'Indochine ont, pour le moment, les conséquences les plus importantes. Si des « dominos » s'effondrent, ce sont surtout ceux qui symbolisaient la crédibilité de l'engagement américain au côté des régimes anticommunistes de la région. La Thaïlande, dont le nouveau gouvernement avait déjà demandé l'évacuation, à terme, des bases américaines et s'est employé à éviter toute provocation à l'égard du nouveau régime de Phnom-Penh, prépare, à la lumière des événements récents, de nouveaux « ajustements » de sa politique.

Plus spectaculaire encore est l'évolution de l'Indonésie, qui non seulement prêche maintenant la « réconciliation nationale » au Vietnam et critique l'ancien président Thieu, mais déclare, par la voix de son ministre des affaires étrangères, M. Malik, qu' « une fédération indochinoise sous la férule du Vietnam du Nord ne pourrait qu'aider les petits pays de l'Association de l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Singapour, Thaïlande et Philippines) à mieux résister aux ambitions et aux pressions des grandes puissances dans la région ». M. Malik a repris en substance les mêmes arguments mardi devant le Conseil de l'Europe, auquel il s'adressait à Strasbourg. Aux Philippines aussi, le président Marcos procède à une « révision » de sa politique de sécurité et cherche à se rapprocher de ses voisins asiatiques.

Plus donc que le début d'une nouvelle guerre en Asie, à laquelle semble appeler, mais tout seul, le président nord-coréen, c'est à un vaste réalignement des relations entre les nouveaux et les anciens régimes de la région qu'il faut s'attendre. Les Etats-Unis paraissent bien destinés, pour l'essentiel, à en faire les frais.

Des jeux politiques byzantins

De notre envoyé spécial

Saigon. — « Je ne suis pas allé au palais présidentiel pour assister à la démission de Thieu. La Constitution prévoit que si le président a quelque chose à faire savoir aux élus, il envoie un message au Parlement. » L'homme qui nous faisait cette déclaration, mercredi matin 23 avril, est le sénateur Vu Van Mau, avocat, — agrégé de la faculté de droit de Paris, précise une plaque à l'entrée de son cabinet, — et président du Mouvement national de réconciliation, une formation bouddhiste *qui a toujours combattu la* politique de M. Thieu.

Après le « sacrifice » du général Thieu

Au surlendemain du retrait du chef de l'Etat, les considérations protocolaires, les rivalités personnelles camouflées sous de futiles nuances de pensée, semblent prévaloir à Saigon. Après le « *sacrifice* » du *général Thieu — retiré dans une* villa de l'état-major de Saigon — on aurait pu croire qu'un gouvernement de salut national, suffisamment représentatif pour négocier, serait rapidement constitué. C'est ce que veut la population, qui, depuis le départ de M. Thieu, espère que la guerre épargnera la capitale et n'a cure des subtilités du jeu politique. C'est ce que semblent attendre les révolutionnaires qui, reconnaît-on presque partout, pourraient maintenant prendre la capitale s'ils le voulaient.

L'indécision des dirigeants en place, l'absence d'imagination dans l'opposition légale, ont des raisons historiques. Traités jusqu'à présent en simples exécutants, les anciens collaborateurs de M. Thieu et les militants qui le soutenaient n'ont pas été préparés à prendre des responsabilités. La majorité parlementaire n'est plus qu'une masse désemparée qui, dans une déclaration publiée mardi, s'est bornée à « *prendre acte de la volonté de sacrifice du président Thieu* ».

L'ancien chef de l'Etat avait fait arrêter les plus résolus de ses adversaires ; les autres ne doivent la liberté qu'à leur prudence et à leur art de louvoyer.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 2.)

LES CONDITIONS DE LA PAIX

(Lire page 2 l'article d'Alain Jacob.)

L'éléphant vaincu par l'escargot

De notre envoyé spécial

Hoi-An. — La paix règne désormais sur cette route qui a connu des heures terribles, cette nationale 1 de la plaine côtière tant de fois coupée, dégagée, à nouveau coupée, qui fut témoin des grandes offensives, mais aussi de ces mille et un engagements qui n'ont jamais inspiré des titres d'articles : attaques d'avant-postes, installations de points de garde par des milices locales...

Le calme est revenu dans ces campagnes rizicoles. Un trafic essentiellement civil encombrait la grande artère, alors que, de Da-Nang, nous partions vers le sud. Mais partout se proclame la présence révolutionnaire : à quelques kilomètres de la ville, des jeunes sont en train de planter tous les quinze mètres des bambous sur lesquels flotte le drapeau du G.R.P. Fait plus intéressant : à la sortie de Da-Nang, on peut apercevoir de nombreuses familles qui démontent des maisons de *bois et rangent les tôles des toits.*

JACQUES DECORNOY.

(Lire la suite page 3.)

Les illusions ont la vie dure

par MICHEL JOBERT

On sait ce qui me sépare, depuis juin 1974, du gouvernement et des déclarations officielles, dans l'appréciation de la situation économique et des moyens de la rétablir.

Ces temps-ci, devant la montée des évidences, le gouvernement a rabattu un peu de ses illusions, déjà sur les perspectives à court terme de la croissance économique plus proche de 0 % que des 4 % ou 5 % naguère annoncées. La retraite est très nette, même si elle se fait dans le désordre, selon qu'une autorité ou l'autre s'exprime. On commence même à ne plus pavoiser, ce qui est peut-être le début de la sagesse.

Toutefois, tout n'est pas encore entièrement cohérent dans la politique suivie. Il s'en faut de beaucoup. Même réduites, les illusions ont la vie dure.

Voici pourtant la situation telle qu'elle est. Il suffit de regarder les courbes, et je m'étonne qu'on les regarde si peu dans les cercles de dirigeants : toutes les courbes sont en chute libre, profonde et rapide, sauf celles concernant les prix et le chômage, qui continuent leur ascension.

La conjoncture de ce printemps 1975 est plus grise, et elle a de quoi inquiéter. La production de l'industrie française est tombée de dix points par rapport à 1974. Les ventes françaises à l'étranger plafonnent, quand elles ne diminuent pas en valeur absolue. Les firmes arrêtent leurs investissements. Le secteur du logement amorce une crise profonde. L'embauche des travailleurs par les entreprises est stoppée, surtout pour les jeunes. Comme cela était prévisible, la réduction du déficit extérieur passe par une baisse brutale de l'activité.

On est bien loin des évolutions décrite dans le rapport économique et financier présenté au Parlement à l'automne dernier pour encadrer le budget de 1975, dont la mise en œuvre vient tout juste de commencer, et qui est en porte à faux sur l'évolution réelle de l'économie. C'est une lecture que je recommande aux parlementaires de la majorité et de l'opposition, ainsi qu'aux journalistes économiques. En méditant quelque peu sur l'évolution probable de l'économie en 1975, on voit combien le gouvernement s'est trompé, et toujours dans le sens d'un optimisme démesuré. C'est élémentaire, mais c'est très intéressant.

(Lire la suite page 38.)

AU JOUR LE JOUR — Structures d'accueil

Chers camarades,

Nous devons faire face, ces jours-ci, à une visite délicate : celle de François et de ses amis. Vous savez que les Français sont parfois difficiles à comprendre et que leurs habitudes n'ont rien à voir avec la grande simplicité des mœurs du Kremlin.

C'est pourquoi je vous demande beaucoup de circonspection dans l'accueil que vous ferez à François. En effet, si vous le receviez avec plus de chaleur que de courtoisie, cela pourrait porter ombrage à notre camarade Georges ; mais, si le visiteur trouvait ici plus de froideur que de courtoisie, cela ferait trop plaisir à Valéry et à Jacques et nuirait donc à Georges. Faites donc votre possible pour les ménager tous.

Surtout, n'oubliez pas François dans tout ça : il est extrêmement sensibilisé par trois invitations annulées. Et rassurez-vous : la prochaine fois, nous les inviterons tous ensemble. Bonne chance, Leonid !

BERNARD CHAPUIS.

Avant l'allocution télévisée de M. Giscard d'Estaing

Le conseil des ministres adopte un programme de relance et les grandes orientations du VIIe Plan

Le conseil des ministres a examiné et discuté, ce mercredi 23 avril, le plan de relance des investissements. Les détails de celui-ci ont été gardés secrets jusqu'au dernier moment. L'essentiel du dispositif reposait, semble-t-il, sur un abaissement du coût de certains crédits, destiné à encourager les industriels à passer rapidement des commandes de biens d'équipement. Des mesures budgétaires étaient également attendues dans le but d'accroître la démarche de l'Etat. Un effort particulier devait être fait notamment pour le téléphone (voir page 40). M. Giscard d'Estaing devait annoncer et commenter ces décisions mercredi soir à la télévision.

Le conseil des ministres devait également examiner le rapport de M. Ripert sur les orientations du VIIe Plan (1976-1980). Une fois approuvé par le gouvernement, ce texte (voir ci-dessous) sera soumis — avant l'été — au Conseil économique et social puis au Parlement. Lorsqu'il aura été voté, et compte tenu des modifications apportées éventuellement par les députés et les sénateurs, il servira de base de travail pour la mise au point des programmes et des actions prioritaires qui constitueront le texte définitif du VIIe Plan.

Un rapport peu précis

Le texte de M. Ripert est beaucoup trop général pour qu'on puisse porter, dès maintenant, un jugement sur ce que sera effectivement le VIIe Plan. Cependant, *par comparaison* avec les précédents rapports d'orientation — notamment celui du VIe Plan, — le document qu'examine le conseil des ministres est remarquablement anodin et imprécis. Il ne comporte à peu près pas de chiffres.

On n'y trouve pas le « plan de crise » qu'escomptaient certains ni les mesures énergiques et imaginatives dont il avait été parlé. En matière d'inégalités sociales, c'est tout juste s'il est fait allusion à la possibilité de déplafonner les cotisations d'assurance-vieillesse. *La publication du* courageux rapport rédigé par M. Méraud sur les inégalités (*le Monde* du 28 mars) avait provoqué, il est vrai, de vives réactions au sein même du gouvernement.

Le rapport d'orientation du VIIe Plan se caractérise donc par sa modestie et son manque de volontarisme. Il n'impose rien ou presque rien. On ne sait même pas si le niveau de vie — exprimé en termes de pouvoir d'achat — pourra continuer à augmenter au cours du VIIe Plan. Attendre *et voir venir, telle est, semble-t-il,* la stratégie proposée. On notera quand même l'intérêt porté aux petites villes (moins de vingt mille habitants), qui doivent être favorisées par rapport aux grandes métropoles ; la possibilité d'instaurer la gratuité de certains tarifs publics ; ainsi que l'éventualité *d'une aggravation de la* pression fiscale. Ces points mis à part, le rapport d'orientation du VIIe Plan porte autant — sinon plus — la marque de l'Elysée que celle de la rue de Martignac.

Crise de société

Le rapport comprend une introduction et trois parties, soit environ quatre-vingts pages. L'introduction rappelle que le monde traverse une crise qui n'épargne *pas la France. Crise* née bien avant le choc pétrolier, et dont les dimensions sont beaucoup plus vastes que le phénomène de hausse des prix et de l'inflation. La crise actuelle est celle d'une société, affirme le rapport. Elle pose la question de savoir si un autre mode de croissance économique est possible.

Le VIIe Plan devrait apporter certaines réponses à cette question essentielle. Notre pays refuse en tout cas, pour sa part, les solutions du « *chacun pour soi* » et réaffirme sa volonté de participer à une solution internationale des problèmes posés dans l'immédiat : réforme du système monétaire, organisation des marchés mondiaux des matières premières, aide à fournir au tiers-monde, poursuite de la construction de l'Europe.

La première partie du rapport est consacrée aux principes directeurs du Plan. Pour introduire les changements souhaitables qu'impose la situation, le gouvernement doit fixer quatre orientations durables. Celles-ci guideront un cheminement qui ne pourra se faire que par étapes successives, en fonction des capacités nationales.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 36.)

LA PRESSE PARALLÈLE

La révolution par le plaisir

La presse « underground » n'existe pas. La plupart des réalisateurs de publications qualifiées de « souterraines » récusent ce terme. En outre aucune définition satisfaisante ne peut être donnée de ce type de presse (1).

Une presse parallèle a existé, sous des formes diverses, à chaque époque. Son développement massif au cours des dernières années est simplement une des manifestations d'un phénomène plus général : le gauchisme. Avec la popularisation en France de certains thèmes de la contestation américaine (Marcuse était inconnu de la masse de la jeunesse et des étudiants avant 1968), les méthodes de cette contestation se sont également acclimatées, mais avec un certain retard.

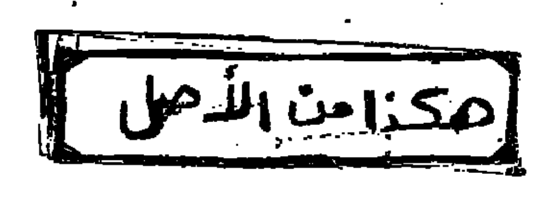
La « free press » américaine a donc commencé de faire des adeptes, d'autant plus facilement que le mouvement révolutionnaire échappait soudain à la prééminence des groupes se réclamant du marxisme pour découvrir — ou redécouvrir — que son action ne devait pas nécessairement se limiter au salariat. La révolution devenait « culturelle ». Pour un temps seulement puisque au niveau politique les groupes marxistes ont très vite, dès 1971, retrouvé un rôle dominant, tandis que l'ultra-gauche se dispersait en de multiples directions et dans nombre de groupes plus ou moins éphémères. Peu de titres de la presse parallèle sont d'ailleurs antérieurs à 1971.

Les réalisateurs sont en moyenne de très jeunes gens. Une enquête réalisée en 1972 par Daniel Sauvaget dans le cadre des éditions le Champ du possible révélait que les âges se situaient entre dix-sept et vingt-sept ans. Il s'agit le plus souvent de lycéens ou d'étudiants, mais on rencontre aussi de nombreux employés ou techniciens. Ils confectionnent et diffusent en général seuls (ou à deux ou trois) leurs publications.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 16.)

(1) Voir l'article de Roger-Pol Droit (*le Monde* daté 22-23 avril 1973).



LA SITUATION

Bien qu'« aucun engagement n'ait été pris »

Le Congrès pourrait demander la publication de la correspondance entre MM. Nixon et Thieu

De nótre correspondant

Washington. — Sur la base des déclarations et documents officiels publics, le gouvernement de Washington n'a pris qu'un engagement ferme vis-à-vis de Saigon : maintenir l'aide économique et remplacer le matériel militaire détruit, endommagé, perdu ou usé. Le président Ford et M. Kissinger reconnaissent que cet engagement n'a pas été tenu. En revanche, la Maison Blanche continue d'affirmer qu'aucun autre engagement n'a été pris. M. Nessen, porte-parole de la présidence, a simplement dit que dans une lettre écrite à M. Thieu, en janvier 1973, M. Nixon indiquait que les Etats-Unis *« réagiraient vigoureusement »* en cas de violations du cessez-le-feu par les communistes. Mais il ne précisait pas ce que serait cette *« réaction vigoureuse »*.

Le président Nixon s'est-il engagé verbalement à faire intervenir les forces aériennes américaines en cas d'offensive nord-vietnamienne ? C'est ce que laissait entendre le sénateur Jackson. Dans le magazine *Time*, M. Tran Van Lam, ancien ministre des affaires étrangères du Vietnam du Sud, fait état d'une autre lettre de M. Nixon à M. Thieu, datée de novembre 1972, dans laquelle le président américain rassurait son collègue vietnamien, en soulignant qu'une offensive des forces nordistes au Sud provoquerait une réaction immédiate vigoureuse. A un moment où les Américains minaient le port de Haïphong et où les B-52 menaient des opérations de bombardement, la *« réaction vigoureuse »* promise pouvait difficilement être interprétée autrement que comme une promesse de reprendre, en cas de nécessité, les bombardements. Mais délibérément, le gouvernement américain a refusé de préciser la nature et l'étendue de cette *« vigoureuse réaction »*.

Une demande d'enquête

De toute façon, ainsi que la Maison Blanche n'a pas manqué de le faire valoir, la décision du Congrès de juillet 1973, interdisant l'emploi des crédits pour soutenir des activités de combat des forces américaines, puis les limites imposées, en vertu du War Powers Act adopté en novembre 1973 par le Congrès, à l'emploi de la force armée, ont enlevé toute portée pratique aux engagements que MM. Nixon et Kissinger ont pu prendre envers Saigon.

La Maison Blanche peut affirmer qu'aucun accord secret n'a été conclu et qu'aucun engagement n'a été pris au-delà de ce qui a été dit publiquement sur la prolongation de l'aide au Vietnam.

Cependant, une correspondance Nixon-Thieu existe. Des assurances ont été données dont la nature reste inconnue et que le président actuel ne veut pas révéler. Après les déclarations de MM. Ford et Thieu, le Congrès insistera sans doute pour que cet échange de correspondances soit publié. M. Mansfiel, leader de la majorité démocrate au Sénat, a déjà demandé l'ouverture d'une enquête, et M. Sparkman, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, souhaite que la Maison Blanche communique tous les documents qui concernent ce sujet.

H. P.

LES « ACCORDS SECRETS »

« J'ai été informé par des sources dignes de foi qu'il existe entre les gouvernements des Etats-Unis et du Vietnam du Sud des accords secrets » ; s'exprimant ainsi, au début d'avril, le sénateur de l'Etat de Washington, M. Henry Jackson, a ouvert une controverse qui se poursuit depuis plusieurs semaines. Les déclarations faites à Hongkong par une personnalité officielle américaine, dont l'identité n'est pas connue, ont, elles aussi, fait couler beaucoup d'encre. A l'en croire, les accords de Paris n'ont été rendus possibles que parce que Washington avait adressé une mise en garde explicite à Hanoï en cas de violation de ceux-ci, et s'était engagé, verbalement ou en tout cas de manière « informelle » auprès de Saigon à lui venir en aide en cas d'extrême nécessité.

Ce sont les objections catégoriques du général Thieu et de son entourage au projet de règlement élaboré par MM. Kissinger et Le Duc Tho à la mi-octobre 1972 qui bousculèrent les plans du conseiller du président Nixon. Arrivé à Saigon dans la nuit du 18 octobre pour obtenir l'acquiescement du général Thieu, il espérait y arriver en deux jours de discussions et s'envoler ensuite vers Hanoï le document final. Il dut se décommander par télégramme auprès de son interlocuteur nord-vietnamien en invoquant les « difficultés » rencontrées à Saigon. Après de nouveaux infructueux voyages à Paris, c'était la rupture. M. Richard Nixon prenait la décision d'adresser à Hanoï un ultimatum expirant soixante-douze heures plus tard. Les « négociations sérieuses » n'ayant pas reprise, les B-52 et les F-111 entrèrent en scène.

Le 29 décembre, la Maison Blanche recevait d'Hanoï les assurances demandées. Les négociations reprirent à Gif-sur-Yvette le 7 janvier 1973. L'entente se fit rapidement sur les grandes lignes du projet d'octobre. C'est le général Haig qui partit le 16 pour Saigon en faire accepter les termes par le général Thieu. Etait-il porteur d'une lettre secrète de M. Richard Nixon ? En tout cas, cette fois, Saigon s'inclina, à quelques réserves près, apaisées les jours suivants. Etait-ce l'« effet psychologique » des bombardements de Hanoï et Haiphong qui fit trouver acceptables par le président Thieu des propositions qu'il avait repoussées énergiquement en octobre ? Le seul livre consacré à ce jour à ces négociations multilatérales à rebondissement (« Kissinger », par Marvin et Branard Kalb) ne donne pas d'explication au changement d'attitude du général Thieu et ne mentionne nulle part l'existence de « satisfactions secrètes » accordées à ses appréhensions.

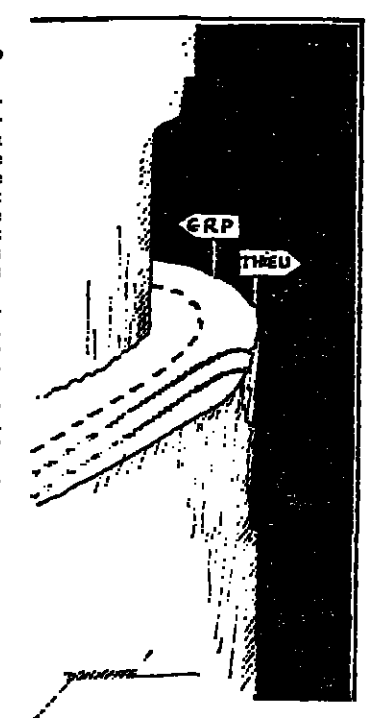
L'offre de cessez-le-feu de Saigon et le refus du G.R.P.

Le gouvernement de Saigon a réclamé mercredi 23 avril un cessez-le-feu immédiat et l'ouverture de nouvelles conversations de paix. Dans une note adressée aux signataires des accords de Paris, le ministère sud-vietnamien des affaires étrangères déclare que, « vu l'aggravation de la situation ces deux derniers mois », il demande la réouverture de conversations « sans aucune condition préalable ». Le gouvernement sud-vietnamien se déclare « prêt à reprendre les négociations sur tous les problèmes dans le cadre des accords de Paris du 27 janvier 1973, y compris sur l'établissement d'un conseil national de réconciliation et de concorde ». Il « considère également que la première étape devrait être un cessez-le-feu immédiat, afin de mettre un terme à la situation inhumaine de millions de Sud-Vietnamiens inocents ».

L'offre du gouvernement sud-vietnamien a été aussitôt rejetée par la délégation du G.R.P. à la commission militaire mixte de Saigon. « La proposition ne dupe personne », a dit une déclaration de cette délégation citée par l'agence Associated Press, qui ajoute que le nouveau chef de l'Etat, M. Tran Van Huong, n'est « qu'un pantin manipulé par les Américains afin de maintenir la clique Thieu sans Thieu, continuer une politique de néo-colonialisme, poursuivre le sabotage des accords de Paris et interdire le droit à l'autodétermination du peuple vietnamien ». L'agence observe que la proposition faite mercredi matin par le gouvernement saigonnais ne différait en rien de celles qui avaient précédemment été faites par le président Thieu et qui avaient toutes été rejetées par le G.R.P.

Mercredi également, l'agence Reuter signale que le président Tran Van Huong a rencontré l'ambassadeur de France à Saigon, M. Merillon, avec qui il a étudié les possibilités d'un cessez-le-feu et d'une formule politique mettant fin à la guerre. La possibilité de mettre sur pied le conseil de concorde et de réconciliation nationale prévu par les accords de Paris a notamment été examinée.

De son côté, le Père Tran Huu Thanh, au nom de l'opposition catholique, a réclamé la « création immédiate d'un cabinet d'union nationale et de salut public ». « C'est à présent une question d'heures », a-t-il dit, en ajoutant qu'à son sens les Saigonnais à la recherche d'une formule politique disposaient d'un délai maximum de deux jours.



(Dessin de BONNAFFE.)

Des jeux politiques byzantins

(Suite de la première page.)

A cause du vide politique, les politique des dernières années, les partis sont en fait supplantés par des mouvements sans but électoral et qui prétendent généralement parler au nom de la troisième composante : le Mouvement national de réconciliation, du sénateur Vu Van Mau ; le Mouvement contre la corruption, du Père Tran Huu Thanh.

Le rôle des autorités religieuses

Faute de leaders politiques, les autorités religieuses sont amenées à jouer un certain rôle, qu'on a parfois surestimé. Toutes les confessions étaient représentées à la cérémonie de prière pour la paix, organisée mardi à la cathédrale de Saigon. L'ambassadeur de France, dont tous les gestes sont observés et commentés en raison des initiatives attendues de Paris pour la reprise du dialogue avec les révolutionnaires, a assisté à cette cérémonie.

Les chefs de l'Eglise bouddhiste, qui prétendent parler au nom de 80 % de la population — bien que la majorité des Vietnamiens pratiquent seulement un *« culte des ancêtres »* assez peu dogmatique, — sont depuis longtemps les plus chauds partisans du dialogue avec les révolutionnaires.

Du côté catholique, l'épiscopat a réuni lundi les vicaires du diocèse de Saigon pour *« pouvoir faire face à temps à la situation »*. Quand on demande aux élus catholiques qui ont exprimé jusqu'à présent les vues des réfugiés du Vietnam du Nord ce qu'ils pensent de l'archevêque Nguyen Van Binh, ils répondent avec un soupir qu'il *« obéit sans doute aux ordres du Vatican »*.

La première initiative attendue du président Tran Van Huong était la libération de tous les prisonniers politiques. Estimés à environ cent mille, ceux-ci sont officiellement détenus pour des crimes de droit commun, puisque les accords de Paris prévoyaient la libération de toutes les personnes arrêtées pour délit d'opinion. Certains des adversaires de M. Thieu ont sans doute été libérés des prisons situées dans les zones conquises par le G.R.P., mais la plupart seraient encore incarcérés à Saigon.

Certains pensent cependant que la libération des hommes politiques, des étudiants et des journalistes arrêtés en grand nombre ces derniers mois ne sera pas décidée par M. Tran Van Huong, mais par M. Tran Van Lam, actuel président du Sénat et ancien ministre des affaires étrangères, qui pourrait succéder à l'actuel chef de l'Etat. Il faut, en effet, choisir rapidement entre un replâtrage, un *« gouvernement Thieu sans Thieu »*, avec lequel le G.R.P. ne veut pas prendre langue, et la formation d'une équipe en laquelle les révolutionnaires auraient suffisamment confiance pour suspendre leur offensive.

Des constructions fragiles

Dans les scénarios bâtis par les experts, dont les pronostics se sont si souvent révélés mauvais, on trouve aussi les noms du général Minh et de M. Tran Van Don, un autre général en retraite qui passe pour un *« homme nouveau »*, bien qu'il ait figuré dans les deux derniers gouvernements comme vice-premier ministre. Il se peut, bien sûr, qu'un commando révolutionnaire, armé de lance-roquettes, ou un capitaine de l'armée sud-vietnamienne, se sentant une vocation d'ouvrier de la vingt-cinquième heure, détruisent à l'improviste ces constructions fragiles.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

● *L'Union des Vietnamiens en France* salue *« les très grandes victoires remportées par le peuple vietnamien dans sa lutte pour exiger des Etats-Unis et de leurs agents qu'ils respectent et appliquent l'accord de Paris »*. Elle lance une campagne de soutien matériel. Les envois sont à adresser à M. Dao Van Chau, U.V.F., 16, rue du Petit-Musc, 75004 Paris ou à son C.C.P. 5 695-90 Paris, en indiquant « Solidarité-Vietnam ».

Le gouvernement français estime toujours qu'une solution politique est possible

En dépit des réactions négatives des représentants du G.R.P. et du gouvernement de Hanoï à Paris, après leurs entretiens du mardi 22 avril avec M. Sauvagnargues, le gouvernement français ne désespère pas que ses appels pour un cessez-le-feu et la formation d'un conseil de réconciliation au Vietnam du Sud soient entendus. On n'exclut pas, en effet, à Paris que, en raison des difficultés considérables que présenterait pour les forces communistes l'administration d'une grande agglomération urbaine désorganisée par les combats et privée de son aide extérieure habituelle, le G.R.P. ne préfère partager les responsabilités, ménager les transitions et éviter une bataille de Saigon *« catastrophique pour tout le monde »*, comme l'a dit M. Sauvagnargues. On estime aussi à Paris que s'il existe une possibilité, si minime soit-elle, de conserver sa personnalité au Vietnam du Sud, il importe de la saisir.

En sortant du bureau du ministre des affaires étrangères, M. Pham Van Ba, chef de la mission permanente du G.R.P. en France, a déclaré : *« M. Tran Van Huong n'est pas N'guyen Van Thieu, mais c'est son frère. »* Il a ajouté :

« Je suis venu rendre visite au ministre des affaires étrangères français à sa demande. Le ministre a exprimé le désir du gouvernement français de voir la paix rétablie au Vietnam du Sud. J'ai exprimé le point de vue de mon gouvernement selon lequel la paix ne peut se rétablir sans régler les problèmes énoncés précédemment par le G.R.P., c'est-à-dire :

» 1) La cessation de tout engagement militaire des Etats-Unis au Vietnam du Sud et de leur ingérence dans les affaires intérieures sud-vietnamiennes ;

» 2) Le remplacement de l'administration actuellement en place à Saigon par une autre administration qui se déclare respectueuse des accords de Paris et désireuse de paix, d'indépendance nationale, de démocratie et de réconciliation nationale. »

Reçu aussitôt après, M. Vo Van Sung, ambassadeur de Hanoï, a tenu des propos similaires *(« MM. Huong et Thieu, c'est bonnet blanc et blanc bonnet »)*.

De son côté, M. Sauvagnargues a déclaré aux journalistes qu'une *« solution politique est difficile mais possible »*. Le ministre a encore dit qu'*« une condition préalable »* étant remplie (la démission de M. Thieu), *« une page est tournée »*, et *« il reste à écrire la page de la paix »*. C'est ce que le chef de la diplomatie française avait dit à ses interlocuteurs.

Les démarches françaises ne sont pas aussi tardives qu'elles le paraissent. Depuis la signature des accords de Paris, leurs clauses politiques ont toujours été considérées comme essentielles pour la mise en œuvre de tout règlement par le gouvernement français, qui a fourni aux diverses parties vietnamiennes toutes les facilités dont elles pouvaient avoir besoin pour entrer en relation. Il semble que, jusqu'à une date récente, le G.R.P. se soit déclaré, dans ses contacts avec le gouvernement français, plus intéressé par l'installation du conseil de réconciliation que par une victoire militaire totale. Paris a transmis à Washington et Saigon toutes les informations qui lui étaient ainsi parvenues. N'ayant pas été entendu, le gouvernement français a finalement décidé de rendre sa position publique, ce qu'il a fait les 5 et 9 avril. — M. D.

LES CONDITIONS DE LA PAIX

par ALAIN JACOB

La démission du président Thieu avait été réclamée avec une vive insistance à Saigon, à Hanoï et dans quelques autres capitales par tous ceux qui disaient aspirer à un règlement pacifique. Peut-on donc s'étonner aujourd'hui qu'elle n'ait pas ouvert à elle seule le chemin de la paix ? Le G.R.P., comme Hanoï, parle de l'installation à Saigon d'un réregime *« Thieu sans Thieu »*; l'opposition sud-vietnamienne se demande s'il n'est pas *« trop tard »*; Washington semble ne se préoccuper que de l'évacuation de ses ressortissants. Le tout contribue à créer une atmosphère de fatalisme et de déception mélangés, comme s'il ne restait plus qu'à se résigner à voir Saigon subir tôt ou tard le sort de Phnom-Penh — à cette différence près qu'une conquête militaire de la capitale du Vietnam du Sud risque d'être beaucoup plus coûteuse en vies et en souffrances humaines que celle de la capitale cambodgienne.

A lire attentivement les déclarations des parties concernées et à examiner la situation sur le terrain, il est néanmoins possible de déterminer ce que sont, aujourd'hui encore, les conditions d'une paix possible au Vietnam.

1) A Saigon, la situation créée par la démission du président Thieu est évidemment transitoire. Le vice-président Tran Van Huong n'a ni la force ni la stature d'un chef d'Etat avec lequel l'administration, l'armée et la population sud-vietnamiennes pourraient s'engager sur une voie nouvelle. Le premier ministre, M. Nguyen Ba Can moins encore, qui avait été choisi il y a quinze jours par le général Thieu pour diriger le nouveau gouvernement précisément parce qu'il offrait toutes les garanties de soumission et d'absence d'initiative.

Mais dans le vide politique ainsi ouvert à Saigon, l'avantage est encore à ceux qui sont en place. Notamment aux quelques généraux qui avaient soutenu M. Thieu dans son intransigeance, et qui — même si certains d'entre eux ne parlent plus aujourd'hui que de « baroud d'honneur » — ne sont pas prêts à déposer les armes.

L'opposition sud-vietnamienne, divisée et paralysée par un entrelacs d'ambitions personnelles, n'a pas montré jusqu'à présent beaucoup de signes qu'elle était prête à prendre le relais du pouvoir. Trop de personnages usés ont donné l'impression qu'ils cherchaient à se placer, sans vouloir — ou pouvoir — prendre de réelles responsabilités.

Or il est évident qu'un règlement pacifique, c'est-à-dire négocié, n'est possible que si prend forme à Saigon un pouvoir crédible qui ne soit pas seulement le prolongement du précédent. C'est l'affaire des Sud-Vietnamiens.

2) A Washington, l'opinion ne tolérerait pas un nouvel engagement direct au Vietnam. On voit mal les B-52 menacer d'intervenir pour sauver Saigon ou pour prolonger son agonie. Cependant le président Ford a évoqué la possibilité d'une *« substantielle intervention militaire à court terme et limitée »*, destinée à protéger les opérations d'évacuation des ressortissants américains et — sous réserve du bon vouloir du Congrès — de *« quelques Sud-Vietnamiens »* particulièrement compromis. *« A court terme et limitée »* sont des termes qui prêtent à réflexion dès lors que la puissance militaire des Etats-Unis est en jeu.

D'autre part, l'expérience a montré qu'une fois pliés armes et bagages, les services américains disposaient encore de moyens d'intervention souterrains non négligeables. L'opinion américaine n'est pas informée sur le moment de ces opérations, et l'assurance qu'elles ne seront pas entreprises dépend de la bonne foi des dirigeants de Washington. Celle-ci n'est pas évidente pour tout le monde : les émissions de certaines radios pirates au Cambodge, ces derniers jours, montrent que les amateurs de « petite guerre » psychologique n'ont pas disparu. Si la parole de la Maison Blanche a encore quelque poids, elle peut, dans ce domaine, dissiper une part de la méfiance.

Concorde ou conquête ?

3) Pour Hanoï et les instances du G.R.P., le choix n'est plus militaire mais politique. La saison sèche, qui a favorisé l'offensive des forces révolutionnaires, ne durera pas indéfiniment, mais la situation des forces gouvernementales sud-vietnamiennes est trop compromise — moralement et tactiquement — pour que l'issue d'un combat mené jusqu'à son terme soit encore douteuse. L'analyse présentée par le général Thieu dans son discours de démission a été sur ce point tout à fait nette.

Enlever Saigon par la force signifierait toutefois — outre l'effusion de sang qui ne pourrait être évitée — l'installation dans la capitale sud-vietnamienne d'une administration sous l'égide des forces de libération, analogue à celle qui gère aujourd'hui des villes comme Hué et Da-Nang. C'est une solution et, si aucun interlocuteur valable ne prend la succession du président Thieu, on peut concevoir qu'elle s'impose — au moins du point de vue du G.R.P. Ce n'est pas pour autant celle qui offre les meilleures chances de paix et de sérénité pour l'avenir du Vietnam du Sud — voire du Vietnam tout entier — dans une perspective de réunification. Il sera difficile en effet au G.R.P. d'imposer son autorité sans partage tout en prêchant la « réconciliation nationale », qui a été sa principale revendication depuis la négociation des accords de Paris.

Il est compréhensible qu'après trente ans de guerre la tentation d'en finir une fois pour toutes soit vive chez les révolutionnaires vietnamiens, qu'ils redoutent le piège de négociations qui les frustreraient d'une victoire désormais à portée de la main et ménageraient peut-être pour demain le risque de nouveaux conflits. Mais peuvent-ils ignorer le traumatisme provoqué, de Ban-Me-Thuot à Xuan-Loc, par leur foudroyante avance, les craintes et les paniques, raisonnées ou non, qu'elle suscite ? La question, en définitive, est de savoir quelle sorte d'ordre ils veulent voir régner dans les semaines — ou les jours qui viennent — à Saigon, celui de la « concorde » qu'ils affirment vouloir établir, ou celui du conquérant ?

Quel que soit le choix qu'en définitive fasse le G.R.P., la solution ne dépend pas entièrement de ses dirigeants. L'option pour la paix doit également être faite, et cette fois sans ambiguïté, à Washington. Mais c'est aux Etats-Unis et chez les révolutionnaires vietnamiens, du Nord comme du Sud, que l'on peut aider à se déterminer ce qui reste à Saigon de pouvoir politique.



LA SITUATI…

Saigon et le refus du G.R.P.

…DITIONS DE LA PAIX

EN INDOCHINE

L'éléphant vaincu par l'escargot

(Suite de la première page.)

Tout ce matériel est alors juché sur des camions Dans un autre district, nous verrons d'autres familles en train de remonter ce même genre d'habitation. Ces Vietnamiens qui, une fois encore, déménagent, ne font pas partie de la vague des réfugiés de mars mais de migrations plus anciennes Ils s'étaient installés depuis des années à Da-Nang, loin des combats et des raids aériens, loin aussi de leurs terres.

Dès que la paix a été rétablie, Da-Nang a ainsi commencé à se « dégraisser » de cette masse, encore imposante dans les bidonvilles. Il ne s'agit que d'un début de mouvement, mais qui est capital : des terres vont être à nouveau cultivées, Da-Nang retrouvera un certain équilibre, ce qui pourra contribuer à rendre moins aiguë la question du chômage, qui se pose dès lors qu'ont soudain disparu les activités parasitaires créées par la guerre. Mais il va falloir aider à la réinstallation de ces gens et les nourrir pendant un certain temps.

Partout des portraits de Ho Chi Minh

A la campagne comme à Da-Nang, apparaît partout le portrait de Ho Chi Minh. En revanche, nous n'avons jamais vu celui des dirigeants du Front de libération et du G.R.P. : *il faut visiblement* mettre l'accent sur le « *père de la nation contemporaine* », sur l'unificateur, plus que sur le Sud proprement dit. La même constatation peut être faite à Hoi-An, ce chef-lieu de district, dont le nom apparut si souvent dans les dépêches d'agence au fil des ans : on s'est battu durement ici, et la lutte politique y a été féroce. Hoi-An, avec ses barques de pêche, ses petites rues animées, sa petite place de bourgade provinciale (sur laquelle est rangée une 2 CV Citroën peinte de slogans révolutionnaires), possède cependant un charme indéniable. La guerre a été terrible, la prison a vu défiler et mourir nombre de détenus, mais, ici, semble-t-il à première vue, le contrôle révolutionnaire ne rencontrera pas les difficultés communes aux grandes villes pourries par le conflit.

Les séquelles de la guerre

Pourtant, bien des familles ont quitté les lieux fin mars. « *J'étais alors absent*, nous dit un fonctionnaire. *Quand je suis rentré, je n'ai pas retrouvé ma femme ni mes enfants. J'ignore où ils se trouvent aujourd'hui.* » La paix est revenue, mais les séquelles de la guerre n'ont pas disparu.

Elles sautent aux yeux de qui roule sur la route bordant la mer. Ainsi, le village de Hoa-Hai est essentiellement un ramassis de réfugiés vivant dans des conditions fort pénibles. Le site est splendide, avec ses cinq collines dressées en pitons au-dessus de la plaine. Parmi elles, une célébrité, la Montagne de marbre, d'où partirent tant de roquettes tirées sur Da-Nang et ses installations militaires. Plus au nord, entre Hoa-Hai et la ville, s'étirent, sur plusieurs kilomètres, les restes pitoyables d'une formidable base qui fut américaine : monceaux de *ferrailles, déchets* en tous genres, papiers et détritus accrochés par le vent aux fils de fer barbelés, baraquements désertés et inutilisables. Ici le paysage n'est plus américain, mais il n'est pas encore redevenu vietnamien.

Les nouvelles autorités font volontiers rencontrer aux visiteurs des témoins des drames passés — ou des acteurs ralliés — plutôt que de s'étendre sur les réalités politiques du moment. Le brutal passage de la clandestinité à l'administration officielle, l'immensité des tâches, la soudaine nécessité de prendre en charge sans transition des millions de personnes, constituent pour les responsables des défis de taille. L'aide du Nord, avec ses techniciens et ses cadres, est certes importante. Elle ne fera pas revivre les dizaines de milliers de militants éliminés dans les combats et lors des opérations de répression du « *programme Phœnix* ».

Valeurs vietnamiennes

Des organisations de masse se mettent en place ouvertement (elles existaient dans la clandestinité). Leur rôle passé est magnifié, trop sans doute, si l'on s'en tient à la lettre des déclarations, mais il y a pourtant beaucoup de vrai dans ce qui est dit. Les femmes de Da-Nang n'ont sans doute pas beaucoup contribué, en mars, à la débandade des armées saigonnaises. Mais il est indubitable que l'attachement à certaines valeurs vietnamiennes l'a emporté, même s'il n'a concerné qu'une minorité, sur une pourriture qui a miné les divisions d'en face, au point de les faire déguerpir sans se battre. Sans doute, est-ce ce que veut dire cette responsable, dans un congrès des cadres féminins de la province, lorsque, opposant l'« *éléphant américain* » à l'« *escargot vietnamien* », elle souligne l'importance de la victoire du gastéropode. Son discours se veut un appel à la moralisation des vies publique et privée : « *La population*, dit-elle, *était pervertie.* »

A quelques centaines de mètres de là, c'est au lycée Phan-Chu-Trinh que sont « *recyclés* » les enseignants de l'ancienne administration venus apprendre la nouvelle parole. Ils se retrouvent entre Vietnamiens, et déjà — comme les choses vont vite, même à Da-Nang, — l'apparition de l'étranger suscite plus que de l'étonnement : une surprise non feinte, un sursaut... « *Les voici donc revenus* », semble penser le Vietnamien de la rue. Les bambins ont une autre réaction : « *Ong my* », crient-ils (« *lui Américain* »), comme, il y a encore quelques années, ceux de Hanoi disaient au passage du Blanc : « *Lienxo* » (« *le Soviétique* ».

La lettre pastorale de l'archevêque de Hué

Il serait naïf d'éliminer l'hypothèse de procès, de condamnations, de règlements de comptes, d'une ferme épuration. Mais la répression à Hué, en 1968, a provoqué de telles réactions qu'il est douteux que ces méthodes soient à nouveau utilisées. Les vainqueurs de 1975 ont aussi moins de sujets de nervosité qu'alors, l'ayant la plupart du temps emporté sans combattre et n'ayant à craindre aucune contre-offensive. Et puis, cette fois, ceux qui, en dehors de l'armée saigonnaise pouvaient tenter l'esquisse d'une opposition, paraissent décidés à jouer le jeu. Nous pensons d'abord, et surtout, aux catholiques. La hiérarchie est demeurée en place, elle a aussi fait rapidement conaître ses sentiments. Voici ce qu'a écrit dans une lettre pastorale Mgr Philippe Nguyen Kim Dien, archevêque de Hué : « *Le temps est passé où nous vivions dans la peur et l'inquiétude, le temps où nous nous soupçonnions les uns les autres (...). Il nous faut ensemble remercier Dieu qui nous a accordé une faveur aussi grande. Inscrivons pour toujours sur les pages de notre histoire notre reconnaissance à tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour nous permettre de vivre actuellement dans la paix.* »

Après avoir parlé de « *la direction du G.R.P.* » sur le pays, l'archevêque écrit : « *Plus que jamais, c'est le moment de renforcer notre union nationale.* » Lors de la présentation du comité local du F.N.L., le prélat a dit aussi : « *Vivre dans l'indépendance devient une réalité, dans notre ancienne capitale de Hué.* »

Nous voici loin de 1954 et de l'exode des chrétiens, loin de la période qui suivit, quand l'archevêché de Hué était aux mains du frère de Ngo Dinh Diem. S'il ne faut en rien minimiser la panique qui s'est emparée d'une partie de la population, en mars, et qui n'a pas duré, il est au moins aussi important de rapporter et de souligner l'effet pacificateur que de telles paroles peuvent avoir sur les habitants du Centre-Vietnam. Telle nous est apparue cette région de Da-Nang, avec les risques d'erreurs ou d'omissions que comporte nécessairement une enquête rapide et limitée. Il reste que l'impression d'ensemble est bien celle de paix, de calme, de surprenante rapidité d'organisation, d'attente aussi. La foudroyante poussée révolutionnaire d'il y a trois semaines est trop récente pour permettre autre chose que des instantanés.

JACQUES DECORNOY.

● *Les premiers avions* chargés de vivres et de médicaments envoyés par les organisations affiliées à l'ONU sont arrivés à Da-Nang. Mais les Nations unies manquent de fonds. Les appels du secrétaire général aux Etats membres n'ont été que partiellement entendus. Les 10 millions de dollars reçus sont épuisés, alors que M. Waldheim évalue les besoins à 100 millions de dollars. — *(Corresp.)*

● *L'Association d'amitié franco-vietnamienne*, 37, rue Ballu, Paris 9ᵉ, précise que le numéro de compte où doivent *être versés les* fonds destinés à l'aide médicale et alimentaire aux populations du Vietnam du Sud est le suivant : C.C.P. Paulette Dupuy, 1093970 Paris.

POUR LES ÉTATS-UNIS

L'évacuation de leurs ressortissants et de leurs amis est devenue la priorité des priorités

Washington *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — *Les dirigeants de* Washington admettent maintenant publiquement qu'ils cherchent à « sauver les meubles », à rapatrier leurs concitoyens et un nombre indéterminé de Sud-Vietnamiens envers lesquels ils se sentent des « *obligations spéciales* ». L'évacuation est devenue pour eux la priorité des priorités.

Cent vingt-neuf mille « réfugiés » d'Indochine pourront être accueillis aux Etats-Unis grâce à des formalités simplifiées, annoncées mardi 22 avril par le ministre de la justice, M. Edward Levi.

Il ne devait plus rester, mercredi matin, à Saigon, que mille cinq cents Américains, sur les sept mille qui s'y trouvaient. Ce chiffre est actuellement considéré comme le minimum nécessaire pour remplir les obligations de la mission américaine à Saigon. Alors que plusieurs milliers d'Américains et de Vietnamiens s'entassaient déjà sous des tentes à la base Clark, aux Philippines, quelque quatre mille autres personnes évacuées sont arrivées mardi à la base. Le département d'Etat a, d'autre part, demandé mercredi au gouverneur de l'île de Guam de se préparer à recevoir *environ cinq mille réfugiés* par jour. Un « bataillon de débarquement » de fusiliers-marins américains a été transféré, par air, de Hawaï à Okinawa, en vue de renforcer le dispositif d'évacuation.

Ce bataillon comprend de huit cents à mille hommes. On dément au Pentagone que des milliers de « marines » appartenant à la troisième division, basée à Okinawa, fassent mouvement en direction de la mer de Chine occidentale, où est concentrée la majeure partie des forces américaines chargées de protéger *l'évacuation. Il s'agit notamment* de quatre porte-avions et d'un porte-hélicoptères escortés de destroyers, de onze bâtiments amphibies, et de treize transports de troupe. L'arrivée à Okinawa du « bataillon de débarquement » portera à cinq mille le nombre des fusiliers marins affectés à l'opération « évacuation ».

M. Ford l'a reconnu, les Etats-Unis risquent d'être amenés à protéger militairement la fuite de leurs ressortissants et de leurs amis, non seulement contre les forces révolutionnaires, dont les missiles sol-air pourraient bientôt menacer le trafic aérien à Tan-Son-Nhut, mais aussi contre des Sud-Vietnamiens criant à la trahison.

Au Vietnam, le gouvernement américain ignore s'il est encore possible de stabiliser la situation, a déclaré mardi M. Kissinger. Quant au président Ford, il « *voudrait bien savoir* » ce qui va se passer. « *Personne*, a-t-il dit mardi, *ne peut en être absolument sûr, sauf les Nord-Vietnamiens eux-mêmes.* » M. Ford a également révélé l'existence de conversations exploratoires avec des pays étrangers, mais il a reconnu que les Etats-Unis n'ont pas encore « l'occasion » d'établir un contact avec Hanoï.

L'objectif américain, selon des sources informées, est d'obtenir un cessez-le-feu de plusieurs jours, une semaine peut-être, pour empêcher que l'évacuation ne s'opère dans la panique.

Le secrétaire à la défense, M. James Schlesinger, a reconnu que ce sont les révolutionnaires, et personne d'autre pour le moment, qui fixent le calendrier de la débâcle : ils pourraient célébrer à Saigon l'anniversaire de la naissance de Ho Chi Minh, le 19 mai, a-t-il dit à des dirigeants du Congrès réunis à la Maison Blanche.

Bombes à « dépression » et nouveaux missiles anti-aériens

Des avions C-130 de l'aviation sud-vietnamienne ont fait usage de bombes C.B.U., appelées également bombes à « dépression ». Dans un rayon de plusieurs dizaines de mètres autour de leur point de chute, ces bombes absorbent l'oxygène de l'air pendant un laps de temps suffisant pour entraîner la mort par asphyxie.

Cinq C-130, chargés chacun de six conteneurs de quatre bombes à « dépression », ont largué leur cargaison sur les régiments nord-vietnamiens engagés dans la bataille de Xuan-Loc. Après ce bombardement aérien de C.B.U., des militaires ont rapporté que des « centaines, peut-être des milliers de cadavres ennemis gisaient sur une étendue de plusieurs hectares ». *Ces cadavres n'avaient aucune blessure et présentaient tous le même aspect :* « Les morts avaient la bouche largement ouverte et leurs mains étreignaient leur gorge. »

Des militaires de Saigon interrogés estiment que l'usage de tels engins constitue pour l'armée sud-vietnamienne « un cas de légitime défense ».

De telles bombes, d'origine américaine (C.B.U. : Cluster Bomb Unit), ont été utilisées à la fin de l'année dernière au Cambodge par l'aviation républicaine. Elles existent en plusieurs versions : les C.B.U.-14 et les C.B.U.-25 (de 770 à 2 700 F l'exemplaire), qui sont des bombes antipersonnel de la grosseur d'une balle de tennis et munies d'un dispositif à retardement ; et les C.B.U.-55 (environ 7 000 F pièce), qui ont la capacité d'absorber l'oxygène (le Monde *du 5 février).*

D'autre part, l'utilisation d'un missile de D.C.A. amélioré nord-vietnamien dans la région de Saigon inquiète les milieux officiels aux Etats-Unis chargés de l'évacuation des ressortissants américains. Les forces nord-vietnamiennes, à proximité de la base de Bien-Hoa, ont récemment abattu plusieurs bombardiers légers sud-vietnamiens avec une version améliorée du missile soviétique SA-7 (autrement baptisé Strela et déjà utilisé contre les bombardements américains au Vietnam du Nord et durant la guerre israélo-arabe de 1973).

Le nouveau missile, dit-on à Washington, peut atteindre des cibles jusqu'à 4 500 mètres d'altitude, ce qui représente une amélioration de 50 % en portée. Il est équipé d'un dispositif chercheur de chaleur — celle dégagée par les réacteurs des avions assaillants — moins vulnérable aux fusées éclairantes — qui sont utilisées en contre-parade — et il possède, ajoute-t-on, une charge plus forte.

Selon certaines informations, il s'agirait du missile anti-aérien SA-9, déjà repéré en Union soviétique, et monté sur un véhicule blindé de reconnaissance (le B.R.D.M.-2) qui transporte le radar et quatre rampes de lancement.

Selon la Croix-Rouge

TROIS CENT CINQUANTE MILLE « ÉVACUÉS » SE TROUVENT DANS DES CAMPS CRÉÉS A LA HATE.

(De notre envoyé spécial.)

Saigon. — Selon les chiffres dont disposent actuellement les représentants du C.I.C.-R. (Comité international de la Croix-Rouge) à Saigon, trois cent cinquante mille « évacués » se trouvent dans les différents camps créés à la hâte au Vietnam du Sud. Cent cinquante mille personnes ont trouvé refuge chez des parents ou amis, le plus souvent à Saigon.

Au début du mois, le G.R.P. estimait de son côté qu'il y avait un million de personnes déplacées dans les « zones libérées ». Les révolutionnaires comptent les ramener rapidement dans leur région d'origine.

Repondant à un appel lancé aussi bien par la Croix-Rouge sud-vietnamienne (Saigon) que par la « Croix-Rouge de la République du Vietnam du Sud » (G.R.P.), le C.I.C.-R., agissant de concert avec la ligue des Croix-Rouges, a mis en œuvre un plan d'assistance.

A Saigon, le bureau du C.I.C.-R. distribue des fonds et donne des « conseils » mais ne fournit pratiquement pas d'assistance en personnel, parce que, assurent des *représentants*, *la Croix-Rouge* sud-vietnamienne est en mesure de faire face par elle-même à la situation.

J. C.

PARIS NE SOUHAITE PAS QUE SES NATIONAUX QUITTENT SAIGON

Le gouvernement français ne prévoit pas le départ des ressortissants français à Saigon, mais souhaite au contraire la poursuite de leur présence dans la capitale sud-vietnamienne, indiquait-on le mardi 22 avril à l'Elysée, à l'issue d'un entretien du président Giscard d'Estaing avec le ministre des affaires étrangères, M. Sauvagnargues.

On ajoutait que le gouvernement a reçu des informations indiquant que les ressortissants français résidant à Da-Nang et à Hué étaient sains et saufs.

La colonie française de Saigon forme la plus importante des colonies étrangères non asiatiques au Vietnam : neuf mille Français vivent à Saigon ou dans ses environs immédiats. Nombre d'entre eux sont des Eurasiens ou des conjoints vietnamiens de Français d'origine métropolitaine.

Un millier de Français étaient repartis avant l'avance des forces révolutionnaires dans le reste du Vietnam du Sud, la plupart sur les Hauts-Plateaux ou sur le littoral. A Da-Nang, Nha-Trang, Dalat, Ban-Me-Thuot, la colonie française formait des groupes de cent à trois cents personnes. Lors de la prise de ces villes par les révolutionnaires, les résidants français n'ont jamais cédé à la panique. La plupart ont rejoint Saigon, mais certains ont décidé de ne quitter la région qu'en cas d'extrême nécessité.

La colonie française du Vietnam du Sud est composée d'enseignants (environ quatre cents), de planteurs, commerçants et industriels, enfin de retraités établis depuis longtemps au Vietnam.

UN NOUVEL APPEL DU COMITÉ « FRATERNITÉ VIETNAM S.O.S. »

« Cent jours d'avance pour le Vietnam »

Le comité Fraternité Vietnam S.O.S., qui a déjà fait parvenir — via Hanoï — 30 tonnes de médicaments et 1 000 tonnes de riz aux populations vivant dans les zones sous contrôle du G.R.P., lance une nouvelle opération d'assistance : « Cent jours d'avance pour le Vietnam ». Le R.P. Nguyen Dinh Thi l'a présentée le 22 avril à Paris, au cours d'une conférence de presse, après avoir rendu compte de la première mission qui a amené des membres du comité et des journalistes français à Hanoï et à Da-Nang. « *Nous avons été frappés par l'efficacité et la rapidité de l'administration du G.R.P.*, a-t-il dit. *Nous lui faisons désormais entière confiance pour ce qui concerne la distribution des secours.* »

Mais l'envoi de médicaments et de vivres aux populations civiles (grâce au concours du Quai d'Orsay et des appareils de l'armée française) n'est pas le seul objectif du comité. « *Nous entendons surtout favoriser la réconciliation de tous les Vietnamiens*, a déclaré le père Thi. *Aux gens vivant à Saigon, nous demandons de ne pas s'affoler et de rester sur place. Au G.R.P., nous demandons d'accorder le « droit de retour » aux gens ayant fui dans la panique et qui veulent aujourd'hui rentrer chez eux dans les zones libérées. Nous avons fait imprimer des laissez-passer à cet effet. Aux autorités de Saigon nous demandons par contre de rapatrier immédiatement les quarante mille personnes qui se trouvent dans l'île de Phu-Quoc et qui vivent dans des conditions épouvantables. Nous exigeons également la libération des prisonniers politiques.* »

Le R.P. Nguyen Dinh Thi, qui estime que la démission du président Thieu ne suffit pas, puisque « *son équipe est toujours en place* », espère obtenir des autorités d'Air France un tarif de faveur pour acheminer, en collaboration avec les autres comités d'assistance, de nouveaux secours aux populations vietnamiennes menacées par la faim et les épidémies, et victimes des « *détournements de fonds de secours opérés par la famille de l'ex-président Thieu* ». (Fraternité Vietnam-S.O.S., 18, rue du Cardinal-Lemoine, 75005-Paris, C.C.P. Europasie 17 549 76.)

Au Laos

DES COMBATS SE POURSUIVENT ENTRE TROUPES DE VIENTIANE ET DU PATHET-LAO

Vientiane (Reuter). — On apprenait, mardi 22 avril, de source informée, que des combats se poursuivaient entre les troupes de Vientiane et celles du Pathet-Lao autour du carrefour stratégique de Sala-Phoukoune (150 kilomètres au nord de Vientiane). Bien que l'aviation, les blindés et l'artillerie lourde soient intervenues, les pertes seraient légères de part et d'autre. Mais il s'agit de l'affrontement le plus sérieux depuis la conclusion de l'accord de paix, il y a deux ans, entre la « partie de Vientiane » et le Pathet-Lao.

Le ministre laotien de la défense a parlé de « violation flagrante du cessez-le-feu ». Un porte-parole du Pathet-Lao a déclaré, pour sa part, que les combats se poursuivraient tant que la partie de Vientiane n'aurait pas mis fin aux bombardements et retiré les renforts envoyés dans la région.

On estime à Vientiane que les derniers affrontements sont liés aux récents événements du Cambodge et du Vietnam du Sud, qui pourraient inciter le Pathet-Lao à améliorer ses positions militaires et politiques au Laos.

Tandis que les membres du GRUNC s'installent à Phnom-Penh

Le prince Sihanouk réaffirme qu'il ne regagnera pas prochainement le Cambodge

Les communications ne sont toujours pas rétablies entre *Phnom-Penh* et le *monde* extérieur, mais l'impression prévaut que le nouveau régime se met peu à peu en place. Trois des principaux membres du Gouvernement royal d'union nationale sont arrivés dans la capitale cambodgienne, indique l'A.F.P. à Bangkok. Il s'agit de MM. Khieu Samphan, vice-premier ministre et ministre de la défense, Hu Nim, ministre de l'information et de la propagande, et Hou Youn, ministre de l'intérieur.

M. Khieu Samphan a lancé, mardi, à la radio de Phnom-Penh, un appel au nom du chef de l'Etat, le *prince Sihanouk, et du* GRUNC Il a salué la victoire du peuple cambodgien contre « *l'impérialisme barbare américain et la clique des traîtres de Phnom-Penh* ». Les journées des 24, 25 et 26 avril doivent être consacrées à la célébration de la victoire et au souvenir des victimes.

A Pékin, le prince Sihanouk a évoqué, mercredi 23 avril, la possibilité que les Khmers rouges s'opposent à son retour au Cambodge. Dans un télégramme au journal *Libération*, rendu public dans la capitale chinoise, il réaffirme qu'en tout état de cause il ne regagnera le Cambodge *qu'après la mort de sa mère*, la reine Sisowath Kossonak, qui se trouve avec lui à Pékin, « *mourante et intransportable* ». Le prince ajoute : « *Ce sont les leaders des Khmers rouges eux-mêmes qui ont insisté pour que je reste chef de l'Etat du Cambodge jusqu'à ma mort. Si donc un jour ces leaders changent d'avis à mon sujet, je n'en serai nullement fâché, puisque le seul but de ma vie est déjà atteint : la libération totale et irréversible du Kampuchéa (Cambodge) et la restauration de son indépendance et de son non-alignement.* » Dans le même télégramme au quotidien français, le prince traite de « *réactionnaires* » ceux qui, en Occident, demandent quand des élections générales auront lieu au Cambodge. Ces élections, déclare-t-il en substance, sembleraient remettre en cause la légitimité du GRUNC.

La situation à l'ambassade de France à Phnom-Penh « *paraît s'améliorer* », indique-t-on dans les milieux autorisés à Paris.

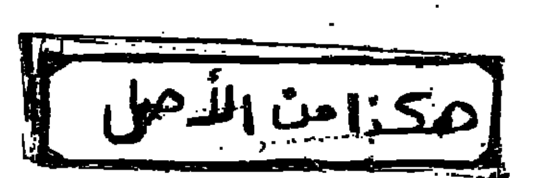
Les autorités de Phnom-Penh vont permettre le ravitaillement de l'ambassade de France dans la capitale cambodgienne, a indiqué le porte-parole de l'Elysée à l'issue de l'entretien qu'a eu, mardi, le président Giscard d'Estaing avec le ministre des affaires étrangères, M. Sauvagnargues. Le nombre des personnes réfugiées dans l'ambassade a sensiblement diminué ; il était d'environ un millier il y a quelques jours ; il ne serait plus que de six cents personnes, après le départ de l'ambassade de beaucoup de Cambodgiens.

S'il semble que toute résistance armée aux Khmers rouges a pratiquement cessé, un journaliste occidental assure cependant avoir vu le drapeau du précédent régime flotter sur un temple bouddhiste à Preah-Vihear (près de la frontière thaïlandaise), où se maintiennent cent cinquante militaires républicains. L'A.F.P. à Bangkok révèle en tout cas que l'ancien premier ministre cambodgien In Tam et l'ancien gouverneur de Battambang, le général Sek Samlet, auxquels il avait été prêté l'intention de résister par la force aux Khmers rouges, au Cambodge occidental, ont été placés, lundi, sous surveillance par les autorités thaïlandaises. M. In Tam est l'un des « *sept traîtres* » condamnés à mort par le GRUNC. Plusieurs autres personnalités de l'ancien régime sont également réfugiées en Thaïlande : l'ancien président par intérim Saukham Khoy, qui remplaça le maréchal Lon Nol — lequel vient d'acquérir, au nom de sa femme, une somptueuse résidence à Hawaï, — le général Sak Suthsakhan et l'ancien premier ministre Keuky Lim. Le gouvernement thaïlandais, qui a reconnu le GRUNC, considère que cette présence ne peut être que temporaire. Deux bateaux cambodgiens transportant huit cents réfugiés se seraient vu refuser le droit d'accoster en Thaïlande, assure-t-on à Bangkok.

A Pékin, selon l'agence yougoslave Tanyoung, le secrétariat du prince Sihanouk est « *submergé* » de télégrammes émanant d'ambassadeurs du régime Lon Nol. Tous ces messages félicitent le chef du GRUNC et les Khmers rouges pour leur victoire. Mme Gandhi a également adressé au prince Sihanouk un télégramme le félicitant « *pour la conclusion heureuse de la lutte cambodgienne pour l'indépendance nationale, l'intégration nationale et la neutralité* ». Enfin, l'Italie a décidé de reconnaître le GRUNC.

Pakistan

● M. LI HSIEN-NIEN, vice-premier ministre chinois, a déclaré, lundi 21 avril, à Islamabad que son pays était prêt à développer des relations de bon voisinage avec tous les pays de l'Asie du Sud sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique. Dans la même déclaration faite à l'issue d'un banquet organisé en son honneur par le premier ministre pakistanais, M. Zulfiquar Ali Bhutto, M. Li Hsien-nien a ajouté que la Chine continuera à apporter son « *soutien résolu* » aux pays de l'Asie du Sud dans leur « *juste lutte contre l'hégémonie et l'expansionnisme* ». — *(A.P.)*



LA SITUATION EN INDOCHINE

Une « grande différence »...

par ALAIN CLÉMENT

Quelques phrases acides à l'adresse des alliés des Etats-Unis et de leurs coéquipiers dans la politique de détente « triangulaire » ne sauraient faire oublier que le discours prononcé le 17 avril par M. Kissinger, devant l'association des directeurs de journaux américains (*le Monde* du 19 avril), dépassait de beaucoup le commentaire d'une actualité contrariante. Discours-programme ou discours-testament, il avait l'ambition de remonter aux sources spirituelles du destin américain et d'y lire la leçon des événements.

On sait — on ne saura jamais assez — que Henry Kissinger n'est pas enclin à l'optimisme débonnaire. Il l'a démontré une fois de plus en cette occasion. Obsédé par la précarité des sociétés libérales, il accabla de son ironie, voire de son mépris, les « belles âmes » de son pays, assez crédules pour dénigrer la « politique de puissance », confondre luttes d'influence et impérialisme, s'imaginer que ce sont les armements qui provoquent les guerres et qu'il y a des substituts « humanitaires » à l'engagement politique proprement dit : articles de foi d'une partie de la jeunesse américaine d'aujourd'hui, après avoir été l'idéologie de l'isolationnisme d'il y a un demi-siècle.

Cette antipathie pour tout ce qui, selon M. Kissinger, respire l'esprit de démission et d'« irresponsabilité » aurait pu induire le secrétaire d'Etat à se lamenter sur le malheur des temps et la faiblesse des hommes. De fait, son discours contient maints passages d'« instruction civique » destinés à l'usage et à l'édification d'un public composé d'éditeurs. Il affirma, par exemple : « *Nous avons les moyens et la volonté de puiser dans l'adversité l'élan d'un redépart.* » Pourtant, M. Kissinger n'est pas homme à mélanger les genres, ni à faire passer un sermon pour une analyse. Or c'est l'analyse de la situation qu'il fit ce 17 avril qui doit retenir l'attention.

Pour le secrétaire d'Etat, la conjoncture, certes, n'est pas brillante, mais elle n'indique pas que les données fondamentales de la politique américaine soient altérées. La politique étrangère des Etats-Unis repose sur des « bases saines ». Sans doute lui faut-il améliorer « *sa cohérence, sa constance et sa crédibilité* », mais ce nécessaire ressaisissement n'implique ni rétablissement ni révision en profondeur. Partout les Etats-Unis sont sur le droit chemin. Ils n'exercent pas — et n'y aspirent pas davantage — une suprématie détachée des contingences, mais ils conservent les ressources, les instruments et le souffle adéquats à leur vocation d'assumer « *un rôle éminent dans les affaires mondiales* », un « leadership » pour tout dire, désormais inséparable de leur prospérité. Leurs épreuves elles-mêmes sont concluantes : « *Je présume*, a dit M. Kissinger, *que, en dépit de tout ce qui arrive en ce moment, l'étranger ne peut s'empêcher d'admirer les capacités d'endurance de nos compatriotes et de nos institutions.* »

Le pays réel

Les compatriotes méritent une mention spéciale. « *Si l'on s'éloigne de Washington*, observe M. Kissinger, *pour parcourir les régions où bat le cœur de l'Amérique, on est frappé de la confiance, de l'entrain et de l'absence de cynisme corrosif qu'on y rencontre.* » Le thème n'est pas nouveau. Sur un mode plus distingué, c'est l'opposition entre « pays légal » — Washington, New-York et la Nouvelle-Angleterre — et « pays réel » — tout le reste... — qu'exploita jadis un Spiro Agnew, vice-président déchu (et qui, à défaut de se refaire une vertu, parvient enfin à faire fortune en brassant les pétro-dollars).

Ce certificat de placidité patriotique décerné aux masses américaines par le secrétaire d'Etat, trop de témoignages concordants le ratifient pour qu'on le chicane. L'Américain moyen n'assimile pas les scènes d'horreur que lui montre la télévision à des « revers » de la puissance américaine. Si critique qu'il puisse être dans le détail, il ne conçoit pas plus un « déclin » de cette puissance qu'il ne s'inquiète, à moins d'avoir à voyager hors de ses frontières, de la « chute » du dollar. L'Amérique reste l'Amérique, le dollar reste le dollar.

La seule sanction qu'encourt la puissance américaine, c'est celle qu'elle s'inflige à elle-même ; les milliers de morts, les milliards de dollars engloutis dans l'aventure vietnamienne, la perte d'autorité subies par la Maison Blanche (mais récupérée aussitôt par le Congrès)... Ç'en est assez pour agir sur les rapports entre-eux des Américains, gouvernants et gouvernés — rapports qui, selon M. Kissinger, doivent retrouver leur « civilité » (*comity :* mot qui ne figure pas dans le vocalulaire courant et que pas mal de ses auditeurs entendirent sans doute pour la première fois). Ce n'est pas suffisant pour retirer aux Etats-Unis leur primauté et la conscience de l'immunité non pas absolue mais *invariable* qu'elle leur confère.

Peut-être faut-il chercher dans cette formule d' « engagement sans frais » (ou sans risque vital) l'explication de ce qui se déroule en Indochine. Pour le citoyen américain, c'est le dénouement pénible (à contempler) mais logique d'un dégagement irréversible qui, lui, s'est opéré sans bavure. Que pouvait-on espérer d'autre, à échéance plus ou moins proche, une fois qu'avait prévalu aux conversations de Paris et de sa banlieue la règle de la « two-track negociation » (négociation sur deux voies) ? Edictée dès 1968 par M. Henry Kissinger, elle postulait un découplage : d'un côté une négociation Washington-Hanoï sur la libération des prisonniers de guerre américains et le rembarquement simultané du corps expéditionnaire. De l'autre, un processus labyrinthique et opaque de « réconciliation » et de « réunification » des deux Vietnams, dont le plus clair était qu'il confirmait, jusqu'à son aboutissement aléatoire le régime Thieu à Saïgon. Quant au contrôle et à la surveillance multilatérale, soigneusement codifiés pour réfréner les velléités agressives des deux camps, le moins qu'on puisse en dire est que le millier de « commissaires de la paix » mis en place à cet effet ont fait peu parler d'eux.

Pour un « réaliste » de la trempe de M. Kissinger le parallélisme des « deux voies » (imposé d'ailleurs aussi bien à Hanoï qu'à Saïgon, qui n'en voulaient ni l'un ni l'autre) ne pouvait apparaître comme l'amorce d'une solution durable. Que signifiait cette disjonction de deux fois deux signataires (nous passons sur les subtilités procédurières) accouplés de manière totalement asymétrique : un puissant (Washington) et un moins puissant (Hanoï) ; un offensif (Hanoï plus le G.R.P.) et un défensif (Saïgon) ? La dislocation des « alliés » était consommée officiellement. Les renforts en matériels déversés en vrac dans les entrepôts sud-vietnamiens durant le pilonnage sauvage de Hanoï et de Haïphong (17-30 décembre 1972) faisaient du jour au lendemain de l'armée sud-vietnamienne la quatrième force aérienne du monde, de cette armée à laquelle les esprits forts du Pentagone avaient refusé, des années durant, la carabine d'assaut M 16, dont ses « frères d'armes » américains étaient largement pourvus. Ces livraisons inabsorbables accomplirent le miracle de semer le doute au Nord (les Américains violaient-ils par anticipation le projet d'accord déjà dans la poche ?) et au Sud (ce suréquipement hâtif n'était-il pas la monnaie d'un dédit ?). Double voie, suspicion cumulée.

Il est trop tard pour se demander quelles eussent été les chances d'un « règlement politique » synchronisé avec un règlement militaire bilatéral acquis d'avance, puisqu'il revenait à consacrer la liquidation définitive d'un déploiement militaire, qui, en dépit d'une stratégie le plus souvent inepte, avait fait ses preuves au moins comme élément de barrage. Mais l'idée d'un « compromis » dûment enregistré était proscrite. N'ouvrait-elle pas la porte à une « coalition » délétère ? Il ne devait pas être dit que les Américains reprenaient leur parole et qu'ils n'avaient « tenu la main » du régime de Saïgon avec un tel entêtement que pour la lui forcer à l'instant décisif en le contraignant à un accommodement emportant fatalement sur une « autodétermination » à l'occidentale.

Délicatesse qui, après tout, arrangeait Washington. Pour l'essentiel, les accords de Paris du début de 1973 et leur application concrète entérinaient un *statu quo*. Même bancal, le *statu quo* a, sur la diplomatie américaine un pouvoir de fascination singulier qui va plus loin que la préférence pour le moindre mal ou le moindre effort. Et pas seulement parce qu'il permet d'entrer et de sortir sur la pointe des pieds. Son statisme se pare du charme de la pérennité. En l'occurrence d'ailleurs, chaque jour de gagné l'était pour la bonne conscience américaine.

Deux ans de sursis

M. Kissinger a pu déclarer, le 17 avril, que Hanoï « s'était moqué » de sa signature apposée au bas des accords de Paris. Les Américains savent compter : M. Nguyen Van Thieu a eu un peu plus de deux ans de sursis. S'il n'a pas su, avec les moyens dont il disposait, remettre ses ennemis à leur place, c'est que la partie était perdue.

Le même Henri Kissinger, en octobre 1972, alors qu'il espérait encore nouer avec les dirigeants du Vietnam du Nord un contact analogue à celui qu'il avait eu à Pékin, circonscrivait en ces termes glaçants la solidarité américaine avec Saigon : « *L'obligation morale que nous avons contractée envers le Vietnam du Sud se résume à lui donner sa chance. Nous n'avons* pas (c'est lui qui souligne) *l'obligation de rester là-bas pour l'éternité, d'épauler le Vietnam du Sud dans toutes les vicissitudes qui peuvent l'affecter parce que, dans ce cas, nous pourrions être condamnés à prolonger indéfiniment notre appui. Mais il y a une grande différence entre dire un jour : « Nous sommes vos alliés », et le lendemain : « Allez au diable ! »*.

C'est la zone de cette « big difference » que les détracteurs du secrétaire d'État vont maintenant fouiller pour le convaincre de duplicité. A-t-il, en marge des accords de Paris, prodigué au Sud des « garanties » orales assorties d'« avertissements » au Nord pour le dissuader de se lancer à la conquête de ce qui échappait encore à sa domination ? C'est ce qu'a prétendu le président Thieu dans son allocution télévisée annonçant son abdication. Il s'estime « trahi » par l'inertie américaine et si celle-ci n'est que trop compréhensible, elle n'en pose pas moins une énigme. Les Etats-Unis ne misaient-ils vraiment que sur leur seule éloquence pour faire respecter par les deux camps des accords qui neutralisaient provisoirement leur belligérance mais qui départageaient d'autant moins les combattants que le plus redoutable de tous, le combattant américain, s'empressait de plier bagage ?

Tout à l'euphorie d'avoir enfin paraphé des documents constituant l'ensemble des « accords de Paris », M. Kissinger dans sa conférence de presse « explicative » qu'il donne dès son retour à Washington, le 24 janvier 1973, ne prend pas au tragique les questions qu'on lui pose sur l'existence d'une douzaine de prétendus « protocoles secrets ». Il y répond non pas évasivement mais elliptiquement. La savante ambiguïté où se meut son style fait merveille quand il aborde les perspectives d'avenir offertes aux Vietnamiens de tout bord. Les « nordistes » et leurs auxiliaires ne sont pas sommés d'abandonner les positions qu'ils occupent mais leur présence au Sud n'est aucunement légalisée : il est simplement « pris acte » de ce qu'ils y sont. Chose plus étrange pour une interprétation juridique, le général Thieu ne se voit pas accorder un monopole de légitimité. Il n'est déjà plus qu'un président de transition.

En effet, déclare alors M. Kissinger, « *les accords confient à la négociation entre les parties l'évolution politique du Vietnam du Sud, et par conséquent, laissent pendante la question de savoir qui formera en fin de compte un gouvernement reconnu par tous les Vietnamiens du Sud* » Même l'aide économique et militaire des Etats-Unis à Saïgon n'est pas considérée comme « une fin en soi » : elle dépendra des circonstances.

Les gens sérieux

Le 17 avril dernier, l'horizon s'assombrit fâcheusement. L'« évolution politique » du Vietnam du Sud n'a pas avancé d'un pouce ; en revanche, l'évolution de la situation militaire — qui indigne l'état-major américain — tourne au désastre. Les « infiltrations » pieusement déplorées jadis par M. Dean Rusk ont atteint les proportions d'une inondation. Les unités « d'élite » sud-vietnamiennes, misérablement encadrées, se volatilisent. Toute tentative américaine d'endiguer cette débâcle par la force ne pourrait qu'aggraver le carnage. Du coup, M. Kissinger se raidit.

L'allusion à des « conventions secrètes » passées avec Saïgon s'attire une réponse beaucoup moins suave qu'en janvier 1975 : « *Broder sur ces prétendus engagements, qu'aucune des parties en cause n'aurait cherché à faire jouer et dont l'engrenage est de toute façon bloqué depuis deux ans par le Congrès* (référence à la « loi sur les pouvoirs de guerre » d'août 1973) *c'est s'adonner aux délectations des révélations à sensation. Il va de soi que le Congrès doit être informé de tout engagement pouvant entraîner une intervention militaire américaine, faute de quoi cet engagement serait dépourvu de toute signification.* » L'ère de la diplomatie des fausses confidences est révolue. L'ancien président Thieu en a-t-il reçu ? Interrogation aussi passionnante qu'oiseuse. Dans la négociation à double voie, il n'était pas sur la bonne.

Le cercle vicieux des récriminations et des déceptions en chaîne n'est pas brisé par la disparition de Nguyen van Thieu. Le « brave petit peuple » du sud du 17e parallèle évoqué mélancoliquement par M. Kissinger devant les directeurs de journaux américains n'a jamais réussi à faire vibrer les cordes de la sympathie américaine. L'opération douteuse du pont aérien pour orphelins ne visait qu'à faire oublier cette réalité. M. Kissinger lui-même n'a pas hésité à plusieurs reprises à faire sentir à Thieu qu'il n'était qu'un satellite encombrant. Il n'a pas cru davantage à la campagne de « vietnamisation », à la détermination des commandants militaires vietnamiens et de leurs troupes. Il est évident que pour lui les « gens sérieux » se trouvaient à Hanoï, non à Saigon — de même qu'ils sont à Moscou et à Pékin plutôt qu'à Rome ou à Paris. Ce n'est pas autrement choquant ; ce qui est troublant c'est qu'une diplomatie en partie double soit si sûre d'elle-même qu'elle ne s'aperçoive pas qu'elle est exposée à s'aliéner successivement toutes ses dupes.

AMÉRIQUES

Bien que justifié par la situation en Indochine

Le report de la visite de M. Kissinger confirme une certaine désinvolture envers le sud du continent

En raison de l'actualite indochinoise, M. Henry Kissinger a décidé de remettre à plus tard son voyage en Amérique latine, qui devait débuter ce mercredi 23 avril. Le secrétaire d'Etat avait prévu cinq journées d'entriens dans trois capitales : Buenos-Aires, Brasilia et Caracas. Il paraît exclu, désormais, qu'il puisse entreprendre ce voyage, comme il en avait d'abord manifesté le désir, avant l'assemblée générale de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), qui doit se réunir le 8 mai à Washington.

La grande tournée latino-américaine de M. Kissinger évoque de plus en plus irrésistiblement quelque serpent de mer. Le secrétaire d'Etat américain n'a fait que deux brèves visites à ses voisins du Sud : le 7 février 1974 à Panama, pour signer avec le général Omar Torrijos un accord sur la restitution de la zone du canal ; et, deux semaines plus tard, au Mexique, pour assister à la conférence de Tlatelolco, où il proposa aux *latinos* d'engager un « *nouveau dialogue* » avec les Etats-Unis.

Une grande tournée des capitales du sud du Rio-Grande était, néanmoins, depuis des mois dans les cartons du secrétaire d'Etat. Il en avait été sérieusement question tantôt à Washington et tantôt dans telle ou telle capitale du sud du continent, d'abord pour la fin de 1974, puis pour février dernier, puis pour le début d'avril. Les événements du Proche-Orient, puis ceux d'Indochine avaient, tour à tour, contraint M. Kissinger à différer son départ.

Enfin des dates précises avaient été données : du 23 au 27 avril. En même temps, le projet initial avait été ramené à de très modestes proportions. Trois pays seulement — l'Argentine, le Brésil et le Venezuela — figuraient au programme définitif.

Le Chili et le Pérou en avaient, au dernier moment, été écartés. Officiellement, c'était « *en raison de l'actualité mondiale* ». Mais, en un sens, cette « actualité » tombait bien. L'étape de Santiago était des plus embarrasantes, en effet, pour M. Kissinger. Non pas qu'on pût supposer qu'il l'aborderait avec un sentiment de remords, en raison du rôle qu'il avait joué, naguère, dans le renversement de Salvador Allende. Mais le régime du général Pinochet a décidément mauvaise presse au Congrès américain. Cinq parlementaires, dont le sénateur Edouard Kennedy, avaient officiellement prié M. Kissinger de renoncer à se rendre au Chili... Et, quelle ouverture, quelle éventuelle « *solution de rechange* » le secrétaire d'Etat pouvait-il espérer préparer en se rendant à Santiago, compte tenu de l'attitude de « *refus du compromis* » avec la junte militaire adoptée par la démocratie chrétienne, et singulièrement par l'ancien président Eduardo Frei ? Comment, dans le contexte de tension larvée existant entre le Chili et le Pérou, M. Kissinger aurait-il pu aller à Lima s'il évitait Santiago ?

Même réduit à sa plus simple expression, la tournée de M. Kissinger n'a pu avoir lieu. C'est, pourtant, afin de pouvoir la réaliser que le secrétaire d'Etat avait obtenu que l'assemblée générale de l'O.E.A., d'abord prévue pour avril à Washington, fût reportée au 8 mai.

De nuages commencent certes à s'amonceler en Amérique latine : la révolte contre le Trade Act de la totalité des capitales et l'annulation, en conséquence, de la réunion des ministres des affaires étrangères prévue pour mars dernier à Buenos-Aires ; l'échec, désormais patent, du « nouveau dialogue » proposé par Washington et le bon accueil reçu dans plusieurs capitales par le projet vénézuélo-colombiano-mexicain de création d'un Système économique latino-américain (SELA) excluant les Etats-Unis ; la débandade des pays membres de l'O.E.A. sur la question des sanctions contre Cuba et l'obligation où se trouve Washington d'envisager une révision de la charte de l'Organisation ; la récente « *déclaration de Panama* » sur la question du canal interocéanique et les projets vénézuéliens de nationalisation du pétrole, tout cela préoccupe à bon droit les *gringos*.

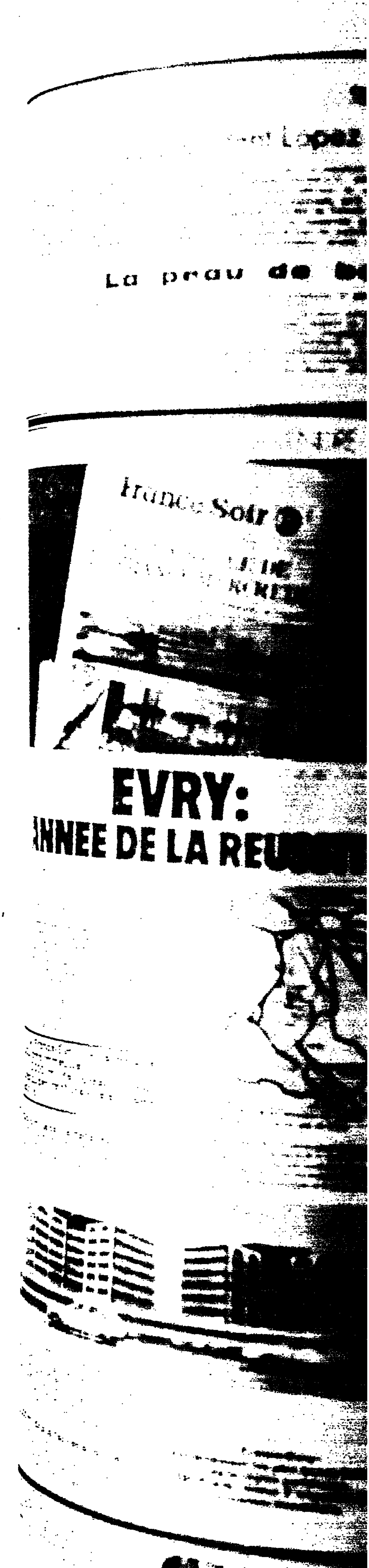
L'orage pourtant n'est pas encore pour demain. Ce n'est donc pas pour le conjurer que M. Kissinger se rendait au sud du continent. A Buenos-Aires, à Brasilia, il venait conforter les gouvernements des deux pays les plus puissants de l'Amérique du Sud, qui figurent aujourd'hui chacun à leur façon, parmi les « *bons élèves de la classe* » américaine. A Caracas, il s'agissait de flatter un pays qui, grâce à ses richesses en hydrocarbures et à l'habileté de certains de ses dirigeants, commence à jouer un rôle de leader dans le tiers-monde, et aussi de prendre la mesure et de limiter les effets de la nationalisation du pétrole qui doit y être décidée cette année. Mais la question la plus importante pour les Latino-Américains — une éventuelle modification des clauses du Trade Act qui portent préjudice à certains pays du sud du continent — n'est pas du ressort de M. Kissinger. Sur ce thème, c'est le Congrès qui est maître du jeu. Or les parlementaires américains ne sont guère enclins à faire des concessions économiques à l'Amérique latine.

Pourtant le nouveau report de la visite du secrétaire d'Etat — si peu contestable qu'en soit le motif — aura, une fois de plus, rappelé aux *latinos* que Washington s'intéresse à eux, en quelque sorte, à temps perdu. Lorsque tout va bien, ou du moins point trop mal, les Etats-Unis ne ressentent pas le besoin de définir et d'appliquer une vraie politique vis-à-vis de leurs voisins du Sud. Hormis de brèves périodes — comme celle où fleurit l'alliance pour le progrès du président Kennedy, — l'oncle Sam laisse à ses géants multinationaux le soin de vouloir en son nom.

JEAN-PIERRE CLERC.

Argentine

● *Le conseil national du parti justicialiste*, qui représente le péronisme orthodoxe, a décidé, le mardi 22 avril, d'expulser du mouvement M. Hector Campora. Celui-ci, qui avait été président de la République Argentine pendant sept semaines, de mai à juillet 1973, a été accusé de « *trahison et de déloyauté envers le mouvement* ».



AMÉRIQUES

Le report de la visite de M. Ris... confirme une certaine désint... envers le sud du contin...

"Je ne quitterai Paris que pour une grande..."

Coup d'Etat au Honduras

Le président Lopez Arellano est renversé par l'armée

L'armée hondurienne a déposé, le mardi 22 avril, le président de la République, le général Osvaldo Lopez Arellano, qui s'était emparé du pouvoir le 4 décembre 1972. L'ancien président est soupçonné d'avoir accepté les pots-de-vin d'une compagnie bananière nord-américaine. Le colonel Juan Melgar Castro, qui était commandant en chef des forces armées, l'a remplacé à la présidence, soutenu, semble-t-il, par un mouvement de jeunes officiers de centre gauche. Il a annoncé, mercredi, qu'il déléguait ses fonctions à la tête de l'armée à un autre militaire, pour ne conserver que le poste de chef d'Etat. A soir du putsch, qui s'est déroulé sans violence, quatre mille étudiants ont manifesté dans la capitale leur soutien aux nouvelles autorités. Le gouvernement a présenté collectivement sa démission pour permettre la constitution d'un nouveau cabinet. Les putschistes ont laissé entendre qu'ils pourraient organiser prochainement des élections.



Situé entre le Nicaragua, El Salvador et le Guatemala, le Honduras a une superficie de 112 088 kilomètres carrés et une population estimée à 2 700 000 habitants. Le revenu annuel par tête est le plus bas de l'Amérique centrale : 275 dollars. Principales ressources : bananes et café.

La peau de banane

La *tour de verre de la* Pan American Airways se dresse en plein centre de Manhattan, dans la grisaille hivernale. Le 3 février 1975, à huit heures du matin, M. Eli Black, président de la compagnie multinationale United Brands — plus connue sous son ancien nom de United Fruit — entre dans le building, où sa société est installée, s'enferme dans son bureau, brise une vitre et saute dans le vide, du quarante-quatrième étage.

Un peu plus de deux mois après cette mort étrange, un groupe d'officiers dépose le président du Honduras, le général Lopez Arellano.

Les deux événements sont liés, par l'argent. Le suicide du P.-D.G. d'une compagnie qui « vaut » 2 milliards de dollars devait naturellement attirer la curiosité de la commission des opérations de Bourse (Securities and Exchange Commission — SEC) de Wall Street. Le 8 avril dernier, le *Wall Street Journal* révélait les premières conclusions de l'enquête : deux millions deux cent cinquante mille dolars étaient passés des mains des représentants de la United Brands à celles d'« *haut fonctionnaire* » du Honduras — selon toute probabilité le président de la République lui-même — « *afin d'obtenir une réduction des taxes à l'exportation sur les bananes* ».

L'United Brands est la première compagnie bananière du monde et le Honduras assure 25 % de sa production totale. L'année dernière, sept pays latino-américains qui représentent 80 % de la production mondiale de bananes décidaient d'imposer une taxe à l'exportation de 1 dollar par cageot. Leur prétention ne paraissait pas excessive. Pour le Honduras, par contre, c'est une des seules sources de devises qui puisse soulager la misère de sa population, dont le revenu annuel par tête est de 275 dollars. Mais l'Amérique centrale est encore sous la « protection » des Etats-Unis. Environ 50 % des exportations du Honduras sont achetées par les Américains, qui fournissent 44 % des importations et 80 % de tous les investissements étrangers. Le cas des pays voisins n'est pas très différent. A l'issue d'une courte « *guerre de la banane* », tous ces pays ont réduit la taxe à 50 cents, puis à 25 cents ou 30 cents par cageot.

Après les révélations du *Wall Street Journal*, une commission d'enquête a été constituée à Tegucigalpa. Mardi, au soir d'un coup d'Etat sans effusion de sang les nouveaux dirigeants ont expliqué que, parmi les hauts fonctionnaires, seul le général Lopez Arellano avait refusé d'autoriser l'examen de ses comptes bancaires à l'étranger. Ils n'avaient pas besoin d'en dire davantage. Ils ont aussi justifié leur action en affirmant qu'ils avaient voulu « *sauvegarder l'intégrité et l'honneur du pays* ». Les dirigeants de l'Amérique centrale ne sont pas toujours d'une honnêteté scrupuleuse. Les Honduriens s'accommodent de ces « faiblesses » que le sous-développement et les pressions des sociétés étrangères encouragent. Mais, ainsi que les premiers journalistes américains envoyés sur place le rapportent, ils ont réagi violemment à ce qui est devenu pour eux une honte nationale.

L'opposition au général Lopez Arellano ne pouvait en tout cas rêver plus belle occasion de déclencher son attaque. L'affaire de l'United Brands n'a fait que précipiter la chute d'un président qui avait perdu tout soutien. Le général Lopez Arellano est un *self made man*. Il a commencé par tenir un tout petit emploi dans une compagnie d'autobus. Puis il est entré dans l'aviation, qui, grâce à l'aide américaine, est devenue depuis une quinzaine d'année, dans cette zone, l'arme dans laquelle un « jeune loup » peut « faire carrière ». Alors qu'il n'était encore que colonel, il s'était une première fois emparé du pouvoir en 1963, avec l'appui d'un des deux partis de la bourgeoisie nationale.

Après une fausse retraite en 1969, il réoccupa de force la présidence (et le poste de commandant en chef de l'armée) en 1972. Mais son style avait changé : il s'engagea dans une politique de réforme qui surprit tout le monde et fit même adopter, *il y a trois mois, une loi de* réforme agraire (il est vrai limitée aux terres non cultivées).

C'était suffisant pour attirer l'hostilité de la « triple alliance » conservatrice du Honduras : la Fédération nationale des agriculteurs et éleveurs (FENAGH), le Conseil hondurien de l'entreprise privée (COHEP) et l'Association nationale des industries (ANI). Le président de la FENAGH s'est fait récemment le porte-parole de ce « clan des nantis » en affirmant que le projet de réforme agraire constituait « *une attaque contre la propriété privée, le système démocratique, la liberté, l'individu* ».

Les formations politiques traditionnelles, parti national et parti libéral, ont d'autant plus appuyé ce point de vue que les initiatives du général-président restreignaient leur pouvoir d'intervention. Elles ont demandé un retour à la « *légalité constitutionnelle* », ce qui a été aussitôt violemment dénoncé par les démocrates-chrétiens comme une manœuvre démagogique. Puis, en février, il y eut un congrès extraordinaire du Syndicat des ouvriers de la compagnie bananière Standard Fruit (américaine) pour protester contre le licenciement de sept cents de leurs camarades. Les ouvriers ont demandé la nationalisation d'une partie des terres de la compagnie, et, signe des temps, ils l'ont obtenu. Cette contestation, venue de toute part, ajoutée au désastre économique provoqué par l'ouragan Fifi, qui s'est abattu sur le nord du pays en septembre 1974, mettait le général Lopez Arellano dans une situation qu'il n'était plus capable de maîtriser.

Au même moment, ses « frères d'armes » préparaient la relève. Pour essayer de mater les ambitieux, le général Lopez Arellano avait, au début de février, muté un grand nombre d'officiers supérieurs. Ainsi, pour l'éloigner de la capitale, il nomma son principal adversaire, le colonel Juan-Alberto Melgar Castro, alors ministre de l'intérieur et de la justice, commandant de la région militaire du Nord où se trouve San-Pedro-Sula, la capitale économique.

Peine perdue, le 31 mars un conseil suprême des forces armées démettait le président de sa charge de commandant en chef — sous prétexte qu'il aurait ainsi plus de temps pour « présider » aux destinées du pays, et il confiait le commandement de l'armée au colonel Melgar Castro.

Quel était ce conseil suprême, dont l'existence n'est nullement prévue dans la structure militaire du pays ? Un organisme créé par de jeunes officiers, lieutenants-colonels le plus souvent, alors que le président passait la semaine sainte à Miami. Avant de « limoger » leur commandant en chef, ils ont obtenu le départ de quarante colonels vers des ambassades lointaines, ou vers la quiétude de la vie civile. Ils sont donc déjà puissants. On les dit de centre gauche, décidés non seulement à appliquer la réforme agraire, mais aussi, selon l'expression de l'un d'eux, à mettre en œuvre une « *meilleure distribution de la petite richesse de ce pays* ». Il est difficile de comprendre pourquoi ils ont placé à la tête de l'armée et de l'Etat le colonel Melgar Castro, qui est lié à la droite.

ALAIN-MARIE CARRON.

هكذا من الأصل

EUROPE

DANS LE PORTUGAL DE L'INTÉRIEUR

II. — Minho : sous la garde du Bom Jesus

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Le Tage sépare au Portugal deux pays complètement différents. Au sud du fleuve, l'Alentejo, au faible relief, où les très grandes propriétés agricoles sont la règle. Le parti communiste y est traditionnellement puissant (« le Monde » du 23 avril). Le nord, Douro, Minho, Tras-os-Montes, est en revanche très peuplé, morcelé en petites exploitations et soumis à l'influence de l'Eglise.

Braga. — Soldats farauds ou timides, seuls ou en groupes, braquant des mitraillettes ou prenant la pose dans la brousse angolaise : les photos jaunies et dérisoires de combattants, les ex-voto naïfs qui tapissent une salle de la chapelle du Bom Jesus, à Braga, témoignent de la grande détresse des familles portugaises pendant les treize ans de la guerre d'Afrique. La fin du conflit, la décolonisation presque terminée, n'ont pas attiédi les dévotions : beaucoup parmi ces jeunes hommes dont les mères ont escaladé un jour la voie sacrée du sanctuaire ne sont pas rentrés au pays.

De la chapelle, qui domine la vallée de Braga d'une bonne centaine de mètres, c'est un autre Portugal qui s'offre au regard. Eucalyptus, chênes, bouquets de magnolias, collines verdoyantes jusqu'à l'horizon, routes au trafic très dense, villages nombreux : le Minho, où les propriétés sont morcelées à l'infini, est bien l'antithèse de l'Alentejo solitaire et nu. La Galice est toute proche, et l'influence espagnole plus grande qu'au sud du Tage celle de l'Estrémadure.

Autre paysage, autres hommes : les foules denses qui encombrent les trottoirs étroits des petites cités ouvrières du Minho sont paisibles, sans curiosité apparente, vêtues avec décence et simplicité. L'itinéraire dominical passe par l'église, la pâtisserie et le « grand café » Belle Epoque. De Guimaraes à Porto, capitale du Douro, la route empierrée, bordée de jardins, de pavillons de banlieue construits, par les émigrants, n'est en fait qu'une longue rue sinueuse, encombrée, traversant une succession de villes. Chaque village de l'Alentejo est dominé par un donjon massif, altier. Les collines du Minho sont piquetées de sanctuaires.

Une Eglise toute-puissante

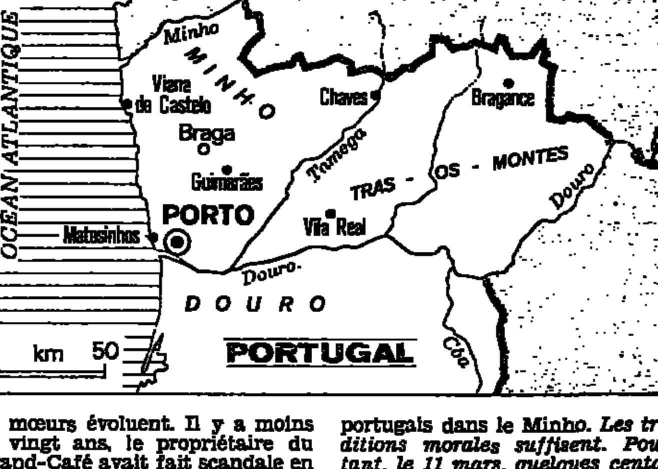
L'Eglise ici est toute-puissante. Elle donne au nord du Portugal un air de respectabilité, de retenue, qui s'exprime aussi dans la vie politique. La densité relative des sigles sur les murs, les ponts, les poteaux télégraphiques, est révélatrice : le C.D.S., Centre démocratique et social (centre droit) l'emporte largement, suivi du P.P.D., parti populaire démocratique (social-démocrate). Les slogans communistes sont pratiquement absents.

Seuls les gauchistes, enfants rebelles d'une petite bourgeoisie enfoncée dans le conformisme, se paient le luxe de la provocation et de l'insolence au pied du Bom Jesus. A environ 300 mètres de l'embranchement de la voie sacrée, le M.R.P.P., Mouvement pour la reconstruction du parti du prolétariat maoïste (suspendu après le 11 mars), s'est installé dans un petit immeuble à deux étages. Les différentes salles portent les noms de guerre classiques : Karl Marx, Lénine, Engels, Mao Tse-toung. Mais les affiches sont proprement collées, les tracts empilés avec soin, qui dénoncent le « social-fascisme » et le « social-impérialisme ». Le lycéen qui garde la permanence n'a pas dix-sept ans. Il porte crânement une casquette à la Lénine. Il n'exprime pas le moindre doute. La situation est claire : deux forces seulement *« comptent à Braga ». « Il y a d'abord le M.R.P.P., qui exprime la ligne correcte des masses, et ensuite, les autres formations... »* Le parti maoïste a tenu six meetings dans la ville depuis un an.

Ces manifestations juvéniles n'ont pas, semble-t-il, exagérément troublé le rythme provincial d'une cité qui fut le siège du primat des Espagnes. Les églises sont nombreuses, le palais épiscopal, entouré de hauts murs, jouxte un grand séminaire, et la cathédrale, au somptueux portail roman, est entourée d'échoppes d'artisans et de demeures moyenâgeuses. C'est très lentement que les mœurs évoluent. Il y a moins de vingt ans, le propriétaire du Grand-Café avait fait scandale en installant une chaste statuette de femme nue dans la grande salle. « *Il y a sept ans*, dit un avocat de Braga, *aucune femme n'aurait osé se rendre seule dans l'une des brasseries de la ville.* »

Le 25 avril n'a donc pas provoqué de bouleversements immédiats. Pendant toute la semaine qui a suivi la chute du gouvernement Caetano, le colonel qui commandait le régiment de Braga est resté à son poste. Il était pourtant aussi le dirigeant national de la Légion portugaise, organisation paramilitaire du régime fasciste ! Dans l'armée, dans l'administration, les mutations ont été très lentes. C'est seulement depuis le 11 mars qu'un officier « *ayant toute la confiance du M.F.A.* » a été nommé au commandement de la garnison.

« *Le C.D.S. n'a pas besoin de faire campagne,* affirme Victor de Sa, historien de renom et candidat du Mouvement démocratique portugais dans le Minho. *Les traditions morales suffisent. Pourtant, le 11 mars, quelques centaines d'ouvriers et d'employés ont osé descendre dans la rue pour manifester leur soutien au gouvernement de Lisbonne. C'est un événement...* »



A en juger par le délabrement des locaux du Centre démocratique et social à Braga, le parti « le plus à droite » de l'actuel échiquier politique n'a effectivement pas mené une campagne très vigoureuse. Les escaliers qui mènent au premier étage du quartier général du C.D.S. sont sales, jonchés de détritus. Les pièces, sombres, sont à peine meublées. Quelques affiches, les slogans habituels : « *Unir, travailler, croire* », adaptation lusitanienne du « *Travail, famille, patrie* », quelques chaises et une salle de conférences.

Le responsable du parti est un quinquagénaire aimable et volubile qui a vécu pendant vingt ans au Mozambique. Il se juge manifestement en exil dans ces froides collines du nord. Son visage s'éclaire au rappel des « années heureuses » dans la région de Beira ; il s'étonne des critiques portées contre le C.D.S. mais admet que les « *attaques des communistes se font sans violence excessive* ». « *Je ne suis pas fasciste,* dit-il avec force en se frappant la poitrine, *mais monarchiste. Mes meilleurs amis à Braga sont les dirigeants du parti socialiste et du M.E.S., la gauche socialiste. Pas ceux du P.P.D. Tenez, si je devais choisir, je crois que je m'inscrirais au parti socialiste...* » Il ajoute avec satisfaction : « *Pas de problème. Dans le Nord, nous sommes les plus forts...* »

Les erreurs du M.F.A.

Tel est bien aussi le sentiment de Santos Simoes, professeur de mathématiques, candidat du Mouvement démocratique à Guimaraes, berceau de la famille royale du Portugal. A l'ombre des sept tours carrées et du donjon du Castelo — que l'on jurerait avoir été placés là pour la joie des enfants, — les joutes politiques n'ont connu un accès de fièvre que dans les derniers jours de la campagne. Un sigle C.D.S., en lettres géantes, a été dessiné juste sous les fenêtres du professeur, éloigné pendant treize ans de l'Université par Salazar. « *Le terrain*, dit-il, *appartient au centre et à la droite. C'est à peine si le prolétariat des petites entreprises de textile et de mécanique a une conscience de classe. On a beaucoup parlé des quelques usines de la région administrées par leurs ouvriers. Mais elles étaient en faillite. Ce n'est pas de l'autogestion... Nous sommes encore bien loin d'avoir des Lip par ici...* »

Les dirigeants du M.E.S., Mouvement de la gauche socialiste, sont moins pessimistes. Selon eux, il reste à démontrer que « *la droite est la plus forte* » dans le nord du pays, car les sondages réalisés par les militaires ou les partis « *manquent de sérieux* ». Ils estiment au passage que le M.F.A. « *a commis de nombreuses erreurs dans sa campagne de dynamisation culturelle. C'est en principe une bonne idée de vouloir relier des hameaux isolés par des chemins. Mais ceux-ci empiètent nécessairement sur les terrains cultivés, et les petits paysans ont l'impression d'être volés. Du Douro jusqu'à la frontières de la Galice, il n'y a pas une seule propriété qui ait plus de 20 hectares. Encourager la formation de coopératives paraît certes idéal, mais il faut compter avec les réserves de petits exploitants agricoles qui sont, bien souvent, en même temps ouvriers. Là encore, c'est l'éparpillement. On compte une infinité de très petites entreprises, presque artisanales. Et les gros bataillons du prolétariat dans le textile sont constitués par des femmes. Ces conditions expliquent le retard du nord, mais, globalement, il est aussi industrialisé que le sud. Le drame est que le pouvoir central nous a constamment marginalisés...* »

Les anecdotes sur les difficultés de pénétration des partis de gauche sont légion. Si Alvaro Cunhal a eu à Braga ce qu'on appelle « *un succès d'estime* », le P.C.P. a rarement pu mener une véritable campagne électorale dans le Minho, et moins encore dans le Tras-os-Montes, où les caciques et les curés de villages font encore carrément la loi.

A Vila-Real, le représentant du parti communiste a été chassé à coups de pierre. A Nes-Pereira, le 9 mars, le curé a déclaré en chaire que « *les rouges allaient être liquidés le 11 mars* » et que « *les gens devraient de nouveau respecter les prêtres* ». Coïncidence ? C'est le 11 mars qu'a eu lieu le putsch raté des amis du général Spinola. Mal inspiré, imprudent ou trop bien informé, le prêtre a dû quitter en hâte la région.

L'archevêque de Braga lui-même ne se gêne guère pour clamer à tous vents son aversion « *pour les partis marxistes* » assimilés « *à l'Antéchrist* ». Le *Diario de Minho*, journal diocésain, a clairement recommandé aux fidèles de voter pour les formations politiques qui respectent « *la religion, la famille et le droit de propriété* ». En bonne logique, le P.P.D., parti populaire démocratique de Sà Carneiro, ancien député de Porto, est exclu de cette « liste ». Et le C.D.S. a nettement approuvé les trains de nationalisations décrétés par le Conseil de la révolution. Les espoirs de la hiérarchie catholique, dans le nord, se portent plutôt vers le parti de la démocratie chrétienne, empêché de mener une « campagne électorale » depuis le 11 mars mais non pas interdit. L'un des deux vicaires de l'archevêque Melo Peixoto ne craint pas non plus de confier à tout un chacun que « *la peur s'installe à Braga* ».

Vautrés sur les pelouses, des soldats, nu-tête, mâchonnent des brins d'herbe en prenant le soleil. D'autres, enfourchant des scooters, partent en pétaradant vers la ville. Des voitures civiles entrent et sortent de la caserne. Le sergent de garde n'a guère le temps de les enregistrer. Siège du 8e régiment, Braga a un passé célèbre : c'est ici, le 28 mai 1926, que le mouvement insurrectionnel du général Gomes da Costa a été déclenché. Le « coup de Braga » permettait, deux ans plus tard, au Dr Oliveira Salazar de faire son entrée au gouvernement.

Les soldats du 8e régiment ont des regards étonnés lorsqu'on leur demande s'ils connaissent « *ces événements historiques* ». Et leur intérêt pour les « discussions collectives » organisées par le M.F.A. paraît très limité...

C'est une tout autre ambiance qui règne au grand quartier général de la région nord, à Porto. Les paras, à la porte, sont vigilants. Les couloirs sentent l'encaustique; les officiers de jour reçoivent avec célérité et cordialité les innombrables visiteurs « civils » : le patron d'une petite entreprise de textile, accompagné de ses neuf ouvrières, vient protester contre l'occupation d'un hangar par une famille de squatters. « *Nous ne sommes pas fascistes*, clament en chœur les ouvrières. *Nous voulons travailler.* » Un invalide attend son tour : sa compagnie d'assurances refuse de payer.

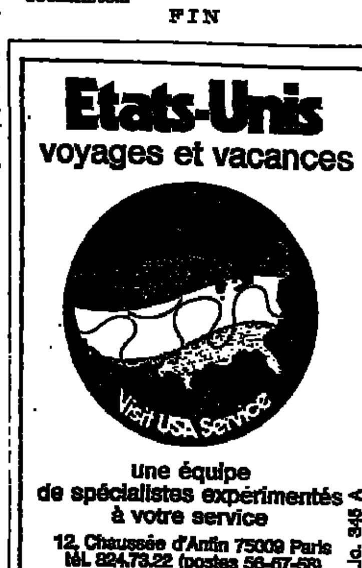
Le seul véritable point commun entre le nord et le sud du Portugal est là : le M.F.A., un an après le 25 avril, apparaît à tous comme le seul et véritable recours contre les injustices, les « dérapages » ou les extravagances du « processus révolutionnaire ». La police, compromise avec l'ancien régime, est méprisée. De leur côté, les policiers en service ignorent superbement les infractions commises sous leurs yeux. Les partis politiques, malgré leurs efforts, leurs meetings renouvelés, leurs promesses et leurs disputes, n'inspirent qu'une confiance limitée à de nombreux Portugais.

Beaucoup d'électeurs, conditionnés par des décennies de salazarisme, continuent de croire qu'un « seul vainqueur » doit sortir du scrutin du 25 avril. Et le vrai duel après les élections pourrait bien, dans le nord, s'engager entre une Eglise largement accrochée à l'ancien système et un Mouvement des forces armées qui se proclame socialiste...

FIN







rapport sur le putsch du
la position du parti

EUROPE

Portugal

PUBLIÉ A LA VEILLE DES ÉLECTIONS

Le rapport sur le putsch du 11 mars renforce la position du parti socialiste

De notre envoyé spécial

LISBONNE. — « *Plus qu'une surprise, c'est un cadeau !* » : le visage éclairé d'un large sourire satisfait, un responsable socialiste parcourt des yeux la « une » des journaux du soir. « *La vérité sur le 11 mars* » : le plan contre-révolutionnaire prévoyait l'élimination physique du président de la République, du premier ministre, de tous les communistes et des principaux dirigeants du P.S., MM. Mario Soarès et Salgado Zenha.

Pour les socialistes, c'est l'heureux point final d'une longue série de rumeurs qui, hier encore, les impliquait dans le coup avorté aux côtés des comploteurs. Ainsi, donc, ceux que l'on disait complices étaient soudain devenus les victimes désignées des putschistes. Qu'elle l'ait ou non voulu, la commission d'enquête sur les événements du 11 mars, qui a publié mardi son rapport préliminaire, a donné un sérieux « coup de main » aux amis de Mario Soarès. « *On pensait bien qu'après le succès de notre manifestation de dimanche dernier, ils ne nous toucheraient pas, mais de là à imaginer que l'on serait parmi les cibles choisies...* ». La fin de la phrase se perd dans un concert d'avertisseurs : une caravane du parti communiste passe sous les fenêtres de l'appartement discret où le P.S. a installé son « état-major » électoral. Ce soir, les militants, qui plient les ultimes circulaires et collent les dernières enveloppes, sentent la « victoire » à portée de la main. Un obstacle de taille s'est, en tout cas, effacé de lui-même.

Le long rapport de la commission d'enquête est des plus nets, tout au moins pour ce qui concerne le but poursuivi par les instigateurs du complot : « *Les événements contre-révolutionnaires du 11 mars*, affirme-t-il d'entrée, *ont été le point culminant d'une gigantesque campagne lancée contre la jeune démocratie portugaise par les forces du grand capital national et international, de la grande bourgeoisie et de leurs alliés.* » Selon les enquêteurs, la tentative avortée visait à rétablir le général Spinola, qui aurait alors instauré l'état de siège et décidé la dissolution du Mouvement des forces armées.

L'opération même aurait été préparée dans l'opinion publique par une intense campagne anticommuniste, des blocages systématiques à l' « assainissement » de l'administration, une agitation sociale et des appels à l'indiscipline dans les casernes. Cette tactique, jointe au sabotage provoqué des réunions des partis de droite en vue de compromettre la gauche et le gouvernement, tendait à faire apparaître le général Spinola comme un « *sausauveur providentiel* ». Les putschistes auraient précipité leur action pour devancer les projets d'institutionnalisation du M.F.A., dont les principaux dispositifs étaient déjà fixés.

Le prétexte de la conspiration était l'existence d'un soi-disant « massacre de Pâques », au cours duquel des militants de la Ligue d'union et d'action révolutionnaire (LUAR) auraient projeté l'assassinat de quelque cinq cents militaires et de mille civils. La préparation de cette tuerie aurait été, indiquent encore les enquêteurs, rapportée à Lisbonne par un officier portugais informé par la sécurité espagnole. Mais le général Spinola aurait lui-même été averti par l'intermédiaire des services français.

La commission d'enquête a publié des documents qui ne laissent guère de doute sur la réalité des projets séditieux. Le plus intéressant de tous est la copie du discours que l'ancien président de la République devait prononcer une fois revenu au pouvoir. Ecrit par son secrétariat particulier, annoté et corrigé de la main même du général, le texte, mesuré et équilibré, reprend les grandes lignes de son discours de démission. Je préside de nouveau aux destinées du pays, aurait-il dit en substance, pour rétablir la démocratie et l'intégrité du programme du M.F.A., altérés et trahis par une minorité d'officiers d'extrême gauche.

Le général, aujourd'hui banni, aurait annoncé la tenue, en novembre 1975, d'élections, au cours desquelles les Portugais devaient désigner en même temps le président de la République et les députés à l'Assemblée législative. Ils auraient adopté, par la même occasion, une nouvelle Constitution. Un plan qui, dans ses principes, n'est pas sans rappeler les propositions faites en juillet 1974 par M. Palma Carlos, alors premier ministre, et qui allaient provoquer la première crise du nouveau régime.

Le rapport de la commission est cependant moins convaincant sur l'enchaînement exact des faits qui se sont déroulés les 10 et 11 mars. Il reprend une chronologie déjà à peu près connue et officielle, mais ne permet pas de comprendre l'extrême faiblesse des forces engagées dans la conspiration. Sa crédibilité est aussi entachée, aux yeux de certains, par quelques éléments, certes secondaires, mais qui semblent surtout là pour répondre à des nécessités politiques du moment, justifier des décisions antérieures ou même régler quelques comptes. Ainsi en est-il notamment du passage concernant le Mouvement pour la reconstruction du parti du prolétariat (M.R.P.P.), organisation maoïste dont l'activité publique a été « suspendue » par le Conseil de la révolution pour la durée de la campagne électorale : le « témoignage » d'un individu se déclarant membre du M.R.P.P. aurait, en effet, permis de « conclure » qu'il se serait introduit, sur ordre du Mouvement, revêtu d'un uniforme dérobé, dans une unité militaire « *pour semer la confusion et la défiance entre officiers, soldats et sergents* ». Des « mots d'ordre », définis dans diverses réunions du M.R.P.P., auraient, en outre, eu pour objectif « *de semer les plus grands désordres avant la période électorale, de façon à pouvoir, par tous les moyens, assassiner diverses personnes, entre autres le premier ministre et le général Otelo de Carvalho* ».

Des attaques contre « Expresso »

Faut-il aussi considérer comme un règlement de comptes les attaques plus subtiles dirigées contre l'hebdomadaire *Expresso*, auquel on semble surtout reprocher... des indiscrétions : ce journal — qui se distingue souvent par la qualité de son information — avait, il est vrai, révélé avant le 11 mars que certains officiers progressistes avaient été battus dans des élections aux conseils des armes. Vivement pris à partie déjà par le major Ramiro Correia, membre du Conseil de la révolution, *Expresso* avait répliqué et demandé des explications nettes. Le major avait annoncé que la réponse serait donnée « collectivement » par la direction du M.F.A. Est-ce donc chose faite après la publication du rapport sur le 11 mars? La direction de l'hebdomadaire proche du P.P.D. est, elle, décidée à contre-attaquer.

Il paraît vraisemblable que ce rapport répond à des préoccupations politiques plus ou moins immédiates. Le fait qu'on ait tenu à le publier à la veille des élections, permet, pour le moins, de le supposer. Personne n'est totalement dupe : « *Il est, bien sûr, comme tout rapport de ce genre, plus ou moins fabriqué. On a cité des noms, on aurait pu en citer d'autres* », admet un socialiste.

Il est clair que des mutations sont en cours au sein du Conseil de la révolution et du M.F.A. Parler de tendances, de luttes internes, serait assurément schématique. Comment pourtant ne pas noter l'effacement relatif, ces derniers temps, du premier ministre, le général Vasco Gonçalves, dont on sait qu'il a souvent défendu des positions voisines de celles des communistes? Certains même n'hésitent plus à dire que les débats au sein du mouvement et de sa direction ont peu à peu fait apparaître un projet politique qui a cristallisé autour de lui ce qu'il est permis d'appeler un « courant » proche des thèses défendues par des socialistes de gauche dans le sens du non-alignement et d'un socialisme « à la portugaise ».

Ce sont aujourd'hui des hommes comme l'amiral Rosa Coutinho ou le major Melo Antunes qui occupent le devant de la scène. Dans la mesure où cela marque un affaiblissement des positions tenues jusque-là par le P.C. dans ses relations avec le M.F.A., les socialistes, de la base au sommet, ne manquent pas de s'en réjouir.

« *Si le P.S. s'est, comme on l'a dit, orienté vers la droite, c'est qu'il était seul, isolé, et qu'il lui fallait rechercher des appuis au niveau international et jouer à fond sur les élections en allant conquérir un électorat de droite* », telle est l'analyse courante aujourd'hui dans l'entourage de M. Mario Soares. Elle permet maintenant au secrétaire général du P.S. de prendre, dès avant le scrutin, une nouvelle initiative : c'est lui qui, hier au cours d'un meeting, a lancé l'idée d'un 1er mai d'unité pour « *la réconciliation de tous les travailleurs* ». Une façon judicieuse de bien montrer que l'on désire « *aller à gauche* ».

DOMINIQUE POUCHIN.

Dirigeant du parti démocrate-chrétien interdit

M. SANCHES OSORIO ESTIME QUE LE PEUPLE PORTUGAIS EST RÉDUIT AU SILENCE

« *J'invite les Portugais à participer aux élections de vendredi et à voter pour les partis non marxistes* », a déclaré, mardi 22 avril, à Paris, au cours d'une conférence de presse, le commandant Sanches Osorio, secrétaire général du parti démocrate-chrétien portugais, qui s'est vu retirer le droit de présenter des candidats aux élections du 25 avril.

M. Osorio, contre lequel un mandat d'arrêt a été délivré par le gouvernement de Lisbonne, a indiqué qu'il avait franchi clandestinement la frontière lusitanienne le 20 mars.

Le dirigeant démocrate-chrétien, après avoir affirmé que la révolution du 25 avril « *avait été trahie dès le début* », s'en est pris au gouvernement de Lisbonne, « *dominé*, selon lui, *par les communistes* », et qui « *fait régner la dictature, a instauré un Etat policier et tend vers le parti unique* ».

« *Les hommes du 25 avril 1974*, a-t-il dit, *sont pour la plupart aujourd'hui en prison, en exil ou écartés du pouvoir.* » « *Le peuple portugais*, a-t-il poursuivi en substance, *est maintenant réduit au silence, vivant dans un climat d'indignité, de lâcheté, d'impuissance sous le règne de la peur, de la méfiance et de la haine. Le « soi-disant complot » du 11 mars avait pour but d'éliminer le parti démocrate-chrétien* », a estimé M. Osorio, qui est convaincu que ce parti est majoritaire dans le pays.

M. Sanches Osorio a émis quelques doutes sur la sincérité des prochaines élections et s'est déclaré persuadé que « *le recensement du corps électoral avait été « truqué », avec une marge d'un million de voix que manipulera*, a-t-il affirmé, *le parti communiste* ».

● M. MANUEL CHAMPALIMAUD, fils de l'industriel portugais, a été arrêté alors qu'il se trouvait à bord d'un navire de guerre, annonce-t-on officiellement, mardi 22 avril au siège du COPCON (Commandement opérationnel du continent). M. Manuel Champalimaud n'était pas autorisé à quitter le Portugal.

Douze partis sont en compétition pour 250 sièges de députés à la Constituante

Pour la première fois depuis un demi-siècle, des élections libres ont lieu au Portugal le 25 avril pour la désignation de 250 députés à l'Assemblée constituante ; 6 172 437 électeurs sont inscrits sur les listes établies d'après le recensement pour la métropole, les Açores et Madère. Ils éliront 247 députés, 235 pour la métropole, 6 pour les Açores et 6 pour Madère. Les trois derniers députés seront élus par les émigrants, les Portugais du Mozambique et d'Angola et les habitants de Macao.

Sur les 1 500 000 Portugais qui ont émigré en Europe occidentale, aux Etats-Unis et au Brésil, 21 934 d'entre eux seulement se sont faits inscrire sur les listes électorales. Il y avait d'ailleurs une restriction pour voter : avoir émigré depuis moins de cinq ans.

Sur les 600 000 Portugais résidant au Mozambique, 25 485 sont inscrits sur les listes. Ils éliront eux aussi un député déjà pratiquement choisi puisqu'il n'y a qu'un candidat, appartenant au parti socialiste.

Enfin, à Macao, les habitants appelés également à élire un représentant auront le choix entre des candidats appartenant à des partis politiques locaux.

Douze partis politiques présentant au total environ 2 600 candidats ont été finalement autorisés à briguer les suffrages des électeurs.

Il s'agit des quatre partis de la coalition gouvernementale : parti communiste (P.C.), parti socialiste (P.S.), parti populaire démocratique (P.P.D.) et mouvement démocratique portugais (M.D.P.), s'y ajoutent le centre démocratique et social (C.D.S., seul parti de droite) et sept formations appartenant à l'extrême gauche ou à la gauche : le parti populaire monarchiste (P.P.M.), le front socialiste populaire (F.S.P.); le mouvement de la gauche socialiste (M.E.S.), le front électoral communiste (F.E.C.), la ligue communiste internationale (L.C.I.), l'union démocratique populaire (U.D.P.), et le parti de l'unité populaire (P.U.P.).

Ces douze partis politiques ne se trouveront tous en présence que dans une seule circonscription, celle de Porto, qui comporte 36 sièges à pourvoir. Dans celle de Lisbonne (55 sièges), le P.U.P. sera absent.

Seul le parti socialiste présente des candidats dans les dix-huit circonscriptions de la métropole, les trois des Açores et celle de Madère, ainsi que pour les représentants élus par le émigrants et les Portugais du Mozambique. Le parti communiste n'a pas de représentant pour le siège des émigrants ni pour celui du Mozambique.

Six partis seulement présentent des candidats pour la totalité des 235 sièges à pourvoir en métropole : le P.C., le P.S., le M.D.P., le P.P.D., le C.D.S. et le F.S.P. Tous ces partis seront également présents à Madère, à l'exception du F.S.P. Le C.D.S. sera absent aux Açores.

Grèce

● A LA SUITE DES VIOLENTS AFFRONTEMENTS à Athènes, le 21 avril, entre policiers et jeunes manifestants, le gouvernement grec a décidé qu'aucune réunion en plein air ne pourra se tenir si elle n'est pas annoncée quarante-huit heures à l'avance et autorisée par la police. Des poursuites pénales ont été engagées contre un groupuscule gauchiste, le « mouvement communiste révolutionnaire de Grèce », tenu pour responsable de l'émeute. L'ambassadeur des Etats-Unis a élevé une protestation contre les déprédations commises à l'ambassade américaine. — *(A.F.P.)*

Finlande

Le gouvernement de M. Sorsa obtient un sursis

De notre correspondant

Helsinki. — Le président de la République, M. Urho Kekkonen, a, au cours d'une réunion, le mardi 22 avril, avec les présidents des groupes parlementaires membres de la coalition gouvernementale (social-démocrate, parti du centre libéral et suédois), proposé un compromis sur les lois régionales et foncières qui avaient été remises en question *in extremis* par le parti du centre (ex-agrarien). Selon la proposition présidentielle, les lois régionales et foncières seraient discutées au Parlement dans les termes adoptés par la commission des finances et pourraient être éventuellement remaniées après six mois d'application.

Le président de la République, en isolant la question des lois régionales — à l'origine de la dernière crise interne du cabinet, — a cherché à apaiser le débat et à éviter une crise gouvernementale.

M. Kekkonen souhaite que soient examinés rapidement cinq autres textes en souffrance au Parlement, notamment celui qui concerne l'imposition séparée pour les premier et second budgets supplémentaires. Le gouvernement de M. Sorsa (social-démocrate) a ainsi obtenu un sursis. Le prochain test de la cohésion gouvernementale sera le vote sur l'interpellation des démocrates populaires (extrême gauche) sur les conséquences sociales de la politique économique du gouvernement. Celui-ci, qui a, il y a à peine trois semaines, obtenu la confiance par 98 voix contre 83, risque peu de tomber à cette occasion.

Des élections anticipées restent encore possibles. Tout porte à croire, en effet, que le sursis accordé au gouvernement de M. Sorsa sera de courte durée. Il paraît difficile de former un nouveau gouvernement sans procéder à de nouvelles élections. L'autre solution restant évidemment un gouvernement de fonctionnaires dirigé par le président de la République.

GILLES GERMAIN.

Grande-Bretagne

A l'exception des militaires et des diplomates

Les Britanniques résidant à l'étranger ne pourront pas prendre part au référendum

De notre correspondant

Londres. — La discussion détaillée du projet de loi organisant le référendum s'est ouverte, mardi 22 avril, à Westminster, et l'espoir du gouvernement que les débats aux Communes et aux Lords prennent fin à temps pour que la consultation populaire ait lieu le 5 juin se trouve un peu renforcé. Un obstacle majeur a, en effet, été levé dès le premier jour : la Chambre a décidé, par 251 voix contre 211, que, à l'exception des militaires et des diplomates, les Birtanniques résidant à l'étranger ne pourront pas prendre part au référendum.

Le leader de la chambre, M. Short, a fait valoir que les difficultés d'une telle consultation seraient considérables, qu'il s'agirait d'une innovation incompatible avec l'actuelle loi électorale et qu'au surplus un grand nombre d'expatriés sont, ce que l'on appelle ici, des « *mangeurs de laitue* », c'est-à-dire des gens qui mènent une vie confortable au soleil de la Méditerranée, après avoir déserté le sol natal.

C'est cependant l'échange de propos entre le premier ministre et le leader de l'opposition qui a provoqué les remous les plus vifs. M. Wilson passe pour être maître dans l'art de ne pas répondre aux questions embarrassantes. Mais Mme Thatcher l'a « accroché » de telle façon que certains travaillistes ont pu lui reprocher de ne pas s'être conduite en « gentleman »... De l'avis général, le premier ministre est sorti perdant de cette bataille.

Mme Thatcher voulait savoir, de M. Wilson, s'il attend de chaque député du Labour qu'il respecte le résultat du référendum, quelle que soit la participation au vote ou l'étendue de la majorité. Le premier ministre a fini par répondre que le gouvernement se considérera comme lié par le résultat du référendum. Mais il a été contraint de reconnaître que les membres du Parlement ne sont pas tenus de s'incliner devant le vote populaire.

Un travailliste pro-européen, M. William Hamilton, a déclaré que, personnellement, il ne considérera pas comme valable un référendum auquel ne prendraient part que 40 % des électeurs et où les deux camps en présence n'obtiendraient que 21 ou 19 % des voix. Un certain nombre d'autres travaillistes sont, sans aucun doute, du même avis.

Ce problème d'ordre constitutionnel laisse entrevoir une perspective fascinante pour les politiciens : étant donné l'actuel rapport des forces entre pro et anti-Européens aux Communes, il n'est pas certain qu'au lendemain d'un référendum négatif le gouvernement serait en mesure de trouver aux Communes une majorité suffisante pour légaliser un retrait britannique de la Communauté... — J. W.

DIPLOMATIE

Le séjour du président de la R.F.A. en France

M. Scheel visite Lyon et Fos-sur-Mer

Dans l'après-midi de ce mercredi 23 avril, troisième jour de son voyage officiel en France, M. Walter Scheel, président de la République fédérale d'Allemagne, devait se rendre à Fos-sur-Mer pour y visiter l'usine du Gaz de France construite au nord de la darse un, sur un terrain de 15 hectares. Celle-ci a été conçue et réalisée pour recevoir le gaz liquéfié en provenance d'Algérie.

Mardi, après la réception solennelle à l'Hôtel de Ville, au cours de laquelle il avait préconisé « *une Constitution européenne claire qui serve de base à une politique étrangère et économique commune et à une défense commune* ». M. et Mme Scheel ont été les hôtes à déjeuner de la Ville de Paris à l'hôtel de Lauzun. A l'issue de ce déjeuner, le président de la République fédérale d'Allemagne s'est rendu au cimetière militaire franco-allemand de Versailles, où il s'est incliné devant le mémorial de granit rose érigé au centre du quartier allemand à la mémoire de cinq cent quatre-vingt-sept soldats allemands victimes des deux guerres mondiales.

En fin d'après-midi, M. et Mme Scheel ont donné une réception en l'honneur de la colonie allemande de Paris dans les locaux de l'ambassade de la R.F.A., à l'hôtel de Beauharnais.

Vers 19 heures, le président de la République fédérale d'Allemagne et sa suite sont montés à bord de la Caravelle présidentielle, mise à sa disposition par M. Valéry Giscard d'Estaing. Ils ont été accueillis à l'aéroport de Lyon-Satolas par le préfet de région et se sont rendus directement à Collonges, chez Paul Bocuse, qui leur servit le même repas que celui que le président de la République française goûta il y a quelques semaines à l'Elysée quand Paul Bocuse y fut fait chevalier de la Légion d'honneur.

Après avoir passé la nuit à la préfecture du Rhône, le président de la R.F.A. et Mme Scheel ont visité dans la matinée de mardi la bibliothèque du quartier neuf de la Part-Dieu, l'exposition Mies Van Der Rohe et le Musée des tissus. A 12 heures, une réception a eu lieu à l'hôtel de ville de Lyon.

Les entretiens des deux présidents

Les entretiens qu'ont eu, mardi matin à l'Elysée, M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Scheel, d'abord en tête à tête, puis en compagnie des ministres des affaires étrangères, MM. Sauvagnargues et Genscher, et enfin en présence des délégations allemande et française, ont permis, indique-t-on à l'Elysée, de dégager une identité de vues entre la France et l'Allemagne, et notamment sur la politique de l'énergie. La République fédérale d'Allemagne partage les vues françaises sur ce sujet, et souhaite *notamment* la poursuite des efforts de conciliation sur la politique de l'énergie souhaitée par la France.

M. Walter Scheel, répondant à des questions qui lui étaient posées à l'issue des entretiens de l'Elysée, a lui-même déclaré que les points de vue de la France et de la R.F.A. étaient « *presque identiques* » sur tous les problèmes d'actualité, notamment en ce qui concerne l'unité politique de l'Europe.

● ERRATUM. — Dans l'entretien avec M. Walter Scheel, paru dans *le Monde* du 22 avril, une coquille nous a fait écrire qu'il faisait confiance au « *nationalisme français* » pour conclure d'une analyse logique de la situation à la nécessité de l'union de l'Europe. C'est évidemment du « *rationalisme* » français que le président de la République fédérale avait parlé. D'autre part, une ligne substituée à une autre dans le commentaire sur l'activité de M. Jean Monnet à la tête du comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe a rendu incompréhensible la fin d'un paragraphe, dans nos premières éditions du 23 avril. Il fallait lire « *avec obstination qu'on lui connut dès qu'il apparut sur la scène publique au commissariat général du Plan, il y a trente ans* ».

● PEKIN envisage de nommer un ambassadeur auprès de la C.E.E. (Communauté économique européenne), mais dans un avenir encore indéterminé, a déclaré le mardi 32 avril à Pékin le premier ministre belge, M. Léo Tindemans. Le premier ministre belge a exprimé son intention de discuter de ce problème avec Sir Christopher Soames, lui-même attendu le 4 mai à Pékin à la tête dune délégation de la Communauté.

PROCHE-ORIENT

Egypte

Les travailleurs émigrés risquent d'être les victimes de la tension avec la Libye

De notre correspondant

Le Caire. — La mort d'un ouvrier égyptien, décédé en Libye après avoir été malmené par la police de ce pays, qui aurait *découvert* que son visa n'était pas en règle, a provoqué une certaine émotion au Caire. L'assemblée populaire égyptienne a condamné, mardi 22 avril, les autorités libyennes. Certains députés ont suggéré que l'Egypte saisisse la Ligue arabe de l'affaire.

Les commentaires continuent également d'aller bon train dans la capitale égyptienne au sujet des efforts déployés depuis plusieurs mois par le régime libyen pour assurer son emprise sur des tribus nomades du désert occidental de l'Egypte. Le colonel Kadhafi aurait voulu jouer sur le fait que ces tribus, indifférentes à une frontière internationale que d'ailleurs rien ne matérialise, nomadisent parfois avec leurs troupeaux en Libye.

Ces faits sont confirmés de diverses sources. En revanche, il est exagéré de prétendre, comme l'a fait un parlementaire égyptien, qui est en même temps le beau-frère du Raïs, M. Abou Wafia, que « *le petit colonel met sur pied un plan destiné à l'annexion du désert occidental* ».

Bien que la presse cairote ait rappelé, il y a quelque temps, que « *le pharaon Ramsès II avait jadis franchi le Sahara pour soumettre les Libyens en révolte* », on ne s'attend pas au Caire que le président essaie d'intimider le colonel Kadhafi autrement que par des menaces verbales. « *L'escalade des insultes* » est même considérée par certains dirigeants égyptiens comme condamnable, car « *tout ce que le colonel souhaite, c'est attirer l'attention sur lui* ». De toute façon, l'Egypte, qui n'a déjà plus de relations diplomatiques avec la Libye, ne désire pas créer de nouvelles failles dans « *le front de l'unité arabe* ». D'autre part, cent cinquante mille Egyptiens, souvent accompagnés de leur famille, travaillent aujourd'hui en Libye, dans la plupart des secteurs d'activité, alors que l'Egypte n'accueille que des étudiants libyens et des vacanciers. Le retour dans leur pays des travailleurs égyptiens gênerait, certes, la Libye, mais plus encore l'Egypte, où les emplois sont rares. C'est pourquoi la récente expulsion de cent soixante manœuvres égyptiens de Libye crée ici une certaine inquiétude.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

SELON LE JOURNAL « AL AHRAM »

La conférence « au sommet » de Ryad s'est terminée sur un accord complet

La conférence « au sommet » qui réunissait depuis le lundi 21 avril à Ryad le roi Khaled d'Arabie Saoudite, le président Sadate d'Egypte et le général Assad de Syrie a pris fin mardi soir, assure *Al Ahram*, sur un accord complet. Selon le journal cairote, les trois chefs d'Etat ont mis au point une stratégie commune pour la prochaine étape du conflit israélo-arabe. Le but de la réunion était de préparer un plan d'ensemble en vue de renforcer les fronts égyptiens et syrien ainsi que la position de l'Arabie Saoudite dans les négociations pétrolières.

Le roi Khaled aurait assuré ses interlocuteurs de l'entier soutien de son pays et insisté sur le caractère indispensable de l'unité de vues entre l'Egypte et la Syrie. Toujours selon *Al Ahram*, une grande partie des discussions a porté sur les conditions de la reprise éventuelle de la conférence de Genève et la participation de l'O.L.P. à cette conférence soit en tant qu'entité autonome soit comme membre d'une délégation arabe commune.

M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., dont la présence avait été d'abord annoncée comme probable, n'a pas participé aux entretiens mais on envisage à Ryad, selon l'A.F.P., la possibilité d'une conférence quadripartite Egypte, Syrie, Jordanie, O.L.P., comme cela avait été prévu lors de la conférence de Rabat l'année dernière.

Le président Sadate a quitté, ce mercredi, Ryad pour Téhéran, où il effectue une visite officielle de deux jours. Notre correspondant dans la capitale iranienne nous précise que M. Sadate rendra compte au chah des résultats de la conférence de Ryad et discutera avec le souverain des derniers développements dans les relations irano-arabes, après *l'accord entre Bagdad et Téhéran*. Toujours selon notre correspondant, le président Sadate pourrait suggérer à l'Iran de participer à la conférence de Genève en tant que représentant des pays islamiques non arabes.

Au Caire, le ministre égyptien de la défense, le général Gamassi, a déclaré, mardi devant une délégation de l'académie militaire américaine, que le remplacement du matériel perdu par l'Egypte au cours de la guerre d'octobre se heurtait toujours aux réticences de l'U.R.S.S. Il a ajouté que son pays envisageait, si ce problème ne trouvait pas de solution, de s'approvisionner auprès d'autres fournisseurs comme il l'avait déjà fait avec la France à laquelle l'Egypte avait commandé des chasseurs Mirage F 1. Le général Gamassi a confirmé que l'Egypte venait de recevoir d'U.R.S.S. des appareils Mig 23.

● *Attentat à Beyrouth.* — M. Ahmed Mohamed El-Chami, ambassadeur itinérant de la République arabe du Yémen (du Nord), et ancien ministre des affaires étrangères, a été grièvement blessé, mardi 22 avril à Beyrouth, par des balles tirées par des inconnus. Le gouverne-

PROCHE-ORIENT

MÉDIATION DE LA LIGUE ARABE DANS LE CONFLIT SYRO-IRAKIEN SUR LES EAUX DE L'EUPHRATE

Le conseil de la Ligue arabe, réuni au Caire, a décidé, mardi 22 avril, de former une « commission technique » de médiation entre la Syrie et l'Irak pour proposer une solution au différend qui oppose les deux pays à propos des eaux de l'Euphrate. Cette commission sera composée de représentants de la Tunisie, de l'Algérie, de l'Arabie Saoudite, du Soudan, du Koweït, du Maroc et de l'Egypte ; elle tiendra sa première séance de travail samedi.

La résolution du conseil de la Ligue arabe, adoptée à l'unanimité, lance un appel pressant pour le règlement du conflit et invite les deux pays concernés à cesser leurs campagnes de propagande, afin de créer une atmosphère favorable.

Le ministre des affaires étrangères irakien, M. Saadoun Hammadi, a déclaré mardi devant la presse que la décision prise « avait peu de chances d'aboutir à un résultat, les solutions éventuellement préconisées par la commission n'ayant pas de valeur contraignante pour les parties en présence ». Le ministre a toutefois ajouté que l'Irak coopérerait avec la commission « puisqu'il n'a pas d'alternative ». — (A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)

Israël

Deux hauts fonctionnaires du ministère de la défense sont impliqués dans une affaire de corruption

De notre correspondant

Jérusalem. — La découverte d'un nouveau scandale financier, d'une malversation, d'une affaire de corruption est désormais un fait presque quotidien en Israël. On en arrive, écrivent les chroniqueurs atterrés, à redouter les révélations que peut apporter chaque bulletin d'informations à la radio et à la télévision. On tremble devant les détails que rapporte la presse écrite sur l'étendue du mal.

Depuis quelques jours, c'est le saint des saints qui est atteint à son tour : le Bitakhon, la sécurité. Les Israéliens ont appris avec stupeur que des fonctionnaires du ministère de la défense et des officiers ont perçu des pots-de-vin, se sont laissés corrompre par des fournisseurs de la défense nationale, eux-mêmes anciens fonctionnaires ou anciens militaires.

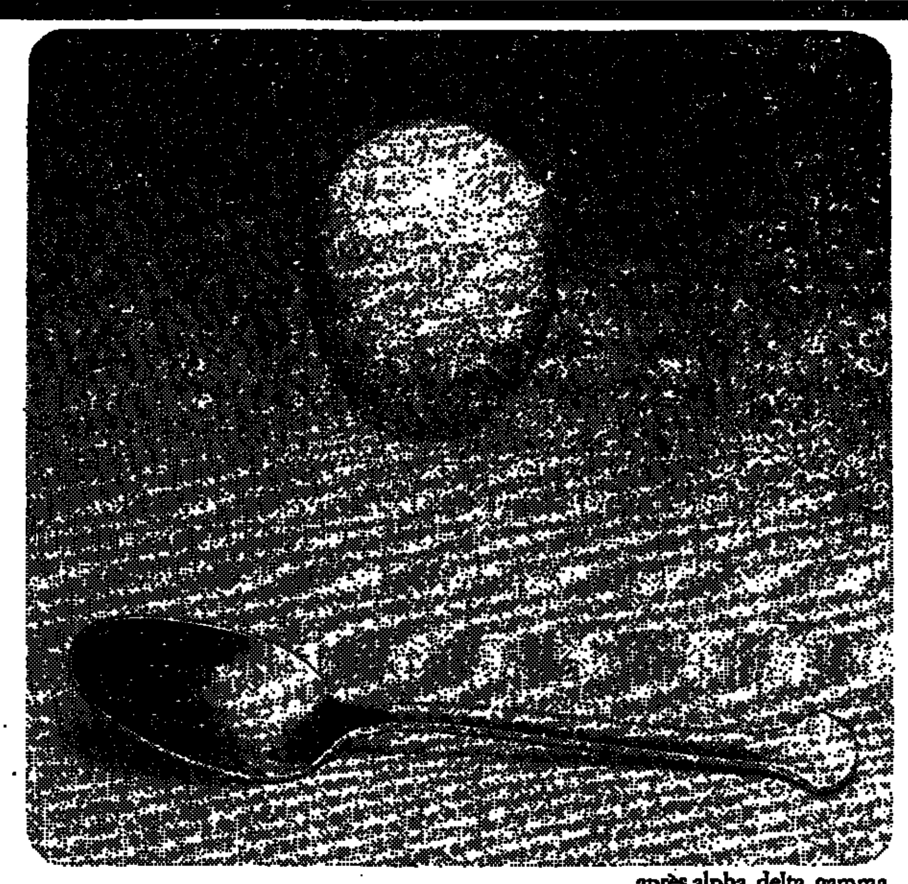
Il y a quelques mois, le ministère de la défense avait ordonné des enquêtes, mais la police avait demandé, pour raisons de sécurité, que ne soit pas révélée l'identité des *« présumés coupables »*. L'interdit est levé depuis mardi 22 avril et le public découvre avec effroi qu'un ex-général de l'armée de l'air, devenu chef du service des équipements *à l'état-major de cette arme*, avait accepté des « cadeaux » pour avoir fait obtenir des contrats de vente à un fournisseur dont les offres avaient été primitivement repoussées. En perquisitionnant au domicile de l'ex-général, la police a découvert un service complet de couverts en argent offert par le fournisseur. Un commandant d'active, arrêté en même temps que le général, a avoué avoir pris une part active aux transactions frauduleuses du chef du service des équipements et avoir reçu pour cela en cadeau un voyage en Europe et la somme de 1 000 dollars. Tous deux ont été mis en liberté sous caution. Le commandant a accepté d'être au procès de l'officier supérieur *« le témoin du roi »*, sorte de témoin à charge, prévu par la procédure héritée des Anglo-Saxons qui permet à l'un des complices, en échange de sa déposition, de ne pas être poursuivi pour les délits qui lui sont reprochés. Ce sera la première fois en Israël qu'un militaire témoignera contre un officier supérieur devant une cour civile (1).

Dans la masse des scandales qui submergent Israël, celui qui touche le ministère de la défense a le plus profondément atteint les Israéliens. La presse est unanime à demander avec vigueur que toute la lumière soit faite sur l'affaire, et la radio nationale se demande pourquoi le silence a été imposé si longtemps en prétextant des motifs de sécurité.

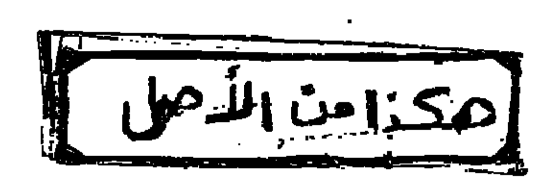
En ce qui le concerne, le ministère de la défense affirme que rien ne sera négligé pour dépister les irrégularités commises dans une administration qui dispose de la plus grande partie du budget de l'Etat. Le ministère n'a pas l'intention de cacher le moindre détail que la police aura découvert et rappelle qu'il est à l'origine de l'enquête policière.

ANDRÉ SCÉMAMA.

(1) Il s'agit, selon l'A.F.P., du général de réserve Haïm Yaron et de son adjoint, le commandant Meir Ben Aharon.







POLITIQUE

Les jeunes giscardiens veulent être l'amorce « du grand parti réformiste qui n'existe pas encore »

M. Dominique Bussereau, président du mouvement Génération sociale et libérale (issu des Jeunes Républicains indépendants) a réuni, mardi 23 avril à Paris, une conférence de presse pour annoncer le passage de G.S.L. à *« la deuxième phase de son développement ».*

Né en juin 1974 du regroupement des comités de soutien mis en place pendant la campagne électorales et des J.R.I., les jeunes Giscardiens veulent, selon leur président, *« démontrer qu'un mouvement de jeunes peut exister au sein de la majorité, et qu'il peut devenir une organisation importante regroupant de nombreux militants ». « Nous sommes le seul mouvement de jeunes de la majorité présidentielle,* a dit M. Bussereau *et, par conséquent, nous avons une tâche importante à remplir. En effet, M. Valéry Giscard d'Estaing n'a pas encore, dans le pays, tous les relais qu'il devrait avoir, en particulier dans la jeunesse. Nous voulons être ce relais. (...) Il faut que se construise un grand parti giscardien qui n'existe pas encore. Notre objectif est de constituer l'amorce de cette grande affaire réformiste au niveau des jeunes. »*

La *« deuxième phase du développement »* de G.S.L. sera marquée par trois manifestations : la réunion à Poitiers les 31 mai et 1er juin du Conseil national de la formation; l'organisation au mois d'août à Montpellier d'une université politique d'été, qui offrira des stages de huit jours aux militants; enfin, le 25 octobre, à Paris, la convocation du congrès national de G.S.L. au palais de la Mutualité. Cette dernière manifestation se doublera d'une fête des jeunes giscardiens

L'objectif des organisateurs est de réunir à cette occasion quelque vingt mille personnes à la porte de Versailles. Cent cinquante mille affiches seront imprimées à cet effet.

Interrogé sur les rapports entre G.S.L. et l'Union des jeunes progressistes (gaullistes), M. Bussereau a affirmé : *« L'U.J.P. se situe dans un « ailleurs » qui, pour nous, est un néant. »* Il a encore déclaré : *« Aujourd'hui, un jeune ne devrait pas se sentir attiré par le parti communiste, qui représente quelque chose de fermé et de réactionnaire. Je ne comprends pas non plus qu'un jeune soit attiré par l'U.D.R., qui incarne le passé et ne représente rien de dynamique en ce qui concerne l'avenir. »*

LES DÉPUTÉS U.D.R. TIENDRONT UNE JOURNÉE D'ÉTUDE AVANT LA FIN DE LA SESSION

M. Jacques Chirac a participé à la réunion du bureau du groupe U.D.R., à l'Assemblée nationale, mardi matin 22 avril et à celle de l'ensemble du groupe l'après-midi. A cette occasion, le premier ministre a présenté les principaux projets de loi qui seront soumis à l'examen du Parlement au cours de la session, notamment la réforme foncière, la taxation des plus-values et la réforme du divorce. Sur ce dernier texte, M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R., député des Hauts-de-Seine, a souhaité que le groupe *« essaie de dégager une attitude commune ».*

M. Labbé a, d'autre part, annoncé que le groupe U.D.R. tiendra une journée d'étude avant la fin de la session parlementaire, à laquelle assistera M. Jacques Chirac.

M. ORTOLI RENONCE A SES FONCTIONS DE CONSEILLER GÉNÉRAL DU NORD

(De notre correspondant.)

Lille. — M. François-Xavier Ortoli, ancien ministre, président de la Commission des Communautés européennes à Bruxelles, vient de donner sa démission de conseiller général du canton de Lille-Ouest. M. Ortoli avait été élu en 1969 lors d'une élection partielle provoquée par le décès de Marcel Ducrocq, conseiller sortant Centre démocrate. Réélu en mars 1970, il n'avait pu participer aux travaux de l'assemblée départementale depuis sa nomination à la tête de la Commission des Communautés européennes, le 1er janvier 1973.

Sa succession va poser quelques problèmes à la majorité présidentielle à Lille qui devrait, lors de la prochaine élection partielle, s'affirmer par un seul candidat. M. Norbert Segard, ministre du commerce extérieur (apparenté U.D.R.), souhaite que M. Georges Delfosse (C.D.P.), maire de Lambersart, soit ce candidat en dépit de certaines oppositions. Le cas sera soumis à M. Chirac lors de sa visite à Lille.

M. GUY MOLLET NE SE REPRÉSENTERAIT PAS AUX PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET LÉGISLATIVES.

M. Guy Mollet, ancien président du conseil, député socialiste de la première circonscription du Pas-de-Calais et maire d'Arras, envisage de ne pas solliciter, lors des prochaines élections municipales et législatives, le renouvellement de ces deux mandats qu'il détient depuis 1945. L'ancien secrétaire général de l'ex-S.F.I.O., qui est âgé de soixante-neuf ans, veut favoriser l'accès de personnalités plus jeunes aux postes de responsabilité.

AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Tout était-il « possible » en 1936 ?

Les « Dossiers de l'écran » de mardi 22 avril étaient consacrés, sur Antenne 2, *au Front populaire. Après la projection du film d'Henri de Turenne et Jean-François Revel,* 36, le grand tournant, *M. Jean Poperen, membre du secrétariat du P.S., estime que* « la grande fête de 1936 a atteint un volume et un enthousiasme populaires très réels ».

M. Pierre Boutang, homme de lettres monarchiste, ne le conteste pas, mais affirme qu'il ne s'est absolument pas reconnu dans le portrait que le film brosse de l'extrême droite d'alors, et récuse tout rapprochement entre les partisans d'Hitler « et l'Action française qui, depuis 1919, ne cessait de dénoncer la montée du péril allemand ».

M. Alexandre Sanguinetti trouve le film « assez manichéen en effet, même si ce n'est pas toujours dans le même sens ». *L'ancien secrétaire général de l'U.D.R. estime que* « 1936 aurait pu être le grand tournant espéré, mais il ne l'a pas été. Les hommes du Front populaire, *ajoute-il*, ont finalement saccagé l'élan des masses françaises ».

M. Pierre Cot, alors ministre de l'air, progressiste, rappelle qu'« avant 1936, la classe ouvrière n'avait aucune protection, ni politique ni sociale », *et que* « ce n'est qu'après le 6 février 1934 qu'elle a eu cet immense sursaut » *M. Georges Lefranc, historien, spécialiste de cette période, voit deux causes principales à ce sursaut : une réaction économique et sociale et un réflexe de défense républicaine — ce dernier paraît particulièrement important à M. Georges Monnet, ministre de l'agriculture du Front populaire. Pour M. Boutang, toutefois, la responsabilité de la situation antérieure incombe d'abord à la République elle-même, qui,* « en cinquante ans, n'avait fait aucune loi sociale » *et était dominée par* « les francs-maçons » *et* « les radicaux, pourris jusqu'à l'os, qui finiront par échanger un peu de marxisme contre la restauration de la confiance populaire à leur endroit ».

M. Jacques Chambaz, membre du comité central du P.C. et député de Paris, rappelle que « les mêmes circonstances qui ont conduit la France au Front populaire ont mené l'Allemagne au nazisme. En France, *ajoute-t-il*, c'est l'étranger qui a imposé le fascisme en 1940 ».

M. Lefranc estime que « les partis, y compris ceux de gauche, étaient assez discrédités dans l'opinion, ce qui peut expliquer l'importance du rôle des syndicats et des intellectuels »

« Tout » *était-il* « possible » *en 1936, comme l'écrirait Marceau Pivert dans le* Populaire ? *M. Poperen rappelle que la marge de la victoire électorale des partis de gauche était fort étroite et que* « l'environnement international était hostile ». *M. Chambaz insiste sur* « le bilan éminemment positif du Front populaire », *en soulignant qu'*« il n'a pas pu aller jusqu'au bout »

Face à la réaction, explique le député de Paris, *deux attitudes se sont dessinées : la plus ferme était principalement prônée par le P.C., la plus conciliante par ses partenaires.* « La grande bourgeoisie, aujourd'hui encore, *affirme-t-il*, n'est pas prête à respecter le résultat du suffrage universel. Aujourd'hui comme hier, il faudra le lui imposer. Mais la différence, c'est que de nos jours la gauche a un programme de gouvernement. » « Et surtout, la France a un Etat, depuis dix-sept ans », *renchérit M. Sanguinetti. M. Jean Poperen regrette en tout cas que* « tous les partis de gauche n'aient pas été représentés au gouvernement en 1936, car il aurait fallu que tous ceux qui cautionnaient l'accord de gouvernement puissent participer à sa mise en œuvre ». *Plus encore que les ambiguïtés de cette première union de la gauche, — ambiguïtés particulièrement illustrées, comme devaient le relever plusieurs participants, par le congrès radical d'octobre 1936 et par l'attitude à l'égard de la guerre d'Espagne — c'est la non-participation des communistes au gouvernement qui aurait empêché que tout fût possible.*

B. B.

PRESSE

M. MICHEL LEMERLE (Radio-France) SEUL CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE DU S.N.J.

(De notre envoyé spécial.)

Nice. — La lutte pour la présidence du Syndicat national des journalistes (autonome), qui risquait de reproduire l'affrontement du congrès de 1972 à Toulouse entre MM. Edouard Guibert (O.R.T.F.) et Denis Perier-Daville (*le Figaro*), n'aura pas lieu au congrès de Nice, qui s'est ouvert le mardi 22 avril : M. François Boissarie (*le Figaro*), actuel président de l'Union nationale des syndicats de journalistes, a, en effet, déclaré qu'il se retirait devant la candidature de M. Michel Lemerle (Radio France), secrétaire général du S.N.J. depuis un an. M. Boissarie a expliqué sa décision par une volonté de dédramatiser les travaux du congrès et d'œuvrer pour le renforcement et la continuité du S.N.J.

M. Lemerle reste donc seul candidat à la présidence du S.N.J. Dans le court exposé qu'il a fait pour se présenter, M. Lemerle, répondant à ceux qui spéculaient sur une division du S.N.J., a affirmé qu'ils en seraient pour leurs frais *« Ce congrès,* a-t-il précisé, *sera celui de la désillusion des patrons. »* Le mercredi 23 avril, son élection à la présidence du S.N.J. ne faisait guère de doute.

M. Lilian Crouail (*Paris-Normandie*), président sortant, a proposé aux délégués *« d'organiser d'urgence l'inévitable lutte de l'ensemble des journalistes pour sauver la profession ».*

Dans la conclusion de son rapport moral il a proposé que les journalistes exigent la reconnaissance de la spécificité de leur rôle dans les instances des entreprises, en particulier les comités d'entreprise ; que tous les travailleurs concernés s'unissent pour obtenir sans tarder le vote par le Parlement d'un statut démocratique de la presse qui assurerait au public le droit fondamental à une information complète, honnête et pluraliste ; que, par l'intermédiaire d'une campagne d'explications, qui déboucherait sur des états régionaux et nationaux de l'information le public soit sensibilisé sur la situation de la presse.

Enfin, le président sortant s'est livré à une vive attaque contre les sociétés de rédacteurs et toute formule qui pourrait rappeler la cogestion. — C.D.

● *Le Parisien libéré* a reparu ce mercredi matin 23 avril après une grève de deux jours des travailleurs du Livre. Il comporte en première page le communiqué de la direction dont *le Monde* du 23 avril a publié de larges extraits. Le numéro reproduit les deux premières pages qui auraient dû paraître lundi et mardi si le journal avait été imprimé. Une délégation du Livre parisien a été reçue mardi par un collaborateur de M. Durafour. Il a été décidé de créer une commission de travail pour régler le conflit du *Parisien libéré.*

D'autre part, à l'initiative de la Fédération française des travailleurs du Livre, une réunion de tous les travailleurs du groupe Amaury devait avoir lieu ce mercredi.

● *La revue « Eurafrica »* a offert mardi 22 avril une réception à l'occasion de son vingtième anniversaire.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Trois textes visant à améliorer la condition féminine et à diminuer les discriminations

Mardi 22 avril, les députés ont examiné trois projets de loi (« le Monde » du 7 février) en faveur des femmes salariées, soit pour améliorer leur sort, soit pour diminuer la discrimination dont elles sont l'objet.

Est étudié en premier lieu un texte modifiant le statut général des fonctionnaires en y supprimant, sauf rares exceptions, toute distinction de sexe, pour l'accès à la fonction publique.

M. BURCKEL (U.D.R.), rapporteur de la commission des lois, souligne qu'une femme active sur cinq a l'État pour employeur (un fonctionnaire sur deux est une femme), ce qui donne à celui-ci des responsabilités particulières dans la mise en œuvre d'une politique de promotion de la femme. Or, si le statut général des fonctionnaires affirme le principe d'égalité des hommes et des femmes, un certain nombre d'obstacles juridiques s'opposent encore à l'application intégrale de ce principe. Le premier texte tend donc à réduire ces discriminations par deux mesures :

— Les dérogations au principe d'égalité ne pourront plus désormais concerner que le seul recrutement et non plus le cours ultérieur de la carrière. En fait, il ne resterait plus que deux corps réservés aux femmes : celui des dames éducatrices de la Légion d'honneur et celui des assistantes des douanes. En cas de promotion interne, aucun *numerus clausus* ne pourra plus être opposé ;

— La « disponibilité spéciale » pour raisons familiales sera étendue par décret aux deux sexes.

Présentant ensuite le projet de loi modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, M. BURCKEL rappelle qu'actuellement la limite d'âge supérieure d'accès aux emplois publics peut être reculée d'un an par enfant à charge en ce qui concerne les femmes mariées ou veuves et les hommes mariés ou veufs. Puis il précise que ce texte étend le recul de la limite d'âge à certaines catégories qui en étaient jusqu'à présent exclues : les célibataires et les divorcés des deux sexes ayant un ou plusieurs enfants à charge ; les personnes gardant au foyer un enfant mineur adopté ou placé en vue d'adoption ou encore un handicapé même majeur.

Dans la discussion générale, Mme THOME-PATENOTRE (rad. de gauche, Yvelines) regrette le caractère restreint, la technicité et la modestie des mesures proposées.

M. RENARD (P.C., Aisne) voit dans ce texte *« une goutte d'eau dans la mer des problèmes touchant la fonction publique »*. Il déclare : *« Aujourd'hui la maternité est un obstacle à la promotion des femmes fonctionnaires. Votre projet ne répond pas aux besoins réels des femmes fonctionnaires. Vous voulez faire illusion. »*

M. RICHARD (app. U.D.R., Loire-Atlantique) s'inquiète, au nom de la commission des affaires culturelles, familales et sociales, d'une possible interprétation restrictive des textes discutés en ce qui concerne, par exemple, la notion d'enfants à charge.

En séance de nuit, Mme FRANÇOISE GIROUD, secrétaire d'État à la condition féminine, étant au banc du gouvernement, M. MAURICE BLANC (P.S., Savoie) s'étonne qu'un texte de loi porte sur *« une aussi petite amélioration »*.

M. GABRIEL PERONNET, secrétaire d'État chargé de la fonction publique, souligne que *« l'État, premier employeur de France, tient à donner à la gestion de la fonction publique la valeur d'un témoignage permanent de justice, d'équilibre et d'aptitude au changement »*. Il ajoute : *« Dans l'accomplissement du service public l'État ne veut connaître que la qualité du fonctionnaire et non son appartenance à l'un ou l'autre sexe. »* Il affirme ensuite que, dans le domaine de la promotion féminine, la fonction publique *« a véritablement donné l'exemple »*.

En ce qui concerne le recul de l'ensemble des limites d'âge fixées pour l'entrée dans la fonction publique, M. PERONNET annonce qu'un décret, actuellement soumis au Conseil d'État, fixe la nouvelle limite à quarante-cinq ans pour les corps des catégories B, C et D et précise que cette limite s'entend sans préjudice des autres reculs autorisés.

Dans la discussion des articles du texte sur l'égalité des sexes pour l'accès à la fonction publique, l'Assemblée décide, sur proposition de la commission des affaires sociales, que, pour les recrutements exclusivement masculins ou féminins, les dérogations seront récapitulées dans un document unique précisant les modalités selon lesquelles elles pourront s'opérer. Une procédure commune (décret en Conseil d'État après avis du Conseil supérieur de la fonction publique et des comités techniques paritaires) sera adoptée pour toutes les dérogations au principe d'égalité.

Est adopté également un amendement de la commission inscrivant dans le statut général que tout fonctionnaire peut bénéficier d'une disponibilité spéciale pour raisons de famille. Il en va de même d'un amendement précisant que le principe posé pour ce projet est de plein droit applicable aux candidats aux emplois et aux personnels des assemblées parlementaires, des collectivités locales, des établissements publics et des entreprises publiques dont le personnel est soumis à un statut réglementaire.

L'ensemble du projet de loi est ensuite adopté à l'unanimité.

Dans la discussion des articles du projet sur l'âge d'accès aux emplois publics, les députés discutent d'une série d'amendements élargissant le bénéfice de la loi. La notion *« d'enfant à charge ou de personne à charge ouvrant droit aux allocations prévues pour les handicapés »* est ainsi substituée à celle, plus restrictive, *« d'enfant mineur à charge ouvrant droit aux allocations familiales »*.

L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté par l'Assemblée.

Les députés examinent enfin un *projet de loi modifiant et* complétant le code du travail afin d'améliorer les dispositions actuelles en matière de protection de la salariée en cas de maternité.

Rapporteur de la commission des affaires culturelles, familales et sociales, Mme Hélène MISSOFFE (U.D.R.) souligne l'importance croissante du nombre des femmes qui travaillent (plus de huit millions, soit 38,4 % de la population active en mars 1974, dont quelque 2 % sont mariées), mais relève que le taux d'activité des femmes reste très étroitement lié au nombre d'enfants. L'activité professionnelle des femmes s'accompagne d'une nette réduction de l'indice de fécondité ; il est donc important d'assurer mieux qu'aujourd'hui la conciliation nécessaire entre maternité et travail salarié.

Le texte étudié vise à mieux protéger la femme enceinte :

— Lorsqu'elle recherche un emploi, l'employeur ne doit pas prendre en considération l'état de grossesse de la femme lors de l'embauche ;

— Lorsque, déjà embauchée, elle est sous contrat à l'essai. Ce dernier ne peut être résilié en raison de l'état de grossesse de la salariée ;

— Lorsque, sous contrat définitif, elle risque de faire l'objet de mutations arbitraires. Ces dernières seront interdites, sauf si le médecin du travail a reconnu la nécessité d'un changement d'emploi et l'aptitude de la salariée à occuper le nouvel emploi proposé.

M. MICHEL DURAFOUR, ministre du travail, déclare : *« En réalité, il s'agit moins de régler un problème global que d'apporter les solutions à des cas individuels en limitant les pouvoirs de l'employeur. »*

Il souligne : *« Ce projet ne touche pas aux principes fondamentaux qui régissent la formation du contrat de travail. Il entend être un texte de dissuasion qui doit faciliter aux femmes la difficile conciliation entre l'exercice d'une activité professionnelle et les exigences de la maternité. »*

Dans la discussion générale, M. Gau (P.S., Isère) estime qu'aucun texte ne va vraiment au fond des choses. Pour lui, le projet, *« modeste dans son objet et dans son contenu, doit être sérieusement amendé. Le vote de cette loi ne constitue, pour notre groupe, qu'une simple étape »*, souligne-t-il.

Mme MOREAU (P.C., Paris) dénonce « les pratiques scandaleuses portant gravement atteinte à la dignité des femmes » et estime que le problème requiert des mesures d'une tout autre ampleur.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée repousse, par 291 voix contre 182, un amendement communiste précisant, à l'article 1er de la loi qu'aucun employeur ne peut résilier le contrat de travail d'une salariée lorsqu'elle est en état de grossesse, médicalement constaté, et pendant une période de dix-huit semaines suivant l'accouchement, contre douze, actuellement.

Défendant un amendement socialiste analogue, M. GAU (P.S.), déclare : *« Je préfère un désordre passager dans l'entreprise à une injustice fréquente. »*

Cet amendement, présenté par la commission, est combattu par M. DURAFOUR, mais finalement adopté à l'issue d'un vote contesté par la majorité. Le groupe U.D.R. demande une suspension de séance. A la reprise, l'Assemblée repousse l'article 1er du projet de loi. Lors d'une seconde délibération, elle adopte un amendement précisant qu'un employeur peut résilier le contrat de travail s'il justifie d'une faute grave de l'intéressée, non liée à son état de grossesse, ou de l'impossibilité où il se trouve, pour un motif étranger à la grossesse ou à l'accouchement, de maintenir ledit contrat.

Est également adopté un amendement précisant que l'initiative du changement d'affectation doit appartenir à la femme, aussi bien qu'à l'employeur, et que l'affectation dans un autre établissement est subordonnée à l'accord de l'intéressée.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement du gouvernement, précisant que l'affectation temporaire ne doit entraîner aucune diminution de rémunération pour les salariés travaillant depuis un an, au moins, dans l'entreprise à la date du début de la grossesse.

Les députés adoptent ensuite un amendement du gouvernement, précisant que l'indemnité journalière de Sécurité sociale peut être versée pendant une période de deux semaines supplémentaires de congé maternité.

Sont enfin adoptés deux amendements du gouvernement, présentés par Mme GIROUD, ces rant dans le projet de loi, puis deux nouveaux articles, complétant des articles du code pénal.

Sera désormais sanctionnée, toute discrimination qui serait fondée sur la situation de famille ou sur l'appartenance ou la non-appartenance à un sexe.

L'ensemble du projet, ainsi modifié, est adopté par l'Assemblée, l'opposition s'abstenant.

La séance est levée, mercredi à 1 h. 30 du matin. — P. Fr.

M. JÉROME MONOD VEUT PROTÉGER LES FEMMES CONTRE LA CRISE DE L'EMPLOI

M. Jérôme Monod, délégué général à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, a été reçu lundi 21 avril par l'assemblée plénière du comité du travail féminin. M. Monod, invité à exposer ses idées sur les perspectives régionales de l'emploi des femmes, a indiqué que, en cette matière, l'objectif devait être la prévention, par des actions contractuelles s'appuyant sur la régionalisation et les collectivités locales, des dangers qui pèsent sur l'emploi des femmes, le plus menacé actuellement.

Une note du comité du travail féminin fait, d'autre part, le point sur la détérioration de l'emploi féminin qui *« subit les contraintes et les résistances des structures économiques et sociales peu préparées à accueillir une main-d'œuvre féminine de plus en plus nombreuse »*. Selon les études du comité du travail féminin, depuis 1968, *« une transformation de la sensibilité des femmes au chômage semble s'être opérée, liée au caractère irréversible du travail féminin »*. Cela se traduit par une augmentation *« de la part des femmes dans la population disponible à la recherche d'un emploi »*. *« Cet accroissement du chômage féminin,* poursuit la note, *est dû davantage à l'augmentation des licenciements et des démissions des femmes, qui touchent particulièrement les moins de vingt-cinq ans qui se portent à nouveau immédiatement sur le marché du travail, qu'aux recherches d'un premier emploi ou aux reprises d'activité.*

» Il apparaît donc que le maintien des femmes sur le marché du travail devient la règle quelle que soit la situation conjoncturelle de l'emploi. En outre, l'homogénéisation des comportements des femmes, dans toute la France, ne peut que renforcer les inquiétudes relatives aux déséquilibres régionaux de l'emploi féminin. »

L'INDEMNISATION DES RAPATRIÉS

Dans sa séance du 22 avril l'Assemblée a corrigé une erreur matérielle rendant inapplicable un article de la loi du 15 juillet 1970 relative à l'indemnisation des rapatriés. A cette occasion, M. FOURCADE, ministre de l'économie et des finances, a rappelé les décisions du gouvernement en faveur des rapatriés : la commission chargée de constat en matière de prêts va reprendre ses activités ; l'indemnité particulière accordée aux rapatriés qui se sont réinstallés dans la métropole après 1970 a été prorogée et son taux majoré de 20 % : les représentants des associations participeront aux travaux des commissions d'enquête créées pour l'attribution de prêts de réinstallation ; enfin un groupe d'études examine les dispositions qu'il conviendrait de prendre en matière de retraites et des décisions seront prises prochainement.

AU SÉNAT

M. Durafour : le chômage a tendance à se stabiliser voire à diminuer

M. Michel DURAFOUR, ministre du travail, répondant le 22 avril au Sénat, à des questions de MM. VIRON (P.C.), MERIC (P.S.) et SCHIELE (Union centriste), qui exprimaient leurs inquiétudes au sujet du développement du chômage, a apporté un certain nombre de précisions sur la situation actuelle de l'emploi. *« Le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'Agence nationale de l'emploi,* a indiqué M. Durafour, *a été au mois de mars de 754 800. Ce chiffre demeure important, mais il faut noter,* a ajouté le ministre, *que depuis le début de l'année, il a tendance à se stabiliser, voire à diminuer : par rapport aux augmentations mensuelles de 5 à 15 % du dernier trimestre 1974, on a enregistré en février une hausse de plus 0,5 % et en mars une diminution de moins 1,9 %. Les commandes nouvelles ont, en effet, fléchi sensiblement le mois dernier (de 7 %).*

» Dans l'ensemble des chômeurs, les jeunes représentent 34,2 %, c'est-à-dire que leur part va diminuant, car celle-ci était de 45,8 % au mois de décembre. De même, la part des femmes a-t-elle tendance à se réduire, passant de 50,8 % en décembre à 40,2 % en mars.

» Les chômeurs représentent ainsi actuellement 3,6 % environ de la population active, c'est-à-dire un taux qui reste encore éloigné de ceux de certains de nos partenaires qui atteignent quelquefois 8 à 10 %. »

Le ministère du travail a souligné ensuite que le chômage partiel avait atteint le maximum en décembre et avait sensiblement diminué ensuite. Toutefois, l'évoultion des offres d'emploi n'est pas favorable : 109 000 offres non satisfaites ont été recencées en mars ; le léger redressement de janvier ne s'est donc pas confirmé. *« La situation de l'emploi,* a dit M. Durafour, *reste préoccupante, moins peut-être en raison du niveau actuel du chômage, qui tend à se stabiliser, qu'à cause de l'arrivée prochaine d'une nouvelle génération de jeunes sur le marché de l'emploi et des chances qu'elle a de trouver un emploi correspondant à ses attentes légitimes. »*

VITICULTURE : vers une politique de la qualité

La situation de la viticulture, objet d'une question de M. DAVID (P.C.) a donné à M. CHRISTIAN BONNET l'occasion de rappeler les mesures prises par le gouvernement pour faire face à la crise actuelle. Puis le ministre de l'agriculture a notamment déclaré :

« La fermeture des frontières, demandée par les producteurs, eût été condamnée en vingt-quatre heures par la Communauté : notons, d'ailleurs, que nos exportations de vins et d'alcools vers l'Italie dépassent nos importations de vins italiens (...).

» Les échanges intracommunautaires ont été normalisés. Les vins italiens d'importation seront mis en stockage jusqu'à la fin de la campagne. Mais les contrats de stockage n'existent pas en Italie.

» Le règlement sera modifié avant le 31 juillet, de manière à éviter le retour de la situation de cette année. Révision déchirante pour beaucoup, mais on conçoit la nécessité d'en finir avec certains errements (...).

» Notre politique de marché doit être réformée, car elle n'assure pas une sécurité convenable aux producteurs, et elle favorise ceux qui ont choisi le rendement plutôt que la qualité. »

M. GRANET, secrétaire d'État auprès du premier ministre, a indiqué à M. PALMERO (union centr.), qui l'interrogeait sur la crise de l'édition française, que la suite qui serait donnée aux propositions présentées par lui devant le conseil des ministres du 16 avril dernier, dépendrait d'un nouveau et prochain conseil qui se tiendra avant l'été. « Pour aider les éditeurs, a déclaré M. Granet, nous envisageons notamment certaines mesures touchant à l'évaluation des stocks. » — A. G.

● *M. Jacques Duclos*, président du groupe communitse du Sénat et membre du comité central du P.C., a été à nouveau hospitalisé mardi 22 avril à la suite d'une congestion pulmonaire. Il avait déjà dû, en raison de troubles rénaux, subir en janvier dernier une intervention chirurgicale. M. Duclos est âgé de soixante-dix-neuf ans.

La réévaluation du stock d'or de la Banque de France

Dans sa séance du mardi 22 avril, l'Assemblée nationale a examiné le projet de loi approuvant une convention conclue le 9 janvier entre le ministre de l'économie et des finances et le gouverneur de la Banque de France, neutralisant la plus-value résultant de la réévaluation du stock d'or français.

Rapporteur de la commission des finances, M. PAPON (U.D.R.) explique que, par cette convention, le gouvernement a entendu neutraliser les conséquences de la réévaluation de nos réserves publiques en or. Cette dernière, rappelle-t-il, a dégagé une plus-value considérable de près de 56 milliards de francs.

« Dans son principe et dans ses modalités, conclut le rapporteur, *cette convention ne peut recueillir notre approbation puisqu'elle manifeste, une nouvelle fois, la rigueur dont le gouvernement entend faire preuve dans la gestion des finances publiques. »*

Pour terminer, M. Papon voit dans cette réévaluation un *« souci de vérité »* et une *« exigence de souveraineté »*.

Pour M. ICART (R.I.), président de la commission des finances, l'or ne saurait manquer de retrouver la plénitude de sa fonction d'instrument de réserve à l'actif des banques centrales.

Rappelant que notre pays demeure, jusqu'à présent, le seul à avoir procédé à une réévaluation de son encaisse-or, il estime que le projet de loi *« est bien une manifestation de notre souveraineté et non la marque d'un quelconque isolement de la France »*.

Dans la discussion générale, M. FRELAUT (P.C., Hauts-de-Seine) estime que ce texte soulève *« un problème politique d'une importance capitale, car il entérine un nouvel abandon de souveraineté en faveur de l'impérialisme américain »*. Selon lui, la réévaluation du stock-or, *« répit momentané »*, ne résout pas la crise, elle l'accompagne et la perpétue.

M. LEENHARDT (P.S., Vaucluse) estime légitime de prévoir la neutralisation de la plus-value dégagée par la réévaluation, mais conteste que cette dernière corresponde à une exigence de vérité et de souveraineté. Pour terminer, il s'étonne qu'on demande aujourd'hui seulement au Parlement de ratifier une opération déjà réalisée.

M. HAMEL (R.I., Rhône) souligne la différence de ton et d'analyse entre les orateurs communiste et socialiste et déclare : *« C'est le signe que l'évolution que nous sommes nombreux à souhaiter est en train de s'accélérer. »* Puis il loue cette politique de *« stricte rigueur monétaire et budgétaire »*.

M. FOURCADE : le franc est au niveau du « serpent » européen.

Pour M. JEAN-PIERRE FOURCADE, ministre de l'économie et des finances, ce projet confirme la position française sur un des aspects essentiels de la réforme monétaire internationale, l'abandon du rôle central de l'or dont le gouvernement a tiré les conséquences. Et il précise : *« d'étalon, l'or devient un actif monétaire banalisé. Si la France a agi ainsi, c'est afin de bien marquer les suites de son acceptation des DTS comme élément central du nouveau système monétaire. Elle a pris soin d'assurer la neutralité de ce processus en écartant toute utilisation de la plus-value à des fins économiques ou budgétaires. Ce faisant, le gouvernement a manifesté son souci de gestion financière stricte. »* En conclusion, M. Fourcade souligne que le franc est maintenant au niveau du « serpent » européen.

L'Assemblée adopte ensuite l'article unique du projet de loi, l'opposition votant contre.

DÉFENSE

POUR COMBATTRE L'AVION AMÉRICAIN F-16

Les Suédois se solidarisent moralement avec la société Dassault

De notre correspondante

Copenhague. — Depuis qu'il y a une semaine, exactement, le gouvernement danois a ajourné la décision sur l'avion de combat qui remplacerait ses F-104 Starfighter, la firme suédoise Saab-Scania, qui produit le Viggen, n'a pas chômé, et, comme prévu (*le Monde* du 17 avril), elle a lancé une nouvelle campagne en faveur de son avion, en présentant une série de documents nouveaux, voirhe assez surprenants. Dirigeant leurs tirs uniquement contre l'avion F-16, les responsables suédois n'ont pas hésité — fait sans précédent — à se solidariser moralement dans leur lutte avec Dassault-Bréguet, qui propose le Mirage-F1.

Dans un ensemble d'informations fournies à la presse, ils ont souligné que les prix avancés pour le coût du Viggen par les autorités danoises (33 % de plus) et pour le Mirage-F1 M-53 (25 % de plus que le prix de l'appareil de General Dynamics) étaient absolument inexacts du seul fait que le F-16 américain n'était pas muni d'un radar, alors que ses deux concurrents en possédaient. Le jour où l'avion américain sera armé, lui aussi, d'un radar perfectionné (ce qui paraît inévitable), à combien reviendra-t-il ? ont demandé les industriels suédois, à Copenhague.

Mais les Suédois ont été plus loin encore. Ils ont tenu à faire remarquer qu'on oubliait un peu trop dans cette affaire que 80 % de l'industrie aéronautique civile et militaire de l'Europe étaient, en fait, dans les mains des États-Unis, une situation qui leur paraît dangereuse et difficilement admissible. Cette profession de foi européenne, venant d'un pays qui défend si farouchement sa neutralité et qui a tenu à rester hors de la C.E.E., a surpris les observateurs.

Stimulés par cette offensive suédoise, les représentants de Dassault-Bréguet au Danemark ont, à leur tour, dans une lettre adressée au grand quotidien conservateur *Berlingske Tidende*, mardi 22 avril, mis en doute, en reprenant à peu près points par points les arguments suédois, le « *sérieux* » avec lequel le gouvernement danois aurait étudié le dossier concernant l'avion de combat.

CAMILLE OLSEN.

[Des réunions secrètes entre la société suédoise Saab-Scania, la firme néerlandaise Fokker et le groupe privé Dassault-Breguet ont eu lieu, récemment à Bruxelles, pour discuter des moyens de faire face à la concurrence américaine en mettant sur pied des programmes aéronautiques, civils ou militaires, conçus en coopération européenne. Il a été envisagé, notamment, la définition d'un nouvel avion baptisé Virage, par l'association des termes Viggen (Eurofighter proposé au Danemark) et Mirage.]

● *Sept soldats du 3e régiment d'artillerie de marine* à Vernon (Eure) ont été punis de trente à soixante jours d'arrêts pour avoir rédigé un bulletin de comité de soldats intitulé *Ancre rouge*, et diffusé un tract qui manifestait la solidarité des appelés en uniforme à des travailleurs en grève. « *Nous avons toujours les mêmes ennemis de classe* », précisait notamment ce tract.

AÉRONAUTIQUE

INDIAN AIRLINES ACHÈTE TROIS AIRBUS FRANCO-ALLEMANDS

New-Delhi (A.F.P.). — Le gouvernement indien a donné son accord, mardi 22 avril, à l'achat de trois Airbus européens par la compagnie nationale Indian Airlines. Ces appareils devraient entrer en service en 1976-1977. Le marché porte au total sur 940 millions de roupies (486,5 millions de francs). Indian Airlines a choisi la version B-ˆ de l'Airbus pouvant transporter deux cent cinquante à trois cents passagers sur 2 500 kilomètres. La compagnie indienne a prit également trois Airbus en option.

Cette vente porte à vingt-huit le nombre des Airbus vendus ferme par le consortium multinational européen Airbus Industrie. L'avion fait d'autre part l'objet de quarante-neuf options.

L'Airbus était en compétition avec deux avions américains : le DC-10 de McDonnell Douglas et le Tristar de Lockheed. L'entraînement des équipages se fera à Toulouse.

ÉNERGIE

LA CONFÉRENCE NUCLÉAIRE EUROPÉENNE

La République Sud-Africaine lance un appel à la coopération internationale pour construire une usine d'enrichissement de l'uranium

La conférence nucléaire européenne est entrée, le mardi 22 avril, dans sa phase de réunions techniques. On attendait tout particulièrement une communication que devait faire, dans la soirée, la République Sud-Africaine à une session spéciale consacrée aux méthodes d'enrichissement de l'uranium.

On savait, depuis une déclaration officielle du premier ministre, M. B. J. Vorster, en juillet 1970, que la République Sud-Africaine, qui possède d'importantes réserves d'uranium naturel, avait lancé un programme pour mettre au point une méthode d'enrichissement. On savait aussi que les spécialistes sud-africains s'étaient inspirés d'un principe d'enrichissement étudié en Allemagne fédérale au centre nucléaire de Karlsruhe, par le professeur Becker. Depuis quelques années, ils collaborent avec un groupe industriel ouest-allemand, le groupe Steag, intéressé lui aussi par le procédé Becker : un procédé d'enrichissement par tuyère où le gaz à enrichir, l'hexafluorure d'uranium, est mélangé à de l'hélium et envoyé dans une tuyère à une vitesse supersonique où il est alors dévié par une paroi courbe. Le mélange se scinde en deux et la fraction la plus légère, un peu enrichie, est déviée par la paroi puis envoyée vers une autre tuyère (*le Monde* du 31 juillet 1974).

Après avoir ménagé une période de suspense, le Dr A.J.A. Roux, président de la commission sud-africaine de l'énergie atomique, a partiellement levé le secret qui entourait jusqu'ici le procédé d'enrichissement utilisé par son pays, appelé procédé UCOR. Il a décrit l'unité de séparation comme une « *centrifugeuse à parois stationnaires* » fonctionnant suivant le principe « *hélicon* ». Un peu surpris d'abord par cette description ésotérique, les membres de la session sont peu à peu tombés d'accord pour dire qu'il s'agissait d'un principe aérodynamique analogue à celui des tuyères, mais que le module de séparation pouvait être physiquement assez différent. Il est probable que le gaz à enrichir, qui est aussi un mélange d'hexafluorure et d'hydrogène, est envoyé sous pression vers des éléments de séparation réalisés et disposés de telle sorte qu'ils impriment au flux gazeux un mouvement tournant en hélice

Le Dr Roux a montré une photographie du module de séparation : c'est un grand cylindre comprenant un ensemble de compresseurs et d'éléments de séparation, assez analogue, de l'extérieur, au module de séparation du Dr Becker. Après avoir rappelé le déroulement du programme sud-africain, le Dr Roux a précisé qu'il y a deux ans sont pays a fait appel à des experts étrangers pour faire évaluer le procédé. Il y a quelque semaines, une partie d'une première installation expérimentale est entrée en service à Valindaba, près de Pretoria.

Jusqu'ici, la République Sud-Africaine a dépensé environ 150 millions de dollars (quelques 750 millions de francs) pour mettre en œuvre ce procédé, non compris le coût de l'installation-pilote. La commission sud-africaine de l'énergie atomique se donne aujourd'hui deux ans pour développer et essayer des modules opérationnels de séparation en vraie grandeur, d'énormes cylindres de 5 à 7 mètres de diamètre, qui auront une capacité d'environ 60 000 unités de travail de séparation (UTS).

Une usine de 5 millions d'unités de séparation

La République Sud-Africaine a ensuite l'intention de réaliser sa première usine commerciale d'enrichissement, d'une capacité de cinq millions d'unités de travail de séparation pouvant être portée à dix millions d'unités, soit une capacité équivalente à l'usine européenne d'Eurodif.

L'usine de cinq millions d'unités comprendra quatre-vingt-dix à cent quinze modules de séparation, et l'usine de dix millions entre cent quatre-vingts et deux cent trente modules. Le Dr Roux a alors précisé que la République Sud-Africaine était prête à collaborer avec d'autres pays intéressés, pourvu qu'ils prennent l'engagement que l'uranium enrichi ainsi produit qu'ils achèteraient soit utilisé à des fins pacifiques.

Cette participation étrangère lui paraît intéressante pour plusieurs raisons. Les partenaires de l'Afrique du Sud pourraient apporter une capacité industrielle supplémentaire. Surtout, ils participeraient aux frais de construction de l'usine, estimés aujourd'hui à 1,4 milliard de dollars, soit environ 6,3 milliards de francs pour cinq millions d'unités. Sur cette somme, près de 600 millions de francs seraient encore consacrés à des travaux de développement. Malgré une consommation d'énergie de l'usine qui, dans le procédé sud-africain, comme dans le procédé Becker, reste à peu près deux fois supérieure à ce que consomme une usine de diffusion gazeuse, le Dr Roux pense que, compte tenu du faible prix de l'électricité en Afrique du Sud et du prix de l'acier, l'usine sera concurrentielle avec les usines étrangères.

Le Dr Roux a affirmé que même si la République Sud-Africaine ne trouvait pas de partenaires étrangers, elle construirait l'usine seule. Ce qui représenterait un investissement particulièrement lourd.

Mais, partout dans le monde, le développement de l'énergie nucléaire est avant tout conditionné par l'ampleur des investissements requis. Les producteurs d'électricité français et allemands ont souligné la hausse de 50 % en trois ans, qui a affecté l'investissement initial nécessaire pour une centrale de 1 000 mégawatts. En Europe, cette hausse est due pour moitié à l'inflation, pour une autre part au délai d'obtention des autorisations de construction (en moyenne près d'un an en Allemagne fédérale) et aux mesures renforcées de sécurité et de protection de l'environnement.

Les difficultés des pays pauvres

M. Krymm, qui représentait l'Agence internationale de Vienne, a insisté sur la difficulté qu'ont les pays en voie de développement à supporter le choc financier que constitue précisément cet investissement initial. C'est pourquoi les pays moins riches préfèrent encore construire des centrales au charbon ou au fuel, qui requièrent un investissement 50 % à 80 % moins lourd.

Les pays peu développés manquent, en outre, de personnel susceptible de faire fonctionner ces centrales. Enfin, pratiquement aucun pays, sauf l'Union soviétique, n'offre sur le marché des centrales de la taille requise, le plus souvent entre 400 et 600 mégawatts. Pourtant, selon M. Krymm, le surcoût d'investissement d'une centrale nucléaire de 600 mégawatts par rapport à une centrale au fuel — 280 dollars (1 300 francs) par kilowatt électrique — serait récupéré en quatre ans avec l'économie réalisée sur le combustible. Même pour une taille de 400 mégawatts, la centrale nucléaire reste compétitive.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

● « *Les centrales nucléaires : espoir ou erreur ?* » sera le thème d'un débat organisé, le 28 avril, par les Démocrates sociaux, mouvement de la gauche réformatrice, à la Maison de la chimie (28, rue Saint-Dominique, Paris 7e) avec la participation de trois membres du gouvernement, MM. Durafour, Rossi et Achille-Fould, fondateurs de ce mouvement.

● *M. d'Ornano : pas de référendum.* — M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie, interrogé le 22 avril à Radio-Monte-Carlo, s'est déclaré peu convaincu de l'utilité de référendums locaux sur l'installation des centrales nucléaires et s'oppose à tout référendum national. « *Reprenons la Constitution*, a-t-il dit notamment, *le référendum est prévu uniquement pour des questions qui touchent aux institutions. Les centrales nucléaires n'entrent pas dans ce cadre.* »

RELIGION

LA SEMAINE DES INTELLECTUELS CATHOLIQUES

Sauver les institutions ou recréer l'Eglise ?

Pour la première fois depuis son ouverture, la Semaine des intellectuels catholiques a eu, mardi soir 22 avril, le public nombreux (six cent cinquante personnes) et vibrant que méritait le thème choisi : la transmission de la foi.

Les circonstances ont voulu que l'un des deux orateurs, le Père Joseph Moingt, jésuite, ait été, on le sait, depuis quelques semaines, au centre d'un débat passionné pour ou contre la remise en cause de la sacramentalisation des « croyants sociologiques ». La présence de ce théologien discuté avait attiré un nombre appréciable de « silencieux de l'Eglise », mais ceux-ci, mis à part quelques murmures, ont laissé le conférencier s'exprimer, quitte à applaudir d'une manière particulièrement vigoureuse son contradicteur, le Père Serge Bonnet, dominicain et sociologue.

« Face à face » en quelque sorte dont l'arbitre se trouvait être M. René Rémond, président du Centre catholique des intellectuels français, qui a exprimé sa satisfaction légitime devant la réussite de cette soirée. Celle-ci a montré que les catholiques ont acquis une maturité suffisante pour laisser s'exprimer des tendances opposées : ce ne fut pas toujours le cas... L'agressivité de certains auditeurs s'est seulement exprimée par des questions ou des professions de foi écrites transmises sur l'estrade.

Le Père Moingt rappelle d'abord qu'à proprement parler la foi n'est pas transmissible puisqu'elle est don de Dieu et acte personnel. Seules les croyances et les pratiques religieuses sont transmissibles. Aujourd'hui, de très nombreux chrétiens n'ont gardé que des pratiques occasionnelles « *qui flottent sur une absence, par ailleurs totale, de vie chrétienne et de rattachement à une communauté* ».

Ce processus de dégradation ne fait que s'accélérer. Il n'y a plus d'îlots inentamés de chrétienté. Plus grave encore, les lieux et les relais de la transmission ne fonctionnent plus. Ce qui fut jadis incitation à croire fonctionne, aujourd'hui, à rebours comme des incitations à ne pas croire, en particulier dans les familles et dans les paroisses. Ces dernières sont devenues des lieux où « *se pratiquent en grand nombre des célébrations religieuses désertées par la foi* ».

L'Eglise se résigne au divorce entre la foi et ce qui devrait en être le signe. Il s'ensuit pour elle « *une lourde perte de crédibilité : pourquoi croirait-on à ce qu'elle dit quand elle ne paraît pas croire à ce qu'elle fait ?* » D'où des réactions de rejet.

Des « ruptures » créatrices

Que faire ? Il ne s'agit pas pour l'Eglise de sauver à tout prix ses institutions, mais de les recréer, de refaire en quelque sorte le « sol de l'Eglise » en instaurant un réseau authentique de relations humaines et de communautés. Le Père Moingt préconise « *la création de lieux qui auraient vocation de créer* ». Sera-ce faire bon marché de la tradition de l'Eglise ? Ce n'est pas sûr, car toute l'histoire montre que « *la tradition s'est faite à coups d'innovations* ».

Le temps de la catéchèse doit être conçu comme le temps où les jeunes expérimentent et construisent leur liberté de sujet. La catéchèse doit être prise en charge par la communauté tout entière et conçue comme un travail de mission intérieure.

En conclusion, l'orateur estime qu'il faudra avoir le courage de poser des actes de « rupture » par rapport aux traditions figées du passé. Les siècles, a-t-il dit, « *ont noué une articulation entre le mariage religieux et le baptême précoce* ». C'est ainsi qu'on a constitué une « chaîne de montage » de petits chrétiens qui se révoltent ensuite contre le traitement qu'on leur a fait subir.

Rendre aux chrétiens la liberté de mariage (en revalorisant le mariage civil), laisser aux enfants le temps de venir au baptême dans la liberté paraissent au théologien les « ruptures créatrices » nécessaires.

Avec le Père Serge Bonnet, qui exprime son complet désaccord, on change totalement de registre. Hésiter à baptiser les enfants lui paraît être le signe d'une moindre importance attachée à ceux-ci. « *Nous tenons*, a-t-il dit, *à baptiser les enfants, car ils sont germes de vie. L'Incarnation rejoint l'homme dès sa naissance. Si l'Eglise baptise les enfants, ce n'est pas pour les statistiques mais pour déployer l'Incarnation.* »

Ce qui est important dans l'éducation, selon l'orateur, c'est « l'imprégnation », c'est-à-dire ce qui ne se voit pas. Fonder le renouveau religieux sur les militants lui paraît dangereux, car le recul du nombre de ceux-ci est plus important que celui des pratiquants. « *L'effondrement n'est pas à la périphérie de l'Eglise* ».

Les problèmes les plus cruciaux se situent au cœur même de cette Eglise : la raréfaction des prêtres, la baisse de la ferveur personnelle de certains, la désertion des enfants des familles les mieux armées, le manque de persévérance des jeunes touchés par la catéchèse. Mais il faut se garder de juger et de dire, par exemple : ils ne pratiquent pas, donc ils n'ont pas la foi.

Enfin, le Père Bonnet demande que l'on évite de faire ce qu'il appelle une théologie pour le jeune homme riche de l'Evangile, car la parole de Dieu est pour les pauvres, celui du tiers comme du quart-monde. « *Nous avons besoin d'une Eglise miséricordieuse, ouverte au pécheur, et pas seulement réservée à une élite.* »

HENRI FESQUET.

UN CONSTAT D'ÉCHEC MAIS NON D'IMPUISSANCE

Les différentes prises de position antérieures concernant le catéchuménat nous ont valu une réaction de Mlle Anne Bouffier, étudiante d'histoire à Paris, et de Mlle Suzanne X..., agrégative de philosophie à l'école normale supérieure. On y lit notamment :

« Au risque de choquer et de shématiser, disons que les solutions proposées dans la brochure « Aumônerie catéchuménale » nous semblent parfois ridicules, souvent irréalistes, impitoyablement élitistes et toujours décevantes et peureuses. La démarche semble la suivante : si Jésus-Christ, l'Eglise et les sacrements ne se « vendent » plus, il faut faire du neuf et vendre autre chose. Nous n'oserions le dire à la seule lecture de ce document si nous ne l'avions par ailleurs constaté avec surprise, peine et parfois amertume, au cours de plusieurs années de vie lycéenne et étudiante...

» Comme bien d'autres, nous ressentons profondément et personnellement qu'il incombe à chaque chrétien de prendre en charge ses cadets dans la foi, sous des formes certes imparfaites mais combien accessoires. Un constat d'échec n'est pas un constat d'impuissance.

» Mais toute catéchèse est essentiellement d'Eglise. C'est pourquoi ces quelques lignes sont avant tout un appel confiant mais exigeant à ceux qui sont auprès de nous l'Eglise enseignante : nos évêques. Si eux ne marchent pas devant nous, s'ils ne sont pas d'accord entre eux, qui nous dira où aller ? Qui nous dira comment transmettre sans le trahir ce que nous avons reçu de l'Eglise, comment faire rejaillir sur nos contemporains une source qui ne se tarit que faute d'audace ou faute d'unité sur l'essentiel ? Qui nous apprendra que ce n'est pas en l'édulcorant qu'on sert le message de Jésus-Christ ? »

La Société des amis du cardinal Daniélou estime sans fondement les insinuations sur la mort du prélat

A la suite des questions posées par Raymond Tournoux dans son livre *Journal secret* sur la mort du cardinal Daniélou, le 20 mai 1974, dans l'appartement de Mme Santoni, « hôtesse » de bar — le cardinal avait-il été « rhabillé à la hâte » ? « Pourquoi l'ordre donné à deux reprises de ne pas procéder à « l'habituelle enquête-décès » ? (*le Monde* du 11 avril), la Société des amis du cardinal Daniélou, que préside H.-I. Marrou, a publié un communiqué le 22 avril affirmant que « *les recherches qu'elle a faites permettent d'affirmer que les insinuations, voire l'imputation de double vie, lancées à propos des relations apostoliques du cardinal ne reposent sur aucun fondement* ».

Le communiqué rappelle que le cardinal avait déployé, la veille de sa mort, une grande activité lors du pardon de la Sainte-Yves, à Tréguier, et avait même, d'après un prêtre, été victime d'un malaise. Le jour de sa mort, poursuit le communiqué, le cardinal avait déjeuné avec un professeur australien avant de rentrer chez lui, « *à 15 heures exactement* ».

« *Police-Secours fut alertée à 15 h. 48 par un appel de Mme Santoni, demeurant au quatrième étage de la rue Dulong* », ajoute le communiqué, qui indique que le cardinal, « *arrivé chez elle vers 15 h. 35-15 h. 40, venait d'être pris d'un malaise* ».

Le communiqué précise que les gardiens de la paix arrivèrent en quelques minutes, trouvèrent le cardinal encore vivant mais inconscient et « *dégrafèrent ses vêtements pour tenter la réanimation* ».

L'hypothèse selon laquelle le corps aurait pu être rhabillé avant l'arrivée de la police est démentie par cet horaire, estime la Société des amis du cardinal Daniélou. Elle ajoute que Mme Santoni, « *hôtesse* » dans un bar-hôtel de la rue de Douai, « *n'exerçait pas son métier à domicile* » et que, d'après les dires de cette dernière, « *le cardinal s'efforçait de l'arracher à son genre de vie* ».

***

[Rappelons que, selon la « conclusion provisoire » à laquelle est parvenue l'association « Vérité et Justice pour le cardinal Daniélou », créée sur l'initiative des « silencieux de l'Eglise », le cardinal Daniélou aurait rendu visite à Mme Santoni pour lui apporter 3 000 francs (son mari venait d'être arrêté pour proxénétisme et elle a un enfant à charge).

« Le jour de sa mort, déclare l'association, le cardinal dispose de très peu de temps. Il n'a qu'une heure pour se rendre chez Mme Santoni et revenir à son domicile de la rue Notre-Dame-des-Champs où l'attendent des visiteurs. Cependant, il prend le temps de passer aux « Etudes », attrape un taxi au vol, gravit en courant les quatre étages chez Mme Santoni. Quand il entre dans l'appartement, il dit simplement : « Qu'il fait chaud ici », se dirige vers la fenêtre et tombe foudroyé.

» Le cardinal fréquentait beaucoup de femmes du même genre. Nous en avons identifié une vingtaine, mais nous avons de bonnes raisons de penser que les jésuites et la police disposent d'une liste beaucoup plus importante. Aucune d'elles, à notre connaissance, ne l'a accusé de l'avoir touchée et Mme Santoni est, de ce point de vue, formelle. Certaines, cependant, ont prétendu qu'il était un « voyeur » et il semble que l'enquête policière s'en soit contentée. Mais un interrogatoire plus poussé révèle qu'il ne demandait nullement à des femmes de se déshabiller ou de prendre des attitudes équivoques. « Il essayait de nous faire parler, expliquent-elles, de savoir pourquoi nous nous conduisions ainsi... »]

SCIENCES

A l'Académie

ÉLECTION DE DEUX ASSOCIÉS ÉTRANGERS

L'Académie des sciences a élu, lundi 21 avril, deux associés étrangers (le décret du 25 septembre 1974 a fait passer le nombre d'associés étrangers de vingt à vingt-huit) : MM. Albert Claude, prix Nobel de médecine en 1974, de nationalité belge, et Joseph Doob, mathématicien américain.

[Le professeur Albert Claude est né au Luxembourg en 1898. Après avoir suivi les cours de l'école d'ingénieurs de l'université de Liège et de la faculté de médecine, il obtient son diplôme de médecin et travaille, de 1929 à 1950, à l'Institut Rockefeller de New-York. Il revient ensuite en Belgique pour diriger l'Institut Jules-Bordet de Bruxelles. Ses derniers travaux ont porté sur les facteurs de croissance cellulaire, la division des mitochondries et la structure des ribosomes.]

[M. Joseph Doob, né aux Etats-Unis le 27 février 1910, obtient son doctorat en mathématiques en 1932. Il est professeur de mathématiques depuis 1945. Il a précisé la notion de fonction aléatoire et s'est occupé de différents aspects de la théorie des probabilités. Ses travaux ont eu des suites importantes dans les sciences appliquées : en automatique et en électronique, où il a fait progresser l'étude du bruit de fond.]

RAPATRIÉS

A VALENCE

Le général Jouhaud demande le vote d'une nouvelle loi d'indemnisation

Au cours d'une assemblée du Front national des rapatriés, qui s'est réunie à Valence (Drôme) le 20 avril, le général Jouhaud a déclaré : « *Si le problème de l'amnistie a reçu une solution presque totale, il reste toutefois quelques points litigieux ; si M. Giscard d'Estaing a partiellement tenu ses promesses au sujet de l'indemnisation, il reste en suspens deux problèmes essentiels : celui du remplacement de la loi du 15 juillet 1970 par une nouvelle loi d'indemnisation, conformément à ses déclarations parues dans le bulletin du Centre d'études et d'information du 8 mai 1974, et, pour l'immédiat, celui de l'indexation de la valeur d'indemnisation, c'est-à-dire son règlement en francs constants, conformément à l'engagement verbal pris par M. Giscard d'Estaing, le 30 avril 1974. Cette mesure serait accueillie avec soulagement, surtout par les rapatriés ayant perdu un faible patrimoine.* »

LE GROUPEMENT NATIONAL POUR L'INDEMNISATION : le patrimoine des rapatriés est « légalement » amputé parfois jusqu'à 95 %

Le Groupement national pour l'indemnisation des biens spoliés ou perdus outre-mer (1) déclare, dans un communiqué : « *C'est à l'Etat français, qui a pris la décision par la loi référendaire du 8 avril 1962, et qui a conduit des Français à se trouver exilés et dépossédés, de payer leur indemnisation, comme en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique ou de sinistres de guerre. Il s'agit d'un contentieux franco-français à régler, indépendamment des relations d'Etat français à Etat algérien.*

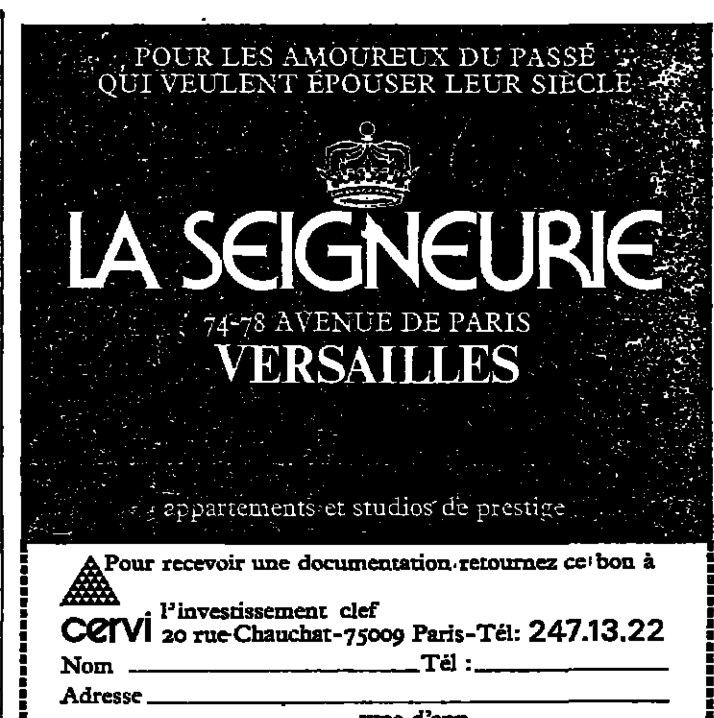
» Les lois de 1970 et de 1974, dites de contribution nationale à l'indemnisation, ne représentent que des aumônes distribuées parcimonieusement et en vain, sans commune mesure avec les patrimoines spoliés (par exemple ne sont indemnisés à 100 % que ceux inférieurs à 19 320 F, mais à 10 % seulement ceux de 1 million de francs...

» Sur le plan financier, nous avons fait la preuve de longue date que l'actuel prélèvement sur le budget (0,40 %), étalé seulement pendant plusieurs septennats et partiellement réinvesti dans le plan d'équipement national, suffirait à couvrir une indemnisation intégrale. Est-il juste que ce patrimoine des Français rapatriés d'outre-mer, globalement évalué à 36 milliards de francs pour 1962, se trouve aujourd'hui « légalement » amputé, suivant les cas, jusqu'à 95 %, quand les patrimoines des Français métropolitains ont augmenté, eux, de 995 milliards en 1962 à 5 150 milliards en 1975 ?

» Tant que justice ne leur aura pas été rendue, les rapatriés n'auront-ils pas des raisons de souffrir d'un malaise générateur de certaines colères ? »

(1) G.N.P.I.S., 5, quai Voltaire, 75007 Paris ; tél. : 260-25-00 et 260-72-16.







ÉDUCATION

L'école entre la réforme et la révolution

Un projet de réforme scolaire est d'autant plus combattu par les oppositions qu'il présente des chances sérieuses d'amélioration du système existant. Tel est, pour M. Niveau, le cas des propositions de M. René Haby, ministre de l'éducation. (« Le Monde » du 23 avril.)

II. - QUELLE PHILOSOPHIE ?

par MAURICE NIVEAU (*)

Des protestations, souvent isolées, nous sont adressées par des enseignants et des parents qui déplorent les comportements de certains militants politiques auprès des élèves.

Un père de famille m'a écrit à la veille des vacances de Pâques pour me dire son inquiétude et son indignation en même temps que son désir de me voir prendre des mesures sévères pour réprimer les abus qu'il me rapporte. Il s'agit pourtant d'un lycée bien dirigé et bien géré dans lequel il n'y a pas eu, jusqu'à maintenant, de graves problèmes. Or, au cours des dernières manifestations, des incidents fort regrettables ont eu lieu : « *Des élèves font grève et même quittent les bâtiments scolaires pour défiler dans les rues avec l'autorisation (parfois l'encouragement déguisé) d'un certain nombre de professeurs ou de surveillants. Parmi les élèves ayant défilé, il y avait de nombreux « sixièmes » ou « cinquièmes ». Où en sommes-nous s'il est nécessaire de rappeler que cela est absolument inadmissible ?* »

« *Si le personnel du lycée tolère de telles choses, que tolérera-t-on demain ? Et qui sera responsable si quelque chose survient dans la rue ? Quelques enseignants ont, il est vrai, montré l'élémentaire fermeté en réclamant, le lendemain, des billets d'absence... N'y a-t-il pas lieu de prendre de sévères sanctions à l'égard de professeurs ayant refusé de donner cours parce qu'il n'y avait que dix élèves à vouloir les suivre ?* » Mon correspondant sera surpris d'apprendre que la seule « sanction » possible est de considérer les enseignants concernés comme grévistes.

Il conclut sa lettre par cet appel : « *Nous vous prions de faire le nécessaire pour que de telles aberrations ne puissent se reproduire et que les chefs d'établissement, désireux de conserver un minimum de bon sens et de discipline dans leur lycée, puissent trouver l'appui nécessaire pour agir selon leur conscience et en vue du respect de leurs engagements moraux vis-à-vis des parents.* »

Il est facile et normal de demander à l'administration — à « l'autorité » — de « faire le nécessaire ». Ce n'est pas un manque de résolution et de courage qui paralyse l'efficacité de son action mais, tout simplement, la nature des choses et des comportements de notre société. On nous dit : « Faites le nécessaire » pour qu'une nouvelle « avalanche » ne parte pas ! On ne maîtrise pas mieux ce genre de phénomène que les vagues de fond de la sociologie des groupes ou d'une nation. Quand le consensus général pour respecter et faire respecter la règle morale n'existe plus, il est très difficile sinon impossible d'imposer ce respect par la coercition. Ceux qui croient à la nécessité de cette « règle du jeu » sont généralement silencieux et passifs tandis que les autres se manifestent vigoureusement. Le moraliste a donc définitivement cédé le pas devant le sociologue qui lui donne l'exacte mesure de son impuissance. Seule, une prise de conscience collective de cette crise de l'école livrée aux assauts des minorités agissantes, dans un monde où les valeurs morales disparaissent - les unes après les autres, permettrait de redresser le cours des choses. Encore faudrait-il que l'opinion soit parfaitement informée de la nature et de l'ampleur des enjeux.

Je citerai un autre témoignage provenant de parents d'élèves d'un autre lycée de l'académie de Grenoble. Ils constatent « *une ambiance de laisser-aller, de non-incitation, voire de dénigrement de l'effort et de l'émulation et parfois une certaine démission tacite ou reconnue, par l'exemple ou par la parole, de certains responsables à qui les parents confient leurs enfants* ». Les auteurs de ce texte protestent également contre un enseignant qui affirme « *n'obéir qu'aux consignes de son syndicat et refuse d'appliquer le règlement intérieur — par exemple contrôle de la présence des élèves en cours* ».

C'est finalement par l'école qu'un grand nombre de personnes font directement connaissance avec les conflits de notre société. Les oppositions et contestations se regroupent périodiquement dans une action commune prenant appui sur les difficultés actuelles du système scolaire. Il n'y a plus de « règles du jeu » pour les militants politiques qui justifient leurs moyens d'action par les fins qu'ils poursuivent. Leur agressivité, leur audace, leur violence verbale et de style ne rencontrent que l'indifférence du plus grand nombre, l'impuissance d'une société permissive et le silence des majorités absentes du combat. En outre, tous ces courants destructeurs de l'école laïque convergent dans le même mouvement d'opposition au gouvernement. Malgré leurs divergences et leurs contradictions, le même consensus les unit dans leur volonté de combattre et de détruire le système capitaliste. C'est bien de cela qu'il s'agit en dernière analyse.

Dans ces conditions, il est vain d'espérer un dialogue constructif avec de tels partenaires à propos du contenu d'un projet de réforme scolaire dans le cadre socio-économique actuel. M. René Haby l'a parfaitement compris et essaie — malgré d'immenses difficultés — d'informer et de sensibiliser celles et ceux qui ne font pas de l'engagement politique leur pain quotidien.

Changer la vie dans les établissements scolaires

Regretter que l'école soit le lieu et l'enjeu des affrontements politiques que nous avons essayé d'analyser n'exclut, en rien, la nécessité de la transformer en l'adaptant aux aspirations personnelles et aux besoins collectifs de notre société. Nous avons eu l'occasion d'exposer quelques-unes de nos idées dans les colonnes de ce journal (1). Nous nous bornerons à une nouvelle interrogation sur la philosophie de l'école publique.

On peut partir de deux constatations :

1) La laïcité-neutralité de Jules Ferry et Jean Jaurès (2) ne répond plus aux comportements actuels et aux besoins individuels et collectifs. L'école ne peut plus être un univers clos sans contact avec la vie sous tous ses aspects. L'école ne peut plus et ne doit plus être protégée comme hier ; elle est et sera touchée par les vents et tempêtes de notre société.

2) L'opinion est partagée quant aux transformations nécessaires du système éducatif ; nous avons essayé d'en faire l'analyse dans ce qui précède. Or il est évident que tout le monde — et probablement la majorité des intéressés — ne souhaite pas la *révolution comme préalable* à la réforme de l'école. En outre, il n'y aura probablement jamais unanimité sur le contenu global d'une réforme quelle qu'elle soit et quel que soit le gouvernement qui la présente.

Par conséquent, il faut s'efforcer de bâtir une philosophie de l'école et un système éducatif qui — sans paralyser l'expression des idées politiques et leurs affrontements démocratiques — permettent l'avènement rapide d'une meilleure pédagogie au profit de toutes les formations initiales et continues. L'école a été hier, dans un cadre sélectif et élitiste, un excellent instrument de promotion personnelle et sociale pour des minorités issues de milieux sociaux défavorisés. Il faut, désormais, qu'elle puisse accomplir cette mission pour le plus grand nombre en égalisant, au maximum, les chances de tous les jeunes. Les solutions ne sont pas simples qui permettront de tendre vers cet objectif souhaité par toutes les familles d'esprit, spirituelles et politiques.

Pour les uns, rien ne serait possible sans un changement de société ; pour les autres, il paraît urgent d'entreprendre dans un vaste effort collectif les réformes intéressant le seul système scolaire. Va-t-on bloquer la rénovation de l'école au risque de perpétuer et d'accentuer encore le handicap des enfants les plus défavorisés ? Personne n'a encore refusé la hausse du niveau de vie en régime capitaliste ? Alors pourquoi refuser que les enfants des *classes populaires soient, demain,* mieux accueillis dans nos écoles et mieux enseignés ?

Aucun plan de réforme scolaire ne mérite, *a priori*, ce rejet global et inconditionnel qui frappe actuellement le projet de M. René Haby, d'autant plus qu'il a tout mis en œuvre pour que la plus large concertation soit réalisée. On ne peut pas toujours avoir la société « idéale » dont on rêve et pour laquelle certains luttent ; on peut, cependant, progresser dans tous les domaines, et chacun sait que l'éducation est l'une des conditions nécessaires à de nouveaux progrès. Paralyser l'école, c'est compromettre, immédiatement, l'avenir personnel et professionnel de tous les jeunes qui aspirent le plus à une promotion et à une libération que seule l'éducation pourra leur apporter.

Il ne s'agit donc pas de neutraliser l'école en l'isolant du monde. Le voudrait-on qu'on ne le pourrait pas. Mais le combat politique dans l'école et par l'école doit cesser. L'école devrait être un terrain absolument neutre par rapport à l'engagement et aux actions politiques des jeunes et des adultes. Par contre, et de façon tout à fait cohérente avec les règles de la majorité à dix-huit ans, les lycées et collèges de second cycle devraient être largement ouverts aux informations les plus libres sur les idées politiques et les problèmes les plus brûlants de l'actualité nationale et mondiale. Ouvrir l'école au monde et à la vie, c'est en faire sortir l'action et l'activisme politiques qui compromettent son fonctionnement. Les idées s'exprimeront d'autant plus librement dans les salles de classe et dans les foyers que chacun aura laissé au vestiaire son attirail de militant et son souci de prosélyte.

C'est pourquoi l'école publique « *doit aider tous les grands élèves à accéder de façon volontaire, en dehors des classes et des programmes, à une information politique ouverte, éventuellement contradictoire, et en tout cas conforme au principe selon lequel le service public doit, non choisir pour les jeunes, mais leur donner le plus d'éléments possibles pour qu'ils choisissent eux-mêmes* ». Aucun enseignant « *n'a pour fonction de produire des disciples, d'assurer le recrutement de tel ou tel groupement politique, religieux ou philosophique* ». Qui pourrait contester un tel principe ? N'exprime-t-il pas clairement ce que devrait être la règle de vie d'une école publique et laïque adaptée à la société moderne, démocratique et libérale. Quelle est sa source ? C'est un projet de loi d'orientation présenté par le groupe communiste à l'Assemblée nationale (3). Alors pourquoi ne pas tenter de se mettre enfin d'accord sur cette philosophie de l'éducation dont le plus difficile est et sera toujours de la mettre en pratique ?

Il est urgent de restaurer l'esprit de la laïcité qui, malgré les mutations que nous avons évoquées dans ce texte, reposera toujours sur le respect scrupuleux des consciences. En tous domaines, il vaut mieux témoigner que tricher. Respecter l'école en s'y exprimant librement, n'est-ce pas, aujourd'hui comme demain, le témoignage que tout éducateur est appelé à donner pour former des esprits libres ?

FIN

(*) Recteur de l'académie de Grenoble.

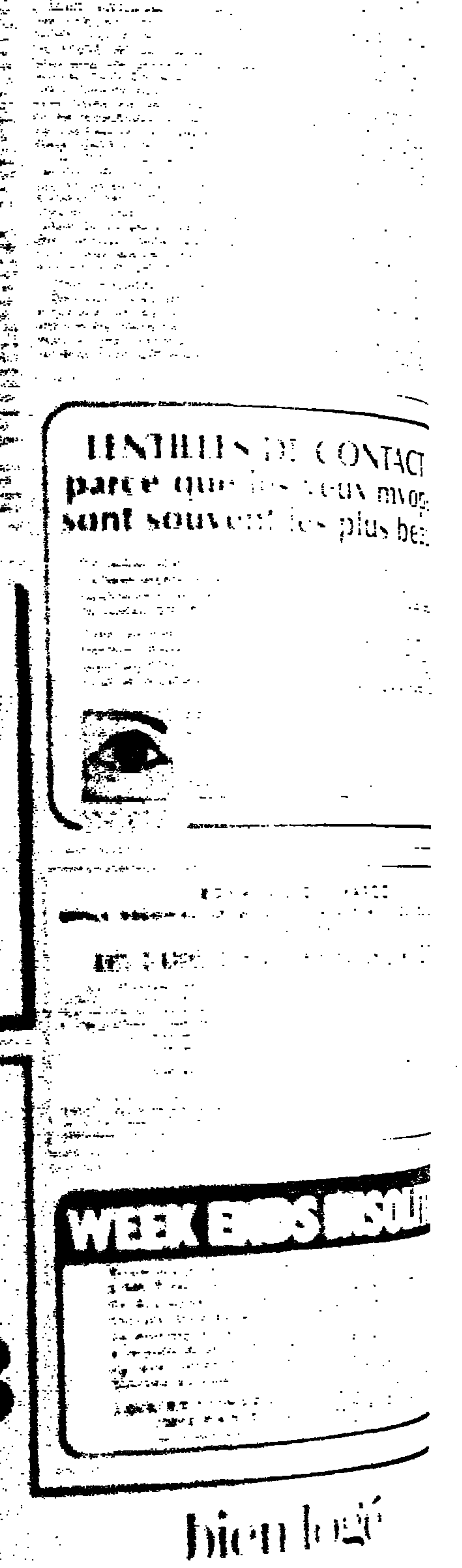
(1) « Pour le respect des règles du jeu à l'école » (*le Monde* du 1er avril 1971). « Pour une charte de l'enseignement public » (*le Monde* du 7 avril 1973).

(2) Jean Jaurès. - Discours sur l'école laïque, prononcé à la Chambre des députés les 21 et 24 janvier 1910.

(3) Cf. Propositions pour reconstruire l'École. Présentation par M. Pierre Juquin. Éditions sociales, Paris 1973, p. 60.







Croisières Paquet
SPECIAL LAPONIE

Une grande première ensoleillée à bord de Mermoz du 28 juin au 13 juillet 1975

Quinze jours de total dépaysement vers un été où il fait très beau. L'été du Grand Nord, immaculé, lumineux, grisant de pureté. Un été tout neuf dans un air jamais respiré. Cette croisière vers le Grand Nord a été soigneusement préparée, pensée. Avec une incursion de 3 jours en Laponie, la contrée aux 1000 lacs où tout est resté authentique, les gens, le pays, le folklore. Laponie où le renne est roi ! Un retour aux sources, une inoubliable remontée dans le temps. Rien n'a changé : les villages clairsemés ont gardé leur caractère et les forêts de bouleaux argentés, leur immensité. Cette croisière aux attraits renouvelés vous fera découvrir la **Pologne** au port de Gdynia, la **Russie** à Leningrad, la **Finlande** à Helsinki et à Kemi, la **Suède** à Stockholm, le **Danemark** à Copenhague... et le **soleil** à minuit ! Mais la grande innovation qui, à elle seule justifierait la croisière, c'est cette Laponie révélée, ce blanc pays sur le fond d'azur et ses habitants aux coutumes insolites qui doivent leurs yeux légèrement bridés au diamant étincelant de soleil sur lequel ils vivent depuis toujours.

RUSSIE
FINLANDE
GRAND PAYS LAPON

Prix de 4550 à 10 550 F.

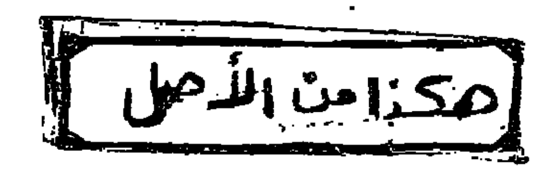
Notre programme 1975, au Nord et au Spitzberg :
5 croisières à bord de Mermoz
1/ Baltique et Laponie : du 28 juin au 13 juillet
2/ Norvège et Spitzberg : du 13 juillet au 29 juillet
3/ Islande et Spitzberg : du 30 juillet au 15 août
4/ Cap Nord - Mer Blanche : du 15 août au 31 août
5/ Grandes Capitales Nordiques : du 31 août au 14 septembre

CROISIERES
PAQUET
croisières françaises

Pour plus amples renseignements, remplissez ce bon, adressez-le à votre agence de voyages habituelle ou aux Croisières Paquet
PARIS : 5, Boulevard Malesherbes, 75008 - Tél. 266.57.59
MARSEILLE : 70, Rue de la République, 13002 - Tél. 90.81.00
Vous recevrez une documentation détaillée.

NOM ______________________
ADRESSE ______________________
____
VILLE __________ CODE POSTAL __________ TÉL. __________

LAV 480 A - CORUM - LM 10



SOCIÉTÉ

La presse parallèle

(Suite de la première page.)

En province notamment, ceux qui se reconnaissent dans l'ultra-gauche n'avaient guère d'autres possibilités d'action que de créer un bulletin, une revue. Trop isolés, trop peu nombreux, il y avait là pour eux à la fois le moyen de créer des contacts, de s'insérer dans un mouvement national, mais aussi, localement, de détecter et d'attirer des « frères de combat ». Une déviation de ce processus amène, bien sûr, à la publication de petites annonces au caractère sexuel évident, comme c'est le cas par exemple dans *Ivoire* (2).

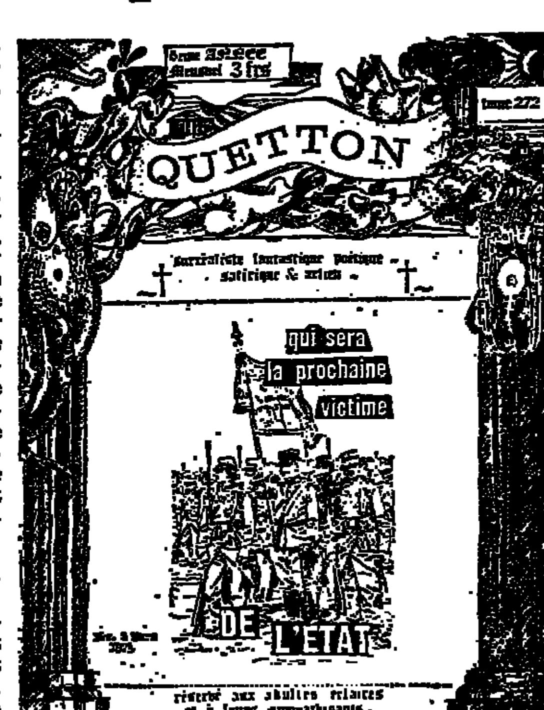
Géranonymo
LA LIBERTE SANS RESERVE
MENSUEL PRIX 3 F.
n°9

La presse parallèle reste un phénomène essentiellement provincial. A Cherbourg, par exemple, paraît *Quetton*, héritier du surréalisme; à Angoulême, *Essais*, qui se propose de « considérer chaque individu comme artiste afin d'éliminer l'artiste » ; à Marseille, *la Criée*, qui participe au mouvement écologique ; à Bordeaux, *Œdipe* ; à Dijon, *la Cote d'alerte* ; à Caen, *l'Ecchymose*, qui consacre une large place à la poésie, ce qui est également le souci majeur de *Silex* à Niort, ou de *Steppes poétiques* à Gagny (3). Les quelque six cents titres de la presse parallèle sont dispersés sur l'ensemble du territoire national, ce qui rend délicate toute étude globale du phénomène, d'autant que la plupart des publications sont irrégulières et qu'un grand nombre sont éphémères.

La presse parallèle peut, en effet, devenir tout bonnement clandestine. Ainsi *la Tumeur* (4), bulletin ronéotypé qui se présentait comme « *gluant et érectile* », était tiré à trois cents exemplaires, en cachette, sur les machines d'une importante société où travaille son animateur. Jusqu'au jour, bien sûr, où, constatant que les amendes pour publicité illicite et pornographique se multipliaient, certains des co-auteurs ont abandonné. Jusqu'au jour aussi où l'entreprise a découvert le pot aux roses.

La faiblesse des tirages (50 exemplaires pour *les Steppes poétiques*, 300 pour *Silex*, par exemple, entre 500 et 1 000 pour *Essais)* limite en outre considérablement la diffusion. L'élargissement se fait en général par le biais d'échanges de publicités avec d'autres titres de la presse parallèle ou surtout par les petites annonces de cette presse.

Des titres comme *Actuel* ou *Charlie Hebdo* (5), qui sont diffusés nationalement et qui ont rang



l'ecchymose
NUMERO 16 • 3 F.

dans la presse professionnelle, servent, en quelque sorte, de vitrine à tous leurs parents de province, voire de l'étranger. Wilhem tient par exemple dans *Charlie Hebdo* une revue de la presse parallèle. Quant à *Actuel*, l'usage de ses petites annonces est en principe gratuit. Philippe Saintier, créateur de *la Tumeur*, raconte cependant que, après avoir passé sa première annonce, *Actuel* lui a adressé un bulletin d'abonnement. Comme celui-ci n'a pas été souscrit, les annonces pour les autres numéros n'ont pas été publiées. Même la « free press » a ses règles « commerciales ».

Malgré tout, comme le public est à la fois homogène et très motivé, les irrégularités de la diffusion comme la mauvaise qualité de certains tirages ne le rebutent pas nécessairement. La presse parallèle cherche néanmoins à s'organiser en se dotant de syndicats et surtout en tentant de s'assurer un réseau national englobant les multiples expériences locales engagées à travers le pays. A ce niveau, une réelle méfiance existe de la part de ceux qui craignent les tentatives d'opérations commerciales visant à récupérer cette frange de lecteurs. Un certain nombre d'entre eux se montrent réticents devant les *essais de coordination ou d'échanges* à travers le cadre de « syndicats » ou même de festivals. Cette attitude correspond à une sensibilité libertaire déjà apparente dans le style même des productions.

Ce n'est pas un hasard si *Géranonymo* (6) refuse de se définir autrement qu'en revendiquant « la liberté sans réserve », car, dit-il « nous risquons tous de devenir des Indiens ».

Plusieurs tentatives d'élargissement intéressantes doivent être notées, comme, par exemple, la mise en place du réseau de distribution la Marge, qui n'a cependant guère donné satisfaction si l'on en croit, du moins, un récent éditorial de *Mormoil* (7), dont les délires érotiques sont parmi les plus réussis de la presse parallèle. L'effondrement financier du réseau risque même de provoquer la mort de quelques titres. A signaler également les « rencontres de la presse libre » *organisées* à *Angoulême* par *Essais*. C'est d'ailleurs dans cette ville qu'en janvier 1974, à l'occasion du Salon international de la bande dessinée, onze titres (d'où le nom de leur bulletin de liaison : *les Onze-y-trônent)* ont créé une Amicale laïque des petits merdeux (A.L.D.P.M.) qui compte à présent dix-sept membres, dont le curieux *Petit Mickey qui n'a pas peur des gros* (8).

Ces équipes ont en commun de considérer la littérature dessinée non comme une industrie mais comme un sujet de réflexion et un moyen d'expression. Elles s'efforcent notamment de dégager la signification sociale du phénomène de la bande dessinée.

Même dans un tel cadre, les modes de diffusion sont divers, l'abonnement étant la seule méthode commune. Certains titres comme *Archéopterix* restent pratiquement confidentiels alors que *Haga* (9) n'hésite pas à recourir aux services des N.M.P.P. pour les villes du sud de la France.

Ces publications relèvent plus à proprement parler du « fandom » (domaine des « fans ») que de la presse parallèle, encore qu'il soit bien délicat de tracer entre les deux une frontière.

THIERRY PFISTER.

Prochain article :

LA SUBVERSION CULTURELLE

(2) *Ivoire*, c.o. D. Gaillard, 69840 Chenas.
(3) *Quetton* (B.P. 44, 50140 Cherbourg) ; *Essais* (B.P. 205, 16007 Angoulême-Louvel ; *la Criée* (39, allée Gambetta, 13001 Marseille) ; *Œdipe* (B.P. 08, 33405 Talence) ; *la Cote d'alerte* (B.P. 694, 21 Dijon) ; *l'Ecchymose* (B.P. 164, 14015 Caen Cedex) ; *Silex* (F.F.C. B.P. 135, 79005 Niort Cedex) ; *Steppes poétiques* (16, rue Jean-Bouin, 93220 Gagny).
(4) *La Tumeur*, c.o. Philippe Saintier, la Moinerie, bât. F, 91220 Brétigny).
(5) *Actuel* (2, impasse Lebouis, 75014 Paris) ; *Charlie Hebdo* (10, rue des Trois-Portes, 75005 Paris).
(6) *Géranonymo* (1, rue de Turbigo, 75001 Paris).
(7) *Mormoil* (28, rue des Trois-Bornes, 75011 Paris).
(8) *A.L.D.P.M.* (c.o. éd. le Champ du possible, 4, rue Orétet, 75009 Paris) : *Le Petit Mickey qui n'a pas peur des gros* (éd. Nialley, 47, rue Richer, 75009 Paris).
(9) *Archéopterix* (3, rue du Docteur-Calmette, 92110 Clichy) ; *Haga* (25, rue Homère, 31500 Toulouse).



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

AU FESTIVAL DES ARTS TRADITIONNELS DE RENNES

Le cri des mouettes et l'âme des peuples

RÉSERVÉ l'on passé à la musique, le Festival des arts traditionnels de Rennes s'est ouvert aux différentes expressions artistiques populaires, théâtre, chants, danses, marionnettes, masques, contes... Il voulait offrir une vision plus large, plus riche, de la culture à travers le monde, allant des méditations indiennes, avec Mahmud Mirza, aux spectacles fantastiques et sacrés de Bali, des chansons à boire des Cajuns aux contes satirico-politiques de Haute-Bretagne.

La culture populaire traditionnelle a ceci de particulier qu'elle mêle à l'histoire, aux combats, à la philosophie ou à l'âme d'un peuple, le cri des mouettes, le clapotis des eaux, le bruit des paysages. Elle est un art global, mais qui prend ses premières racines avec celles de la végétation, dans le sol. Et c'est de là qu'elle s'élève. La musique cajun unit les brouillards des marais, la chaleur brûlante de la terre et les cris sensuels des animaux sauvages qui peuplent les « bayous ». A Rennes, le groupe des Cajuns, ces anciens Français, habitants de la Louisiane, qui ont gardé l'usage de la langue française du dix-septième siècle et constituent une communauté à part, a ouvert le Festival. Dans une salle comble, plus de mille jeunes les ont applaudis, debout, soulevés par le rythme sourd, obsessionnel de ces « cultiveurs » de bêtes, comme on dit là-bas, les rappelant une fois, deux fois, trois fois.

Le lendemain, on entendit des sonorités plus « claires », on vit d'autres paysages. Un spectacle de « wayang kulit » (théâtre d'ombres indonésien), un « wayang wong » de Bali (théâtre avec masques) et un théâtre japonais Takeda. Mettant en scène des marionnettes enluminées, précieuses et minutieusement travaillées, dont les ombres sont projetées sur un écran par une lampe à huile, le « wayang kulit » est une représentation essentiellement religieuse, une sorte de cérémonie mystique et éducative. Et que la foule écoute la nuit entière, en plein air, devant les temples, dans les cours, sur les places, sous les banians. Entre le rêve et la réalité, la nuit et la lumière, le théâtre d'ombres exerce un pouvoir tel sur les imaginations qu'un poème ancien le décrit ainsi : « Il y a des gens qui, regardant le wayang, sont prêts à pleurer, ils deviennent tristes et leurs idées se brouillent, même s'ils savent que ce qu'ils voient ne sont que des images de cuir ». C'est peut-être pour échapper à cette fascination que le public de Rennes passait d'un côté à l'autre de l'écran. Pour vérifier l'authenticité de ces visions fantasmagoriques.

Les paysans et les prêtres de Telepud

Donné deux fois au cours du Festival, le « wayang wong » de Bali, spectacle sacré, relatait un épisode du « Ramayana », poème épique, histoire d'une bataille livrée par le prince-dieu Rama contre le prince-démon Rähwana, afin de retrouver sa femme qui a été enlevée. La puissance dramatique de ce théâtre qui est aussi un ballet (et qui étonna Brecht et Artaud) tient sans doute à la musique (l'orchestre se compose d'un petit ensemble de métallophones, de flûtes, de gongs, de cymbales et de tambours), à la beauté des masques baroques, dorés à l'or fin, aux costumes rouges ou blancs, à la délicatesse de la danse qui se poursuit jusqu'au bout des doigts, mais aussi au prodigieux sens du comique de certains personnages (notamment les singes). Dans le « wayang wong », le grotesque côtoie sans arrêt le sacré, les grivoiseries se mêlent aux pensées les plus nobles. C'est le mélange des genres, une fête somptueuse, exubérante, shakespearienne si l'on devait trouver des références. Ceux qui la donnent sont des paysans et des prêtres venus du village de Telepud. Ils ont quitté leur temple et leurs montagnes pour la première fois.

Les marionnettes Takeda sont des petites poupées japonaises qui dansent au bout de fils devant des paysages jaune pâle et gris, couverts de neige, et qui font pénétrer avec une sensibilité exacerbée ou une drôlerie raffinée dans la vie de l'homme du peuple, dans les rêves d'enfants, dans les légendes. Cet art qui remonte au quatorzième siècle, pour atteindre son apogée au dix-septième et au dix-huitième siècle, exige un long apprentissage : il faut dix ans avant de prétendre être désigné Takeda par le maître de la troupe. Ce théâtre est aujourd'hui joué par les Takeda dans les écoles, dans les villages et les villes et diffusé deux fois par semaine à la télévision.

Ne voulant pas oublier totalement les cultures locales, le Festival avait invité des Bretons (trop peu hélas, le thème y était pourtant propice). On vit ainsi Albert Poulain, conteur et géomètre, narrer l'histoire de la libération de Pipriac. Chacun sait que la vérité en Bretagne n'est pas l'histoire. On la brode selon ses propres opinions, on y ajoute des « mentous » (mensonges) jusqu'à ce qu'on ne sache plus très bien où est la réalité, où est la fiction. C'est ce que fait Albert Poulain. Il dessine en patois gallo, à la sortie de la messe, dans les cafés ou aux veillées près de la cheminée, une sorte de fresque sociale, épinglant l'administration et les notaires, les généraux et les voisins. En riant doucement, l'œil malin, ajoutant là un détail, ouvrant là une parenthèse. Un art fait de digressions et de rimes et que l'on apprend de père en fils. Il y eut aussi de la musique bretonne avec les sœurs Goadec, les cercles celtiques de Rostronen et de Spezet et le cercle de Montfort-sur-Meu (seule fausse note dans ce festival, l'étrange danse imaginée par ce groupe qui avait cru bien faire en « modernisant » ses airs, ses costumes et ses pas, n'offrant ainsi qu'un spectacle de variétés et trahissant la danse bretonne, contenue, âpre et si belle).

Java : figurine de bois

Musique chinoise, avec David Liang, musique indienne, avec Mahmud Mirza qui improvisa quatre « raga » — les fidèles qui l'entendirent restèrent longtemps immobiles après que les dernières vibrations du sitar se soient tues, avec cette palpitation intérieure qu'avaient accrue les tapotements légers, furtifs, nerveux et rapides, du « tabla » — musiques de tous les pays...

Le Festival n'est pas fini. Il reste à découvrir les chants argentins (avec Anastasio Quiroga), la musique arabe (avec Maunir Bachir et l'ensemble de Maquam de Bagdad), le théâtre d'ombres grec « karaghozi »... Il faudrait aussi parler du « Poisson d'or de paradis », joué par la troupe japonaise Taiyoo no te, une œuvre qui s'inspire de la poupée Hoodoo San (serviteur ou servante) appelée aussi poupée de substitution, dont l'usage est encore pratiqué dans certaines régions du Japon. Spectacle d'une grande beauté formelle, quasi magique, où se mêlent les personnages vivants, les masques et les poupées.

Art populaire ? A Rennes, pourtant, ces cultures traditionnelles n'ont pas atteint véritablement le public auquel elles étaient destinées, les paysans, les commerçants, les pêcheurs, les ouvriers bretons. Etait-ce dû au cadre un peu glacé — verre et béton — de la Maison de la culture ? Pour mieux les faire revivre ces musiques, ces danses n'auraient-elles pas été plus à leur place en plein air, devant le parvis d'une église, dans une mairie de village, dans un café ou dans une école ?

CATHERINE HUMBLOT.

Une expérience aux Entrepôts Lainé

Un autobus et des couleurs pour les enfants de Bordeaux

LE Centre d'art plastique contemporain de Bordeaux, installé encore très modestement dans une partie de l'entrepôt Lainé, n'a qu'un peu plus d'un an d'existence, mais compte déjà à son actif deux expositions thématiques : « Regarder ailleurs » et « Pour mémoires », qui n'ont rien à envier à ce qui se fait à Paris.

Cette fois, il ne s'agit plus d'une présentation au public bordelais d'artistes comme Titus-Carmel, Le Gac ou Boltanski, mais des débuts d'une recherche d'animation, de sensibilisation et d'information sur les arts plastiques pour les enfants des écoles primaires de la ville.

Le Centre s'est inspiré de l'expérience du Muséobus de Marseille : il a acheté un vieil autocar, un vieux clou, pour en faire un lieu d'exposition et de rencontre qui circulera d'école en école. Il a conçu son aménagement (en une heure on peut tout sortir et transformer l'espace en atelier), mais il a voulu que l'Artbus soit la chose des enfants. Il leur a demandé d'en imaginer la décoration. Mille six cents sérigraphies représentant le dessin au trait de l'autobus ont été envoyées dans les écoles primaires en demandant aux élèves de colorer leur Artbus et aux instituteurs de laisser faire. Plus de mille essais ont été retournés au Centre, remplis de couleurs et d'images magnifiques, avec parfois les excuses des maîtres : « Ce n'est pas très bien, mais vous nous aviez dit de ne pas intervenir. » *Les dessins ont été classés pour en tirer les dominantes : couleurs, lignes, motifs, dont on a tenu compte pour la réalisation du projet. Le résultat : un bus flambant neuf, jaune et rouge, dont les fenêtres ont été encadrées comme des bulles de bandes dessinées. Derrière les fenêtres, on a fixé quelques dessins du bus, en attendant d'y afficher réflexions, souhaits et propos des jeunes visiteurs.*

Sous le titre « De la nature à la peinture », il transporte une cargaison de photos de fleurs, de plantes, des pierres et, en regard, des éprouvettes remplies de poudres et de liquides colorés et des tubes de peinture en vente dans le commerce. On a regroupé les colorants comme la garance, le soufre, le bitume, le fer oxydé, les éléments naturels qui servent à fabriquer le support de la peinture, du bois au cadre, du lin à la toile, les essences, les huiles, les siccatifs, les vernis, bref, tous les ingrédients de la cuisine picturale. La présentation est claire et il y a beaucoup à apprendre, et pas seulement pour les petits.

Mais l'exposition n'est pas sans limites. Elle s'en tient aux moyens traditionnels de la création artistique, et on peut redouter qu'elle n'apparaisse comme un frein à la créativité. En attendant, le carnet de rendez-vous de l'Artbus à la porte des écoles est déjà rempli pour plusieurs mois.

Le début d'un voyage

La deuxième partie du programme est réalisée dans l'entrepôt où un espace a été réservé aux enfants pour des animations en rapport avec l'exposition de l'Artbus, ou les manifestations du CRAPC. L'accueil : une entrée tapissée de haut en bas de dessins d'artbus bariolés et joyeux, un audiovisuel sur les peintres contemporains qui se sont attachés particulièrement aux problèmes de la couleur, puis des travaux d'un groupe belge, le CAP (Cercle d'art prospectif), sur l'idée de la couleur, souvent trop conceptuels pour accrocher les enfants, mais parfois très parlants, par exemple quand J. Lennep propose la photographie noir-blanc d'une paysanne, et le graphisme de la photo avec inscription suggérant l'une ou l'autre couleur du grand arc-en-ciel qui ceinture l'espace de la salle ; ou encore cette photo d'un claquement de mains suivi d'une couleur pour « le début d'un voyage où l'on applaudit l'arc-en-ciel » (de J.-L. Nyst).

L'exposition fait tout de même un peu l'effet d'un purgatoire avant de gagner le jardin des délices. Là un échantillonnage d'objets empreints de couleurs et qui participent de la vie quotidienne sont mis à la disposition des enfants : des objets en plastique, bassines, passoires, entonnoirs, des papiers et des cartons d'emballage peints, des sacs, de grands tissus, des tee-shirts, des fleurs, des fruits, tout un rassemblement exceptionnel d'objets courants, pour faire la fête, se déguiser, rire, s'exprimer... Et puis il y a une immense nacelle remplie à ras bords de laines non filées aux couleurs hurlantes, pour se vautrer, se creuser un nid et lire des livres d'images... Ce fut un délire le jour de l'inauguration. On attendait trois cents enfants, il en est venu six cents. Une vraie fête où l'on mangeait des petits gâteaux couverts de sucre multicolore, et où les mamans, prévoyantes, sont rentrées chez elles les sacs pleins d'ustensiles de cuisine, souvenirs en couleurs...

Au-dehors, la ville est grise, plus grise que d'habitude. Mais on y est préparé lorsqu'on passe par l'exposition des dernières toiles de Kermarrec, une très belle suite toute blanche, pleine d'images érotiques suggérées, sur le thème « Ostende et le pantographe ». Et bientôt il y aura le Mai, pour lequel le Centre d'art prépare une exposition rétrospective de Jim Dine.

GENEVIEVE BREERETTE.

★ Entrepôts Lainé, rue Ferrère, Bordeaux.

L'« Histoire de Wahari » filmée par Monod et Blanchet

Les héritiers de Jean Rouch

AU fin fond de l'Amazonie, sur la courbe du fleuve Orénoque, un ethnologue, Jean Monod, et un fou de cinéma, Vincent Blanchet, ont été relever les traces d'une peuplade indienne, les Piaroas, écouté les anciens faire le récit en langue *de'aruwa* (littéralement « les gens de la forêt ») de leurs origines, de l'origine du monde. « *Le principe de ce film,* dit Jean Monod, *était de suivre le tracé de la vie quotidienne en prenant pour grille de montage l'ordre du mythe de la tribu.* »

« *Le mythe,* ajoute-t-il, *est l'histoire du peuple, l'espace ouvert, lisible, de sa conscience.* » C'est la vie quotidienne des Piaroas telle qu'elle nous est donnée à voir sur l'écran. Le mythe existe à travers la vie quotidienne ; « *Il raconte ce qui existait avant l'arrivée des hommes, le passage de cette préhistoire aux hommes. Il permet de relire des époques très lointaines de cette société. Ces récits sont plus que de simples histoires, véridiques ou légendaires, ce sont les formes d'expression symboliques qui traversent la vie. Les Indiens réfléchissent sur ces récits et les décomposent en propositions métaphysiques. Dans la forêt, à travers le risque continuel, leurs sens sont hyperdéveloppés, ils en tirent un pouvoir, la croyance en un pouvoir. « Wahari », c'est le pouvoir.* »

Une vraie version originale

« *A quinze ans,* continue Jean Monod, *les jeunes ne savent pas grand-chose, surtout s'ils ont été chez les missionnaires (des salésiens, soit des Hollandais, soit des Italiens, soit des Espagnols, tous des étrangers).* » Un jeune Piaroa, Jesus Cabalero, un intellectuel qui vit à la lisière de la forêt, a servi d'interprète ; les co-auteurs du film, selon le générique, s'appellent, outre Monod et Blanchet, Minrinritsa, Harepanda, Pitah, tous de vieux conteurs dont on entend off, sans le moindre sous-titre français pour aider notre compréhension littérale, les voix mélodieuses.

Et nous touchons là à l'extraordinaire paradoxe de ce film : la parole originale piaroa, constitutive du récit, en est à la fois présente et absente. Présente parce que le son de cette voix originale, des voix originales, est clairement perceptible à nos oreilles d'Occidentaux, bien que la part de son synchrone soit réduite à l'extrême. Absente parce que nous ne connaîtrons jamais, si nous ne parlons pas la langue des autochtones, le contenu de ces paroles, le mythe dans sa dimension racontée. Monod et Blanchet ont effectué un curieux déplacement de sens : ayant filmé et monté dans l'ordre chronologique, ils se sont trouvés confrontés au problème de base de tout cinéma ethnographique : comment « dire » cette réalité mythique, comment parer au mensonge de la parole écrite, figée dans la littéralité du sens ?

Une première version du film accompagnait d'un texte lu par Jean Monod le montage actuel des images et des sons originaux. En contrepoint, un écrivain, ami de Monod, avait transposé en langue poétique française ces explications : mélange détonnant qu'il fut donné d'entendre aux seuls participants de la manifestation « Venezia Genti », en octobre 1973, du Festival de Venise. Sur la suggestion de Blanchet (et peut-être de Jean Rouch, qui suivit de très près l'entreprise), et avec l'accord de Monod, le commentaire a été abandonné ; seules subsistent les voix originales des conteurs piaroas. « *Le film,* explique Jean Monod, *n'est plus que ce que chaque organisme individuel a de capacité de voir. Aucun sens n'est proposé, l'indétermination reste totale. Chacun entend ce qu'il entend.* » Monod, dans une déclaration pour la presse, parle d'un « *décalage d'avec la position occidentale, d'un illettrisme du regard qui ne se voulait pas écriture, qui ne voulait pas faire signe, qui se souciait seulement de l'eau et des remous qu'y font des corps nageant, de l'eau dans l'air et des lenteurs que le temps y prend...* ». « *Au moins,* conclut-il, *avions-nous conscience de transmettre une présence, et c'était le but qu'ils* (les Piaroas) *apparaissent, ici, cela.* »

Histoire de Wahari, au tout premier degré, dans sa simplicité élémentaire, raconte les travaux et les jours d'une population qui n'est ni déifiée par les auteurs ni desséchée par une transposition « objective » dans la tradition de l'enseignement de Lévi-Strauss, dont Jean Monod a été l'élève. Avec une extrême coquetterie, Monod met à distance ses personnages, exige le travail actif du spectateur occidental. Il occulte complètement la communication, la rencontre du couple ethnologue-cinéaste avec les Piaroas.

Une solution à la Rossellini

Familier de l'œuvre du Québécois Pierre Perrault, qu'il connaît et admire — *Pour la suite du monde, le Règne du jour, les Voitures d'eau,* etc., — il en ignore complètement les implications : à savoir qu'un cinéma « vécu » ne saurait exister sans la parole, la parole en situation. Inversement, en toute candeur (et peut-être parce qu'il est encore étranger au cinéma), Jean Monod rejoint inconsciemment l'exigence de Richard Leacock : filmer la parole en mouvement, transcender les barrières linguistiques, restituer une parole « dramatique ». Il a choisi, avec son ami Vincent Blanchet, une solution à la Rossellini, la recherche d'une sorte de transparence des êtres au monde.

Histoire de Wahari, Prix Georges-Sadoul 1975, dans un cinéma français anémique, pose implicitement des questions essentielles pour l'avenir du cinéma, quant à la signification de l'image, du son et de la parole, quant à l'infini enchevêtrement de leurs rapports. Le « mystère à éclairer » dont parle le critique Emile Breton, dans un récent article sur le film *(la Nouvelle Critique,* n° 82, mars 1975), est aussi bien, plus fondamental encore, celui de la qualité de la parole dans un cinéma à ce jour uniquement colonisé par la littérature et le théâtre.

LOUIS MARCORELLES.

★ Le Seine.



Une sélection

Cinéma

HISTOIRE DE WAHARI
de Jean Monod et Vincent Blanchet

— *Lire notre article, page 17.*

SECTION SPÉCIALE
de Costa-Gavras

— *Lire notre article, page 19.*

L'EXTRADITION
de Peter Van Gunten

Portrait d'un révolutionnaire russe obligé de fuir son pays et hébergé en Suisse, patrie traditionnelle des réfugiés. Mais des considérations économiques et politiques amènent le gouvernement helvétique à donner une suite favorable à la demande d'extradition des autorités tsaristes. Peter Van Gunten, Suisse alémanique, traite l'histoire en poète, en visionnaire, avec un regard glacé et passionné à la fois.

DIALOGUE D'EXILES
de Raul Ruiz

Mélangeant psychodrame et satire, le metteur en scène chilien Raul Ruiz (Trois tristes tigres) *donne la parole à ses compatriotes réfugiés à Paris, auxquels se mêlent des bonnes volontés françaises (représentées par Daniel Gélin et Françoise Arnoul). Il aboutit à un portrait assez cruel de cette fraction de la bourgeoisie chilienne qui appuya le régime du président Allende et, par la vertu révélatrice de l'exil, découvre ses propres contradictions.*

FRANKENSTEIN JUNIOR
de Mel Brooks

Mel Brooks (Le shérif est en prison) *fait revivre à sa manière, par une avalanche de gags, mais avec une extrême précision dans la reconstitution du film original de James Whale, le mythe de Frankenstein, qui a voulu dérober le feu du ciel, mais finit par creer un monstre très humain.*

LE BOUGNOULE
de Daniel Moosmann

Quand on s'appelle Mehdi et qu'on prend l'autobus après une journée passée sur le chantier, il vaut mieux ne pas descendre entre les stations : le racisme quotidien veille au respect de l'ordre dans les transports en commun. Un brave chauffeur irascible conduira le héros d'un roman de Raymond Jean (mis en scène avec enthousiasme par Daniel Moosmann) devant le tribunal et plus loin encore, en maugréant simplement que « les Arabes n'ont qu'à aller à pied ».

— ALOISE, de Liliane de Kermadec : *Description d'une vie passée dans un asile psychiatrique à exécuter d'extraordinaires dessins d'« art brut » Delphine Seyrig dans le rôle d'Aloïse Porraz.*

— LE CHACAL DE NAHUELTORO, de Miguel Littin : *Un paysan illettré, auteur d'un horrible meurtre, passe en justice, se transforme, croit au bien, pour être finalement exécuté par une société dont la morale sert d'abord les gens au pouvoir.*

Théâtre

LA POISSON
à Choisy-le-Roi

Madame de Pompadour, née Jeanne Poisson, avait une mère ambitieuse, un cousin valet de chambre à Versailles et un mari qui rêvait de cultiver son jardin. Elle, rêvait de la Galerie des glaces, car elle était folle. René Gaudy raconte l'accession de la bourgeoisie au pouvoir via le lit royal. Michel Berto, Louis XV enfantin, capricieux, intelligent, trace le portrait acerbe d'un roi que le pouvoir ennuie et qui se distrait sans plaisir, enfermé dans le château de la mort douce.

MARIE
à Gennevilliers

Petrograd en 1920 : un général écrit ses Mémoires, des invalides vendent des rillons au marché noir, les ouvriers emménagent dans les appartements bourgeois. Une chronique précise d'Isaac Babel, auteur de Cavalerie rouge. *Mise en scène de Bernard Sobel.*

RORSCHACH
à la Vieille Grille

Pantomime curieuse de deux jeunes femmes qui exécutent les gestes simples, à peine transposés, de la toilette ou du ménage, mais la stylisation transforme le prosaïsme en une poésie plutôt asiatique. Indéfinissable et très beau.

LEAR
au T.N.P. de Villeurbanne.

L'horreur d'une terre post-nucléaire, où les liens humains sont cassés. Les derniers survivants s'asphyxient dans des camps. Mise en scène de Patrice Chéreau. Belle interprétation de Gérard Desarthe.

— LA MOUETTE au Théâtre de la Ville : *Les personnages de « la Mouette » de Tchekhov sont là, avec panamas et ombrelles, mais un immense décor de parc baroque sous la lune et mille inventions bizarres emportent la pièce dans un autre monde, fascinant.* (Jusqu'au 26.)

— ALBERTO VIDAL et YVES RIOU au Théâtre d'Edgar : *Deux mimes nouvelle vague. Vidal . griot populaire, très vivant et drôle. Riou : plus lunaire, proche du « Plume » d'Henri Michaux.*

— L'AGE D'OR à la Cartoucherie. *Le Théâtre du Soleil raconte des histoires d'aujourd'hui comme si c'était hier. Chaleur du rire et plaisir des yeux.*

— LA STATION CHAMPBAUDET au Théâtre d'Edgar : *Labiche n'aimait pas ses contemporains, ce qui permet aujourd'hui à Alain Leblanc de voir Labiche et ses contemporains avec le même regard féroce.*

— OTHON à l'Odéon : *Pièce ultra-moderne de Corneille. Mise en scène un peu trop giscardienne de Jean-Pierre Miquel, jeu fort et émouvant de Sylvie Genty.*

— LE PUPILLE VEUT ETRE TUTEUR à l'Essaion : *Presque un conte paysan de Maupassant qui serait illustré par Millet : un fermier essaie de faire baisser les yeux de son aide, qui le fixe en mangeant une pomme.*

Musique

RAVEL EN IMAGES ET MANUSCRITS

L'exposition du centenaire organisée par la Bibliothèque nationale présentera quatre cents pièces, dont la plupart n'ont jamais été montrées, en particulier un rare ensemble de photographies, avec des manuscrits, des lettres, des maquettes de décors, des enregistrements anciens. (D'avril à juillet, galerie Mansart.)

PRINTEMPS MUSICAL DE PARIS

Un hommage à Jolivet (Théâtre de la Ville, le 28), la création de Jeux *de l'excellent compositeur roumain Vieru (Champs-Elysées, le 27, avec la* 2ᵉ Symphonie *de Milhaud) et la création de la* Symphonie *d'une jeune femme, Joanna Bruzdowicz (Théâtre de la Ville, le 30 avril, avec le* 3ᵉ Concerto *de Bartok et la* 3ᵉ Symphonie avec chœurs, *quasi inconnue, d'Enesco), marqueront les trois derniers concerts de ce printemps.*

— AUTOUR DU CHANT GREGORIEN (église de la Madeleine, le 29 avril, 18 h. 30 : *Aux sources de la musique de l'Eglise et de l'Europe, avec des œuvres (de Vittoria à Duruflé) inspirées par elle.*

— COURS D'INTERPRETATION D'YVONNE LEFEBURE (salle Cortot, les 25, 30 avril, 5, 9, 13 mai) : *Une grande pianiste qui sait (et adore) parler de Beethoven, Schubert, Schumann, Weber, Chopin, Liszt, etc.*

— MUSIQUE CONTEMPORAINE : Clementi, Tisné, Ligeti, Dubost, Matsumoto, Sciarrino, l'Itinéraire (Nouveau Carré, le 24) ; Lejeune, Druckman, Shwarz, Ligeti, au G.R.M. (salle Wagram, le 29). — Grands concerts de la Sorbonne : *Ode à Napoléon* de Schoenberg, *Pièces op. 7* de Webern et *Sonate pour deux pianos* de Bartok (30, boulevard de Port-Royal, le 29 avril).

— LA SAISON DES RECITALS : P. Chapelet, orgue (Saint-Séverin, Bach, le 23) ; M. Reinhard, piano (Hébertot, Ravel, le 24) ; R. Flachot, violoncelle (Gaveau, le 24) ; Y. Boukoff, piano (faculté de droit, le 24) ; P. Cochereau, orgue (Notre-Dame, le 25) ; M. Mirza, sitar (Récamier, le 25, à 24 heures ; le 26, à 18 heures et 24 heures) ; B. Verlet, clavecin (Saint-Leu, le 27) ; G. Cziffra, piano (Pleyel, le 28) ; O. Gardon, piano (Conservatoire, le 28) ; V. Ashkenazi, piano (Champs-Elysées, le 30).

— CONCERTS SYMPHONIQUES : Orchestre national, direction Koizumi (prix Karajan), avec D. Merlet, dans Glinka, Franck, Prokofiev, Mendelssohn (Maison de Radio-France, le 23 avril) ; D. Barenboïm à la tête de l'Orchestre de Paris, avec J.-B. Pommier, dans Bizet, Bartok, Liszt (Palais des Congrès, le 24 ; faculté de droit, le 25 avril).

Danse

— LE BALLET DU RHIN DANSE BARTOK à Strasbourg, les 26, 29 avril et 2 mai : *Une œuvre de technique pure,* Suite de danses ; *un pas de deux lyrique,* Idéal ; *un conte féerique,* le Prince de Bois *(chorégraphie de Peter Van Dyck) ; un drame sensuel,* le Mandarin merveilleux *(version Milko Sparemblek).*

— I MADE NETRA, le 24 avril, 20 h. 30, au Musée Guimet : *Divers aspects de la danse masculine balinaise.*

Variétés et pop'

CHARLES TRENET
à l'Olympia

Trenet, en très grande forme, dans un récital où les chansons ont conservé toute leur fraîcheur, respirent le siècle.

GUY BEDOS ET SOPHIE DAUMIER
à la Comédie des Champs-Élysées

Quelques-uns des meilleurs sketches de Bedos et Daumier ou un miroir à peine déformant du quotidien. Un humour parfois grinçant.

JACQUES MARTIN
au Théâtre des Variétés

Jacques Martin métamorphosé dans le soliloque, le monologue. Un comique populaire et jamais vulgaire.

CIRQUE D'ETE
au Nouveau Carré

Un nouveau spectacle de cirque à l'ancienne qui donne la sensation, rare sous le chapiteau, de bonheur.

Disques

— ANTHONY BRAXTON : IN THE TRADITION (Steeple Chase 1015) : *Disque introuvable, et qu'il faut réclamer pour qu'il sorte de l'ombre écrasante qui le tient. Braxton souligne l'importance du passé pour celui qui construit l'avenir. Il en donne la preuve flagrante dans la réinterprétation d'*Ornithology, *thème cher au cœur de Parker, et conçu par Benny Harris, qui vient de mourir cette année.*

— HERBIE HANCOCK : BLUE NOTE SERIES (Blue Note 399-H2. Distribution United Artists) : *Une anthologie du Hancock des années 60* (Empty pockets, Cantaloupe Island, Maiden Voyage...), *le Hancock auteur prolixe de bons thèmes, héritier de Mc Coy Tyner, de Bill Evans et, plus lointainement, de Bela Bartok.*

— CLIFTON CHENIER : BAYOU BLUES (Speciality S.N.T.P. 5012. Distribution Pathé-Marconi) : *Le « vrai bleu » et rien que lui (douze fois) par l'accordéoniste cajun qui chante, en patoisant, pour une petite fille fugueuse.*

— DUKE ELLINGTON : THE COMPLETE DUKE (Volumes doubles III, IV, V, C.B.S. 88 000, 88 035, 88 082) : *La suite (et non la fin : on prévoit, au moins, trente-quatre albums) de l'œuvre enregistrée de Duke pour Columbia. Nous en sommes aux années 1930-1933 avec* The Mooch *(sans « e »),* Double Check, Ring dem Bells, Rockin' in rhythm, *dans leurs versions matinales.*

— MC COY TYNER : SAMA LUYACA (Milestones M 9056. Distribution Pathé-Marconi) : *Cinq nouvelles plages de celui que les jeunes pianistes américains écoutent aujourd'hui de préférence à tous les autres.*

Arts

FUSSLI
au Petit Palais

Johann-Heinrich Füssli, né à Zurich en 1741, fut philosophe et pasteur avant de s'orienter vers une autre religion : la peinture. Il part pour Rome, étudie l'Antiquité, les grands maîtres et Michel-Ange. Sa peinture nous laisse une synthèse des grandes idées littéraires et de l'une des visions oniriques des plus singulières du dix-huitième siècle. Deux cent sept peintures et dessins présentés pour la première fois à Paris — après Hambourg et Londres — nous donnent une interprétation visionnaire du climat shakespearien, des légendes anglaises et germaniques, de l'Odyssée, de la représentation de la femme...

Un grand peintre pré-romantique, qui peut également être considéré comme un précurseur des surréalistes contemporains.

VAN THIENEN
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Lignes, mouvement et son. Les lignes, ce sont de fines tiges de laiton ou d'acier qui dessinent d'élégantes arabesques dans l'espace. Le mouvement, provoqué par des forces naturelles, des appareils électriques ou électroniques, est savamment calculé pour permettre l'intervention du hasard. Le son, lui, est d'origine électrique ou de lutherie. Marcel Van Thienen n'est pas musicien de vocation et de formation pour rien...

En quarante-deux sculptures accompagnées de maquettes d'œuvres monumentales et de dessins, l'exposition du Musée d'art moderne constitue le premier panorama parisien de l'œuvre cinétique de ce sculpteur depuis 1957.

— HOMMAGE A BELLMER au Musée national d'art moderne : *Hommage à Bellmer, mort récemment. Une série d'œuvres qui évoquent, dans une petite salle, l'art secret et aigu du grand dessinateur. On pourra voir d'autres gravures de Bellmer au Centre culturel allemand.*

— LA TAPISSERIE NOUVELLE EN FRANCE aux Arts décoratifs : *Voici, version laine, toute l'aventure de l'art d'aujourd'hui, avec Agam et son tapis pour le salon de l'Elysée, Hartung, Calder, Chagall, Picasso, Sonia Delaunay, Vasarely, Hajdu, Sheila Hicks...*



Les prospecteurs du Festival de Nancy dans les « colonies » des deux Amériques

LE dixième Festival de Nancy aura lieu du 8 au 19 mai. Il a toujours la même préoccupation : la recherche de langages authentiques. Et toujours les mêmes difficultés matérielles, malgré le net relèvement des subventions : 350 000 F de la ville plus une aide technique triplée, 150 000 F du conseil général, 500 000 F des affaires culturelles (contre 150 000 francs en 1973).

« *Si j'évoque ces difficultés et nos inquiétudes,* dit Lew Bogdan, directeur du festival, *ce n'est pas par goût de la polémique. Mais nous sommes réduits à demeurer un festival d'accueil, au sens le plus limité du terme. Nous offrons aux troupes leur logement, leur nourriture, leurs lieux de travail. C'est tout, c'est trop peu, et, même pour ce trop peu, nous n'avons pas assez d'argent. D'autant plus que la subvention du secrétariat d'Etat à la culture tarde et que nous ne pouvons pas attendre pour équiper les lieux de spectacle et verser des arrhes aux hôteliers* »

Lorsque Jack Lang a pris la responsabilité du Théâtre national de Chaillot, en 1972, il a nommé Lew Bogdan codirecteur du festival de Nancy. En 1974, après son départ de Chaillot, il lui en a laissé l'entière direction. Lew Bogdan a été comédien, puis il a passé trois ans en Afrique pour la coopération. A Niamey, il a dirigé un centre culturel, et il a monté six spectacles. Ensuite, il est allé aux Etats-Unis. A son retour, il a connu Jack Lang, qui l'a envoyé prospecter le théâtre africain. Lew Bogdan aime les voyages, « *les contacts avec ailleurs* ». Il aime la liberté et l'organisation, mais n'aime pas organiser la pénurie : *La liberté ne va pas sans moyens* », dit-il. Après dix ans, Nancy n'est plus un petit festival marginal. Il a créé sa propre dynamique ; il est devenu une plate-forme pour les troupes « hors institution » du monde entier : « *Réduire le nombre des invitations,* dit Bogdan, *équivaudrait à changer les options du festival, qui ne veut pas être « directif » mais qui veut proposer des directions, des témoignages sur des situations spécifiques. Six troupes pour toute l'Amérique latine, trois pour l'ensemble des Etats-Unis, ce n'est pas trop. Le festival n'est lié ni au commerce ni au tourisme. Il rassemble essentiellement un public régional et local. Nancy est une ville universitaire.*

Les colonisés de l'extérieur

« *En même temps, nous savons très bien que nous sommes un alibi : dix jours intenses tous les deux ans, et puis plus rien. Mais, pendant ces dix jours, sont confrontées, échangées, des milliers d'idées nouvelles, plus ou moins positives, mais, en tout cas, elles font naître un climat de création.* »

Sur les six troupes d'Amérique latine, Lew Bogdan en a choisi deux alors qu'il se trouvait au festival de Caracas : le Nuevo Grupo, un groupe institutionnel, mais qui s'attache à reconstituer un répertoire latino-américain d'auteurs contemporains. « *Professionnellement,* dit-il, *c'est étonnant, par rapport à la production moyenne, qui copie l'Europe sans génie. Au Venezuela, on rencontre aussi des troupes universitaires, mais elles sont plus intéressantes par leur action que par leurs spectacles. J'ai invité également le Teatro des Sesenta, de San-Juan, qui monte une sorte de revue très raffinée sur l'histoire de Porto-Rico. Je l'ai choisie parce que, finalement, on connaît davantage les Portoricains de New-York que ceux dans leur pays.* »

La prospection est l'originalité du Festival de Nancy. Les prospecteurs sont bénévoles — seuls leurs frais de voyage sont à la charge du festival, — ils sont libres de choisir qui ils invitent, qui ils n'invitent pas. Mais ils sont eux-mêmes choisis en fonction de leurs critères, de leurs options.

Jean-François Labouvrie, qui a parcouru l'Amérique latine, à l'exception du Venezuela, a été comédien au Théâtre du Soleil : il cherche avant tout la continuité d'un travail intelligent. C'est la deuxième fois qu'il va en Amérique latine, et il n'a plus ressenti l'émerveillement de la découverte : « *Le Brésil du Nord est tellement pauvre qu'il ne s'y passe pratiquement rien,* dit-il. *J'ai rencontré Joao Augusto, qui dirige le Teatro libre, à Bahia, où existe encore toute une littérature de colportage. C'est un phénomène qui reste authentique. Il paraît qu'aujourd'hui il y a environ cinq cents écrivains de « cordel ». Ils vont dans les marchés, déclament et chantent les aventures des grands héros. Augusto transporte cette littérature naïve et épique, d'un érotisme et d'un comique très violents sur scène, avec un commentaire musical donné par un orchestre de carnaval.*

« *Dans le Brésil européanisé du Sud, en revanche, la situation s'est détériorée depuis deux ans. A Sao-Paulo, plus de la moitié des salles sont fermées. Les troupes se heurtent de plus en plus à une censure qui s'est organisée, qui est devenue plus subtile. Aujourd'hui, les censeurs vont à l'université... J'ai invité le Teatro Poesio, six acteurs très professionnels, qui jouent une comédie musicale satirique :* Qu'est-ce que vous allez faire quand vous serez grands ? *Dès qu'il y a censure, les spectacles offrent plusieurs niveaux de lecture ; celui-ci est plus intelligent qu'il ne paraît à première vue. Il exprime autre chose que le débordement de vitalité, la générosité folle qui est de tradition dans la vie brésilienne.*

« *Je suis également allé en Uruguay, mais là, j'ai vu une sorte de T.N.P. trop académique. Le pays souffre d'une émigration forcenée. Et comme rien n'y est permis, il est vraiment difficile d'y poursuivre des activités marginales. J'ai pourtant assisté à un montage des* Trois Sœurs *passionnant, qui, dans ce contexte oppressif, prenait une dimension énorme. Mais, transplanté à Nancy, peut-être n'aurait-il exprimé qu'un merveilleux travail théâtral ; d'ailleurs, l'idée de venir n'intéressait pas le groupe, qui préfère continuer à analyser sa réalité.*

« *Ensuite, je suis allé à Buenos-Aires, et, dans un climat d'agressions quotidiennes et de paranoïa, j'ai choisi un spectacle sur la torture. On en présente beaucoup en Amérique latine. Celui-ci est trop intelligent pour la censure. Il refuse le Grand-Guignol, la catharsis du paroxysme. Il traite de la torture comme du cas limite d'une pratique inhérente à un système donné. Il est présenté par le Teatro Payro, un groupe indépendant qui existe depuis sept ans, fait rare en Argentine, où, comme au Brésil, les comédiens sont sollicités par la télévision et par le cinéma.*

« *A Cordoba, j'ai trouvé un groupe très différent, réuni autour de Maria Escuder. Jusqu'en 1969, elle enseignait à l'université. Quand elle a été licenciée, elle a organisé cette troupe, dont l'ambition est de dialoguer — envers et contre tout — avec le public populaire. Il n'y a pas de décor, la mobilité est l'essentiel. C'est l'un des groupes politiques les plus solides que j'ai rencontrés dans toute l'Amérique latine. Les autres, souvent, ont une existence trop éphémère pour aller jusqu'au bout de leur propos. Ce sont surtout des pamphlétaires. Le Libre Teatro Libre de Maria Escuder s'impose par le sérieux de ses analyses et de sa technique. Il comprend huit comédiens, qui préparent collectivement leur spectacle, discutent énormément et tentent toutes les solutions proposées : c'est seulement lorsqu'ils se sont mis d'accord qu'ils font appel à un metteur en scène.*

« *Je n'ai pas pu aller à Cuba, comme je le souhaitais, faute de temps. Ni au Pérou, ni en Colombie, ni en Bolivie, je n'ai senti la nécessité d'inviter des troupes. Partout, on est confronté au même problème : ou les spectacles sont professionnels mais académiques, ou ils ne sont pas transportables. Les artistes sont coupés du monde : ils rêvent de Nancy et proposent* Caligula. »

Jean Gremion, lui aussi, est comédien. Il a fait partie d'un groupe expérimental qui en 1973 a présenté son spectacle « off » Nancy. Il est resté dans la ville pour faire un stage au Culterd, et comme il connaît très bien les Etats-Unis — depuis 1971, il y va chaque année, passer plusieurs mois, — le festival l'a chargé d'y trouver des troupes. Il en a vu des centaines et a voulu donner leur chance à ceux qui n'étaient jamais venus en Europe, qui lui paraissent exprimer les contradictions de la société américaine.

« *Aux Etats-Unis,* dit-il, *c'est la prolifération qui crée des difficultés. Le théâtre fait partie des activités culturelles de base. Les réseaux de diffusion et d'information sont très organisés. Dans les petites villes, comme dans les capitales, les minorités s'expriment par le théâtre : les Noirs, les Chicanos, les Indiens, et aussi les homosexuels, les femmes, les sourds, les drogués... Tous les comédiens sont remarquablement entraînés. Les Workshops sont réellement des centres d'expérimentation.* »

Les colonisés de l'intérieur

Les trois spectacles choisis par Jean Gremion représentent donc trois aspects très différents de la vie américaine. Anton est un solitaire qui travaille avec une minuscule marionnette et recrée pour dix-huit spectateurs les cauchemars cruels de sa schizophrénie new-yorkaise.

Le AT U Mai d'Iowa, une communauté d'Indiens qui cherchent à retrouver leur dignité culturelle, veulent en finir avec la mythologie du western, le folklore de l'artisanat, des danses barbares et des plumes bariolées, et qui se trouvent devant un dilemme : s'intégrer à la culture américaine blanche ou disparaître.

Le Provisional Theatre de Los Angeles est une coopérative professionnelle. Une quinzaine d'acteurs qui ont un certain nombre d'activités collectives, qui ont construit eux-mêmes un théâtre polyvalent de cent places avec salle de répétition, bureau, qui montent des spectacles, mais aussi travaillent dans les quartiers, participent aux manifestations sociales et politiques. Ils viennent à Nancy avec deux spectacles, un sur le Vietnam, l'autre fondé sur un travail d'acteur qui exprime « ce qui ne va pas chez les gens ».

Le théâtre américain des années 70 est plus humble que celui des années 60, celui qui a influencé les créateurs de l'Occident tout entier. D'ailleurs aujourd'hui, ces chefs de file, que Nancy a révélés pour la plupart, ont de nouvelles activités. Peter Schumann (les Bread and Puppet) vit dans le Vermont. Il semble davantage intéressé par la recherche d'une vie communautaire fondée sur la méditation que par des productions nouvelles. Jo Chaikin (Open theatre) a reconstitué une troupe qu'il entraîne avec toujours autant d'acharnement. Il travaille de nouveau en collaboration avec Jean-Claude Van Itallie, et monte *la Mouette*. Julian Beck et Judith Malina cherchent le dialogue avec les classes ouvrières en leur proposant sept petites pièces traitant du sado-masochisme. Ronnie Davis (San-Francisco Mime Troup) enseigne et écrit sur le théâtre. Luis Valdes et les Campesinos sont installés dans une petite ville de Californie. Ils ont abandonné le théâtre purement militant pour une recherche sur l'identité culturelle des Chicanos et des Mexicains. Ils ont de nombreuses rencontres avec les groupes indiens.

Seul Bob Wilson reste Bob Wilson. Il crée un nouveau spectacle au prochain festival de Baalbeck.

COLETTE GODARD.

A PROPOS DE « SECTION SPÉCIALE »

L'équation de la raison d'État

par PHILIPPE BOUCHER

(Dessin de BONNAFFE.)

« SECTION SPÉCIALE », le dernier film de Costa Gavras et de Jorge Semprun, rapporte un fait historique, récent, incontestable, déjà minutieusement décrit dans un livre d'Hervé Villeré paru en 1973 et dont le film est tiré. Le 27 août 1941, à Paris, sous l'occupation allemande, des magistrats français, appliquant une décision de Vichy à effet rétroactif, examinent une nouvelle fois des faits, le plus souvent véniels, *déjà définitivement jugés* (rien nulle loi en vigueur ne le permettait), et condamnent trois de leurs auteurs à la peine de mort. Les sentences sont exécutées dès le lendemain.

« L'acte dit loi » du 23 août 1941, base « légale » de ces poursuites, est pour partie le produit de l'appétit de pouvoir du ministre de l'intérieur, Pierre Pucheu, nouvel homme fort du régime, et de l'inertie révérencieuse du garde des sceaux, Joseph Barthélémy, professeur de droit et champion (« le Dieu », dit Costa Gavras), dans des livres encore lus aujourd'hui, de la non-rétroactivité des lois...

Mais, expliquent Costa Gavras et Jorge Semprun, la justice n'est qu'un thème second du film, le régime de Vichy en étant le premier, symbolisé par un maréchal dont on ne voit jamais que la main et la manche étoilée, « parti pris de scénario permettant à chacun d'imaginer son Pétain ».

De sorte que le film, destiné à illustrer « le côté cancéreux du pouvoir » est aussi le résultat d' « une équation : Vichy + Justice + Section spéciale = Raison d'Etat ». C'est cette dernière, au dire des auteurs, qui est la cause de tout, la justice n'étant qu'instrument privilégié du pouvoir, « le moins suspect dans l'imagination des gens ».

Le drame d'un tel film, c'est qu'au fond, en dehors de Joseph Barthélémy, aucun des protagonistes n'est à proprement parler directement complice ni même lâche. A l'exception du conseiller Linais, qui, réellement, fera preuve de courage, tous les autres magistrats peuvent, au regard de leur conscience se donner l'illusion que le courage est, pour eux aussi, le moteur de leur geste. Quelques-uns s'insurgent, mais tous subissent l'ordre illégal, contraire à des droits élémentaires qu'aucun pays, aucun régime, n'écartent ostensiblement. Pas même le ministre Pucheu, qui estime utile, vis-à-vis des occupants étrangers, d'habiller son crime de légalité.

La justice est son instrument (puisque la justice c'est la loi), son instrument docile, par l'intermédiaire de magistrats qui ne trouvent pas étonnant, quand il s'agit de balayer leurs ultimes et faibles hésitations, d'être assimilés à des militaires. Même si un seul d'entre eux — ou quelques-uns : le conseiller Linais, le substitut général Tétaud ou le président Cournet qui refuse de siéger, — comme l'observe Jorge Semprun, « peut enrayer le mécanisme de la machine », ce n'est qu'à titre tout à fait provisoire et précaire. Car, ajoute Costa Gavras, « après l'expérience de la section spéciale, la justice a marché beaucoup mieux ». Même l'occupation terminée où, selon Jorge Semprun, « la guerre accuse des traits plus généreux », la raison d'Etat est un argument que l'on ne fait pas valoir vainement auprès de ceux qui devraient s'en méfier.

Combien d'actes, pourtant reconnus illégaux par les juridictions chargées constitutionnellement de censurer l'Etat, ne sont pas absous « en raison des circonstances » ? La Cour militaire de justice et le Haut Tribunal militaires, nés de la seule volonté du général de Gaulle, qui tenait la robe dans l'estime que l'on sait, n'ont-ils pas eu en leur sein des magistrats de carrière ? Pourtant, ces juridictions n'étaient-elles pas, elles aussi, issues de violations répétées des plus élémentaires principes généraux du droit, enseignés religieusement par des professeurs comme Joseph Barthélémy ?

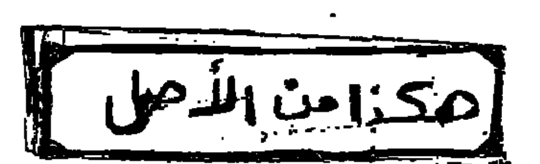
En ce sens, la Ve République au temps de la guerre d'Algérie, ne s'est, dans le principe, pas comporté autrement que Vichy : suppression des voies de recours élémentaires (Cassation), suspension de l'inamovibilité des magistrats, pour aussi aléatoire que soit dans les faits cette garantie formelle ; référence à la dangereuse et imprécise « sécurité intérieure », aux « menaces à l'ordre public ». Ce n'est pas sous Vichy que de tels textes ont paru, mais dans la décennie écoulée.

Les auteurs ont alors bien raison de dire que la tension dramatique de leur film résulte non pas, comme dans « Z » ou dans « l'Aveu », d'un seul personnage, mais d'un « mécanisme » qui permet tout et le pire.

Costa Gavras dit que « Section spéciale » « condamne la justice française ». Ce n'est pas tout à fait exact. Elle condamne l'organisation d'un système dont la France n'a pas le privilège et qui place les magistrats dans la situation de fragilité où on les voit périodiquement. Une véritable protection légale existerait-elle que plus d'un, le moment venu, ferait admettre qu'il est légitime de s'en défaire ?

Récemment, les autorités d'Allemagne fédérale, tirant argument des excès de quelques avocats, ont largement taillé dans la liste des droits de la défense. A-t-on constaté de larges mouvements de protestation hors d'Allemagne ? C'est pourtant une question qui ne connaît pas de frontières. Les sections spéciales peuvent toujours être pour demain.

★ Gaumont-Colisée, Le Français, Wepler-Pathé, Le Danton, Saint-Germain-Village, Montparnasse-Pathé, Gaumont-Convention, Fauvette, Gaumont-Gambetta, Mayfair.



Danse

HOMMAGE A JOLIVET

Après *Jeu de cartes* de Janine Charrat, *le Loup*, de Roland Petit, le ballet de l'Opéra reprend *Concerto*, de Georges Skibine, trois œuvres bien construites, trois témoignages de l'esprit dynamique et inventif du jeune ballet français des années 50.

Le *Concerto pour ballet et orchestre* d'André Jolivet, créé en 1951, fait largement référence aux musiques d'outre-mer, dont il utilise le rythme d'une manière très originale en employant notamment le piano comme instrument de percussion. Il a inspiré à Georges Skibine une chorégraphie sèche et nerveuse, soumise aux rafales brutales des instruments, mais, à la différence de Félix Blaska, qui, sur *Octandre* de Varèse — également au programme, — a construit un pas à note entièrement abstrait, Skibine avait imaginé un thème dramatique : l'affrontement de deux bandes rivales se disputant une fille.

Aujourd'hui, son ballet, cerné par des lumières crues et des décors crayonneux d'André Delfau, dansé dans un style expressif, saccadé et heurté, date en ce sens qu'il marque bien son époque — celle de *West Side Story*. Ce *Concerto* version 1975 est bien interprété par toute la troupe Favart, Jean Guizerix en tête. Il y manque, cependant, la note poétique apportée par le couple d'amoureux.

C'est d'un autre couple que vient le miracle de la soirée : celui de Ghislaine Thesmar et Michael Denard dans *l'Après-midi d'un faune*. Lui, beau — même s'il n'a pas cette sensualité décontractée qu'apporta récemment Nourev à ce rôle, — elle, longue, rêveuse, secrète, exactement la jeune danseuse nonchalante un instant retenue au bord du désir qu'avait rêvée Jérôme Robbins.

MARCELLE MICHEL

★ Théâtre des Champs-Elysées, jusqu'au 26 avril.

Décentralisation

NEUF ARTISTES « NEUFS » A MULHOUSE

Les créateurs régionaux sont-ils maudits ou oubliés de leurs concitoyens ? Doivent-ils tous aller camper à Saint-Germain-des-Prés ? Deux questions qui feront l'objet d'un colloque à Mulhouse, en mai, à l'occasion de la biennale des arts de la région Alsace, et que l'on peut se poser à propos de l'exposition des « 9 neufs ». Les « 9 neufs » sont mulhousiens, d'origine ou d'adoption ; ils ont entre trente et quarante ans, ont reçu une solide formation professionnelle. Gebhardt est graveur et joue dans ses aquateintes sur les vides et les pleins. Anstett a choisi la photographie pour capter dans la réalité des formes abstraites. Boetsch et Sauvegrain sont sculpteurs, le premier travaille l'aluminium et les gros tuyaux en toile des pompiers, le second utilise le polystyrène pour exprimer un monde teinté de surréalisme. Cahen, musicien chargé de recherches à l'institut national de l'audiovisuel, réalise des films et s'occupe de vidéo. Les autres sont peintres : Bruetschy donne dans l'abstraction lyrique et Latuner dans le construit, Paul élabore des textures abstraites et Drouillet, dans ses grandes toiles, accueille des figures obsessionnelles.

Plusieurs autres expositions figurent parmi les manifestations — soirées musicales, théâtrales, poétiques, conférences — proposées en avril et mai par la biennale, celles de graveurs mulhousiens et strasbourgeois à la bibliothèque municipale, d'artisans au Musée de l'impression (jusqu'au 10 mai), et celle de cent cinquante gravures d'Arp, provenant directement de son atelier (du 7 mai au 20 juin).

G. B.

★ Exposition des « 9 neufs » à l'A.M.C., à la Galerie Picard, à la Galerie T, jusqu'au 30 avril.

EN BREF

Artistes « neufs » à Mulhouse : trois sur neuf.

Etranger

L'ARCHITECTURE FRANÇAISE A ALGER

Organisée par une critique d'art, Mme Valentine Fougère, à l'hôtel de ville d'Alger, l'exposition « Art et architecture dans la France d'aujourd'hui » connaît un succès si vif que la municipalité a demandé qu'elle soit prolongée d'une semaine (jusqu'au 24 avril). Cette manifestation entend donner une image représentative des tendances actuelles de l'architecture en France.

Elle est aussi un hommage à Le Corbusier — mort il y a dix ans — qui a été influencé par l'architecture de la casbah d'Alger et par celle de la Pentapole du M'Zab, dont Ghardaïa est la ville la plus célèbre.

Maquettes en volumes, photographies en couleurs, plans, alternent avec de nombreuses œuvres originales (dessins, gravures, sculptures, tapisseries), gracieusement prêtées par des artistes qui ont travaillé avec des architectes.

Parmi eux figurent Gilioli, Lalanne, Schöffer et Vasarely, dont la fondation, en cours de construction à Aix-en-Provence, est implicitement évoquée.

Des œuvres d'architectes, on retient, en particulier, les photos ou les maquettes de l'école de Cergy-Pontoise, de Renaudie, du château d'eau de Philolaos, de l'admirable village de vacances Beg-Meil, en Bretagne, de Szekely.

Parallèlement à l'exposition ont lieu des animations quotidiennes : projections de diapositives, visites commentées et conférences données par des architectes, dont M. Cacaut, grand prix de Rome.

Expositions

SOLIDARITÉ BRÉSIL

Vingt-quatre artistes latino-américains — notamment Cruz-Diez, Soto, Le Parc, Cardenas, Krasno, Guzman, Piza, Segui, Vanarsky, Zanartu — exposent dans la galerie du cinéma André-Bazin, rue de la Glacière. Cette manifestation est organisée par l'association France-Amérique latine et le Comité unitaire des démocrates brésiliens, pour le soutien de la lutte des intellectuels brésiliens contre la censure et la répression culturelle au Brésil.

Des films brésiliens doivent être projetés chaque mercredi pendant la durée de l'exposition.

★ Cinéma André-Bazin, 45 *bis*, rue de la Glacière, Paris-13e. Exposition ouverte jusqu'au 28 avril, de 18 heures à 21 heures. Vente de publications et d'affiches.

Forum

DEUX COMPOSITEURS ITALIENS

Hautes spéculations esthétiques et voltiges techniques, en savons-nous davantage sur les deux musiciens italiens que présentait récemment le Forum de musique contemporaine du Gœthe-Institut et de « Musique en jeu » ?

Peut-être. De tous ces exposés analytiques ou synthétiques se dégageaient quelques idées directrices d'« interprétation » capables d'ouvrir ces discours musicaux très noués et fermés qui, paradoxalement, refusent toute « téléologie directionnelle » : œuvres de Donatoni qui décomposent la musique des autres (les *Gruppen* de Stockhausen, par exemple, dans *Souvenir*), agencent des processus qui fonctionnent par le libre jeu de la matière sonore, œuvres de Gorli, son « disciple », qui dégagent du matériau même de la musique l'idée de la composition qui y est *a priori* enclose...

Mais le commentaire n'est ici qu'un malentendu supplémentaire ajouté à un discours technique et abstrait tentant de concentrer la matière d'une réflexion de quinze ans de métier et de pédagogie... On est pris de vertige dans ce jeu de miroirs déformants. Mieux vaut donc écouter la musique, même si celle-ci ne se comprend qu'à partir de cette réflexion ! Du moins retrouve-t-on chez Donatoni cette impression de tourner sans fin comme un écureuil pris dans la roue des processus. Musiques fascinantes et comme immobiles à travers un bouillonnement de phénomènes multiples, extraordinairement subtils et vivants qu'on souhaite voir un jour libérer toute leur énergie sous la main d'un démiurge qui ne soit pas seulement « un élaborateur de la matière », selon l'expression modeste du compositeur.

Et tant pis si nous réintroduisons une subjectivité dans une musique qui se veut adoration quasi mystique du matériau. Gorli ne nous a-t-il pas dit qu'on la retrouvait enracinée à chaque pas des processus formels apparemment les plus déterminés de cette « *parthénogénèse musicale* » ?

JACQUES LONCHAMPT.

Théâtre

PIRANDELLO A MONTPARNASSE

Avant Gramsci, Pirandello, le premier, a dénoncé le pirandellisme comme récupération réactionnaire de son œuvre par une « pseudo critique moralisante ». Si son théâtre porte la hantise du masque et le vertige des êtres qui découvrent que leur vie n'a été que fiction, ce n'est pas jeu cérébral et scénique, ce n'est jamais sans la malice d'un vieux méditerranéen devant les mots à majuscule. Pour lui, la farce relaie aisément le tragique pour dire que les trucages d'une conscience sont ceux d'une société. Cette société, sicilienne plus qu'italienne, est au centre de *l'Homme, la Bête et la Vertu* (1919) où un comique grinçant fait de la femme la victime du mari et de l'amant, habiles à transformer en bonne conscience leur égoïsme monstrueux.

« Mon art, écrit Pirandello, est plein d'une pitié amère pour tous ceux qui se trompent sur eux-mêmes ; mais cette compassion ne peut qu'être accompagnée d'une farouche révolte contre le destin qui condamne l'homme à l'illusion. »

C'est bien cette pièce qui se joue à la Gaîté-Montparnasse, comme un vaudeville bien parisien, autour d'un mari que l'on oblige à coucher avec sa femme pour sauver l'honneur de l'amant. Portes qui claquent et agenouillements, petites mines et grosses sueurs. Les allusions salaces sont éclairées : aux moments de réflexion, la lumière baisse. Si la « pitié amère » signifie camouflage des réalités, si la « farouche révolte » se ramène aux éclats d'une salle à manger, la mise en scène de Mme Tassencourt est celle qui convient. Il n'est pas interdit de penser que Pirandello est ailleurs.

BERNARD RAFFALLI

★ Gaîté-Montparnasse, 21 h.

Variétés

ROCKY HORROR SHOW (bis)

Pierre Spivakof n'est pas un être de demi-mesure dans la réussite comme dans l'erreur. Sa réalisation et son interprétation de *Rocky Horror Show*, la comédie musicale londonienne ont été une double erreur (*le Monde* du 9 avril). Le metteur en scène de la version britannique, Jim Sherman, est venu à Paris pour redonner au spectacle son atmosphère originale, Roger Mirmont remplace Pierre Spivakov dans le rôle de Frank'n'Furter, et Gregory Ken remplace Roger Mirmont dans le rôle du fiancé.

C. G.

★ Porte-Saint-Martin, 20 h. 30.

Dessins de David Hockney

Le retour d'Oscar Wilde

QUELQUES mois après l'exposition des Arts décoratifs, qui évoquait l'ensemble de l'œuvre, la galerie Claude Bernard présente, à deux pas de la maison où mourut Oscar Wilde, un choix de dessins et de gravures de David Hockney. On y voit l'artiste sous son meilleur jour.

Peintre habile, qui sait commenter de façon très spirituelle les modes de l'instant et prendre ses distances avec elles, Hockney est avant tout un dessinateur, rompu aux ressources du métier, mais dont la virtuosité, qui en d'autres mains pourrait être gratuite ou résignée, exprime les détours, les caprices, le narcissisme ingénu et comme il se doit un peu pervers d'une sensibilité qui a donné une fois pour toutes congé aux règles de la respectabilité morale et esthétique. Ses gravures, ses crayons de couleur sont un peu la confession d'un jeune Anglais 1975, le témoignage d'une génération qui a jeté son bonnet par-dessus les moulins avec beaucoup plus de détermination et de bonheur que les contestataires et les martyrs de l'ère post-victorienne. Hockney y évoque sa vie, ses voyages, ses lectures, ses petites fantaisies culturelles, la découverte qu'il fait un jour d'une ville, d'une rue de Paris, d'un paysage californien et surtout ses amis, ses rencontres, ses amours.

Certes ici la vertu pleure et même sanglote à gros bouillons. Mais quelles que soient les réserves que le moraliste se doit d'exprimer, on ne peut s'empêcher d'être séduit, surtout lorsqu'on vit dans le climat étouffant de la peinture parisienne d'aujourd'hui, par tant de fraîcheur, de naturel et une si impertinente liberté. Comme l'écrit d'une plume acérée sir John Fumaroli dans la préface du mignon petit catalogue : « Avec Hockney l'air du temps devient respirable. » Hockney dit zut et « shit » à l'avant-garde et peint ce qui lui plaît avec les moyens qui lui conviennent. « Après un siècle ou presque de révolutions en tous genres, voici un jeune homme qui s'avance comme chez lui dans les décombres, installe son chevalet, se met à peindre des tulipes et recompose un monde où l'on puisse de nouveau vivre, aimer, voyager et peindre comme si de rien n'était. »

***

A chaque visage, à chaque lieu, son style et sa manière. Hockney a commencé par le pop, certains caricaturistes américains, Dubuffet. Puis s'en est remis à des maîtres plus augustes et qui conviennent mieux à la nature de son talent : à Matisse, à Picasso et même, dans cette silhouette de jeune homme à fine moustache et cravate artistement dénouée (n° 9), à Helleu. Ou tout simplement à lui-même : ainsi dans les excellents déshabillés, sommeils et prostrations de Celia, son modèle féminin favori. Dans les portraits très beaux, très émouvants, de sa mère : ces jeunes gens ont plus de cœur qu'un vain peuple ne pense. Dans une lithographie, très naturaliste et presque gauchiste d'esprit, qui nous montre un imprimeur de Los Angeles (n° 41), ou dans cette époustouflante effigie de Man Ray, en veste rouge, béret basque grognon et maussaderie de vieillard insupportable et revenu de tout. Les réminiscences culturelles, si dangereuses lorsqu'elles ne sont pas avouées, sont un des aspects de l'œuvre de Hockney qui montrent le mieux la force de sa personnalité, et l'on n'imagine rien de plus séduisant que ces lithographies en couleurs de 1954, où il s'est amusé à pasticher Bonnard et Vuillard. L'intimisme prendra chez lui des formes plus osées, plus descriptives, mais *la Vieille Femme à la machine à coudre* est un touchant témoignage de fidélité aux vertus de la famille et à la vie domestique. Encore une fois, ces jeunes gens ont beaucoup plus de cœur qu'on ne le croit.

Culture artistique, mais aussi culture littéraire, dont Hockney nous évoque les étapes avec une très sympathique franchise d'autodidacte. George Sand, Flaubert (n°s 47 et 48) et aussi, sans doute, Proust et quelques romanciers anglais dans le genre de Christopher Isherwood. La culture littéraire semble d'ailleurs pour lui l'apanage des femmes : ses jeunes gens sont occupés à des activités beaucoup plus prosaïques (cf. les illustrations des poèmes de Cavafy), et si l'on voit l'un d'eux tenir sur ses genoux avec une résignation de catéchumène un volume de Cocteau, le portrait de *Gregory sur le Palatin* dit très bien l'accablement de tant de jeunes touristes anglo-saxons, héritiers très sécularisés des « dilettanti » du *Grand Tour*, devant le spectacle de ruines et de statues moins vivantes que celles dont ils font leur commerce quotidien. Non, la culture est pour Hockney une activité spécifiquement féminine, comme le montre l'image de Celia, en jeune femme de Matisse, lisant *Madame Bovary*. Aux femmes, les romans, le bovarysme, l'écriture. Aux hommes, l'action (n°s 14, 31, 34, 35) !

***

Ce qui restera de Hockney, c'est le milieu dont il s'est fait le chroniqueur. On le vit bien lors du vernissage de l'exposition des Arts décoratifs. Quel spectacle ! Dans leurs rêves les plus fous ni Oscar Wilde, ni Beardsley, ni la marquise Casati, ni M. de Vaugoubert n'ont pu espérer une telle apothéose, une si éclatante réhabilitation des victimes de 1900 et des grands homosexuels historiques de la première moitié du siècle. Venus par trains spéciaux, par jets, par caravanes de bicyclettes ou de Rolls, de Londres, de New-York, de Los Angeles (et de Paris ou de Romorantin), on voyait se répandre dans les salles, parmi les vieilles milliardaires gâteuses et alcooliques qui sont de règle dans ce genre de milieu et pour le plus grand effarement du public habituel du pavillon de Marsan, des jeunes gens fardés, vêtus de peaux de bêtes, crêtes de la superbe et du militantisme des minoritaires et des irrédentistes triomphants.

L'atmosphère, lors du vernissage actuel, était peut-être un peu moins éruptive, mais il y avait encore là un folklore digne de retenir l'attention de l'ethnologue, de l'historien des mentalités et, quelles que soient les réserves, redisons-le, que le moraliste se doit ici de formuler, il n'était pas sans intérêt de voir Hockney déambuler avec ses grosses lunettes et son visage d'enfant chiffonné, pâli par l'usage, au milieu de cette foule où il allait peut-être trouver les nouveaux et provisoires favoris de sa cour. Pour citer encore une fois Sir John Fumaroli : « Embaumés par la peinture, les modèles ont acquis le hiératisme d'idoles égyptiennes ou de portraits du Fayoum. La ressemblance n'est là que comme un masque dont se sert Narcisse pour mieux nous happer dans son miroir. »

ANDRE FERMIGIER.

★ *David Hockney. Dessins et Gravures.* Galerie Claude-Bernard, 5-7-9, rue des Beaux-Arts.

Wagenfeld aux arts décoratifs

Le design d'un anti-héros

CONNAISSEZ-VOUS Wagenfeld ? Pourtant il y a de fortes chances pour que vous ayez utilisé, ou à tout le moins vu derrière une vitrine, en passant, un des objets qu'il a dessinés. Et s'il ne s'agissait pas de sa propre production, il s'agissait en tout cas d'un certain design « scandinave » qui a longuement puisé dans son œuvre aux années 50, justement pendant la traversée du désert de l'économie allemande.

Depuis un demi-siècle, Wilhem Wagenfeld n'a fait que ça : dessiner des objets quotidiens. Ce n'est pas un héros, mais un modeste, un laborieux, un appliqué... On ne lui doit pas d'architectures glorieuses, ni des meubles de haut vol, tout juste quelques objets au singulier. Il est plutôt un spécialiste du « *petit design* »: un verre, une théière, un abat-jour, un vase, des couverts, un encrier. Mais il se fait une haute idée de son travail qui consiste, tout simplement, à rechercher la meilleure qualité, car la « *qualité est l'honnêteté* ».

Esthétiquement, il a un parti pris : dessiner neutre. Un design sans acrobaties ni « trémolos ». Il aime le travail propre et probe. D'une certaine manière, il recherche l'anonymat comme si l'objet devait jouer les archétypes d'une civilisation et non la création d'un individu avec ses « tics ». Et, pour Wagenfeld, cette civilisation est celle de l'ère industrielle. Né en 1900 à Brême, il avait, à ses débuts, fait siennes les théories du Werkbund allemand, dont la charte de 1907 décrivait, avec des accents socialisants, le transfert de la création artisanale à la création industrielle. Le Werkbund avait un ancêtre indirect : le mouvement anglais Art and Crafts, de William Morris. Il avait une descendance indirecte : le Bauhaus de Weimar, où l'architecte Walter Gropius avait, aux années 20, été appelé pour mettre sur pied un enseignement artistique qui ferait entrer l'esthétique contemporaine dans le système industriel. Wagenfeld fut un des premiers élèves de l'atelier Moholy-Nagy. Et on peut voir dans cette exposition une série d'objets, dont cette lampe de chevet caractéristique de la rigueur esthétique du moment, cette « machine à moka » et ce service à thé, qui sentent le prototype artisanal de première qualité, prêt à s'insérer dans la production de masse.

Pour ce « designer », qui compte un demi-siècle d'affrontement avec l'industrie, un objet doit être beau et commode, et, si sa « facture » doit être anonyme l'œil exercé n'en retrouve pas moins, dans sa conception linéaire, un « style ». Celui du dessin pur et épuré, de la forme dense et tendue, d'une économie qui se voudrait logique et qui est un parti pris esthétique. Choix quasi puritain de la sobriété et de la netteté. Il faut reconnaître à ce « designer » le privilège d'avoir été l'un des premiers à appliquer un système de pensée — bien que flou et nébuleux — aux méthodes de la production industrielle.

Pour lui le design d'un verre, d'un vase ou d'un couvert devrait reposer sur la fonction, les possibilités des matériaux utilisés et celles des processus de production et de distribution. C'est de tout cet enchaînement que devrait se dégager la ligne d'un objet, laquelle repose cependant sur un parti pris esthétique, une allure formelle, que confusément le créateur désire dégager peu à peu au terme de son analyse. L'objet et la machine, le créateur et le consommateur, voici, pour lui, la tétralogie du design industriel. Tout en réalisant, Wagenfeld a écrit, parlé, enseigné et explicité sa démarche. Il était fatal qu'il se laissât aller au lyrisme de l'industrie au service du plus grand nombre. La production artisanale au singulier, c'est bien fini : le temps de la « *bonne qualité pour tous* » est venu grâce aux machines, des machines qui produiront au moindre coût. La beauté à la portée du commun par l'abondance.

En fait, tout au long de sa vie, Wagenfeld a laissé monter son amertume lorsque la logique de la machine, créée pour servir l'homme, a fini par inverser les situations, sécrétant des déviations économiques qui veulent qu'elle produise davantage pour se maintenir en fonction. L' « *économie moderne* » fondée sur la rentabilité financière, qui a substitué à la recherche d'une meilleure qualité le « *toc* » de la mode et fait naître et mourir les objets au rythme toujours accéléré des machines... Elle a rendu nécessaire la programmation dès leur conception, de l'obsolescence esthétique et de l'usure matérielle des objets. En tant que créateur dédié au « *travail honnête* », Wagenfeld s'est tout à coup trouvé face à de nouvelles vérités établies par les « marketeurs » qui veulent que le durable ne paie pas et que la « camelote » soit l'arme nouvelle de l'industrie. Combien, dans le flot des objets industriels que ce siècle a produits à profusion, sont-ils dignes de figurer dans un musée d'aujourd'hui ?

On ne s'étonnera pas que les années 20 - 30, lorsque la production industrielle en était à un niveau presque artisanal, nous aient laissé tant d'objets auxquels les conservateurs ouvrent aujourd'hui leurs vitrines.

Wagenfeld, c'est le « naïf », pour lequel un objet doit être assez bon marché pour que les plus pauvres puissent l'acheter et assez beau pour que le plus riche désire le posséder. En bref, faire du bon et du beau. Hélas ! c'est juste le contraire de la philosophie économique industrielle moderne, qui cherche souvent le paraître et le semblant, son problème étant davantage de survivre que de servir.

JACQUES MICHEL.

★ Le design de W. Wagenfeld : du Bauhaus à l'industrie. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli.

De Malraux à Braque

DEUX FILMS «COMPLICES»

ON sort du Studio Gît-le-Cœur les yeux et l'esprit en fête. Deux films composent le programme. Le premier est la Métamorphose du regard, *réalisé par Clovis Prévost et Terry Riley à l'occasion de l'exposition André Malraux à la Fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence. Le second est l'étude que Frédéric Rossif a consacrée à l'œuvre et à la vie de Georges Braque :* Georges Braque ou le Temps différent.

Les deux films font mieux que se compléter : ils procèdent de la même « complicité » et répondent aux mêmes interrogations. Malraux est d'ailleurs présent dans l'un et l'autre ouvrage. Dans la Métamorphose du regard, *sa voix haletante nous invite à découvrir le sens et la valeur de cet* « immense déploiement de formes inventées » *qui constitue le Musée imaginaire. Dans* Georges Braque, *on le voit et l'entend prononcer devant le catafalque du peintre son oraison funèbre :* « Dans son atelier, qui n'avait connu d'autre passion que la peinture, la gloire était entrée à l'écart, sans déranger une couleur, une ligne, ni même un meuble. »

Cette phrase, Frédéric Rossif aurait pu la mettre en exergue à son film. L'existence de Georges Braque fut celle d'un ouvrier infatigable, d'un chercheur obstiné, d'un grand artiste tout entier possédé par son art. Son œuvre lui a suffi pour accomplir son destin. Frédéric Rossif oppose (avec insistance) le chaos et le tumulte des événements historiques au labeur quotidien, patient et méthodique du peintre que seule la guerre de 1914 peut séparer de ses toiles Soixante années de méditation, soixante années de ferveur Temps plus réel que celui des éphémérides Temps immobile de la création « Temps différent ».

Le fauvisme et le voyage à Anvers. La révélation de Cézanne. La rencontre avec Picasso, la découverte de la liberté de peindre, le besoin de matérialiser un espace nouveau, le cubisme, les papiers collés. Braque et Picasso travaillent en commun. « On s'est dit pendant ces années-là des choses que personne ne saurait plus se dire. » *Sur l'écran, quelques toiles parmi les plus significatives, mais aussi des documents, parfois la présence de Braque lui-même, des témoignages et, ponctuant le commentaire discret, toujours utile, de Jean Lescure, des aveux, des réflexions du peintre, des extraits de ses* Carnets : « J'ai toujours été poussé par quelque chose de plus fort que ma volonté », « Nous n'aurons jamais de repos, le présent est perpétuel », « C'est le rapport des objets entre eux et de l'objet avec l' « entre-deux » qui constitue le sujet », « Le tableau est fini quand il a effacé l'idée. »

Jusqu'à la fin, cette lucidité, cette sagesse. L'œuvre évolue sans perdre son unité profonde Chantés par Saint-John Perse, les oiseaux des dernières années continuent d'affirmer la préoccupation du peintre d'exprimer l'espace. Les honneurs ne changent rien à sa modestie, l'approche de la mort n'altère pas son amour de la nature et de cette mer devant laquelle, chaque matin, il se recueille à Varengeville. Varengeville où l'artiste s'éteint le 31 août 1963.

Frédéric Rossif a réussi son film, qui est moins un « hommage » à Georges Braque qu'un voyage à l'intérieur d'une vie et d'un art confondus. Son expérience, sa sensibilité l'ont servi tout autant que les moyens techniques dont il disposait. Sur grand écran, la qualité de l'image est superbe. Comme sur ses toiles, Braque arrache ici à la matière la lumière et la beauté.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Studio Gît-le-Cœur.

Expositions

SUR LES TRACES DE JEAN-BAPTISTE CARPEAUX. — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-61-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F. Le samedi : 5 F. Jusqu'au 5 mai.

LE VOLUME BLEU ET JAUNE. L'ESPACE, NOTRE MILIEU D'EVOLUTION. — Grand Palais, aile de Selves (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Le samedi : 3 F. Jusqu'au 5 mai.

DESSINS ITALIENS DE L'ALBERTINA DE VIENNE. — Musée du Louvre, cabinet des dessins, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F; le dimanche : 3 F (donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 2 juin.

DONATION CLAUDE-ROGER MARX. VINGT DESSINS ET PASTELS : Corot, Delacroix, Daumier, Boudin, Redon, Jongkind, Bonnard, etc. — Musée du Louvre, cabinet des dessins. Entrée : 3 F (voir ci-dessus).

FUSSLI : peintures et dessins (1741-1825). — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 20 juillet.

PHILLIP KING : sculptures (1970-1975). — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F. Jusqu'au 15 mai.

KRAJCBERG, SCULPTURES RECENTES, ET JACCARD, NŒUDS ET EMPREINTES. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée 4 F. Jusqu'au 27 avril.

NOUVELLES ACQUISITIONS (1974-1975) du Musée national d'art moderne, 13, av. du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 3 F. Jusqu'au 5 mai.

HOMMAGE A HANS BELLMER. — Musée national d'art moderne (voir ci-dessus)

VAN THIENEN, SCULPTURES EN MOUVEMENT. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 25 mai.

L'HOMME DANS LA VILLE : TITINA MASELLI ET JORGE PIQUERAS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C. 2 (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 avril.

IMAGE DU PEUPLE CHINOIS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C. 2 (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 avril. Le 25 avril, à 20 h. 30, film-débat : « la Montagne aux pins verts ».

SECTION DES JEUNES DU MUSEE D'ISRAEL A JERUSALEM. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Musée des enfants (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 mai.

SALON DE LA JEUNE PEINTURE. — Musée d'art moderne, quai de New-York (704-70-94). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 6 mai

CATALOGNES ET COURTEPOINTES DE L'ANCIEN QUEBEC. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (722-07-41). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h 30 et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F; le dimanche : 3 F. Du 26 avril au 30 juin

MITHILA, LES FEMMES, LEURS PEINTURES ET LA FAVEUR DES DIEUX. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h.; le dimanche, de 11 h. à 19 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 19 mai.

DES TAPISSERIES NOUVELLES. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus).

WILHELM WAGENFELD. DU BAUHAUS A L'INDUSTRIE. — Musée des arts décoratifs. Centre de création industrielle (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 juin

SALON DES ARTISTES FRANÇAIS. LA QUALITE DE LA VIE. — Grand Palais, entrée Winston-Churchill (359-52-49). Tous les jours, de 10 h. à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 avril.

MAURICE RAVEL. — Bibliothèque Nationale, Galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. A partir du 26 avril, jusqu'en juillet.

EXPOSITION SANS TITRE ET REGROUPEMENT FORTUIT (Adam Tessier, Baladi, Bonnier, Busse, César, Dezeuze, Silbermann, etc.). — Institut de l'environnement, 14-20, rue Erasme (325-42-61). Sauf dimanche et fête, de 13 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 9 mai.

ETHIOPIE D'AUJOURD'HUI. La terre et les hommes. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (727-18-17). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. (le jeudi, à 14 h. 30 : visite commentée; à 15 h. 30, projection de films). Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 septembre.

HANS BELLMER, gravures. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Du lundi au vendredi (sauf les 1er mai et 2 mai), de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 mai.

DE LA PAUVRETE AU BIEN-ETRE. Cinq générations de Suédois 1850-1976. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (277-77-30). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 juillet.

APPROCHES PICTURALES ET SIGNIFICATIONS. — Atelier Roederer, 3, place des Vosges. Le 26 avril, de 10 h. à 22 h. et le 27 avril, de 10 h. à 18 h.

PROVINCE

ALLONNES (Sarthe). Festival international d'art contemporain (sculptures, tapisseries). Mairie (85-22-00). Jusqu'au 27 avril.

BOURGES. Gravures, affiches japonaises contemporaines. — Maison de la culture. Jusqu'au 27 avril.

CALAIS, Ernest Pignon-Ernest. — Peinture, art de la rue. (34-36-00). Avril-mai.

LE HAVRE. Théo Kerg. Naissance et évolution du tactilisme. — Musée des beaux-arts (42-33-97). Jusqu'au 18 mai.

MACON. Approches lyonnaises XIXe-XXe. — Galerie des Ursulines (38-32-38). Jusqu'au 20 mai.

MARSEILLE. Raoul Michau. Musée Cantini (54-77-75). Jusqu'au 8 mai.

MONTFERRIER-SUR-LEZ (Montpellier). Le Pérou avant les Incas. Tissus brodés et peints. Bijoux. — Galerie Dortindeguey. Jusqu'au 27 avril.

MONTATAIRE (Oise). Richard Comte : encres et brûlures. — Petit château (455-08-54). Mercredi, samedi, dimanche, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 26 avril.

NANCY. — Musée des beaux-arts (24-61-53). Horst Janssen, Eaux-fortes. Jusqu'au 19 mai. Impressionnisme en Lorraine. Jusqu'au 12 mai.

NIMES D. Gutherz et J.-M. Queneau. S.A.D.A., 4, rue Scatisse (67-05-01). Jusqu'au 1er mai

ORLEANS. Calder, lithographies. Usine, travail et architecture. Bels décibels et phones. — M.J.C. (87-90-87) Jusqu'au 30 avril.

SAINT-ETIENNE. Jean-Michel Meurice. — Musée d'art et d'industrie. Avril.

SAINT-OMER. Erro, peintures. — Hôtel Sandelin (38-00-94). Jusqu'au 30 avril

LES SABLES-D'OLONNE. Camille Bryen, Jean-Michel Meurice, Bernard Guillot, Aspects de l'art en pays arabe. — Musée de l'Abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 30 avril

SAINT-REMY-DE-PROVENCE. Alessandri, reliefs. — Galerie Noella Gest (92-00-73). Jusqu'à fin avril.

STRASBOURG. Peinture anglaise contemporaine. Rétrospective des années 60. Ancienne Douane. Jusqu'au 1er juin

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-15-50), les 24 et 26 avril, le 3 mai à 19 h. 30 : la Bayadère, Giselle (acte II), la Belle au bois dormant (acte III), ballets; le 25 avril à 20 h. : Elektra; le 2 mai à 19 h. 30 : la Forza del Destino (voir aussi Théâtre des Champs-Elysées, rubrique danse).

COMEDIE-FRANÇAISE, au Théâtre Marigny, 8e (256-04-41), le 30 (abon. série bleue) à 14 h. 30, les 23 (salle réservée) et 27 à 20 h. 30 : l'Ile de la raison; les 27 et 4 mai à 14 h. 30 et les 24, 25, 26, 28 (abon. série G), 29 (abon. série H), 30, 2, 3 et 4 mai à 20 h. 30 : l'Idiot.

ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32), les 23, 24, 25 et 26 à 20 h. 30, le 27 à 16 h. (dernière) : Othon.

PETIT-ODEON, les 23, 24, 25, 26 et 27 à 18 h. 30 : Cinna (dernières).

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09), (J., D. soir, L.) 20 h. 30, mat. sam. à 14 h. 30 et dim. à 15 h. : Androclès et le lion; le 24 à 20 h. : cinéma. — Petit TEP, les 23, 25 et 26 à 20 h. 30, le 27 à 15 h. (dernière) : Carrefour Bachir-Touré; le 24 à 20 h. 30 : Variétés.

CHAILLOT : voir Théâtre de la Cité internationale.

Les salles municipales

NOUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), les 23, 26, 27 et 30 à 15 h. 30, le 27 à 18 h., les 24, 25, 26, 29 et 30 à 20 h. : Cirque Gruss; à 18 h. 45 (D.) : Comédies à une voix (André Frère); le 24 à 20 h. 30 : Concert (ensemble de l'Itinéraire), à 21 h. : Jam Folk (Roger Mason), le 25 à 21 h. : Special Blues, le 26 à 21 h. : Free Music (Malwalbrone).

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4e (887-35-39), 18 h. 30 (D., L.) : Yves Simon; 20 h. 30 : la Mouette (jusqu'au 26), les 28 et 30, à 20 h. 30 : Orchestre de France, dir. M. Constant (Jolivet).

Les autres salles

ACT-ALLIANCE FRANÇAISE, 101, bd Raspail, 14e (548-87-93) (S., D.), 14 h. 30 : le Médecin malgré lui, jusqu'au 25, et à partir du 28 (D.), 10 h. : la Farce de maître Pathelin (jusqu'au 26 et à partir du 28 : (S., D.) 14 h. 30).

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Tube.

ARTISTIC-VOLTAIRE, 45 bis, rue Richard-Lenoir, 11e (700-19-15) (D.), 20 h. 30 : Je ne fais que rêver, je suis le rêve.

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24) (L.) (D.), 21 h. : Tutti-Frutti.

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (L.), 21 h., mat dim., 15 h. : la Folle de Chaillot.

BOUFFES DU NORD, 209, rue du Fbg-Saint-Denis, 10e (280-28-04), les 23, 24, 25, 29 à 20 h. 30, le 26 à 14 h. 30 : Timon d'Athènes; le 26 à 20 h. 30 : les Iks.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide. — Théâtre du Soleil (808-87-63) (Mer., J., D. soir) 20 h. 30, mat sam. et dim. 16 h. : l'Age d'or. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Traki. — Théâtre de l'Aquarium (808-99-61) (Mer., J., D. soir) 20 h. 45, mat. dim. 16 h. : le Triomphe de l'amour.

CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR DE PARIS, 6, av. Maurice-Ravel, 12e, le 25 à 20 h. 30 : hommage à Miguel-Angel Asturias.

CHARLES-DE-ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Jamais deux... sans toi.

COMEDIE-CAUMARTIN, 25, rue Caumartin, 9e (073-43-41) (J.) 21 h. 10, mat. dim 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE, 2 bis, rue du Conservatoire, 9e (770-45-79) les 28, 29 et 30 à 20 h. 30 : Thyeste.

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (D.) 20 h. 30 : le Lit cage; 22 h. : Intime Conviction.

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J.) 21 h. : Monsieur Masure.

DEUX-PORTES, 46, r. Louis-Lumière, 20e (797-24-51) (L.) 21 h., mat. dim. 16 h. 30 : le mime Joël (Mime et percussion) les 24 et 25 à 20 h. : Groupe Emma.

DIX HEURES, 36, boulevard de Clichy, 18e (606-08-35) (D.), 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.

EDOUARD-VII, place Edouard-VII, 8e (073-67-90), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Pape kidnappé (jusqu'au 27 en matinée).

ESPACE-CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (265-97-60). A partir du 29 à 20 h. 30 : Echafaudages.

ESSAION, 6, rue Pierre-du-Lard, 4e (278-46-42) (L.) 20 h. 30 : Le pupille veut être tuteur (jusqu'au 30). — II : (L.) 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais (jusq. 30).

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) (J., D. soir) 20 h. 45, mat dim. 15 h. : les Jeux de la nuit.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : le Saut du lit (à partir du 24).

HEBERTOT, 78, boulevard des Batignolles, 17e (387-23-23) (J., D. soir), 21 h.; mat. dim., 15 h. : l'Amour fou.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D.), 20 h. 45; la Cantatrice chauve; la Leçon.

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9e (874-76-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D., 17 h. : l'Alboum de Zoue (dernière le 28).

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-29) (L.), 20 h. 30 : Solange; Gogiu (L.), 22 h. : le Soir on fait les poubelles; (D. soir), 21 h., mat. D., 18 h. 30 : le Plaisir des dieux.

MATHURINS, 36, rue des Mathurins, 8e (265-90-00) (D.), 21 h., mat. Mer. 15 h. : Grenouille.

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (265-35-02) (Mer.), 21 h. 10, mat. Dim., 15 h. 10 : Duos sur canapé.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. : les Diablogues.

MODERNE, 15, rue Blanche, 9e (874-94-28) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. : Un jeu d'enfants.

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D. soir, L.), 21 h.; mat. Dim., 15 h. : Madame Marguerite.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Qui, quoi, quoi, de qui.

NOUVEAUTES, 24 bd Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.), 21 h., mat. Dim., 16 h. : la Libellule.

ŒUVRE, 55, rue de Clichy, 9e (874-45-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. : la Bande à glouton.

PALACE, 8, rue du faubourg Montmartre, 8e (770-44-37) (D.), 22 h. 30: la Chose blanche.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : la Cage aux folles.

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65) (D. soir, L.), mat. Dim.,

17 h. : Septembre à Santiago ; (D., L.). 22 h. 30 : la Folle.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, boulevard du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45, le Sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.

PORTE-SAINT-MARTIN, 16, boulevard Saint-Martin, 3e (607-37-53) (D.). 20 h. 30, le Sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Rocky Horror Show.

RECAMIER, 3, rue Récamier, 7e (548-63-81), grande salle (D.), 20 h. 30 : le Balcon ; petite salle (D.), 22 h. 30: Trois femmes ; Garance (à partir du 25).

RIVE GAUCHE, 101, bd Raspail, 6e (548-87-93) (D. soir, Mar.), 19 h., mat. Dim., 15 h. : Résidence secondaire ; (D. soir, Mar.), 21 h. 15, mat. Dim., 17 h. 15 : l'Intervention

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30: Croque-Monsieur.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES, 15, av. Montaigne, 8e (359-36-88) (L.), 20 h. 45, mat. Sam., 18 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.

STUDIO-THEATRE 14, 20, avenue Marc-Sangnier, 14e (567-95-10) (D., L.), 21 h. : Fin de partie.

TERTRE, 18, rue Lepic, 18e (606-11-82), le 23, à 20 h. 30 : la Corde ; les 24, 25, 26, à 20 h. 30 : Bonny (comédie musicale) ; à partir du 29 : Fando et Lis.

THEATRE DE FORTUNE, 147, bd Auguste-Blanqui, 13e. Le 25, à 21 h. : l'Œuvre sans nom.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21 bd Jourdan, 14e (589-67-57). La Resserre : 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville (jusqu'au 26) ; La Galerie : 21 h., mat. Mer., 15 h. : Oreste (jusqu'au 26), à partir du 29 (D.), 21 h. : Gouverneurs de la rosée ; Grand-Théâtre (Printemps de Chaillot) (D., L.), 21 h. : la Mort de Danton, à partir du 25.

THEATRE D'EDGAR, 58, bd Edgard-Quinet, 14e (326-13-68) (Mer., D.), 19 h. : La station de Champ-Baudet. 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.

THEATRON, 3, rue Prochot, 9e (878-61-56). I. (D., L.), 21 h. : Je m'appelle Rosa Luxembourg (relâche le 23). II. (D., L.), 21 h. : Le retour de miss Univers, à partir du 24.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90). Grande salle : les 23 et 29, à 20 h. 30 : Zarathoustra : le 27, à 15 h. : Harold et Maude ; les 24, 25, 26, à 20 h. 30 : Christophe Colomb. Petite salle : les 23, 24, 25, 26, 29, à 20 h. 30 : Pas moi ; la Dernière Bande. Le 27, à 15 h. : Inori de Stockhausen.

THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 9e (874-20-44) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Crime et Châtiment.

THEATRE DE LA PLAINE, 15, rue du Général-Guillaumat, 15e (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 21 h., mat. Dim., 17 h. : Marcel sera content.

THEATRE DE PARIS-NORD, 16, rue Georgette-Agutte, 18e (229-09-27). 20 h. 45 : Tchékhov-Tolstoï, ou la Belle Epoque, jusqu'au 25.

THEATRE 13, 24, rue Daviel, 13e (589-05-99), du Jeu. au Sam., à 21 h. ; le Dim., à 15 h. : Labiche Follies.

THEATRE 347, 20 bis, rue Chaptal, 9e (874-28-34). 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : Lorenzaccio, jusqu'au 27 inclus en matinée.

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54). 22 h. : l'Inconfortable, jusqu'au 26. Kakât, à partir du 29.

Les théâtres de banlieue

SARTROUVILLE, Théâtre Crac, rue Louise-Michel (962-33-73), les 24 et 26 à 21 h : le Marathon

VERSAILLES, Théâtre Montansier, 13, rue des Réservoirs (950-71-18), le 23 à 15 h. : les Fourberies de Scapin ; le 25 à 21 h. : Quatuor Lœwenguth ; le 26 à 21 h., le 27 à 15 h. : Annonce faite à Marie ; le 29 à 17 h. 15 et 21 h. : Œdipe roi.

BOULOGNE-T.B.B., 60, rue de la Belle-Feuille (603-60-44), les 23, 24, 25, 26 à 20 h. 30 ; le 27 à 15 h. : Philippe et Jonas ; le 23 à 14 h. 30 : George Dandin.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard, 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges (890-89-79), les 24, 25, 26, 28 à 21 h. : la Poisson ; le 23, cathédrale Saint-Louis, à 21 h. : les Percussions de Strasbourg.

GENNEVILLIERS, Théâtre, 41, avenue des Grésillons (793-21-63), les ven., sam., mar. à 20 h. 45, le dim. à 17 h. : Marie.

GOUSSAINVILLE-T.M.P. Pablo-Neruda, 82, boulevard P.-V.-Couturier (985-40-17), le 26 à 21 h. : Fantasio.

ISSY-LES-MOULINEAUX-M.J.C., 65, boulevard Gambetta (642-67-23), les 23, 24, 25, 26, 29 à 21 h. : l'Opossum.

Les cafés-théâtres

AU VRAI CHIC PARISIEN, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-34), 20 h. 30 : Philippe Val et Patrick Font ; 22 h. 15 : Sainte-Jeanne du Larzac.

CAFE DE LA GARE, 41, rue du Temple, 4e (278-52-51). 20 h. : Rufus (jusqu'au 24).

CAFE D'EDGAR, 58, bd Edgar-Quinet, 14e (326-13-68) (D., L.). 20 h. 45: Chorus Debile ; 22 h. 30 : Auguste, on m'a dit que...

CAFE-THEATRE DE L'ODEON, 3, rue Monsieur-le-Prince, 6e (326-43-98) (D.), 20 h. : Nocturne ; 21 h. : Couvre-Deux ; 22 h. 30 : Hommes et femmes ; 23 h. 30 : Andro-Tango.

MAISON DES AMANDIERS, 110, rue des Amandiers, 20e (797-19-59) (D., L., Mar.), 21 h. : les Femmes au tombeau.

LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 3e (747-62-75) (D., L.), 21 h. 15 : La rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : l'Affaire du Clip de la reine d'Angleterre.

LA PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Muller et Ferrière ; 21 h. 30 : One Man Blot ; 22 h. 30 : Henri Tachan.

LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 5e (033-43-14) (Mar.), I : 20 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. : Cinq Restless Boys ; II : 21 h. 15 : la Jacassière ; 23 h. : Un plus un plus elle.

LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e (707-60-93) (L., M.), 21 h. 30 : Rorschach.

La danse

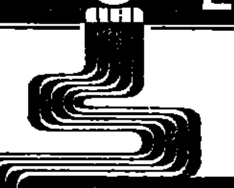
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36) les 23, 24, 26 à 20 h. 30 : les étoiles et le corps de ballet de l'Opéra (2e programme).

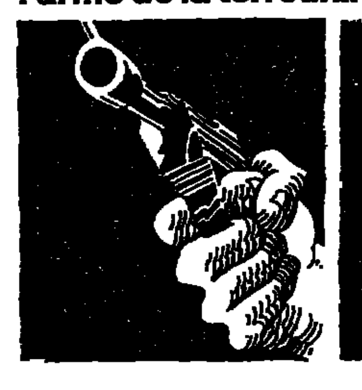
MUSEE GUIMET, 6, place d'Iéna, 16e (723-61-65) le 24 à 20 h. 30 : Danses de Bali.



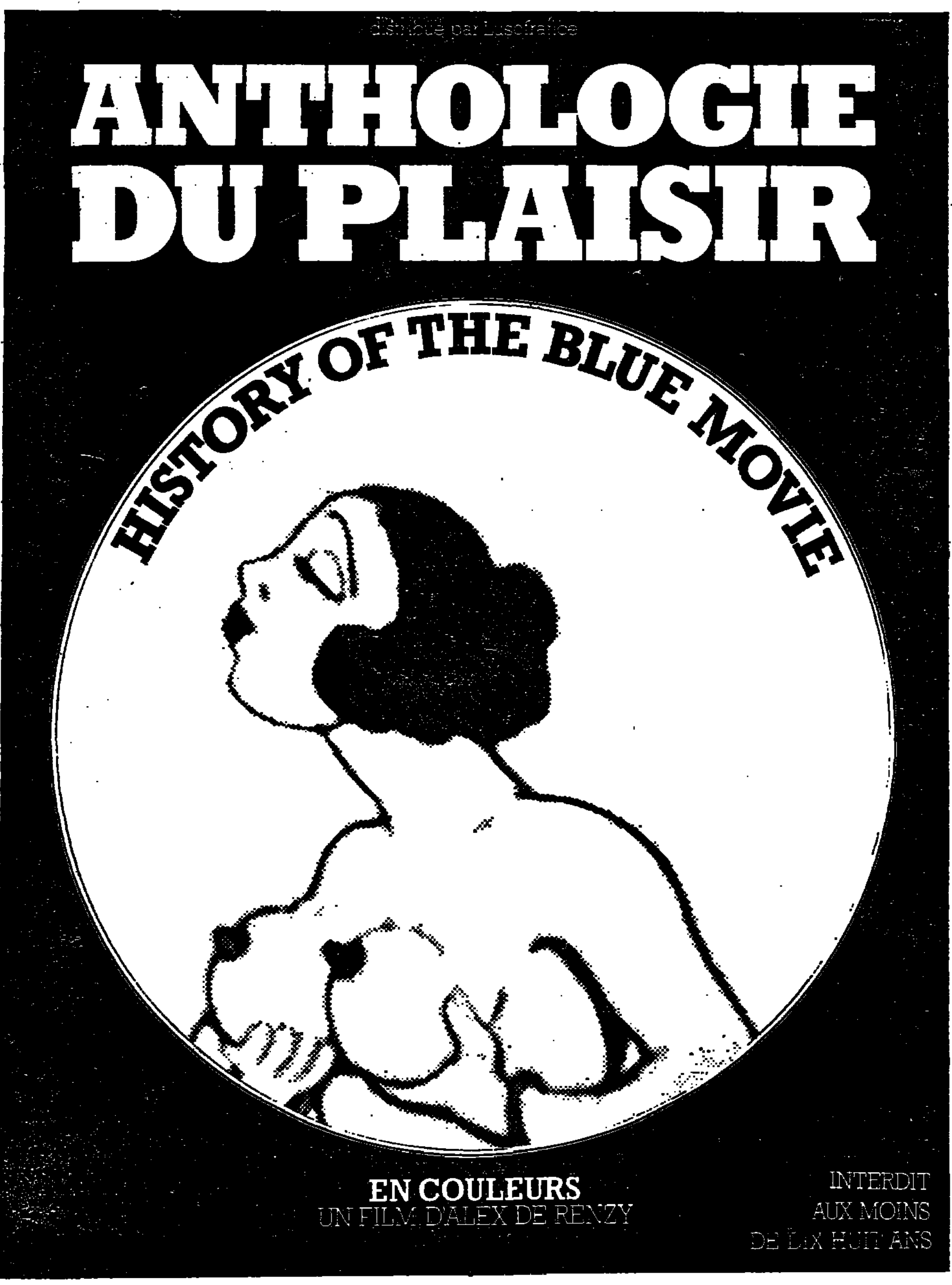
















Cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 23 AVRIL. — 15 h., Burlesques américains ; 18 h. 30, Carnaval et cinéma ; 20 h. 30, *True story of Jessie James*, de N. Ray ; 22 h. 30, *le Major Dundee*, de S. Peckinpah.

JEUDI 24. — 15 h., *la Chair et le Diable*, de C. Brown ; *la Tigresse royale* ; 18 h. 30, Carnaval et cinéma ; 20 h. 30, *Disons un soir à dîner*, de G. Patroni Griffi ; 22 h. 30, *Mimi métallo blessé dans son honneur*, de L. Wertmuller.

VENDREDI 25. — 15 h., *la Passion de Jeanne d'Arc*, de C. Dreyer : *la Sorcellerie à travers les âges*, de B. Christensen ; 18 h. 30, *la Terre*, d'Y. Chahine ; 20 h. 30, *Psaume rouge*, de M. Jancso ; 22 h. 30, *Etat de siège*, de C. Gavras.

SAMEDI 26. — 15 h., *le Guépard*, de L. Visconti ; 18 h. 30, *la Rupture*, de C. Chabrol ; 20 h. 30, *la Sirène du Mississipi*, de F. Truffaut; 22 h. 30, *l'Etau*, d'A. Hitchcock.

DIMANCHE 27. — *15 h., les Enfants du paradis*, de M. Carné ; 18 h. 30, *les Demoiselles de Rochefort*, de J. Demy ; 20 h. 30, *Hermaphrodite*, de M. Sarne ; 22 h. 30, *la Dernière Séance*, de P. Bogdanovitch.

LUNDI 28. — Relâche.

MARDI 29. — 15 h., *la Veuve joyeuse*, d'E. von Stroheim ; *la Mégère apprivoisée*, de S. Taylor ; 18 h. 30, *les Racines du ciel*, de J. Huston ; 20 h. 30, *Scarface*, d'H. Hawks ; 22 h. 30, *les Bas-Fonds*, d'A. Kurosawa.

Les exclusivités

A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A; v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.f.: Caméo, 9e (770-20-89), Rotonde, 6e (633-08-22), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle-Pathé, 18e (387-50-72), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

LE CHACAL DE NAHUELTORO (Chi., v.o.) : 14-Juillet, 2e (700-51-13).

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Plaza, 8e (073-74-55), Passy, 16e (288-62-34) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h.

DUPONT LAJOIE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74) (jusqu'au 24), Quintette, 5e (033-35-40), Maxeville, 9e (770-72-87), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (jusqu'au 24), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

FLESH GORDON (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Mery, 17e (522-59-54), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14 Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Quartier-Latin, 5e (326-84-65). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 11e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

GEORGES BRAQUE OU LE TEMPS DIFFERENT (en première partie : André Malraux : la Métamorphose du regard) (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LA GIFLE (Fr.): Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) (jusqu'au 24). Marignan, 8e (359-92-82).

GOYAKIN (Jap., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GRANDE BOURGEOISE (Fr.-It.): Biarritz, 8e (359-42-33). Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA GUERRE DES MOMIES (Chil., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Studio-Raspail, 14e (326-38-98), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Murat, 16e (288-99-75), Jeanne-d'Arc, 13e (331-40-58).

IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46).

LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

ISABELLE DEVANT LE DESIR (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Galaxie, 13e (580-76-86).

LA MESSE DOREE (Fr.-It.) (**) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96) (jusqu'au 24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

MR BROWN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

MITHILA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à partir de 16 h.

MUHAMMAD ALI THE GREATEST (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).

PAULINE S'EN VA (Fr.) : Le Seine 5e (325-92-46) (à 12 h. 15, sauf dim.).

PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Clichy-Palace (387-77-29) ; Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Liberté-Studio, 12e (343-01-59) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

LA ROUTE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

SIDDHARTA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (033-72-71).

SKEEZAG (A., v.o.) (**) : Marais 4e (278-47-86).

SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athena, 12e (343-07-48).

LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) . Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

LE TRIANGLE ECORCHE (Fr.) (**) : Jusqu'au 24 : A.B.C., 2e (236-55-54), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; à partir du 25 : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).

TROMPE-L'ŒIL (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LA VALLEE SAUVAGE (Mex., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e

VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) (jusqu'au 24), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), jusqu'au 24).

VIOLENCE ET PASSION (It. vers. ang.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), (salles I et II) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

CHARLES MORT OU VIF (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 0 h. 15.

L'EQUIPEE SAUVAGE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

UN HOMME QUI DORT (Suis.) : Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dim.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

Les films nouveaux

ROSEBUD, film américain d'Otto Preminger, avec Peter O Toole, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70); Liberté, 12e (343-01-59); Murat, 16e (288-99-75) ; Napoléon, 17e (359-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

SECTION SPECIALE, film français de Costa-Gavras : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Wepler-Pathé, 18e (387-50-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

LE BOUGNOULE, film français de Daniel Moosman : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

ANTHOLOGIE DU PLAISIR (**) film américain d'Alex de Renzy, v.o. : Dragon, 6e (548-54-74); Saint-André-des-Arts I et II, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52).

HISTOIRE DE WAHARI, film de Jean Monod et Vincent Blanchet ; Le Seine, 5e (325-92-46) ; (en complément : A propos de Nice, de J. Vigo).

UN ANGE PASSE, film de Philippe Garel : Marais, 4e (278-47-86) (à 14 h. et 22 h.).

DIALOGUE D'EXILES, film chilien de Raul Ruiz, v.o. : Marais, 4e (278-47-86).

LES VOITURES QUI ONT MANGÉ PARIS, film australien de Peter Weir, v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

BELLADONA, dessin animé japonais d'Euchi Yakamamoto, v.o. : Studio Medicis, 5e (633-25-97)

L'EXTRADITION, film suisse de Peter Van Gunten, avec Roger Scudly, Anne Wiazemensky : Pagode, 7e (551-12-15).

LA CONCENTRATION et L'ATHANOR, films français de Philippe Garel : Olympic, 14e (783-67-42).

A PARTIR DU 25

SOLDAT DUROC, ÇA VA ETRE TA FETE, de Michel Gérard : Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

VOTRE TABLE CE SOIR

LE BOUCANIER 633-53-79 ★ 11, rue J.-Chaplain, 5e (Discothèque au sous-sol)	Crêpes, fruits de mer. Filet de sole champagne. Agneau lait à la libanaise. Spéc. internat. 40 à 65 F et carte. Soupers jusqu'à l'aube. T.l.s. au piano Robert Herman. Charlotte Leslie. Toni et Carmélo.
LE COLIBRI 346-69-69 ● 216, r. Faubourg-Saint-Antoine, 12e	Punch coco. Boudin antillais. Accras. Matété de crabe. Colombo de porc. Sorbet au coco. 50 à 60 F. Vin et service compris.
LA FICELLE 387-22-92 (Villiers) ● 97, rue des Dames, 17e F. dim.	(Une ★ au Michelin) Souper apr. spect. Foie gras frais brioch. Ficelle normande. Homard beurre bl. Fil. bœuf truff. Gde cave. 80/100. VcSnc
LE LOUIS-XIV 208-5656 8, bd Saint-Denis, 10e F. mardi	Assiette fruits de mer. Gigue de chevreuil. Purée de marrons. Airelles. Plat. fromages Crêpe flamb. Gd Marnier. Bourgogne. 70 à 100 F VSnc.
NOCES DE JEANNETTE 742-05-90 14, r. Favart, 2e (face Opéra Comiq.)	Terrine canard pistaches. Jambonnette volaille farcie. Ris veau gd-mère Turbot grillé. Côte bœuf herbes. Glaces. 38 à 53 F Vin discrétion. Snc
LA PECHERIE 236-82-41 24, rue Pierre-Lescot, 1er	Vérit. restaur de poissons. Bouillabaisse Gigot de mer Marée fruits de mer Homard. Entrecôte. 1/2 Clos La Poussie. 70 à 80 F. VSnc Dans un splendide décor des plus beaux aquariums de poissons exotiq.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui, 13e F.l.	Gratin crabes. Poulardes morilles Plateau fromages. Salade. Glace et pâtisseries maison. Sancerre de Salmon Christian Saumur Breze 1969 Comte de Colbert. 50 à 90 F Sc. Vieille cave. Souper aux chandelles
TY COZ TRU. 42-95 35, rue St-Georges, 9e F. dim.-l. TY COZ 828-42-69 333, r. Vaugirard, 15e F. dim.-l.	Seuls restaurants sans viande. Déjeuners. Dîners. On sert jusqu'à 23 heures. Spécialités Bretonnes, Coquillages et Crustacés. Son GROS PLANT et muscadet Nantais CHATEAU POYET et DOMAINE ROBINE.
TROU DANS LE MUR OPE. 66-63 23, bd des Capucines, 9e F. dim.	Dans le calme de ses vieilles voûtes. Spécialités régionales. Soupe de poissons, terrines maison, vins du terroir en pichet.
AU PRESSOIR 344-38-21 257, av. Daumesnil, 12e F. lundi	Terrine de brochet homardine, feuilleté aux pointes d'asperges, quart de filet au coulis de truffe. Feuilleté aux fraises, 50 F. V.S. non compr.
CHEZ CLOVIS 233-97-07 33, rue Berger, 1er, au cœur Halles	Terrines maison, from. tête, fricand. d'Auvergne, coquil. St-Jacques la « Côte Bœuf », tête veau gribiche, onglet échaloté. Coupetade auvergnate, clafoutis maison, 35-40 F. V.S. non compris.
CHEZ JACQUES 343-97-39 62, r. Crozatier, 12e F. sam. soir et d.	La frisée aux lardons, les filets de maquereau, la bavette d'aloyau aux échalotes, le pavé du poivre flambé, la coupe mexic. 35 F V.S. n.c.
● Ambiance musicale et orchestre	
RIBATEJO 370-41-03 6, rue Planchat, 20e F. mardi	Jusqu'à 2 h. du matin. Spécial. portugaises. Tous les soirs FADO et guitares. Morue à la Bras 14 F. Viande de porc Alentejo 14 F.
AUX PERROQUETS 236-37-26 84, r. Saint-Honoré, 1er F. dim.	Ouv. jour et nuit, sauf samedi et dimanche. Cadre bistrot. Spécialités béarnaises. Confit d'oie 24 F. Boudin d. Pyrénées 10 F. Rosé de Béarn.
TOUR SAINT-DENIS 770-73-31 1, bd de Strasbourg T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du matin. Gratinée 6,50 F. Sa choucroute spéciale 14 F. Coquille Saint-Jacques « Régina », 19 F. Escargots aux avelines, 18 F. Sa bavette à l'échalote, 16 F., et son menu 24 F Boiss. et serv. comp.

Concerts

Les festivals

FESTIVAL INTERNATIONAL FEMMES-FILMS (v.o.). — Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36). Tous les jours, à des horaires différents, plusieurs films de court, moyen et long métrage, réalisés par des femmes.

DIX ANS DE NOUVEAU CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Olympic, 14e (783-67-12), mer. : Luke la main froide ; jeu.: la Corruption, l'Ordre et la Violence ; ven : Ce plaisir qu'on dit charnel ; sam.: la Conversation ; dim.: la Poursuite impitoyable ; lun. : Born to Win ; mar.: Panique à Needle Park.

JEAN RENOIR. — Noctambules (5e) (033-42-34). mer., jeu. : la Grande Illusion ; ven., sam. : la Marseillaise ; dim., lun., mar.: le Carosse d'or.

CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Action-Lafayette, 9e (878-80-50), Edward Dmytryk : mer. : Ouragan sur le Caine ; jeu. : Adieu ma belle ; ven. : l'Homme à l'affût; sam. : la Main gauche du seigneur ; dim.: l'Homme aux colts d'or ; lun. : la Rue chaude ; mar. : le Rendez-vous de Hong-Kong.

MARLENE DIETRICH (v.o.). — Action-Lafayette, 9e (878-80-50), mer. et jeu. : l'Ange des maudits ; ven. et sam. : l'Impératrice rouge; dim., lun., mar.: la Maison des sept péchés.

NUITS DU CINEMA POLITIQUE U.S. (v.o.). — Olympic, 14e (783-67-42), les 25 et 26 de 24 h. à l'aube : sept films.

ELVIS PRESLEY (A.) (v.o.) Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62). mer., sam : les Rodeurs de la plaine ; jeu., mar.: Amour sauvage ; ven. : le Shériff de ces dames ; dim. : La rousse qui porte bonheur ; lun. : Un direct au cœur.

Les grandes reprises

LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-73-38).

LES GRANDES MANOEUVRES (Fr.). Padoge, 7e (551-12-15).

LE MONDE FOU, FOU, FOU DE LAUREL ET HARDY (A.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74) (de 14 h. à 18 h.).

LES TEMPS MODERNES (A.). : Champollion, 5e (033-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (A.) (v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74) (à 20 h. et 22 h.).

TOP HAT (A.) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.) (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Terminal-Foch, 16e (704-49-53).

MERCREDI 23 AVRIL

SALLE PLEYEL, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 17e (227-88-73), 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. K. Koizumi, avec D. Merlet (Glinka, Franck, Prokofiev, Mendelssohn).

EGLISE DE LA MADELEINE, place de la Madeleine, 20 h. 30 : Rheinisches Kammerorchester de Cologne, dir. et violon A. Kocsis, avec U. Benlemann, P. Thibaud (J.-S. Bach).

JEUDI 24 AVRIL

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-27-78), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec J.-B. Pommier (Bizet, piano, Bartok, Liszt).

FACULTE DE DROIT, 92, rue d'Assas, 6e (633-67-40), 21 h. : Yury Boukoff (Bach, Chopin, Moussorgski).

THEATRE HEBERTOT, 78 bis, boulevard des Batignolles, 17e (387-23-23), 21 h. : Mario Reinhard (Ravel).

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, ARC 2, 11, avenue du Président-Wilson, 16e, 20 h. 30: Sens-Sons par F. Delalande et M. Chion (Henry, Bayle, Stockhausen, Messiaen, Ferrari, Berio).

NOUVEAU CARRE, voir « salles municipales ».

RADIO-FRANCE, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-33-61), 20 h 30, studio 104 : Orchestre lyrique de Radio-France, dir. H. Gallois (Saguer : Mariana Pineda).

VENDREDI 25 AVRIL

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Radio-France, dir. A. Girard (Kelemen, Ton That Tiet, Saguer, Chana).

ESPACE PIERRE-CARDIN, 20 h. 30 : Ph. Entremont, piano (Ravel).

FACULTE DE DROIT, 21 h. : même programme que le 24 au Palais des Congrès.

NOTRE-DAME DE PARIS, 21 h. : Pierre Cochereau, orgue (Bach).

DIMANCHE 27 AVRIL

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre Lamoureux, dir D. Chabrun (Schoenberg, Chaynes, Vieru, Milhaud)

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : H.-L. Jaquet (Franck, Tournemire, Langlais)

LUNDI 28 AVRIL

THEATRE DE LA VILLE : voir « salles municipales ».

PLEYEL, 20 h 30 : G. Cziffra (Chopin, Liszt).

GAVEAU, 21 h. : C. Courtois et C. Collard, violon et piano (Bach, Schumann, Mozart, Prokofiev)

RADIO-FRANCE, 20 h. 30, studio 105 : Quatuor Parrenin, P. Drogoz, E Kuffler, R. François, P. Sachet (Ligeti, Drogoz, Berio, Takemitsu, Boucourechliev).

THEATRE ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42), salle I, à 20 h. 30 : M. Debost, K. Chastaing, J Pontet (Bach, Teleman, Couperin); salle II, 20 h. 30 : R. Maldonado (musique de la Pampa).

MARDI 29 AVRIL

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : S. Decrept, piano, Bach, Schumann, Brahms, Koechlin, Jolas).

PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : M. Beroff, J. Barthe, J. Chambon, M. Debost, A. Dumay, C. Frey, J Grout, P. Lodéon, J. Pontet, J. Verdier (Telemann, Schoenberg, Beethoven).

Variétés

Les comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS, 4, rue de Monsigny, 2e (073-87-94) (D. soir., L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Pourquoi tu chanterais pas ?

Les opérettes

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (D. soir., L.) 20 h. 30, mat. sam. et dim. : 14 h. 30 : Valses de Vienne.

MOGADOR-HENRI VARNA, 25, rue Mogador, 9e (285-28-80) (D., L.) 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Fiesta.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : le Cabot de la République.

DEUX-ANES, 100, bd de Clichy, 18e (606-10-26) (Mar.), 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.

DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48), 22 h. : Peraifions.

Le music-hall

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) (D. soir., L.) 21 h., mat. dim. 18 h. 30 : Guy Bedos et Sophie Daumier.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.) 22 h. : Jacques Bertin.

MUTUALITE, 22, rue Saint-Victor, 5e (033-26-90), les 24 et 25 à 30 h. : les Quilapayun.

OLYMPIA, 28, boulevard des Capucines, 9e (742-25-49) (L.) 21 h. 30 : Charles Trenet. Les 25, 26 et 27 à 18 h. : Glenmour.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, boulevard Jourdan, 14e (589-67-57) (D.) 21 h. : Max Rongier. Jusqu'au 29.

VARIETES, 5, boulevard Montmartre, 9e (231-09-92) (D. soir., L.) 20 h. 45, mat. dim. 16 h. : Jacques Martin.

RADIO-TÉLÉVISION

D'une chaîne à l'autre

GRÈVE A FR3 LYON

● Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de FR 3 à Lyon ont déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures pour ce mercredi 23 avril pour protester contre « *des licenciements sans motifs, un recrutement sauvage de personnels non qualifiés, le chantage exercé par certains responsables auprès des travailleurs, la dégradation des conditions de travail* », pour dresser également le « *constat d'un gaspillage financier et, parallèlement, le chantage à l'économie* ».

L'OFRATEME S'INTÉRESSE AUX VIDÉOGRAMMES

● M. Roland Dhordain, président du directoire des Vidéogrammes de France, devient le président-directeur général de cette société, dont le capital est actuellement réparti entre la Société française de production et création audiovisuelles (S.F.P.) (50 %), la Librairie Hachette (28 %), des participations du cinéma (U.G.C...) (10 %), la Fédération nationale de la presse française (9 %) et le Syndicat national de la presse quotidienne régionale (3 %).

La société Vidéogrammes de France est appelée à développer une structure d'accueil pour les créations audiovisuelles de toute nature : les différents actionnaires pourront en assurer la réalisation selon leur vocation particulière (programmes « presse » pour la presse, programmes de télévision, etc.). Un accord pourrait bientôt être conclu entre la S.F.P. et Vidéogrammes de France. De plus, l'OFRATEME (Office français des techniques modernes d'éducation) devrait entrer tout prochainement dans le conseil d'administration de Vidéogrammes de France. L'adaptation des méthodes audiovisuelles aux besoins de l'enseignement serait ainsi favorisée et accélérée.

VU

LIBERTÉ, ÉGALITÉ

On a beaucoup parlé de liberté et d'égalité, mardi, de chaîne en chaîne, à la télé. A commencer par les femmes, les membres de l'association Choisir, à l'heure de la tribune libre sur FR 3. Choisir de gagner sa vie, choisir de donner la vie. Oui, choisir, ne plus subir. Il y avait là Michèle Chevallier, accusée au procès de Bobigny, et son défenseur, Me Gisèle Halimi. Un procès retentissant. Le procès d'une loi. Ce procès à peine gagné, la nouvelle loi sur l'avortement à peine votée, les voilà déjà obligées de reprendre le combat contre ceux qui prétendent l'ignorer.

Il y avait aussi Michèle Perrein et Rita Thalmann, et puis des femmes, un ingénieur en organisation, une secrétaire, divorcée, mère de quatre enfants, qui sont venues nous rappeler au respect de nous-mêmes, nous inciter à conquérir et à conserver notre indépendance financière, à surmonter les injustices et les préjugés dont nous sommes encore trop souvent l'objet, à lutter pour le droit au travail et, grâce à lui, à travers lui, pour le droit à la parole. C'était dit très simplement. Les écoutant, je me demandais combien de femmes en faisaient autant. Surprises, arrêtées dans les préparatifs du dîner par un mot, une intonation destinés à éveiller en elles l'écho d'une adhésion. Pas mal probablement.

Ce petit choc, ce tilt, on allait à nouveau l'éprouver de la façon la plus inopinée, juste avant d'aller se coucher. L'émission de Christiane Collange et Jean Ferniot « Best-seller » tirait à sa fin. François Mitterrand nous avait parlé de son livre, la Paille et le Grain, *et Claude Manceron du sien,* les Hommes de la liberté, *les hommes de la révolution de 1789, une révolution où les femmes étaient entrées avec plus de liberté qu'elles n'en avaient à la sortie, nous signalait Evelyne Sullerot.*

Le débat s'était animé, élevé, un peu vite, un peu haut. On avait du mal à suivre, on trébuchait sur les dates, on se cramponnait à un nom et on en laissait filer un autre. On perdait pied, on se décourageait. C'est qu'il n'y avait pas que la révolution française, il y avait la révolution américaine, celle de Jefferson et de Franklin, dont Nicole Salinger nous a utilement rappelé à toute allure — le temps pressait — les raisons, les circonstances et les prolongements.

Et voilà que, dans le cliquetis, dans le fouillis de ces échanges et de ces exposés, François Mitterrand a su tirer à notre intention la leçon de tant de leçons mal apprises et mal retenues depuis les bancs de l'école, la leçon de l'histoire. Qu'elle soit d'hier ou d'aujourd'hui ou de demain, une révolution donne la clé, ouvre la porte d'une nouvelle société. Les fils des Américains qui ont signé, en 1776 à Boston, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen viennent de quitter Phnom-Penh. Cette boucle-là est bouclée. Cette civilisation-là a donné ce qu'elle avait à donner. Une autre se lève à l'horizon, qu'il s'agit à présent de construire et d'organiser. On pouvait ne pas être d'accord avec ces conclusions. Elles donnaient, en tout cas, matière à réflexion, et on lui en savait gré.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 23 AVRIL

— *M. Roland Leroy* présente « La presse du parti communiste français » à la « Tribune libre » de FR 3 à 19 h. 40.

— *M. Pierre Mazeaud*, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, expose le « projet de loi de réorganisation du sport » au magazine « Le Point sur l'A 2 » à 21 h. 50.

JEUDI 24 AVRIL

— *M. Jean-Paul Sartre* répond aux questions d'Yvan Levaï sur Europe 1 à 8 h. 20.

— *Mme Simone Veil*, ministre de la santé, et *M. Jean Ripert*, commissaire au plan, sont les invités de Jean-Pierre El Kabbach sur France-Inter à 13 heures.

— *M. Robert Galley*, ministre de l'Equipement, participe au « fil des jours » consacré à la réforme foncière sur TF 1 à 18 h. 17.

— « *La responsabilité médicale* » est le thème du débat animé par Pierre Desgraupes, avec Me Lombard, le professeur Daniel Guilmet, le Dr Pierre Simon, etc., sur Radio-Monte-Carlo à 19 heures.

— *M. Jacques Ferry*, vice-président du C.N.P.F., répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe 1 à 19 h. 20.

— « *La grande loge féminine de France* » expose son point de vue à la « tribune libre » de FR 3 à 19 h. 40.

— *Un portrait du capitaine Otelo de Carvalho* est présenté par TF 1 à 21 h. 10.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

MERCREDI 23 AVRIL

M. Valéry Giscard d'Estaing fera le point de la situation dans une allocution radio-télévisée diffusée à 20 h. sur TF 1, à 19 h. 30 sur A 2, France-Inter et les stations périphériques, et à 22 h. 20 sur FR 3.

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.

21 h. Dramatique : « Bonsoir Léon », de J. Cosmos. Réal. J.-M. Coldefy. Avec G. Geret et M. Dudicourt.
Deux hommes. Deux amis que la vie a séparés : un paysan, un courtier d'assurances. Et, autour d'une sombre histoire d'accident de la route et de non-assistance à personne en danger, un dialogue qui se referme sur le coupable comme une toile d'araignée...

22 h. Emission médicale : « Indications », d'I. Barrère et E. Lalou. Réal. P. Grenier.
L'essai thérapeutique ; la pharmaco-cinétique ; la gymnastique des nourrissons ; la vie des sous-mariniers nucléaires ; l'embolisation artérielle (avec la participation des professeurs Bariety et Chrétien et du docteur Doyon).

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 55 Sport : Football.
Match retour (Coupe d'Europe) : Bayern de Munich - Saint-Etienne.

21 h. 45 Magazine d'actualité : Point sur l'A 2.
Le projet de loi de réorganisation du sport, avec M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, et M. Collard, président du Comité national du sport olympique français.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Tribune libre : Le parti communiste.

20 h. 30 Histoire du cinéma (cycle : les grands écrivains américains vus par Hollywood) : « le Bruit et la fureur », de Martin Ritt (1958), avec Yul Brynner, J. Woodward.
Jason Compson, bâtard adopté par un propriétaire sudiste qui avait épousé sa mère, tient, d'une poigne de fer, les héritiers légitimes de son père, afin de sauver la famille ruinée et déchue.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Teilhard de Chardin, par H. Biondi, J. Bourdarias, B. Chevalier ; 21 h. 30, Quatuor Parrenin : « Hommage à Maurice Emmanuel » (Y. Desportes), « Quatuor à cordes no 16 opus 135 en fa majeur » (Beethoven) ; 22 h. 05, Entretien avec Jean Grosjean ; 23 h. De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 25 (S.), En direct de la Salle Pleyel. Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction K. Koizumi. Avec le concours de B. Rigutto, pianiste : « Kamarinskaïa » (Glinka), « Variations symphoniques pour piano et orchestre » (Franck), « Burlesque » (Richard Strauss), « Symphonie no 3 en la mineur Ecossaise » (Mendelssohn) ; 23 h. (S.), Musique française méconnue. Œuvres pour harmonie : « Chant funéraire » (Fauré), « Parade concerto » (S. Lancen), « Dionysiaques » (F. Schmitt) ; 24 h., Musique et poésie : Georges-Emmanuel Clancier ; 1 h. 30, Nocturnales.

JEUDI 24 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.

20 h. 30 Série : Maîtres et valets. «
Enfant terrible de la famille Bellamy, Elisabeth brave les commentaires de ses parents et de ses domestiques. Les conventions triompheront.

21 h. 10 Edition spéciale : Profil. « Otelo de Carvalho ».
Portrait du capitaine qui prit Lisbonne le 25 avril 1974.

22 h. 10 Variétés : Le club de dix heures, de J. Chabannes et L. Feyrer : réal. : R. Benaioun.
Avec Etienne Wolff, de l'Académie française, Yvonne de Brémond d'Ars, Yves Brayer et Bernard Lafay, député de Paris, ancien ministre, pour « Le plan vert de Paris ».

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.

20 h. 35 Le grand échiquier, de Jacques Chancel. Georgy Cziffra.
Avec Henri Sauguet, Pierre Cochereau, Serge et Stephan Reggiani, Placido Domingo, et un reportage sur Kathy Dee, Cyprien Katsaris et Amalia Rodrigues.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Tribune libre : La Grande Loge féminine de France.

20 h. Jeu : Altitude 10 000.

20 h. 30 Un film, un auteur : « la Maison du diable » (1963), de Robert Wise : avec J. Harris, C. Bloom, R. Johnson.
Un anthropologue qui s'intéresse à la parapsychologie, réunit, autour de lui, dans une vieille demeure du Massachusetts, qui passe pour être hantée depuis un siècle, deux jeunes femmes qui « ont été en contact avec le surnaturel », et le futur héritier de la maison.

FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Moune et Bella », de Ph. Madral, avec C. Hubeau, N. Borgeaud, C. Brosset, P. Peyrou, D. Péron (réalisation G. Peyrou) ; 22 h. 30, Entretien avec Jean Grosjean ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), soirée lyrique : « la Première Nuit de Walpurgis » (Mendelssohn), avec A. Burmeister, E. Buchner, S. Lorenz, S. Vogel, orchestre du Gewandhaus de Leipzig, direction K. Masur : « Prométhée » (Liszt), ouverture par l'Orchestre philharmonique de Londres, direction B. Haitink, et « Cantate », avec E. Andor, E. Komlossy, B. Turpinsky, L. Miller, Orchestre de l'Etat hongrois, direction M. Forrai ; « Héroïde funèbre » (Liszt), Orchestre philharmonique de Londres, direction B. Haitink ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : l'Art Ensemble de Chicago au Festival de Middelheim ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

POLICE

POUR LUTTER CONTRE L'« ILLÉGALITÉ » ET L'« ANARCHIE »

Le syndicat des commissaires propose au ministre de l'intérieur un plan de réforme fondamentale des structures actuelles

Conférer à la police unité, dynamisme et efficacité, tel est l'objectif que vise le syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale, à travers un plan de réforme qu'il vient de soumettre au ministre de l'intérieur et dont le contenu a été rendu public le mardi 22 avril.

Présentant ce document, M. Jean-Claude Riquois, secrétaire général du syndicat, a rappelé, en premier lieu, que la police française souffre de multiples incohérences accumulées depuis les origines : constituée au gré des événements, elle grandit sans plan véritable. L'étatisation de la police des villes, la fusion de la sûreté nationale de province et de la préfecture de police, le redécoupage de la région parisienne, l'existence de six directions des services actifs, la multiplication des corps et des hiérarchies ont peu à peu créé une situation jugée insoutenable par de nombreux cadres. « *Nous nageons actuellement bien souvent dans l'illégalité, et le travail s'effectue dans une certaine anarchie* », devait observer M. Riquois.

Les commissaires proposent donc une modernisation de la police reposant sur une réforme fondamentale des structures actuelles. Celles-ci sont trop lourdes, avec cinq corps de fonctionnaires (commissaires, inspecteurs, enquêteurs, officiers, gardiens et gradés) et surtout avec une dualité paralysante entre services en tenue et en civil. Le plan du syndicat des commissaires prévoit donc une fusion statutaire pure et simple de la hiérarchie en civil et de la hiérarchie en tenue. « *Nous proposons de revenir à un système qui a fait ses preuves à peu près partout dans le monde* », a dit M. Riquois, avant de citer l'exemple de la Grande-Bretagne où la police est en totalité en tenue, certains de ses membres pouvant selon les nécessités, être amenés à servir en civil.

Cette unicité hiérarchique permettrait de réduire le nombre des corps de police à trois : celui des agents de police (qui pourrait intégrer les gardiens de la paix et les enquêteurs), celui des officiers de police (inspecteurs et officiers de paix actuels) et celui des magistrats et administrateurs de police (commissaires, contrôleurs généraux, inspecteurs généraux, directeurs).

Une harmonisation du recrutement

La fusion entraînerait évidemment une harmonisation des modes de recrutement et de formation au sein de chacun des nouveaux corps. Car, là encore, certaines situations paraissent aujourd'hui aberrantes : la formation de l'officier de paix (tenue) dure dix-huit mois alors que celle de l'inspecteur (civil), qui lui est hiérarchiquement égal, se limite à quatre mois. Une telle réforme supposerait aussi que l'on accorde aux officiers de paix et aux commandants de la tenue la qualité d'officiers de police judiciaire, à l'exception de ceux qui servent dans les forces mobiles (C.R.S.), en vertu du principe selon lequel un O.P.J. ne peut avoir qu'une compétence territoriale délimitée.

Les « *agents de police* » auraient tous une qualité d'agent de police judiciaire de première catégorie (article 20 du code de procédure pénale), alors que les gardiens comme les enquêteurs se rattachent actuellement à la deuxième catégorie (article 21) avec des pouvoirs restreints. Ces dispositions favoriseraient, selon les auteurs du projet, « *une répartition harmonieuse des fonctionnaires dans toutes les directions, à tous les niveaux et dans tous les emplois* », et marqueraient « *la possibilité d'en finir avec les services squelettiques en nombre ou insuffisants en qualité* ».

Mais l'attribution de qualités judiciaires supérieures au système actuel ne peut se concevoir sans une réforme sérieuse de la formation. Le secrétaire général du syndicat des commissaires estime à ce propos que la scolarité ne devrait pas descendre au-dessous d'une année, quel que soit le corps considéré. Quant à la formation permanente, bien qu'indispensable, elle n'existe trop souvent que sur le papier et à travers des circulaires que personne ne lit. Le recyclage des policiers ne peut même pas s'appuyer sur une documentation professionnelle à l'échelon national.

Enfin, « *la police ne pouvant tout faire avec des moyens qui ne sont pas illimités* », le syndicat demande une définition véritable des missions de la police. « *En principe, elles sont définies, mais il en va bien différemment sur le terrain* », note M. Riquois.

Le rôle principal de la police est d'assurer le bon ordre et la tranquillité publique, mais on a greffé autour de ce principe de multiples besognes sans rapport réel avec la fonction. La confusion des services amène parfois une mauvaise concurrence entre hommes de la même « maison », concurrence encore accrue par l'existence, à côté de la police nationale, de la gendarmerie. Les commissaires s'étonnent, à ce propos, que les conclusions de la « commission Tricot » — réunie pour préciser les compétences respectives des deux services — n'aient jamais été publiées, alors qu'elles clarifiaient le débat en reconnaissant (en vertu des articles 110 et suivants du code d'administration communale) la compétence unique de la police nationale — pour ce qui concerne la sécurité publique — dans les zones placées sous régime d'Etat.

J. Sn.

Malgré les plaintes déposées pour détention arbitraire

Le ministère de l'intérieur dément l'existence d'un centre clandestin d'hébergement à Marseille

« *Il n'existe pas à Marseille une prison clandestine dans laquelle des étrangers seraient détenus dans des conditions irrégulières et pour des motifs qu'ils ignoreraient* », a affirmé, mardi soir 22 avril, un communiqué du ministère de l'intérieur. Ce texte fait suite aux informations relatives à la disparition durant six jours, à Marseille, d'un ressortissant marocain et à divers témoignages d'avocats dénonçant l'existence d'un centre clandestin d'hébergement (*le Monde* daté 20-21 et 22 avril). Des plaintes ont déjà été déposées à ce propos pour détention arbitraire.

« *Aucun centre de détention n'existe, mais seulement un centre de transit*, ajoute le communiqué. *Par ailleurs, ce centre n'est pas clandestin, il est situé dans des locaux appartenant à la chambre de commerce de Marseille et mis à la disposition de l'administration depuis 1964.*

» *Il reçoit trois catégories d'étrangers. La première, la plus nombreuse, est constituée par les voyageurs qui arrivent de leur pays par bateau ou par avion et qui ne remplissent pas les conditions pour être admis sur le territoire français. Ces étrangers demeurent à la charge des compagnies aériennes ou maritimes qui ont accepté de les transporter. En attendant leur retour dans leur pays d'origine, ils sont hébergés temporairement au centre d'Arenc.* (...)

» *La deuxième catégorie est constituée par des ressortissants étrangers qui font l'objet d'une décision administrative d'expulsion. La plupart d'entre eux partent par la voie aérienne, mais certains ressortissants des pays avec lesquels il n'y a pas de vols réguliers directs et fréquents doivent attendre soit une liaison soit un bateau.* [...] *En 1974, deux mille sept cent quatre-vingt douze étrangers ont été expulsés pour des motifs de droit commun après avoir commis des crimes ou des délits.*

» *La troisième catégorie d'étrangers qui transitent par le centre d'Arence est constituée par ceux qui ont réussi à pénétrer clandestinement sur notre territoire ou qui s'y maintiennent en situation irrégulière. Il convient de les rapatrier sur leur pays d'origine.*

» *La nécessité d'un tel centre de transit est donc évidente. Durant l'année 1974, trois mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf étrangers ont ainsi transité par le centre d'Arenc.* »

Selon le communiqué, 70 % d'entre eux étaient des voyageurs non admis sur le territoire français, 5 % étaient des étrangers ayant pénétré clandestinement en France, 9 % avaient fait l'objet d'une décision de refus de séjour de la part des préfets, enfin 16 % étaient explusés.

« *Les durées de séjour sont celles qui sont strictement nécessaires à la réalisation de la mesure de refoulement ou d'expulsion.* » « *Il convient de signaler, d'autre part, que des crédits ont été dégagés afin d'améliorer les conditions d'hébergement de ce centre* », conclut le communiqué.

[Ce communiqué comporte trop de lacunes pour apporter une réponse rassurante aux accusations portées contre la police à propos du centre d'Arenc. Reconnaissant implicitement que les conditions d'hébergement n'y sont pas satisfaisantes, le communiqué ne dit mot, en revanche, sur le cas d'un ressortissant marocain, M. Mohamed Cherif, disparu du 11 au 17 avril après qu'il se fut rendu à l'hôtel de police. Pas plus qu'il ne réfute le témoignage de M. Cherif, obligé de faire 25 kilomètres à pied pour rejoindre son domicile, privé de son travail après que son patron eut reçu la visite de la police.

L'abondance des détails fournis dans le communiqué sur d'autres sujets incite à penser que les autres accusations étaient fondées. C'est donc à bon droit que M. François Billoux, député des Bouches-du-Rhône (P.C.), demande au ministre de l'intérieur, dans une question écrite : « 1) Combien il existe de tels « centres » en France, leurs lieux d'implantation et qui a pris l'initiative de leur création ? 2) En application de quelles dispositions législatives ont été créés ces « centres » qui sont une atteinte à la liberté individuelle ? » — Ph. B.]

MÉDECINE

● *Le service de transport d'urgences et de réanimation cardiaque* « *S.O.S. Cœur* » tient à préciser qu'il n'a rien de commun avec « *Cœur Assistance* », dont la création récente avait suscité des critiques (*le Monde* des 27 février et 12 mars). « *S.O.S. Cœur* » (580-19-96 et 580-20-81) est une organisation sans but lucratif (aux tarifs conventionnels) créée en juillet 1974, groupant d'anciens chefs de clinique tous cardiologues et réanimateurs Elle dispose des véhicules, du matériel et des équipes mobiles permettant des déplacements rapides (moins d'une heure), des diagnostics à domicile et les premiers gestes de réanimation sur simple appel d'un médecin ou même d'un particulier s'il est cardiaque et déjà répertorié au centre.

SPORTS

FOOTBALL. — *Moenchengladbach, premier du championnat de la République fédérale d'Allemagne, s'est qualifié, mardi 22 avril, pour la finale de la coupe de l'Union européenne (U.E.F.A.) en battant Cologne par 1 à 0. Moenchengladbach avait déjà remporté le match « aller » par 3 buts à 1.*

JUSTICE

Au tribunal de Saint-Nazaire

PEINES D'EMPRISONNEMENT POUR DOUZE AGRICULTEURS QUI AVAIENT OCCUPÉ UNE FERME

(De notre correspondant.)

Saint-Nazaire. — Le tribunal correctionnel de Saint-Nazaire a condamné mardi 22 avril plusieurs membres du mouvement des paysans-travailleurs qui occupaient des terres et une ferme — la Vigne-Marou — à Plessé (Loire-Atlantique) contre la volonté du propriétaire et en infraction avec un jugement d'expulsion (« le Monde » du 23 avril).

Lors de l'arrivée des gendarmes, lundi 21 avril, les membres du comité de soutien à M. Claude Mazery et à sa femme dormaient sous un hangar. mais les forces de l'ordre avaient trouvé des bouteilles d'essence, des réserves de chlorate et des fusées, qui pouvaient devenir de « véritables « cocktails Molotov » à la disposition de ce commando organisé ».

Pour détention d'explosifs et d'engins incendiaires, M. Alain Mazery a été condamné à quatre mois d'emprisonnement dont trois avec sursis, MM. Joseph Potiron et Jean-Yves Bréhéret à neuf semaines d'emprisonnement chacun, Gérard Macé à trois mois dont quinze jours d'emprisonnement ferme, Jean-Pierre Gatepaille à quatre mois dont trois avec sursis, Jean-Paul Martin, Roger Pecot, Bernard Pineau, Gilbert Carriou et Mmes Marie-Hélène Seroux et Marie-Dominique Garry à trois mois d'emprisonnement dont quinze jours fermes, enfin Mme Monique Mazery à quatre mois d'emprisonnement avec sursis.

● *M. Marcel Potier*, un jeune appelé de Saint-Quentin, a été condamné mardi 22 avril à trois ans d'emprisonnement avec sursis par le tribunal permanent des forces armées de Lille. Il lui était reproché le meurtre du sergent-chef Ziane Amrouche. Sous la menace de son arme, ce dernier avait conduit le jeune homme dans sa chambre et lui avait fait subir des violences. M. Marcel Potier était revenu peu après et avait blessé mortellement le sergent à coups de poignard. — *(Corresp.)*

AUX ASSISES DE PARIS

« Monsieur Jubin... »

Plusieurs dizaines de témoins à charge ont défilé, mardi 22 avril, devant la cour d'assises de Paris, au cours de la deuxième journée du nouveau procès intenté à Christian Jubin — et à sept coaccusés — pour une série d'agressions à main armée commises contre des succursales de banques, de juillet à décembre 1969, dans la région parisienne (le Monde *du 23 avril).*

La plupart des témoins sont naturellement des employés de banque. A travers leurs récits, il apparaît qu'à chaque hold-up le scénario, classique au demeurant, était le même : Christian Jubin et deux ou trois complices — pas toujours les mêmes — pénètrent dans une banque, menacent les employés, qu'ils font aligner contre un mur, raflent le contenu de la caisse et, parfois, celui du coffre, et s'enfuient à bord d'une voiture volée.

Dix-huit fois en six mois, cette « méthode » a réussi : elle a échoué deux fois, lorsque les malfaiteurs ont rencontré une certaine résistance ou qu'un événement fortuit s'est produit (fuite d'un client ou d'un employé parti donner l'alerte). Excepté quelques gifles ou quelques coups de crosse, Christian Jubin et ses complices n'ont jamais gravement brutalisé leurs victimes et n'ont, en tout cas, jamais fait usage de leurs armes. « C'est heureux ! » *dit froidement l'avocat général, M. Pierre Cailaud. Mais c'est sans doute parce que les malfaiteurs — et en particulier leur chef, qui dirige maintenant son procès et qui tente de décharger au maximum ses complices en s'accusant à tout coup — se sont montrés relativement « courtois », que la plupart des témoins à charge, et surtout les femmes, disent, en se tournant vers le box :* « Monsieur Jubin. »

M. C.

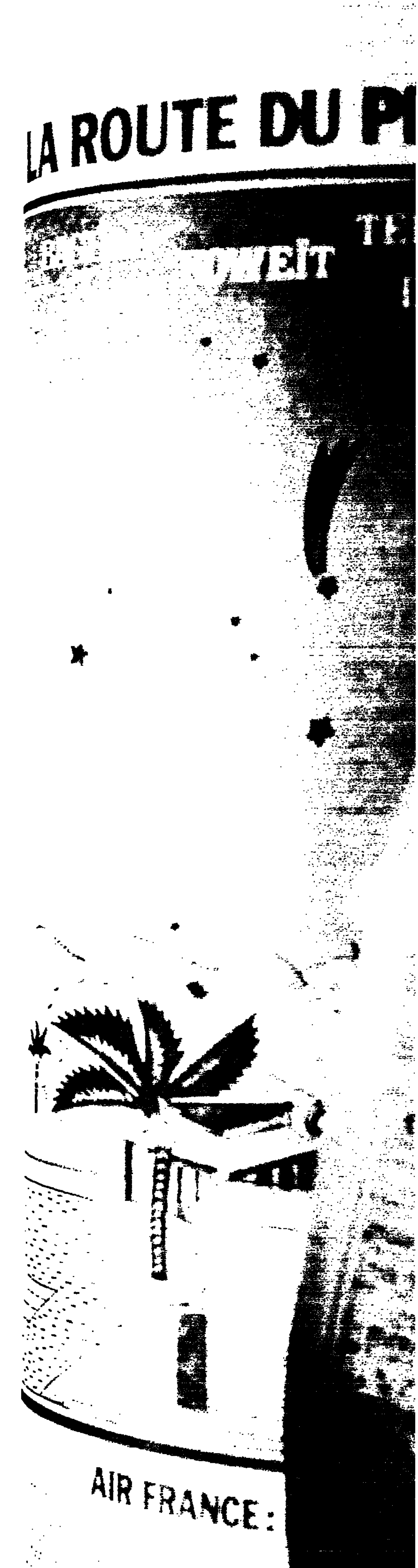
PRIX « BRIDE ABATTUE »

TROIS PARIEURS INCULPÉS

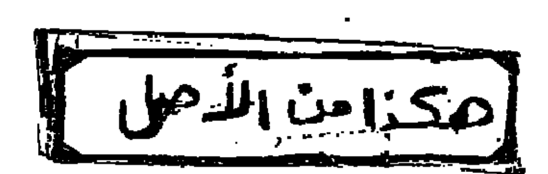
M. Jean Michaud, premier juge d'instruction à Paris, qui est chargé du dossier de l'affaire du prix *Bride abattue*, a notifié, mardi 22 avril, les inculpations d'escroquerie et d'infraction à la législation sur les courses à trois parieurs marseillais, transférés pour la circonstance dans la capitale. Ce sont MM. Michel Richaud, cinquante-neuf ans, docker, Georges Bartolucci, trente-quatre ans, et Jean-Claude Lombardo, trente et un ans, employés municipaux.

Le dossier compte actuellement cinquante et un inculpés, dont quatorze jockeys, M. Robert Laouira, ancien jockey, et un entraîneur, M. Jacques Beaumé. Vingt-sept d'entre eux sont détenus : M. Patrice des Moutis, alias « Monsieur X » (écroué le 20 février), M. Laouira (incarcéré depuis le 16 décembre dernier), neuf jockeys et seize parieurs.

● *Le Comité professionnel du butane et du propane* « tient à préciser que le dessin paru dans l'édition du journal *le Monde*, en date du jeudi 17 avril, page 14, schématisant la tour d'Argenteuil sous la forme d'une bouteille de butane », présente un caractère d'autant plus tendancieux que l'alimentation en gaz de cet immeuble n'a en aucune circonstance été effectuée par les distributeurs de butane ou de propane en bouteilles ou en citernes ».

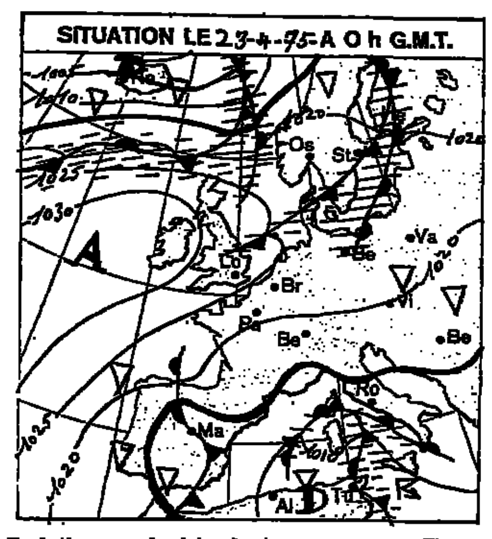



Monsieur Jubin...
PRIX
TROIS PARIEURS


مكان الأصل

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 24.4.75 DÉBUT DE MATINÉE

A
1030
1025
1020
1015
Li
Bo
To
Ma
Aj
D
Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 avril à 0 heure et le jeudi 24 avril à 24 heures :

Un courant de nord-est continental persistera sur la France entre les hautes pressions axées du proche-Atlantique aux îles Britanniques et les basses pressions relatives à la Méditerranée et de l'est de l'Afrique du Nord.

Jeudi, le beau temps ensoleillé persistera sur la France. On notera des brouillards et quelques nuages bas dans les premières heures de la matinée ; ils seront surtout localisés dans quelques vallées de l'intérieur, notamment des côtes de la Manche aux Flandres, ainsi que près des frontières du Nord-Est. Ils se dissiperont généralement dans la matinée. D'autre part, des nuages à aspect orageux seront observés sur le pourtour méditerranéen, mais ne pourront donner que de rares ondées, surtout sur la Corse.

Les vents, orientés généralement au secteur nord-est, seront faibles à modérés.

Les températures varieront peu ; il fera un peu frais le matin dans l'intérieur, mais les températures maximales seront généralement supérieures aux normales pour cette époque de l'année.

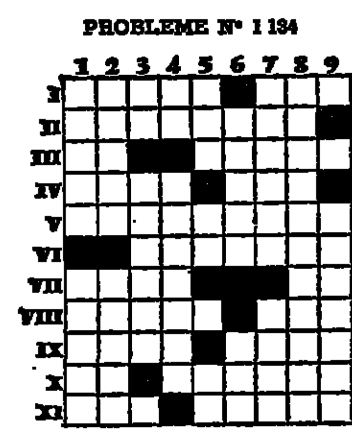
Mercredi 23 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 023,2 millibars, soit 767,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 avril ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Biarritz, 12 et 10 degrés ; Bordeaux, 22 et 10 ; Brest, 15 et 8 ; Caen, 18 et 7 ; Cherbourg, 15 et 8 ; Clermont-Ferrand, 23 et 5 ; Dijon, 22 et 11 ; Grenoble, 22 et 7 ; Lille, 20 et 8 ; Lyon, 22 et 10 ; Marseille, 23 et 11 ; Nancy, 20 et 8 ; Nantes, 21 et 11 ; Nice, 23 et 17 ; Paris-Le Bourget, 21 et 11 ; Pau, 12 et 9 ; Perpignan, 22 et 13 ; Rennes, 20 et 10 ; Strasbourg, 21 et 8 ; Tours, 21 et 11 ; Toulouse, 24 et 10 ; Ajaccio, 19 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 21 et 7 degrés ; Athènes, 20 et 13 ; Bonn, 23 et 6 ; Bruxelles, 21 et 9 ; Le Caire, 24 et 14 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 12 et 7 ; Genève, 20 et 7 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 31 et 10 ; Madrid, 16 et 9 ; Moscou, 20 et 7 ; New-York, 12 et 8 ; Palma-de-Majorque, 20 et 9 ; Rome, 22 et 11 ; Stockholm, 16 et 6 ; Téhéran, 24 et 15.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 134



HORIZONTALEMENT

I. Peut être gros, mais n'est jamais large ; Coule de source. — II. Genre de scie. — III. Pronom ; Rend la mastication très pénible. — IV. Monta la garde ; Fonce (inversé). — V. Ne trouve rien à louer. — VI. Réduira de volume. — VII. Marque une objection ; Conjonction. — VIII. Vit dans l'eau salée, pond dans l'eau douce ; Petit mot latin. — IX. Plante ; Peut être grand tout en étant petit. — X. Abréviation ; Permet de ménager ses effets. — XI. On s'en lave les mains ! ; Recouvrir.

VERTICALEMENT

1. Un endroit où le lion a bien souvent trouvé sa part ; Fait preuve de doigté et de délicatesse. — 2. Arriver ; Rendit poli. — 3. Durée d'une révolution astrale ; Illustre Thébain. — 4. Abréviation ; Séries de coupures. — 5. Le régime de Vichy ; Points opposés ; Prière épelée. — 6. Sortent de l'eau ; Moins vert lorsqu'il a été tondu. — 7. Parfumée ; N'est donc pas superflu. — 8. Prolongerai la durée d'un vêtement. — 9. Gros handicap pour un courtisan.

Solution du problème n° 1 133

HORIZONTALEMENT

I. Haleine. — II. Erine ; Val. — III. Uvée ; Rêve. — IV. Réséda ; As. — V. Elans. — VI. Léa ; Tu. — VII. Lu ; Pur, A.R. — VIII. Mésange. — IX. Prouesse. — X. Raire. — XI. Esse ; Ecot.

VERTICALEMENT

1. Heure ; Lèpre. — 2. Arve ; Lu ; Ras. — 3. Liesse ; Mois. — 4. Enée ; Apeuré. — 5. Ie ; De ; Usée. — 6. Râleras. — 7. Eve ; NSJC. — 8. Avantage. — 9. Blessure.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 avril 1975 :

DES DECRETS

● Portant concession de la médaille militaire ;

● Portant statut particulier de l'inspection du travail.

DES ARRETES

● Modifiant les modalités d'application des dispositions relatives à l'exercice des activités ambulantes ;

● Relatif aux brevets d'Etat d'éducateur sportif de football.

UNE LISTE

● Des candidats admis à subir les épreuves du concours pour le recrutement des notaires dans les cours d'appel de Colmar et de Metz.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

CARNET

Fiançailles

— M. et Mme Jacques Benatar,
M. et Mme Pierre Gallet,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Sylvie et Jacques.
64, avenue Henri-Martin,
Paris.
21, rue Ernest-Deloison,
Neuilly.

— M. Henri Kemlin et Mme, née Geneviève Crouzat,
M. Jacques Perin et Mme, née Jacqueline Roux,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Marie et François-Xavier.
15, avenue du Château,
92190 Meudon.
22, promenade Dülmen,
08000 Charleville.

— M. Gérard Moscherosch et Mme, née Françoise Finet,
M. Claude Bergeron et Mme, née Claire Mantelet,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants
Catherine et Olivier.
24, place Ch.-Fillion,
Paris (17°).
3, rue Rosenwald,
Paris (15°).

— Florence Pouquet
et Vincent Sidem
ont la joie de faire part de leurs fiançailles
54, rue de Seine,
Paris (6°).

Décès

— La Batie-Rolland.
M. et Mme Jean-Claude Aymé-Martin,
M. et Mme Albert Aymé-Martin,
M. et Mme Pierre Dejean,
M. et Mme Henri Aymé-Martin,
vous font part du décès de
M. Pierre AYMÉ-MARTIN,
survenu à l'âge de quatre-vingt-un ans.
Les obsèques ont eu lieu à La Batie-Rolland (Drôme), le 19 avril 1975.

— M. et Mme Edgar Bensoussan, ses parents,
Anne,
sa petite sœur,
Mme veuve F. Théus,
M. et Mme R. Bensoussan et leurs enfants,
M. et Mme S. Chouraqui et leurs enfants,
M. et Mme D. Chouraqui,
Mme veuve J.-P. Caron et ses enfants,
M. et Mme J. Bernier et leurs enfants,
M. et Mme Francis Chouraqui,
M. Bernard Chouraqui et Mlle Barbara Weil,
ont la douleur de faire part de la tragique disparition, dans sa vingt-cinquième année, de
Jean-Louis BENSOUSSAN,
interne des hôpitaux,
survenue le 13 avril 1975.
Les obsèques ont eu lieu le 18 avril 1975 à Varennes-Jarcy.
Cet avis tient lieu de faire-part.
13, rue Gros,
Paris (16°).

— Chambéry.
Mme Jacques Charrière,
Les docteurs René et Elise Charrière,
Le docteur et Mme Gilbert Bouchet,
dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages de sympathie qu'ils ont reçus lors du décès de
M. Jacques CHARRIERE,
prient tous ceux qui se sont associés à leur deuil de croire en leur profonde reconnaissance.

— Le président et le bureau de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 13 avril dans sa quatre-vingt-septième année, de
M. Serge ELISSEEF,
directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études - VI° section.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 19 avril, de
M. Julien GRENIER,
docteur vétérinaire,
dans sa quatre-vingt-douzième année.
De la part de
Mme Gustave Vallod, sa sœur,
MM. André et Henri Platier, François Grenier, ses neveux et leur famille.
Les obsèques auront lieu ce jour à Magnicourt (Aube), dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme René-Paul Fouché et leurs enfants,
M. et Mme René Houard et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Georges HOUARD,
leur mère, grand-mère et tante,
survenu en son domicile à Paris, 5, rue Froment.
Le service religieux et l'inhumation auront lieu à Barbizon (77), le jeudi 24 avril à 16 h. 15.

— Mme Robert Lévy
M. et Mme William Muller,
M. et Mme René Souchet,
M° Claude-Roland Souchet, Mme et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert LEVY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 20 avril 1975.
Les obsèques auront lieu le 24 avril dans la plus stricte intimité à Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
8, boulevard de la Madeleine,
75009 Paris.

— Mme Yvonne Ragaine,
M. et Mme Jean Baldacci,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Janine MERLIN,
survenu dans sa cinquante-troisième année, à Paris.
Selon sa volonté, l'incinération a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, le mardi 22 avril à 8 h. 15.
La Chimotaire,
85610 Cugand.
34, rue des Lyonnais,
75005 Paris.

— M. et Mme Alphonse Rosset,
M. et Mme Philippe Coutant et Sylvain,
M. et Mme Michel Rosset et Antoine,
M. et Mme Nicolas Petry,
M. Bernard Rosset,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marguerite MULLER,
née Morel,
leur maman, grand-maman et arrière-grand-maman,
survenu à Saint-Germain-en-Laye, le 21 avril.
La levée du corps aura lieu à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye le 24 avril à 8 heures.
Les obsèques auront lieu le 25 avril à 10 h. 30, à La Rochette (Savoie).
« Je vous donne ma paix. »
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Ménélas Prodromidès,
M. et Mme Jean Prodromidès et leurs enfants,
Mme Sonia Simon Prodromidès et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Ménélas PRODROMIDES,
docteur en droit,
chevalier de la Légion d'honneur,
conseiller juridique honoraire du comité central des Assureurs maritimes de France,
survenu à Paris le mercredi 16 avril, dans sa quatre-vingtième année.
Selon ses volontés, ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale.
17, boulevard de Beauséjour,
75016 Paris.
1, rue de Pontoise,
75005 Paris.
4, rue de Siam,
75016 Paris.

— L'Association française du droit maritime
a le regret de faire part du décès de
M. Ménélas PRODROMIDÈS,
docteur en droit,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris le 16 avril 1975.

— Le comité central des Assureurs maritimes de France
a le regret de faire part du décès de son conseiller juridique honoraire,
M. Ménélas PRODROMIDÈS,
docteur en droit,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris le 16 avril 1975.

— Mme Jean Vautier, née Odette Eliot, son épouse,
M. et Mme Philippe Vautier, ses enfants,
Eric et son épouse Martine,
Bruno et Armand, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean VAUTIER,
entrepreneur de transports en retraite,
ancien combattant de la guerre 1914-1918,
grand résistant de la guerre 1939-1940.
Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Ayoul, à Provins, dans l'intimité familiale.
« As you, or any thing we die. »
R. Herrick, 1648.
51, rue de Nanteuil,
77160 Provins.
8, rue Albert-Bayet,
75013 Paris.

Remerciements

— Mme Pierre Dessauce, ses enfants et sa famille, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès du
colonel Pierre DESSAUCE,
prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.













A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 1. - Estampes. Tableaux modern. Cross, Dufy, Pissarro, Rouault, Signac, Utrillo, Valadon. M° Renaud.
S. 2. - Bijoux. Tableaux modernes. Bronzes. Meubles. M° Michaud.
S. 4. - Vertu ord. : Bibelots, cuivres, sièges et meubles rustiques. A divers : mobilier courant. M° Oger.
S. 7. - Argent. anglaise, américaine. Bijoux Cartier, Boucheron. MM. Boutemy, Canet. S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 10-11. - Prov. successions M. et Mme de T... Meubles et objets d'art 18°-19° s. Livres. Tableaux anc. Tapis. MM. Lacoste, Lefuel, Praquin, Fabre, Antonini, Touzet, Leconte, Berthéol. M°° Ader, Picard, Tajan, Couturier, de Nicolay, Jozon.
S. 12. - Beau mobilier rustique et de style. M° Delorme.
S. 14. - Tablx. Mobil. M° le Blanc.

VENTE

S. 5. - Collection de Mme D. Poètes et romanciers. Editions originales. M. Guérin. M°° Ader, Picard, Tajan.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Groupement

INFORMATIQUE

des organismes chargés du service national de Radiodiffusion et Télévision

Possédant un IBM 370/158 sous OS/VS1

recherche

CADRES GRANDES ÉCOLES

(X., Télécom., Sup. Elec., Centrale, H.E.C.) pour tenir les fonctions :

- **INGÉNIEURS COMMERCIAUX**
  dynamisme, goût des contacts, expérience informatique et gestion.
- **CHEFS DE PROJET**
  aptes à réaliser des logiciels complets, formation compl. assurée si nécessaire.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : M. le Chef du Serv. Informatique (F. 302), G.I.R.A.T.E.V., 3 bis, rue Jeanne-d'Arc, 93130 - ISSY-LES-MOULINEAUX.

ACHETEURS

La plus importante des Compagnies d'Engineering offre plusieurs postes intéressants dans son Service Achats.

Notre «Job» : l'Etude, la Construction et l'Installation de Plateformes Offshore.

Si vous avez de bonnes connaissances en Anglais et une expérience professionnelle compatible avec nos activités, envoyez votre C.V. détaillé avec référence de l'annonce A3

BROWN AND ROOT
Tour Franklin
92081 La Défense.

---

bernard Julhiet psycom

Nous avons pour vocation le développement du potentiel humain des entreprises:structures, recrutement de cadres, intégration, promotion, développement personnel, motivations, formation... Nous cherchons, pour compléter notre équipe, un ou une

psychologue conseil

possédant la maîtrise de sa fonction acquise par plusieurs années en cabinet ou entreprise. Nous désirons lui confier la responsabilité complète d'une clientèle : missions de recrutement jusqu'aux plus hauts niveaux, suivi et interventions de conseils.

Réponse et discrétion sont assurées à toute lettre man. + CV+ photo+ rém.act. adressés sous réf. N° 38 à M. d'Aboville 93 av. Charles de Gaulle 92200 Neuilly.

Très important Groupe Français
INDUSTRIE ELECTRIQUE et T.P.
recherche URGENT

JEUNE INGÉNIEUR T.P. pour l'IRAN

- Il aura la responsabilité en Iran de chantiers de construction LIGNES T.H.T.
- Formation ETP ou équivalent, anglais indispensable.

Ecrire sous réf. 1973/M ou téléphoner 927.41.39, à

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY 93340 LE RAINCY

SOCIÉTÉ DE VENTE DIRECTE
(filiale librairie Hachette)

CHERCHE :

CHEF DE PRODUIT

Il est responsable :
— Des achats (édition et articles de loisir).
— De la gestion des stocks.
— Des fabrications
— De la politique commerciale.
— Du comportement de la clientèle (consommation et fidélité).
— Des supports de promotion et de vente.

Il doit être doté d'un sens commercial aigu, avoir de bonnes connaissances de gestion et avoir fait la preuve de ses capacités d'animateur (équipe de 10 personnes).

(Expérience souhaitée : vente par correspondance.)

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, à C.P.V.H., 3, avenue de Garlande, 92221 BAGNEUX.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE,
filiale d'un Groupe de premier plan, recherche pour une usine située en proche banlieue Nord-Ouest

un responsable de comptabilité analytique

Formation souhaitée :
- Comptabilité et Gestion
- expér. Comptabilité Analytique souhaitée.

Possibilité de développement de carrière dans le Groupe.

Envoyer C.V. et prétentions à No 4904, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 — qui transmettra.

Nous sommes une entreprise moyenne en constant développement grâce à notre technique qui nous place dans les premiers au monde.
Notre Direction Générale cherche pour la seconder à Paris

un directeur

et lui confier les fonctions commerciales, France et étranger. Le commercial chez nous est assorti d'une bonne proportion de technique : notre directeur assure les relations avec les ingénieurs de nos clients et la direction technique de notre usine du Nord.
C'est pourquoi nous cherchons : UN INGÉNIEUR AM de 35 ans minimum qui a commencé sa carrière dans la métallurgie, puis s'est orienté vers le commercial : dans l'engineering, les biens d'équipements lourds, le gros matériel. Bien sûr, l'anglais est indispensable pour cette fonction qui évolue vers des responsabilités plus importantes.
Écrire à Y. CORCELLE ss réf. 2869 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES




emplois régionaux

ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

L'Accroissement de nos actions dans le cadre de la formation continue implique le développement de nos équipes de formateurs. A ce titre, nous engageons pour LILLE et METZ

2 ECONOMISTES

LEUR ROLE :
- *concevoir et animer des stages adaptés aux besoins des entreprises*
- *assurer la formation des enseignants de l'A.F.P.A.*

LEUR PROFIL :
- *un diplôme d'Etudes Supérieures en Economie*
- *une expérience professionnelle de plusieurs années en entreprise incluant la connaissance de la gestion financière, comptabilité analytique, études fiscales, droit des Sociétés, économie politique, relations internationales.*

UNE FORMATION préalable de plusieurs mois est prévue.

Adressez c.v. détaillé et prétentions à :
Alain DESPOIS
AFPA
13, Pl. de Villiers
93108 Montreuil

afpa

HAVAS CONTACT

Société de taille européenne située en **BOURGOGNE** recherche

CHEF de l'ADMINISTRATION des VENTES EXPORT

Il doit :
- connaître parfaitement les opérations d'exportation;
- être un homme de contacts pour faire le lien entre différents services : commercial, production, transport;
- être un bon gestionnaire pour suivre le crédit.

— La rémunération sera en fonction des qualifications.
— Anglais et Allemand de préférence.

Envoyer curriculum-vitae avec photo, lettre manuscrite et prétentions, sous référence 1996 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

LES HOUILLERES DU BASSIN DE LORRAINE
(22.000 personnes dont 350 ingénieurs)

recherchent pour FREYMING-MERLEBACH (57)

N° 618

UN INGÉNIEUR EN ORGANISATION INDUSTRIELLE

diplômé Mines, ECP, ENSAM ayant 6 à 12 ans de pratique dans l'industrie et, si possible, de participation à des travaux d'organisation de grandes entreprises.

Il dirigera une équipe d'ingénieurs et de techniciens et assurera la responsabilité de ses études.

N° 611

UN INGÉNIEUR EN ORGANISATION ADMINISTRATIVE

diplômé H.E.C., ESSEC, Sciences Po, ou équivalent ayant déjà 3 à 4 ans d'expérience du fonctionnement d'une entreprise ou d'une grande administration.

Il sera adjoint au responsable de la section « Organisation générale et administrative » de la société.

Ces deux postes, offerts dans une société en plein renouvellement, sont réservés à des candidats possédant de la personnalité, de l'imagination et capables de mettre en place des solutions nouvelles et pratiques.

ECRIRE SOUS REFERENCE INDIQUEE avec C.V. et photo à OREST, B.P. 712, 57011 METZ CEDEX

OREST

IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL
implanté à NICE
recherche immédiatement sous contrat d'un an

CADRE DEBUTANT

- 25 ans minimum

Formation :
- Licence Sciences Eco, M.M.I.A.G. ou équivalent.

Dominantes du poste :
- Etude, organisation, gestion.

Rémunération annuelle : 41000 Frs.

Envoyer C.V. et photo sous référence 1925 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris Cédex 02 qui trans.

S. Pierre Lichau s.a.

ORGANISME PUBLIC
MARSEILLE
cherche UN CHEF DE PROJET

URBANISTE ÉCONOMISTE

3 ans d'expérience minimum en D.D.E., ag. d'urbanisme. Ecrire avec C.V. et photo à O P I, 343, BD ROMAIN-ROMMAND, 13009 MARSEILLE.

IMPORTANTE SOCIETE DE VETEMENTS DE PEAU
région TOULOUSE

recherche

CHEF COMPTABLE

35 ans minimum, ayant solide formation D.E.C.S. et comptabilité de gestion analytique.

Responsable :
— Service comptable de quatre personnes ;
— Bilans ;
— Compte exploitation ;
— Prévisions de trésorerie.

Qualités prouvées de contact et de commandement.

Ecrire C.V. manuscrit, photo et prétentions n° E 6.837, Havas, 31002 TOULOUSE CEDEX.

SOCIETE LANNIONAISE D'ELECTRONIQUE
S.L.E. CITEREL
Route de Perros-Guirec, LANNION (1.400 employés) rech. pour région LANNION service Méthodes-Fabrication

PREPARATEUR 3

Formation B.T.S. + expérience en matériel électronique (MTM). Ecrire Service du personnel, B.P. 64, 22304 LANNION.

Cabinet expertises comptables recherche EXPERT-COMPTABLE DIPLOME ou EXPERT-COMPTABLE FINALISTE pour direction cabinet secondaire région Centre. — Ecrire n° 3.077, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

AEROQUIP FRANCE S. A.
rech. pour son départ. BARCO AGENT TECHNICO-COMMERC. EXPERIMENTE

Le candidat aura :
— 28 ans minimum ;
— Une formation technique en mécanique ;
— Parlera et écrira couramment l'anglais ;
— Une voiture personnelle (frais remboursés).

Il sera responsable de :
— La promotion et de la vente au niveau constructeurs ;
— L'animation d'un réseau de distributeurs des produits suivants : raccords tournants, auto-alignants, raccords compensateurs de dilatation.

Nous offrons :
— Situation d'avenir ;
— Position cadre.

Adr. C.V. + photo + prétent. à AEROQUIP FRANCE S. A., 20 TER, RUE RASPAIL, 38000 GRENOBLE.

Sté à MARSEILLE, n° 1 régional menuiserie alu, rech. un DIRECTEUR TECHNIQUE menuiserie alu, murs rideaux. Réf. exigées. Place stable. Ecr. SUD MARKETING, n° 11.393, 3, pl. F.-Baret, 13006 MARSEILLE.

Société Négoce
METAUX
MATERIAUX CONSTRUCTION
recherche

INGENIEUR
Arts et Métiers ou similaire

— Connaissant bureau Etudes Bâtiment ;
— Possédant expérience menuiserie aluminium ;
— Pouvant parler et écrire couramment langue anglaise.

Il devra :
— Négocier avec fournisseurs aluminium et verre ;
— Elaborer études, devis, plans pr groupes de Sociétés sises en Afrique noire.

Poste basé à Lyon.
Déplacements fréquents.

Adr. C.V., photo et prétentions sous n° 846 à CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE, 104, rue Ney, 69006 LYON.

CHEF DES SERVICES TECHNIQUES

ÉVREUX **90.000 F**

Notre client, une très importante société de Vente par correspondance recherche un Ingénieur Diplômé pour prendre en charge l'ensemble de ses services techniques. Dans ce poste, il aura la responsabilité de l'après-vente, de l'analyse des prototypes, de l'organisation industrielle, de la maintenance des installations et la direction d'environ 25 personnes. Le candidat recherché devra avoir 5 ans d'expérience dans un poste identique, soit dans une industrie similaire, soit dans une société industrielle. Ecrire à Michel SOYER, 6, av. Marceau, 75008 Paris, sous la référence M. 42.
L'examen des candidatures sera strictement confidentiel.

PROMOTION TERTIAIRE
Important Etablissement Public
MÉTROPOLE-NORD
recherche

CHARGÉ DE MISSION

« Accueil et Promotion tertiaires »

Devra assurer notamment d'étroites liaisons avec les organismes nationaux d'aménagement ainsi qu'avec les principaux décideurs privés, tant français qu'étrangers, en matière d'implantation de bureaux.
Formation universitaire ou Grande Ecole. Anglais écrit et parlé couramment. Ayant acquis solide expérience professionnelle dans organisme d'aménagement ou de construction public ou privé.

Adresser C.V. à n° 8390, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

---

hb conseil
recherche pour
CARNAUD TOTAL INTERPLASTIQUE

CADRE haut niveau

pour créer et diriger poste PROSPECTIVE rattaché à la Direction Générale, à : CHALON-SUR-SAONE
Le candidat, issu d'une grande Ecole, doit avoir :
— 30 ans minimum.
— Une connaissance approfondie des problèmes de l'emballage.
— 4 à 5 années d'expérience dans le domaine du marketing.

Intéressantes perspectives d'avenir pour candidat dynamique.
H.B. CONSEIL, 70, r. de Ponthieu, PARIS 75008.

Bureau d'études pluridisciplinaires Marseille recherche

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

Expérience béton armé, charpentes métalliques, connaissance VRD souhaitable. Grande école. Poste Marseille.

CHARGÉ D'ÉTUDES

Etudes de marché, montages d'opérations immobilières, commercialisations bureaux, centres commerciaux, terrains industriels, expérience de 3 à 5 ans. Poste Marseille.

Env. C.V. HAVAS MARSEILLE 45824, qui transm.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30.00	35,03.
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

amri

Société Française de biens d'équipement en constante et rapide expansion recherche pour sa filiale en création au BRESIL

LE RESPONSABLE

de l'unité de production

de pièces en caoutchouc, dont il sera chargé de la mise en place.

De formation Ingénieur Mécanicien + Institut Français du caoutchouc, il aura au deux à trois ans d'expérience de production.

Une période de formation de quatre à six mois à nos techniques de fabrication est prévue dans notre usine en France. Anglais et si possible Portugais souhaités.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions :
Service du Personnel, Société A.M.R.I.
50, Avenue Daumesnil - 75012 PARIS.

Pierre Lichau s.a.

SOCIETE D'ETUDES INTERNATIONALES

Nos Activités :

Planification nationale et territoriale
Marketing international
Aménagement des zones
Encadrement des projets jusqu'à la gestion

Nous exigeons :

- Esprit logique, imaginatif, efficace et méthodique
- Rédigeant parfaitement, sens de la présentation
- Expérience des postes cinq ans minimum
- Capacités de négociateurs avec Administrations

Nous offrons :

- Réalisations d'études d'envergure immédiatement opérationnelles
- Fréquents déplacements ou installation de longue durée à l'étranger
- Salaires et avantages élevés, selon les aptitudes
- Perspectives actionnariat
- Formation complémentaire assurée

Envoyer C.V. manuscrit, photo et références en rappelant la référence du poste concerné à P.A.SVP nº 21694, 37 rue du Gal Foy, 75008 Paris.

Nous recherchons :

2 ingénieurs économistes ou statisticiens

Grandes écoles, E.N.S.A.E., Sciences Eco. Etudes de planification nationale ou régionale, et sectorielle. Etudes de marché internationales et nationales. Travaux sur ordinateur.

6 ingénieurs de projet

X.E.C.P., Mines, G.M., P.C., E.S.T.P., I.N.A.
Etudes de projets spécifiques
- INFRASTRUCTURES routes, rail, aéroports, ports, hydraulique
- ENERGIE électrique, pétrole, gaz
- AGRICULTURE
  Elevage, forêts, pêche, industries agro-alimentaires
- INDUSTRIES LEGERES
  Textile, cuir, bois, électroménager, mécanique
- SERVICES commerce, banque, transport, tourisme

2 urbanistes architectes

DIUUP-DPLG
Aménagement grands équipements. Habitude chantiers confirmée

1 attaché (e) de direction

Etudes supérieures, Sc. Po., Sc. Eco., HEC.
Connaissance travail bureau d'études. Planning, coordination, capable suivi projets et gestion comptable.
Collaborateur (trice) direct du Directeur Général.

P.A.SVP

Groupe pharmaceutique français Paris - banlieue immédiate Ouest, en expansion, recherche pour renforcer son équipe médicale

MÉDECIN

ayant une bonne formation clinique, le goût de la documentation et de la rédaction, de l'imagination, un esprit d'équipe sincère et une réelle aptitude aux relations humaines.
Principales fonctions : courrier médical, formation et recyclage des délégués médicaux, rédaction de textes médicaux, suivi de travaux cliniques.
Formation assurée par confrères.

Adr lettre manusc. et photo à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS. nº 45.150.

PROMOTEUR IMMOBILIER

recherche

POUR PREPARER SON EXPANSION 1 ou 2 COLLABORATEURS DYNAMIQUES
désireux de se construire une situation.
Larges perspectives d'avenir pour candidats efficaces. Préférence sera donnée à Jeunes Diplômés « Commerce » ou candidats ayant expérience.
Formation assurée
Lettre man., C.V., photos et prét. ss numéro 771.508, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, q. t

SOCIÉTÉ CHIMIQUE D'IMPORTANCE NATIONALE
à caractère industriel et scientifique
C.A. 600 millions - en expansion,
comprenant plusieurs usines et centres technologiques

recherche pour son
SIÈGE A PARIS

Ingénieur de haut niveau RESPONSABLE de l'INFORMATIQUE
SCIENTIFIQUE ET GESTION AVEC TÉLÉ-TRAITEMENT

Rattaché au Directeur de la planification, il aura la charge :

- d'appliquer et actualiser le plan informatique en définissant et proposant à la Direction Générale une politique, des objectifs et des moyens accompagnant le développement de la société ;
- de diriger et animer le service informatique du Siège, qui comprend 45 personnes, en améliorant le contrôle de son exploitation ;
- de réaliser les outils d'une gestion progressivement plus intégrée, notamment dans une meilleure connaissance des coûts ;
- de mettre à la disposition des utilisateurs internes de la société des moyens de calcul en télé-traitement ;
- de coordonner fonctionnellement les actions informatiques au niveau des usines, en particulier pour la décentralisation de la saisie des données ;
- d'animer le réseau des correspondants extérieurs du service en suscitant l'adhésion des esprits à l'informatique et à la mise en place de nouvelles applications.

Le poste conviendrait de préférence à un ingénieur Grande Ecole, de forte personnalité disposant d'une formation de base scientifique, d'une bonne culture informatique et d'une expérience technique diversifiée sur plusieurs types de matériels dont au moins un en télé-traitement.

Le titulaire sera également familiarisé avec les différents domaines de la gestion.

Outre sa crédibilité technique, il sera doté d'un esprit ouvert, capable de projeter l'avenir mais concret sur le plan des réalisations. Son sens du management et de la négociation lui auront déjà permis de satisfaire à un poste de responsabilités et de commandement dans un milieu évolutif.

Toutes les candidatures seront traitées avec
LA PLUS PARFAITE DISCRÉTION.

Adresser C.V., lettre manus., photo, prétentions et délai disponibilité au

Cabinet des Sciences Humaines
C.S.H. 9, Square R. Bazin, PARLY-2, 78150 - LE CHESNAY

B.E.I.C.I.P.

Pour l'Ecole d'Ingénieurs du Pétrole et de la Chimie à BOUMERDES (Algérie), en vue de diffuser un enseignement professionnel, niveau ingénieur,

recherche

- GEOLOGUES PETROLIERS, *5 à 10 ans d'expérience professionnelle bureau subsurface et bassin sédimentaire.*
- GEOLOGUE *(libéré des O.M.) pour enseignement de base en géologie. Connaissances géologie pétrolière très appréciées.*
- INGENIEUR FOREUR PETROLIER *ayant connaissance approfondie tous aspects chantier forage et bonne compétence théorique pour enseignement de type professionnel.*
- INGENIEUR *spécialiste problèmes TRANSPORT DES HYDROCARBURES par conduites (installation - conduite - entretien - coût) pour assurer enseignement correspondant. 5 à 10 ans d'expérience professionnelle.*
- INGENIEUR *pour enseignement de RESISTANCE DES MATERIAUX ET GENIE CIVIL. Formation Arts et Métiers ou équivalent. Quelques années d'expérience professionnelle.*
- INGENIEUR GEOPHYSICIEN, *spécialiste traitement information sismique interprétation. 5 à 10 ans d'expérience professionnelle recherche pétrolière.*
- INGENIEUR, *5 à 10 ans expérience professionnelle raffinerie de pétrole ou bureau d'ENGINEERING pour enseignements génie chimique appliqué, calcul et dimensionnement d'appareillage, schémas de procédés, plan d'implantation, suivis de chantier.*
  Formation souhaitée : Arts et Métiers ou équivalent + ENSPM
- INGENIEUR GENIE CHIMIQUE *ayant expérience dans laboratoire ou unité de production pétrochimie, avec connaissance approfondie filières de production des grands intermédiaires de synthèse.*
- INGENIEUR INSTRUMENTATION, *contrôle et régulation, automatismes et asservissements.*
- INGENIEUR GENIE CHIMIQUE, *chargé enseignement opérations unitaires. Quelques années d'expérience professionnelle.*

Les candidats de nationalité française devront avoir une réelle expérience dans la spécialité requise.

Les postes sont à pourvoir à partir du mois de septembre 1975

Prière adresser, ss référ 73.028, candid. av. C.V. au :
B.E.I.C.I.P. Bureau d'Etudes Industrielles et de Coopération de l'INSTITUT FRANÇAIS DU PETROLE,
366, av. Napoléon-Bonaparte, 92502 Rueil-Malmaison.

UN INGENIEUR DE HAUT NIVEAU SPECIALISTE EN TUNNELS POUR LE BRESIL

Une des plus grandes entreprises de construction et de Travaux Publics d'Amérique Latine, dont le C.A. annuel est de deux cents millions de Dollars, souhaite recruter un ingénieur particulièrement compétent en construction de tunnels.

Le candidat retenu aura une expérience prouvée dans l'élaboration de projets de construction et d'équipement de tunnels percés indifféremment dans des roches et sols.

Il sera attribué au candidat retenu :
Un salaire très élevé, lié à la qualité de son expérience et à ses capacités, salaire qui ne sera pas inférieur à 6.000 Dollars par mois.
Le paiement de ses frais de voyages et ceux de sa famille.
Le logement, une voiture et un contrat de travail de 2 à 3 ans, prorogeable si nécessaire.

Le chantier est situé à 50 km de Belo Horizonte capitale de l'Etat de Minas Gerais, dont la population est de 1.500.000 habitants.

Le Brésil est à l'heure actuelle le pays qui a un des plus forts taux de croissance et une grande stabilité politique.

Une première lettre très détaillée avec c.v. est à adresser à :

CONSTRUTORA ANDRADE GUTIERREZ S.A.
A l'attention de Jurandir Lamego Rua das Palmas, 484
Belo Horizonte MG (Brésil)

Le représentant en Europe de la firme vous convoquera pour un entretien dans le courant du mois prochain.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE ENTREPRISE COMMERCIALE
C.A. 500 Millions - recherche pour son siège social PARIS 8è

CHEF SERVICE COMPTABILITE

Responsable devant le DIRECTEUR FINANCIER, il assurera la comptabilité générale (bilan, compte d'exploitation), et animera une équipe de 15 personnes.

Le candidat (minimum 30 ans) aura une formation supérieure ainsi qu'une expérience de trois ans dans un poste analogue, ou dans un cabinet d'expertise comptable.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions sous référence 4580, à Axial Publicité, 91 Fbg St-Honoré 75008 Paris qui transmettra.
Réponse et discrétion assurées.

Etablissement public à caractère culturel recherche un

chef des équipes d'accueil et de surveillance

Il (elle) animera une équipe de 40 agents féminins et masculins chargés de la surveillance, veillera au bon fonctionnement de l'ensemble des systèmes de sécurité, établira les plannings et les horaires des Agents.

Une expérience d'encadrement d'une équipe d'accueil ou de surveillance, une autorité naturelle sont nécessaires pour ce poste.

Envoyer lettre de candidature, C.V. + photo + rémunération souhaitée à J.N. TRINH, 14, rue de Longchamp 92200 Neuilly-sur-Seine. Pour tout renseignement sur ce poste tél. 506.26.00.



THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche des

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

POUR LA VENTE EN FRANCE ET A L'EXPORTATION

SERONT EXIGES : des qualités commerciales, des connaissances en RADIO-COMMUNICATIONS, l'anglais courant

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions :
16, rue du Fossé-Blanc à GENNEVILLIERS.

DIRECTEUR GENERAL
ASSISTANT DU PDG

- pour un groupe de sociétés françaises filiales d'un des plus grands groupes américains - PRODUIT GRAND PUBLIC.
- dans une structure de direction nationale légère, en liaison avec les autres centres EUROPEENS et le siège USA.
- dans le cadre d'une réorganisation en cours, pour bâtir la stratégie générale et contrôler ses applications

On cherche :

- une personne ayant acquis sa maturité professionnelle dans une ou des entreprises performantes, françaises ou américaines, de préférence produit grand public.
- très bon usage de l'anglais indispensable.

Pour inf. compl. écr. G.R.BESSON *s/ réf 2958 C*
ORES Groupe BOSSARD — 29, rue Tronchet 75008 PARIS

spera

VOUS ÊTES ENSEIGNANT

depuis au moins cinq ans, familiarisé avec les disciplines économiques, à la recherche d'une promotion qui allie pédagogie et responsabilité,

Le plus important réseau européen d'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL PRIVE recrute en permanence des

CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

possédant, outre les titres légaux, les qualités de gestionnaire requises d'un Chef d'Entreprise.

Fonction CADRE - SALAIRE + INTERESSEMENT

Ecrire avec C.V. sous Nº 7.767 à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 Paris, qui transmettra.

PARIS-NORD - PROXIMITE METRO
Société en développement

PHOTO - CINÉMA - OPTIQUE
recherche urgent

Cadre responsable

STOCKS-RÉCEPTIONS LIVRAISONS

Qualités d'organisation et gestion - Capable coordonner 20 personnes - Bonne formation générale - Sérieuse expérience analogue exigée.

Adr. C.V., photo et prét., réf. 569, à AXIAL Publ., 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui tr

LA COMPAGNIE MAROCAINE DES CARTONS ET PAPIERS

- Chiffre d'affaires : 100 millions de dirhams ;
- 730 employés ;
- Production : 40.000 t./an de papiers et cartons ; 20.000 t./an de carton ondulé.

recherche
pour son usine de KENITRA (Maroc)

UN CHEF DES SERVICES TECHNIQUES

Ingénieur de formation, ayant une solide expérience en mécanique, électricité et vapeur.

Nombreux avantages - Logement assuré

Envoyer lettre manuscrite, photo et C.V. à : UNIVAS - B.P. 356 - CASABLANCA Nº 5.148.

N.B. : La Cie Marocaine des Cartons et Papiers est une filiale de la Société SEGHIN-SAY.

BANQUE PRIVEE (8e)

Filiale de Groupes Importants
recherche

GRADE (EE)

pour service BOURSE.
Parfaitement au courant de toutes les opérations sur Paris et éventuellement sur les marchés étrangers.

Ecrire no 8397, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e)



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

ORGANISME FINANCIER
Quartier Opéra

recherche

CHARGÉ(ÉE) DE LA MISE EN PLACE D'OPERATIONS DE FINANCEMENT

(PRISE DE PARTICIPATION - CREDIT - BAIL)

Formation Ecoles de Commerce ou équivalent - 30 ans minimum - Expérience souhaitée dans domaine Juridique et Financier (et notamment en Analyse Financière).

Envoyer C.V. photo
et prétentions à
M. DUBANTON SODECCO
12 Rue Lafayette 75009 PARIS

Le Directeur d'une Société Filiale d'un groupe Agro-Alimentaire spécialisée dans la production et la commercialisation de produits pour animaux

recherche

Pour la Région Parisienne

JEUNE CADRE COMMERCIAL

Il est souhaité :
- formation secondaire ;
- expérience de la distribution alimentaire ou des produits de grande consommation ;
- pratique de la négociation auprès des grandes surfaces.

Une évolution rapide dans une entreprise en forte expansion est offerte au candidat présentant de réelles qualités de dynamisme et de contacts.

Adr. C.V. man., photo et prétentions s/réf. 41 à :

CERIAC 21, rue du Rocher, 75008 PARIS.

---

directeur des comptabilités

Le bureau français (350 personnes) de notre firme internationale de Révision Comptable, Conseil de Direction et Conseil Fiscal, recherche son DIRECTEUR DES COMPTABILITES.

Sous l'autorité du Directeur Financier et Administratif il sera responsable de la préparation des états financiers et de gestion du bureau et de la liaison avec le centre de traitement aux Etats Unis.

Il supervisera deux Chefs Comptables responsables des comptes de gestion et de comptabilité générale.

Le poste s'adresse à un cadre connaissant les systèmes de gestion anglais ou américains, parlant anglais, connaissant parfaitement les règles comptables françaises.

La rémunération est prévue pour intéresser un cadre comptable d'une grande expérience.

Ecrire sous référence 29 904/M à I.C.A. qui transmettra.



I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

CENTI

Offre des situations vivantes et en rapport avec leurs ambitions à des

INGÉNIEURS
ET
ANALYSTES

Familiarisés avec la structure des petits ordinateurs, tels que MITRA XV,
ayant réalisé des applications dans les domaines suivants :
— Télé-informatique,
— Contrôle de processus,
— Logiciel de base.

Envoyer C.V. détaillé avec prétentions, à CENTI, 128, rue de Rennes, 75006 PARIS, ou téléphoner au 222-25-31. — Réponse et discrétion assurées.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
INTEGREE DANS GROUPE D'IMPORTANCE NATIONALE

recherche

UN CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF

Ce Cadre, directement rattaché au Secrétaire Général, doit avoir au moins 35 ans, être diplômé d'Etudes Supérieures (I.E.P., Licence en Droit) et faire état d'une dizaine d'années d'expérience au sein d'un Secrétariat Général.

Ce poste réclame de très solides connaissances JURIDIQUES et FISCALES dans le domaine des Sociétés IMMOBILIERES ; il ne peut convenir qu'à une personnalité ayant le sens des RESPONSABILITES et de L'AUTORITE.

Ecr. avec C.V., *photo* et appointements demandés No 96.620, PUBLICITE ROGER BLEY,
101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE FILIALE D'UN DES TOUT PREMIERS GROUPES FRANÇAIS

DIVISION ENTREPRISE

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Il sera l'Adjoint du Chef de Produits National dans le domaine des TREILLIS SOUDES et prendra en charge sur le plan technique :
— les études et calculs B.A. ;
— les problèmes liés à la réglementation relative à l'emploi des produits.
De plus il assurera une action de formation.

NOUS DEMANDONS :
— 45 ans minimum ;
— Formation Ingénieur T.P. ;
— Grande expérience de chantier et des calculs B.A.

Adr. C.V. détaillé avec photo et prét. s. n° 5.009, LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 Paris, q. tr.

STAREC

12, avenue Carnot - 91300 MASSY, recherche :

JEUNE INGENIEUR DE LABORATOIRE :

Débutant ou quelques années de pratique.
Formation E.S.E. Radio, E.N.S.T. ou équival.
Intéressé par études antennes, circuits hyperfréquence, asservissements.
Anglais nécess., notions informatiques souh.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Relations avec administrations et industrie.
Activité dans domaine antennes professionnelles et électronique aérospatiale.
Anglais indispensable, Allemand souhaité.

Avantages sociaux, situations d'avenir pour candidats sérieux. Ecrire avec curriculum vitae.

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE MULTINATIONAL en expansion rapide (C.A. annuel : 150 millions) située dans la Proche banlieue Sud de Paris

recherche :

COMPTABLE
TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Sous l'autorité du Chef Comptable, il aura à surveiller et à ajuster les comptes de comptabilité générale et assurera le suivi des tableaux analytiques de gestion.

Agé de 23 ans minimum, il sera titulaire du B.T.S. de comptabilité.

Des connaiss. en informatique seront appréciées.

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.

Adresser C.V. détaillé et photo, sous le numéro 4.327, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

Organisme bancaire

recherche

JEUNE ATTACHÉ DE DIRECTION

30 ans minimum

Le candidat devra répondre aux exigences suivantes :

Formation : Sciences Eco, ESSEC ou équivalent.

Compétence :
- sérieuses connaissances de marketing ;
- pratique des analyses de bilans d'entreprises et de leur interprétation ;
- expérience bancaire acquise soit personnellement soit en tant qu'adjoint d'un directeur d'exploitation ;
- aptitudes aux contacts et à la négociation ;
- dynamisme, initiative, sachant évaluer les risques ;
- capable d'assumer des responsabilités.

Rémunération : 65 000 à 80.000 F par an, suivant expérience professionnelle.

Adresser candidature manuscrite avec curriculum vitae et photo, à notre Conseil en Recrutement : U & O, 5 ter, rue du Dôme, 75116 Paris (réf. 048).

GROUPE BANCAIRE

recherche

pour son département
ORGANISATION et INFORMATIQUE
équipé d'un IBM 370/145 DOS-VS et TP

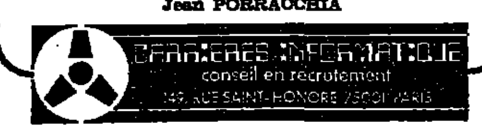
CHEF DE PROJET

Le candidat, diplômé Grande Ecole, devra posséder une expérience pratique de l'analyse organique et de la programmation, être familiarisé avec une méthode d'analyse et l'utilisation de base de données.

Ce poste nécessite d'avoir déjà assumé la conduite d'études fonctionnelles dans le secteur bancaire et de connaître notamment les activités « Caisse et Compensation ».

La préférence sera donnée à un candidat ayant reçu également une formation à la gestion des entreprises.

Faire acte de candidature sous référence 4469 M à Jean PORRACCHIA



IMPORTANTE SOCIETE DE PRESSE
recherche
Pour Publications Techniques

INGÉNIEURS

Connaissant les problèmes :
Electroniciens ou Electromécaniciens
— d'informatique, de télécommunications de systèmes ou
— de mesures et régulation automatique.

Ecrire avec C.V manuscrit et photo (retournée) C.F.E. Service du Personnel, 40, rue du Colisée, 75008 PARIS.

Société française membre d'un groupe industriel multinational, travaillant dans une gamme étendue de

PRODUITS TECHNIQUES

a, pour assurer la continuité de son progrès, besoin de «jeunes loups» sur le point de comprendre que la sagesse ne pourra que réhausser la valeur de leur agressivité. Figurant parmi les 500 premières entreprises françaises, elle aimerait sélectionner, parmi les premiers 500 français diplômés de formation supérieure, de 28 ans minimum, avec une expérience professionnelle de quelques années, les

FUTURS DIRECTEURS

de ses différents *départements* commerciaux. Les hommes (ou femmes) du marketing, de la gestion financière, de la publicité, du conseil d'entreprise, parlant bien au moins une grande langue étrangère et se sentant suffisamment forts pour participer à un concours serré, sont invités à s'adresser par écrit, sous la forme écrite leur paraissant la mieux indiquée, à M. Hirgorom, 6, rue Clément Marot, Paris 8è, chargé d'effectuer pour nous le premier choix en respectant scrupuleusement toute consigne qui lui serait donnée par le candidat.

Important groupe métallurgique multinational (6000 personnes en France) situé banlieue Sud Paris

crée un poste de

chef du service gestion des carrières

pour animer la gestion des cadres et identifier leur besoin sur l'ensemble de la société, il prendra également en charge le recrutement des cadres et leur développement de carrière ;

pour coordonner l'ensemble des actions de formation au niveau de la Société.

Le candidat souhaité, de formation psycho., aura une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la fonction personnel.

Adresser CV, photo, salaire actuel et prétentions au Service 6536 M

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

GROUPE INDUSTRIEL

recherche

INGÉNIEUR
EN DÉBUT DE CARRIÈRE

(MINES - PONTS - CENTRALE)

pour DIRECTION GENERALE d'une filiale, après formation préalable de trois ans assurée dans l'entreprise même.

Cet ingénieur pourra s'appuyer sur une bonne équipe en place. L'entreprise occupe une place privilégiée sur ses marchés et sa situation financière est excellente.

Rémunération de départ élevée. Possibilité de progresser à court terme dans l'entreprise, et à long terme dans le groupe.

Ecrire avec C.V. au n° 45.148 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, PARIS (8e), qui transm.

Cabinet de conseil en FORMATION COMMERCIALE, spécialisé dans les actions de formation sur mesure dans les entreprises, cherche un

CONSEIL EN FORMATION COMMERCIALE

31 ans minimum.
Expérience entreprise indispensable, expérience de direction de formation ou de conseil en formation.
Responsabilités et autonomie très large dans le cadre d'une petite équipe.
Rémunération élevée.

Envoyer CV précis et photo à M. Pavageau, FORMATION et PERFORMANCE, 19, boulevard Montmartre 75002 PARIS.

Recherchons pour BOBIGNY

SECRÉTAIRE STÉNO DACTYLO

Bilingue français-anglais lu, écrit, parlé

30 ans minimum.

Expérience ou formation technique appréciée, références exigées, salaire et avenir intéressants pour personne sérieuse et stable.

Env. C.V. manuscrit et prétent. sous n° 24.814 B à
BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

ORGANISME PUBLIC recherche

UN ANIMATEUR DE FORMATION

possédant la maturité, les qualités de sérieux et de présentation lui permettant de communiquer avec des auditoires de tous les niveaux de responsabilités dans les services décentralisés.

Ce poste peut convenir à un homme ou à une femme ayant une expérience pédagogique ; des connaissances d'informatique de gestion ou d'organisation seraient appréciées.

— Une formation complémentaire sera assurée ;
— Déplacements en France très fréquents ;
— Rémunération de 35.000 à 40.000 F suiv. expér.

Env. C.V., photo av. lettre man., ss réf. M 230, à

SERTI sélection *49, avenue de l'Opéra* 75002 PARIS.

Vous êtes ingénieur diplômé

Votre activité actuelle se situe dans le développement des CAPTEURS INDUSTRIELS.
- Pesage de précision
- Mesures sur les fluides
- Mesures de micro-déformation

Vous aimeriez mettre en oeuvre votre dynamisme et votre esprit créatif et voir l'aboutissement de vos idées.

Nous vous proposons de vous intégrer dans une société jeune et entreprenante implantée *dans la région parisienne et d'animer une* équipe chargée de la conception d'une gamme de matériels de haute technicité.

Envoyez nous votre C.V. accompagné d'une photo en indiquant vos prétentions à No 3566 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

The European headquarters of an American company is looking for an

INTERNAL AUDITOR

to audit the European subsidiaries in France, Germany and the U.K.
The mission will consist of :
a) making sure that every subsidiary is applying American accounting and budget control procedures and policy ;
b) consolidating the European resultats for the mother company in the U.S. ;
c) auditing each country field by field on a regular basis.

Accounting and/or audit experience is essential, preferably with multinational companies. German nationality would be prefered. Fluent English required, German and French appreciated. Living in Paris will be necessary. The auditor will report directly to the European President of the Company.

Remuneration according to experience and background. Please reply to O.P.P. No 809, 12, rue de l'Isly, 75008 PARIS, qui transmettra.

FORSHEDA FRANCE S.A.
Manufacture de Caoutchouc Industriel
recherche

UN TECHNICO COMMERCIAL

Pour compléter son équipe de vente sur le marché français.
Ce poste conviendrait à un candidat de 25 ans minimum ayant une sérieuse formation commerciale et au minimum 2 ans d'expérience de vente dans entreprise similaire si possible.
Anglais écrit et parlé couramment.
La Société dépendant d'un groupe suédois, le stage de formation aura lieu en SUEDE.
Ecrire avec CV et photo à FORSHEDA FRANCE S.A. BP 217 - 17304 ROCHEFORT

Pierre Lichau s.a.

ENTREPRISE INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELLES
C.A. 150 M.F.
recherche pour banlieue Sud-Ouest

UN CHEF D'UNITÉ

Spécialisé dans l'INSTALLATION TELEPHONIQUE de l'industrie privée et les courants faibles.

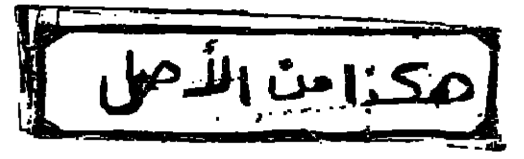
Ce poste conviendrait à

UN CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

(ingénieur ou technicien de formation), ayant 10 ans de pratique industrielle dont au moins 5 ans d'expérience dans ce domaine. Il sera chargé de structurer l'unité sur les plans commercial et technique et en assurera la gestion administrative.

Adresser C.V. man. et photo sous n° 24.763 B à
BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Voir la suite des offres d'emplois et autres rubriques en page 32



offres d'emploi

SOCIETE DE SERVICE EN INFORMATIQUE (Service Bureau)

recherche dans le cadre de l'utilisation d'un système informatique de comptabilité

COMPTABLE

(niveau BP)

expérimenté pour remplir des fonctions de caractère technico-commercial consistant à :

— Assurer la mise en place du système auprès des utilisateurs ;
— Assurer une liaison constante avec ces utilisateurs et les assister ;
— Préparer le travail et contrôler les résultats.

Envoyer C.V. à SOGECIM, 7, rue Raspail, 93100 - MONTREUIL.

GROUPE CHIMIQUE recherche pour L'EST DE LA FRANCE

DIRECTEUR D'USINE

Formation : Grande Ecole (chimie).
L'usine, de construction récente, fonctionne en 4 × 8 et comprend une cinquantaine de personnes. Logement assuré.

Envoyer C.V. et prétentions à : nº 4.706, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Important Groupe International Bâtiment T.P. ch. pr son agence Paris-Sud (pr. banl. 350 pers.)

COMPTABLE

CONFIRME pr comptab. génér. et analytiq. (le groupe posséd. un ordinat.). PROFIL : 27 ans minim., solide form. comptable, 5 à 10 ans expér. comptab. génér. et analytique (acquise de préférence ds branche bâtiment T. P.) ;
— Des qualités d'animateur et de coordonn., anglais souh.
Ecrire, s/nº 24.191 V, à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes q. t.

STE INDUSTRIELLE DE TRANSPORTS AUTOS

S. I. T. A.

RECH. JEUNES INGENIEURS intéressés par une activité RECOUVRANT LA GESTION DIRECTE DE PERSONNEL LA GESTION FINANCIERE DE PETITES UNITES LA GESTION DE MATERIEL
Une expérience pratique de relations humaines, même de courte durée, sera appréciée : Une formation complémentaire sera assurée par l'Entreprise, qui souhaite la Collaboration d'HOMMES DYNAMIQUES ayant la volonté de réussir.
Env. lettre manuscrite et C.V. à M. le Directeur du Personnel SITA, 7, rue de Logelbach, 75017 PARIS

STE FICA rech.

AT ELECTRONICIENS

niveau BTS ou DUT. Dég. O.M. pr SAV nombx déplacements France et étranger. Indemn. élevées. Promotion rapide.
Adr. CV et photo FICA BP nº 3. 78320. LE MESNIL-ST-DENIS.

Recherchons :

INGENIEUR ET A.T.E.P.

pour mise au point d'ensembles électroniques.

Connaissances en microprocesseurs appréciées.

Self service. Avantages sociaux. Transport assuré.

Ecrire avec C.V. et prétent. à C.G.A., Bureau du personnel. Centre du Bois des Bordes. LE Plessis-Pâté - 91220. BRETIGNY-SUR-ORGE.

Mairie de Saint-Ouen (93) recrute d'urgence

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

I.B.M. 3/10 DISQUES expérience G.A.P. II. Téléphoner à 606-56-62 ou envoyer CV à M. le Maire de Saint-Ouen - 93406.

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE recherche

HÔTESSES D'ACCUEIL

LE DIMANCHE

de 14 h. à 19 h. pour MAI-JUIN-JUILLET

pour visite appartements témoins, programme de construction à

NOISIEL (77) ET NOISY-LE-GRAND (93)

Ces postes de rapport intéres., conviendraient à jeunes femmes travaillant à mi-temps, sans emploi ou universitaire. Formation assurée, travail intéressant nécessitant une très bonne présentation et le goût des contacts humains.

Adresser lettre de candidature avec photo sous référ. 888 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 Paris, q.t.

SOCIETE NEUILLY-sur-SEINE (Pont de Neuilly)

recherche :

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

— Trilingue français, allemand, anglais ;
— Si possible langue maternelle allemande ;
— Excellente sténo-dactylo.

Adr. dem. manuscrite et C.V. : nº 4.850, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Ville de Saint-Denis (93) rech. une directrice de crèche, puéricultrice D.E., possib. logmt à titre onéreux. Pour dépôt de candidature et renseignements, s'adres. au Service du Person. (Mairie) Tél. : 752-20-40.

Centre formation apprentis TULLE (ouvert. sept.) rech. : 1 directeur, 30 ans, expér. ds poste direct. et enseignem. Techno, 4 ans mini., disp. 1-9-75. 1 gestionnaire pour entrée en fonction en mai. Urgent. Ec. av. C.V. Chambre métiers, 26, quai Rigny, Tulle-19.

Sté EXPERTISE COMPTABLE recherche pr travaux de Révision et d'Expertise :
CHEF DE MISSION
Format. sup. finaliste, 2 à 3 a. expér. Cabinet pour diriger équipe de contrôle.
CONTROLEUR
D.E.C.S. et 2 ans pratique exig. Lib. O.M. Env. C.V. à EUPAC, 34, rue Balard, 15e q. tr.

SOCIETE JEUNE EN EXPANSION cherche pour création de poste

ACHETEUR

Connaissance du milieu producteur de fromages souhaitée :
— Il aura à diriger et à gérer le service approvisionnement de l'usine et la gestion des stocks ;
— Il devra effectuer périodiquement des déplacements en province et à l'étranger pour assurer le contact avec les fournisseurs ;
— Il travaillera sous le contrôle du Directeur d'usine et de la Direction générale.

Références morales et bonne expérience exigées. Bonnes notions de comptabilité analytique et anglais appréciées.

Envoyer C.V. manuscrit et photo, à :

S.A. RAMBOL

16, rue de la Fosse-aux-Chevaux 78730 ST-ARNOULT

AIDE COMPTABLE

même débutant (e) pr Cabinet d'Expertise Comptable. Travail varié et formateur. Ecrire : S.E.C.O.R. 14, rue d'Annam - Paris-20e

---

UNE DES PREMIERES SOCIETES DE COURTAGE EN ASSURANCES recherche

1 SPECIALISTE HAUT NIVEAU

directement rattaché au P.-D. G.

RESPONSABLE SINISTRES

70.000 - 90.000 F

- Son rôle : mener à bien la résolution des dossiers SINISTRES et CONTENTIEUX
- Sa formation : juridique (licence en droit minim.)
- Une expérience d'au moins 5 ans du poste.

Lieu de travail : ETOILE

Les candidats intéressés voudront bien envoyer une lettre manuscrite + C.V. + photo, à Danielle TRIAIRE-THUILLEZ 24, avenue François-Mansart, 78600 Maisons-Laffitte

Les candidats seront reçus à Paris

REDACTEUR TECHNIQUE

ELECTRONICIEN A.T. 3 Connaiss. Anglais appréciée. Tél. pr Rdez-vous : 735-96-50.

URGENT remplacements longue et courte durée

DACTYLOS STENODACTYLOS

Se prés. E.L.P., 110, bd Gabriel-Péri, MALAKOFF. Téléphone : 735-96-50.

FOYER PROT. Jeunes filles cherche directrice logée. Adr. man. 22, r. Naples 75008.

Centre médico-social municipal (banlieue nord) rechrche infirmières diplômées d'Etat. Tél. 793-06-98 et 733-27-32.

Canada : Ecole bilingue cherche enseignants. C.A.P. ou C.A.P.E.S. exigés. Envoyer CV et copies diplômes : Dr Serge Martel, président of the Saskatoon French School, 47, Simpson Crescent Saskatoon Sask, Canada.

Import. Sté de TELECOMMUNICATIONS, PARIS-13e, rech.

CADRE FINANCIER

Le candidat aura une expér. bancaire, financière et si possib. la gestion de la Trésorerie sous la responsabilité du Chef des Services Comptables de la Société. Ecr. av. C.V. et prét. à A.O.I.P., BP 301, 75624-PARIS CEDEX 13.

IMPTE SOCIETE INGENIERIE CHIMIE PETROCHIMIE NUCLEAIRE Banlieue OUEST rech.

INGENIEUR

50 ans minimum pour responsabilité gestion administration de son bureau d'études et de ses services annexes (archives - documentation - reproduction)

Appointements intéressants. avant. socx. Rest. d'entreprise. Horaire hebdomadaire de travail 40 heures.

Adr. C.V. à nº 4879, Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

BILINGUE FRANÇ.-ALLEM. Minimum 35 ans. Formation BTS-ESD. Vacances août assurées. Envoyer C.V. photo et prétentions sous référence nº 883 à : Organisation et Publicité, 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui trans.

Promoteur Constructeur pr commercialiser programme de maisons individ. ds station balnéaire. Vendeur (euse) expérimenté pr période 1er juin au 30 septembre 75. Rémunération fixe + commis., logem. assur. Adr. candidature, C.V. à S.A. Oméga Promotion 217, r. St-Honoré, 75001 Paris.

IMPORTANT

CENTRE CULTUREL

Organis. séjours linguistiques pour jeunes à l'étranger, ANGLETERRE, ALLEMAGNE, ESPAGNE, recherche

DELEGUES (EES)

parmi personnes en contact avec établissements scolaires ou à vocation pédagogique, pour diffuser son programme. Rémunération intéressante (possibilité fixe).
Ecr. ou téléphoner « OFACIL » 9, avenue Robert-Schuman, 75007 PARIS. TEL. : 705-58-43 ou 44.

SOCIETE COMMERCIALE en pleine expansion recherche POUR PARIS

UN RESPONSABLE DE L'ORGANISATION

circuit de documentat., liaisons avec l'informatique, contrôle des délais administratifs.

UN CHEF SERVICE INFORMATIQUE

Exp. direction, conception, pour diriger analyse et programmat. (ASSEMBLEUR) d'une équipe de 4 ou 5 pers.

3 PROGRAMMEURS

confirmés (ASSEMBLEUR) Connaiss. organisat « disque » nécessaire.

3 PERFOS-VERIFS

EXPERIMENTES

Pour ces postes, adresser C.V. dét. à 771.075 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

Import. Sté rech. pour Siège SUD-OUEST

JEUNE ADJOINT

CHEF SERV. ADMIN. FINANC. Lic. DROIT + expert. cpt. HEC ou formation équivalente. Ecrire HAVAS PAU D 11.785.

Impte Sté de parfums de luxe recherche

UN SECRETAIRE CORRESPONDANCIER

Sténodactylo français / anglais. Age minimum 25 ans, pr suivre en collaboration avec directeur et service export budget publicité et relations clients. Ecrire avec C.V. et prétentions s/référ. 7.630 P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

SOSI recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Expérience calculateurs. HEWLETT PACARD. Sér. 21 M. Temps réel. Téléph. : 202-60-60.

Pr unité de fabrication d'engrais végétaux au Sénégal recherche JEUNE TECHNICIEN Tél. 225-20-27-20-28-20-29.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE Banlieue Ouest recherche pour diriger son LABORATOIRE DE CONTROLE

PHARMACIEN (NE)

I.H.P., C.E.S. Pharmacologie-C.E.S. Bactériologie seraient appréciés.

5 ans de pratique minimum. dans l'industre.
6 Techniciens de Laboratoire à diriger.

Ecr. nº 04.220 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société fiduciaire d'organisation et d'expertise comptable. Tour GAMMA A 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12 recrute

ASSISTANT PRINCIPAL

ayant expér. (cabinet d'audit.) et bnes connaiss. en organisat. et en fiscalité, cap. dirig. animer et contrôler un groupe de réviseurs, la rémunération ne sera pas inférieure à 60.000 F min. 30 ans, env. C.V. détail. manuscr., prétent. et photo réc.

SOCIETE BIENS D'EQUIPEMENT possédant IBM 3 disques et bandes

recherche

CHEF D'EXPLOITATION ORDINATEUR

Le candidat devra avoir de solides connaissances GAP 2 et de bonnes dispositions d'analyste.

Adresser candidature à Nº 4.763 CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.

Entreprise de presse quartier Etoile recherche chef services comptables 5 ans minimum d'expérience dans la fonction Titulaire B.P. (ancien régime) ou D.E.C.S. Adresser curriculum vitae man., photo et prétentions au nº 8372 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris.

Ch. excell. vendeur très dynam., introd. aupr. des gdes stés pr promot. Bât. industriel et socx. Intéressem. Ecr. av. CV Etudes et Constructions industrielles. 51, r. Vivienne, Paris-2e.

Institut d'enseignement supér. privé ch. pr cours juristes spécialistes droit ccial, civil, fiscal, travail. Comptables (compt. gle) Env. C.V. à M. REMBAULT 187, r. du Chevaleret, Paris-13e.

Publications juridiques cherche licencié ou docteur droit rédigeant bien, ayant connaissances approfondies et grande pratique droit et fiscalité des sociétés. Ecrire Mme RENAULT 25, aven. George-V, Paris-8e. Tél. pr RV 225-47-40.

capitaux ou proposit. com.

Pour 70.000 F. Investissement. Exclusif. Rentab. max. Nomb. contrats limités. Ecr. nº 46 Publimax, 36, av. Hoche Paris-8e

DIFFICULTES FINANCIERES Consultation GRATUITE Sur rdz-vs, B.W. : 357-64-56.

propositions diverses

Cause nouvelle activité liquidation stock. Prix sacrifiés (cravates, foulards de marque bijoux, voitures à pédales). Téléphone : 225-58-03, pour rendez-vous.

occasions

Urg. roto offset 611, ét. neuf. Prix cond. except. 902-20-96.

Vends : médailles, bronze et argent, livres reliés cuir (histoire + autres divers). M. Giacinti, 184, av. de Choisy 75013 Paris. Tél. 580-90-57 hres repas ou 260-31-55 hres bureau ou samedi et dim. 964-28-80.

MAISON GORWITZ-FAVRE recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 87-76

autos-vente

LANCIA AUTOBIANCHI LEASING PARTICULIER Gge des PATRIARCHES 11 r. Mirbel Paris 5e 336.38.35 +

Part. vd JEEP universelle 6 cyl. version mixte, mod. C.I.-6, 4 R.M. empât. 2,64 m. Neuve. 4.000 km, garantie. Téléphone : 805-27-19.

demandes d'emploi

AFRIQUE

INFORMATIQUE ET GESTION
— 26 ans, diplômé MIAG, ingénieur, DEA.
— 2 ans expérience Maghreb enseignement et installation d'un centre de calcul.
— Anglais.
Souhaite poste de responsabilité en Afrique noire ou Afrique du Nord. Libre été 1975.

Ecrire no 8399, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

GADRE SUPÉRIEUR, 42 ans

Dynamique, sens du commandement, très bons contacts humains. excellentes références, libre de suite.
EXPERIENCE 12 ANNEES
direction commerciale et générale dans entreprise industrielle. Parfaite connaissance marchés africains. Expérience grandes surfaces. Rompu aux méthodes modernes de gestion.
Recherche poste similaire Outre-Mer ou Province.

Ecrire HAVAS CHARTRES. nº 70.311, qui transm.

Spécialiste immobilier

(Droit - Finances - Technique - Commercial)
41 ans - Montage et suivi opérations France et Etranger (collectifs - individuels - bureaux - hôtels, etc.) - Export en affaires difficiles - Gestion participation. Références 1er ordre. Etudierait toutes propositions.
DIRECTION, MISSION ou CONSEIL

Pour premier entretien, écrire sous nº 4.779 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

H.E.C. Expert-Comptable - 35 ans - Anglais cour. Expérience cabinets - Expertise comptable et audit anglo-saxon - Direction générale affaire internat., recherche,

— Collaboration cabinet Experts-Comptables.
— Secrétariat général.
— Direction financière, PARIS.

Ecrire sous le numéro 3.084, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

INGENIEUR A. et M., 39 ANS
curriculum vitae
Bureau d'Etudes Electro-Mécanique.
Production gestion informatique.

1) Directeur Adjoint Société Multinationale (2.000 personnes).
2) Directeur Usine Electro-Ménager (600 personnes)

RECHERCHE
Poste Directeur Adjoint au P.-D.G. (M.P.I.) (références premier ordre).

Ecrire sous le numéro 4.186, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX, qui transm.

ARCHITECTE D.P.L.G.

- Expér. et référ. 1er ordre dans domaines diversifiés ;
- Dynamisme et sens relations humaines ;
- Créativité positive.

Etudie toutes propositions.

Ecr. nº 3.074, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PSYCHOLOGUE

28 ans, expérience professionnelle en tant qu'institutrice et éducatrice, cherche poste préférence orientation. — Ecrire nº 3.083, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Devant effectuer serv. mil. août

INGENIEUR CHIMISTE

lic. Sc. Eco. ch. pour 3 mois travail indifférent. Facilité et rapidité d'adaptation. — Ecrire nº 6.922, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIPLOME MARKETING MANAGEMENT

Cadre 33 ans, 5 ans expérience administrat. des ventes et technico-ccial ds stés multination., parfaitem. bil. fr.-all., bnes connaiss. angl., ch. poste adjoint direction ccial ds import. sté préfér. rég. Touraine. Disposé voyager 1/3 tps. Etud. tte prop. Ecr. nº 3.075, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE III A

Autodidacte responsable services techniques 24e mission Paul-Emile Victor en Terre Adélie, cherche situation France-étranger. Ecrire nº 3.040, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre supér. posséd. diplômes

CHBRE COMM. BRITANN. EXPERT COMPTABLE DROIT DES AFFAIRES

av. fiscalité, législat. soc., assur. B.P.C. et comptab. anal., lect. allemand, informatiq. gestion, sér. référ., rech. poste intéres. Ecr. nº 3.065, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 24 a., lic. droit + IAE ch. poste gestion adm. ou commerc. Ecr. nº 3249 Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F., 25 a., lic. Eco. po. ch. situation. Ecr. nº 271, Bleu, 41, av. Château, Vincennes. q.t.

J.H., diplômé gde école sup. aéro., mathém. 3e cycle, spécialis. informat. cherche empl. ds système banque de donnés. Ecr. nº 068.240 Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ingénieur iranien, 12 ans exp. ch. poste respons. en rapport avec l'Iran. Ecr. nº 3088 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris.

J.H., 25 a., lic. Sc. Eco.PSEC-DECS en cours. 16 mois expér. comptab. financière. Dég. O.M. ch. emploi. CADRE. Etudie ttes propositions. Tél. 366-28-02.

Organisateur recherche COLLABORATION à temps partiel avec P.M.E. pour redresser sit. difficile, améliorer rentabilité, assurer développement. Ecr. nº 4627, Contesse Publicité 20, av. Opéra Paris-1er qui tr.

Jne fille I.U.T. de gestion ch. pl. serv. pers. Ecr. J. Donnard, 16, r. Strasbourg 78-Houilles.

J.F., 25 a., 4e an. lic. droit, option Sc. politique. Expér. notariat. Etudie ttes propositions sf démarch. 808-74-79 après 12 h.

J. femme ch. place dessinatrice industrielle. Bac E, conn. dact. Dauine Annick, 8, av. Boileau 94500 Champigny.

28 a., Ingénieur INSA chimie biologique. 3 a. exp. biologie ch. sit. stable. Labo ou fabricat. Ecr. nº 3087 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris.

Ingénieur + MBA, 27 a., expér. Enseignem. supér. et Time-Sharing, ch. situat. gestion scientifique Technico-Economique, organisat. Région Sud-Est de préfér. Ecrire nº T 68.186, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Supér. de commerce, 27 ans, angl., espagnol courant, expér. Amérique du Sud, Maghreb, assistant de gestion en faculté, ch. poste ccial ou financier. Rég. Sud-Est. Ecrire nº 68.187, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 26 a., chimiste BTS chimie, 6 a. expér. Synthèse organiq. Labo. pharmac. Anglais courant, dispon. de suite, ch. empl. Paris. Prov. M. Cartayrade Marcel, 35, av. J.-Jaurès, Suresnes. 772-31-79.

CADRE COMMERCIAL, 27 ans marié, diplômé EDC marketing, dynamique, 3 ans d'expérience, habitude contacts haut niveau, très bon gestionnaire, cherche poste direction ou adjoint Service Commercial ou marketing. Tél. : 527-40-38.

J. F., 28 a., licence droit privé INTD, allemand, 3 a. expér. professionnelle. Etudierait toute proposition à Paris. Ecr. nº 3.071 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rég. NOTTINGHAM, Angleterre Française, dipl. études supér. en anglais, commerce, documentation - expérience mise en place service documentaire - recherche activité pour société française dans domaine information. Ecr. nº 8.244 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., maîtrises philo et théologie ch. trav. Urgent. 222-57-41.

J. F., 25 a., Bac, 2 a. lic. droit 3 a. exp. prof. dans serv. jurid. Bnes connaiss. droit des sociétés rech. poste équivalent. Libre fin mai 75. Ecr. nº 3028 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. F. (30 a.), cadre conseillère du travail et juriste droit scial. 7 a. expér. ch. situation Bordeaux - Sud-Ouest. Ecr. nº 3024 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris.

Techn. Econome, cadre admin. et commercial en Allemagne av. bonnes conn. du marché indust. rech. activité pr entrepr. franç. Ecr. nº 8388 « Le Monde » Pub.

H., 38 a., DECS-CSJF, 7 a exp. cabinet, ch. poste responsab. Région indiffér. Ecr. nº 8401 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Cadre commercial, 25 ans, BTS distrib. et gest., exp. direct. marketing cherche poste à resp. PME, agence. Etudie toutes propos. Paris, prov. étranger. Tél. 368-99-66. Agailler, 16 r. Bruxelles 94700.

Cadre jurid. et fin. expér. rech. coordination opérations imm. ou poste jurid. SEM, promot. priv. Paris province. Ecr. nº 3076 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Comptable 2e éch., Bac G2, BTS et prob. ch. pl. stable. Exp. compt. gle. Fourni., client, trésorerie, 3.000 × 13. De préf. prox. domicile. Ecr. M. Sebbah, 12, allée Houdon 92350 Le Plessis-Robinson.

F., 43 a., résidant Lille. Journaliste de formation. Gde expér. chargée de presse-relations pub. Paris et province. Que me proposez-vous ? Domaine culturel ou artistique de préférence. Temps partiel accepté. Ecrire Agence Havas 59023 LILLE Cedex sous référ. AT 2869/4.

Agent maîtrise cat. III, 30 a., stag. AFPA. Chef rayon super ou hyper. Expér. 8 ann. comm. Et qualif psychol. gale. Management. Langue espagnole ch. France ou étrang. lib. ste. Ecrire Agence HAVAS 59023 LILLE Cedex sous référ. AT 2873/4.

H. 32 a., cadre en organisation, sér. référ. en organisation administrat. et mise en place de procédures, ch. poste de responsabilité dans grandes ou moyennes entreprises ou cabinet conseils important Paris ou départ. 93, 94, 77. Rémun. souh. 3.500 × 13. Ecr. nº 3.069, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COLLABORATRICE RECRUTEMENT/FORMATION
Cadre 40 a., sens lait. et org. efficace, lib. dépl., expér. en
— Techn. secrét., anglais ;
— Sélect., recrut. pers. admin. ;
— Formation person. secrétariat.
Ecr. nº 3.072, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 28 ans, français, allemand, italien, anglais, expérience professionnelle entreprise et Marché commun. Etudes maîtrise histoire I.A.E., doctorat gestion, cherche poste dynamique et responsabil. — Ecrire nº T 068.180, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

CADRE SUPERIEUR 54 a.

actuellem. directeur général société anonyme H.L.M. 2.000 logements, formation ingénieur mécanicien, connaiss. égales mécanique, séries, bâtiment. Gestion comptable informatique. Formation spécial. en psycho-sociologie, dynamique de groupe, etc. Langue allemande usuelle, notions anglais, cherche situation en rapport. Téléph. 672-68-50, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h. Toutes propositions Paris, prov., éventuellem. étranger étudiées.

CHEF PUBLICITE 32 a., conception, rédaction, mise en page, cherche poste à responsabilité PARIS ou PROVINCE, comportant initiatives et organisation. Faire offre à UNIC INTER, 31 bis, rue du Fbg-Montmartre, 75009 PARIS, qui transmettra.

J. F. 28 a., lic. et maîtr. hist. de l'art, anc. élève Ec. Louvre, expérience musée documentation (O.R.T.F.)+charges cours univ. Paris IV, cherche emploi. Etud. toutes proposit. Tél. 255-84-63.

M. 50 ans, connaiss. en électromécanique, cherche emploi service après-vente. Permis VL. — Téléphoner 939-68-84 ou écrire H. DELACOU, 22, av. de Savigny, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS.

CADRE librairie internat., 43 a., long. expér. sect. périodiq., ch. poste intér. chez libraire ou édit. Ecr. nº 3.067, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JEUNE FILLE ETUDIANTE CH. EMPLOI AOUT Ecr. nº 6.916, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

« C'EST EN PERIODE DE CRISE QU'IL FAUT CONSULTER UN SOCIOLOGUE »

Ecr. nº 8.368, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. H., 26 a., maîtrise philo et histoire ch. emploi presse (exp. journal), édit. ou autre. Goulet, 12, av. Gal-Leclerc, 75014 Paris.

L'immobilier

bureaux bureaux

NEUILLY Propriét. loue 1 ou plus. burx. Immeuble neuf. Tél. : 758-11-10.

RICHELIEU - 4-SEPT., PROX. A LOUER - SANS T.V.A. 700 M2 en 23 BUREAUX KNIGHT FRANK et RUTLEY. Téléphone : 260-67-53.

CHAMPS-ELYSEES - BERRI A LOUER DANS IMM. NEUF DEUX A SEIZE BUREAUX KNIGHT FRANK et RUTLEY. Téléphone : 260-67-53.

Rue La Fayette, particul. vend en tte propr. bureau standing, vestibule, tél., tt équipé, 1er ét. Téléphone : 526-54-78.

VIIe, rue de Varenne, 200 m² environ, gd standg, 6 lign. tél. Possib. télex. Locat. sans Pas-de-Porte. - BERGI : 222-48-60.

ENTRE ETOILE ET TROCADERO

Dans immeuble de standing, location à partir d'un mois, de

BUREAUX EQUIPES

modernes et à services complets, standardistes et hôtesses d'accueil, Parking visiteurs, télex, salles de conférences.

HERSA. TEL. : 553-50-11

FRIEDLAND - ETOILE 6 burx grand standing, entièrem. aménagés, 3 lign. tél. Pos. télex. Location sans Pas-de-Porte. BERGI : 222-48-60.

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Location sans Pas-de-Porte. Ag. Maillot, 293-45-55, 522-19-10.

Recherche VIIIe ou OPERA : bureaux 2 ou 3 P. + entr., wc. bail à repr. Ecr. 373 Muratet, 15, r. Taitbout, Paris-9e, qui tr.

A LOUER PRIX EXCEPTIONNELS petits bureaux **EUROBUILDING** Paris, porte de Pantin, 100 m. métro et périphérique, immeuble neuf grand standing, 2 bureaux, 71 et 150 m², avec parkings. Téléphone : 359-92-30, 92-79. 359-29-04 - 723-30-23.

PLACE PEREIRE

A LOUER

LUX. HOTEL PARTICULIER 27 burx + salle de réunions. 880 m² GRAND STANDING.

4 niveaux + ss-sol, ascenseur, parkg, central téléph. 10 lig., loyer annuel : 400.000 F.

J. Rabell : 233-85-45.

villégiatures

Peintre brésilien de Sao Paulo veut changer atelier avec peintre parisien pour qques mois. Tél. 222-42-13, 7 à 10 h.

LA LOUVESC ARDECHE T. 3. Hôtel Relais du Monarque. ** N. N. Pension 55-85 F net.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

L'immobilier

appartements vente

Paris

18e - Pour placement et pied-à-terre. Au pied du Sacré-Cœur. Dans petit immeuble rénové 100 %. STUDIOS, 2 PIECES, DUPLEX - Luxueusement aménagés. Poutres apparentes. Le propriétaire, GIRPA. 325-25-25.

Part. de préf. à part. Vd appt 2 p. à Alésia, tout cft, calme, refait neuf, 6e étg. Tél. soir apr. 20 h. et samedi, 531-40-63.

MONCEAU. Gd studio, 44 m², cuis. équ., s. ba, placards, moquette, Id privatif - 337-69-95.

SUR AVENUE FOCH Gd 6 PCES, 230 m² + chambres de service - Parking. G. SORGNIARD - EUR. 05-55.

PASTEUR Imm. P. de T., gentil 4 pièces. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

PLACE RODIN (16e) 5 p., 2 bs, 160 m², 2e étg., soleil, grand standing, vue dégagée. Michel & Reyl S.A. - 265-90-05.

IENA. Grand 4-5 pièces, tout confort, chb. service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

PARIS-LE MARAIS Je vends studios grand confort, placement garanti. Visite jeudi, vendredi, samedi, de 14 à 18 h., 22, rue de la Verrerie. Métro Hôtel de Ville. TREVAL. 277-62-23.

VOLTAIRE, pr placem., de 4 à 16 p., lib., ch. cent., dche. 23.000 Funtié. Le matin, 331-36-05.

ROMANTIQUE, baigné de soleil duplex 6 p. av. jardin privé. RUE D'AUMALE - 742-62-44.

VIe - PRES DES QUAIS Elég. séj. + loggia + 1 chb., très bien équipé, poutres, bel immeuble XVIIe siècle. Le Luxembourg - 325-10-56.

JARDINS OBSERVATOIRE ATEL. ART. + 2 CH. et 2 BS. Refait nf. VUE IMPRENABLE. ODE. 95-10.

WAGRAM. Immeuble P. de T. 5 p., tt cft, ch. serv., impecc. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

35, BOUL. D'AUTEUIL Vue sur Bois, duplex 220 m² + terrasses. Visite jeudi, de 14 h. 30 à 17 h. 30 ou 577-60-10.

2e Entre BOURSE et PALAIS-ROYAL. Ds immeuble de grand standing, STUDIOS, 2 PIECES, LOGGIAS. Très luxueusement aménagés et décorés. Poutres et pierres d'origine apparentes. Habitation de grande qualité. Le propriétaire, GIRPA. 325-25-25.

9e - LA ROCHEFOUCAULD Dans hôtel particulier, plein soleil sur parc, grand 4 P., tout confl, luxueux. Prix élevé justifié. 747-77-58.

PARIS-LE MARAIS Propriétaire vend petit duplex et studios grand confort, placement garanti par contrat. Sur place jeudi, vendredi, samedi, de 14 à 18 h., 13, rue Vieille-du-Temple - 277-62-23.

TRINITE. 5 pièces mixte en duplex, rez-de-chaussée et 1er étg., 2 chb. de bonne, tout cft, 390.000 F. Tél. 874-01-91.

PRES AVEN. FOCH IMM. GD STANDING Splend. 320 m² + 3 ch. serv. Parking. Vernel. 526-01-50.

17e Tr. bel. imm. P. de T. entier. rénové. 3 P. cuis., w.-c., bns., 65 m² env. + ch. bne Et. élev. Vue s/MONTMARTRE URGT. Px except. 170.000 F. S/place Jeudi, 15 h. à 18 h. 17, RUE LEMERCIER.

MONTPARNASSE-VAVIN Excel. placem. appt. mixte, 175 m², 5 lig. tél. Parf. état, gros. rentab. Act. Cabinet Juridique. Rend.-Vs 325-95-62.

15e Immeub. RENOVE sur rue et cour jdin OCCUPES. 1 - 2 - 3 P., w.-c. Tél. : 622-26-63, poste 26.

AV. MONTAIGNE PIED-A-TERRE GD LUXE 80 m² Balcon, garage, Décoration except. Exclusiv. SAINT-PIERRE. ELY. 33-40.

NATION Av. Saint-Mandé. B. imm. P.T. stdg 4 p., ent., c., s/eau, wc., ch. cal. Px. 320.000. Vernel. 526-01-58.

MUETTE Imm. P. de Taille. ét. élevé., asc. 5 P. tt cft., balc. + ch. serv. 680.000. Vernel. 526-01-58.

7e VANEAU. Grand Studio 35 m² tt cft., 1er ét., entr. particul. R.-de-ch. 567-22-88.

Mo LATOUR-MAUBOURG SEJOUR + 1 ch., ent., cuis., dche., w.-c., tél. 176, RUE DE GRENELLE. Ch. cent., vis. merc./jdi 15-18 h.

MONTMARTRE Près place du Tertre Vue panoramique sur PARIS TR. BEAU 4 P., TT CONFT. 6e ét., poutres, cheminée. Px 500.000. HUSSON. 255-66-18.

AUTEUIL SUD SUR VOIE PRIVEE Séduisante Maison Particulière. 4-5 P. PARFAIT ETAT. Jdin. 650.000 F. 266-32-22.

5e 28 bis, rue Card.-Lemoine Pptaire vend ds bel imm. studio, standing. - 325-28-28.

MOT.-PICQUET, bel imm. anc. 2 P. CARACT. 50 M2 Tt cft., sol., 878-07-43/734-16-99.

MONTPARNASSE. Sur VOIE PRIVEE, IMM. P.-d.-T. 120 M2, IMPECC., STANDG. 878-07-43 - 734-16-99.

ILE DE LA CITE Dans charmante Maison du 17e au 3e s/entresol sans ascenseur. A VDRE 5-6 P. avec terrasse 24 m2 au sud sur Notre-Dame. Travx à prévoir, Px 650.000 F. Jeudi-vendredi, de 13 à 17 h 30 : 16, RUE CHANOINESSE (4e)

13e - GOBELINS Plusieurs studios et 2 P. tt cft, état neuf, Soleil, imm. pierre taille ravalé. - 734-29-84.

7e BRETEUIL-MASSERAN Dans imm. très grand standing quelques beaux appartements : — 4 Pièces 132 m2 — 3 Pièces 102 m2 + Terrasse Prix : 6.600 F le m2 Disponibles immédiatement Téléphoner : Mme RAYNAUD - 256-98-98

MONTPARNASSE Propriétaire vend 45 STUDIOS ou 2 PIECES tt cft, entièrem. restaurés. Haute rentabilité. « Le Périgord », 131, rue de Vaugirard, de 14 à 19 h.

MARAIS-SAINT-MARTIN Grand Studio tt confort, 38 m2, remis à neuf, dans immeuble rénové. 125.000 F. Tél. 924-96-18 - 622-40-57.

HOPITAL TENON PETITS et GRANDS STUDIOS à partir de 75.000 F dans immeuble entier. restauré Location et gestion gratuites assurées par nos soins. BUREAU de VENTE sur place ts les jours (sf dim.), 11-18 h : 88, rue PELLEPORT - 636-52-08.

Sur JARDINS LUXEMBOURG Immeuble gd standing, 5e étage 225 m² + 2 ch. serv., tt confl. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

Bd de GRENELLE Spécial PLACEMENT GD STUDIO refait neuf Prix 68.000 F, possib. crédit. Location assurée 7.800 F l'an. Me vr mercredi-jeudi, 14-18 h : 160, boul. de GRENELLE

PALAIS-ROYAL Seul imm. récent. Gd studio 2e sur rue, gd confort. - Jeudi 17 h-19 h : 20, rue Croix-des-Petits-Champs.

Région parisienne

NEUILLY, 62, bd Gén.-Leclerc, 5 pces, 126 m², sur Id, 620.000 F. Prix ferme. Parking inclus. - Disponible immédiatement. T. Mme Raynaud. ALM. 98-98.

8, AVENUE SAINTE-FOY Living, bur., 4 ch., 2 sanit., cuisine, garage, 1er étage. Immeuble récent. 670.000 F. Sur place jeudi 24, 14 h. 30 à 18 h.

NEUILLY, Rue de LESSEPS, 90 m², rav. liv. + 2 ch., 620.000. 775-01-77.

PANTIN (Mo Eglise) Propriétaire vend, libres, studios et 2 pièces, confort, crédit important. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris - 742-99-09.

3 pièces, confort, MALAKOFF centre. 735-95-10, le soir.

VESINET-PECQ Tr. bel appt 100 m² avec terr., liv. dble, 3 chb., bains, nombr. dépend., à saisir, 465.000 F. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06.

NEUILLY-SAINT-JAMES 25, rue du Bois-de-Boulogne dans immeuble ancien rénové, beau 6 p., 195 m², 2 bs, clair, soleil, 2 ch. serv., park. poss. Sur place jeudi, 13 h. 30-17 h. 30 FRANK ARTHUR - 924-07-69.

Province

TOURAINE. Studio tt cft dans résid. cadres, ts serv., y compr. médic., tr. intér. pour ménage retraités. Mlle Courtine, Résid. Chaumont, 41400 Montrichard.

Pr vac. ou placement, à Sète, sur quai tranquille, magn. appt T1 : 41 m² ; T2 : 53 m² (séj., ch., kitchen., bs), av. 40.000 F cpt + fac. crédit. Ecrire à Mme BEGON, 21, quai de la République, 34200 SETE.

CANNES/Californie, appartem. 85 m² luxe. 480.000 F. BOURSE FRANCAISE DE LA CONSTRUCTION, 122, rue d'Antibes, CANNES. (93) 99-04-13.

hôtels-partic.

IENA HOTEL PARTIC. 11 PIECES Immense cuisine + office, 3 S. de B. + dche, 4 wc, patio, Terrasse. Jardin suspendu. Salle de gymnas. Buanderie, chaufferie, 2 gdes caves. Nombreuses plac. Tél. plusieurs postes. Conviendrait à Ambassade. PRIX ELEVE JUSTIFIE. - 555-72-54.

constructions neuves

un placement sûr
la Principauté du 15e
151, rue Saint Charles
2 petits immeubles racés
Studios, 2p, 3p/duplex, 4p/duplex
Prix fermes et définitifs
Claude LACHAL S.A.
Tél. de 14h à 19h : 578.76.65

LECOURBE 201
4 pièces, 96 m2 50 habitables
5 pièces, 114 m2 70 habitables
Très bel appartement au dernier étage 175 m2 habitables avec 22 m2 de balcon et 45 m2 de terrasse
Quelques studios encore disponibles
Prix fermes et définitifs
Livraison juin 1975
Renseignements sur place 201, rue Lecourbe ou CIME Tour Maine Montparnasse - Tél. : 538-52-52

fonds de commerce

A VENDRE Importante et très belle librairie. Ville Préfecture du Centre. Chiff. d'affair. 1974 : 2.500.000 F. Prévisions 1975 : + de 3.000.000. Ecr. no 8390 « Le Monde » Pub., 5, rue des Italiens 75427 Paris.

CLINIQUE CHIRURGICALE constituée en Sté Centre Marseille avec park., agencem. moderne. Bloc opératoire, 2 salles + chirurgie ORL. Radiologie. 30 lits + 15 extension possible. Fonds 2.500.000 en totalité ou en partie. Murs possibles. Discrétion et sérieux exig. Ecr. Service spéc. du : CABINET IAZON 14, rue Académie (91) 54-19-61 Marseille.

T.D. 24 Montera SN Madrid 14e vous propose : NORD Bâtim. Indust., terrains, usine, appartem. région DOUAI.

MAIRIE 17e LIBR. JOURNX atten. av. un logt. Pet. loyer. Cession 95.000. 387-65-24.

locaux commerciaux

RD-PT des CHAMPS-ELYSEES à 300 mètres, cède mon DROIT AU BAIL, tous commerces, appt 130 m², EMPLACEMENT UNIQUE, 14 mètres de façade, belle AVENUE, 3e étage, loyer très modéré. 225-38-29, de 11 à 20 h.

PRIX EXCEPTIONNELS A LOUER LOCAL COMMERCIAL avec bureaux rez-de-chaussée, magnifique exposition en façade, 450 m², dix téléphones, 8 parkings. EUROBUILDING Paris, porte de Pantin, 100 mèt. métro et périphérique. Téléph. 359-92-30 - 92-79. 359-29-04 - 723-30-23.

Vd villa périphérie Marseille, 300 m2, 2 entrées, 15 pièces (hab. + 6 à 8 bur.), jardin 1.200 m2, parking, piscine. Tél. Marseille (91) 49-27-57.

locations non meublées

Offre

P. à P. loue Faidherbe-Chaligny stud. gd cft, 650 + 200. 344-41-82.

Tolbiac, pet. stud. ent. rénové, tt cft, soleil, 630 C.C. 584-05-30.

VIIe - RUE DE LILLE grand standing, très bel appart 240 m² + 2 ch. serv., bail 6 a. Loyer 4.500 F + C. Reprise justifiée. - Téléphone : 261-26-04.

Mirabeau. Réc. LIVING + CH., cuis., bains, 1.200 F. - 754-08-88.

TERNES. Réc. 2 P., cuis., bns, TEL. MOQU. 1.200 F. 766-49-80.

XVIIIe, METRO A LA PORTE, immeuble neuf, jamais habité : magnifique studio, vraie cuisine, dressing, 800 F charges comprises. — Téléphone : 526-54-78.

P. de préf. à P., propr. imm. stdg, appt 3 P., 65 m² + jard., terras., 80 m² privat. 1er étage, tt cft, moq., tél., cave, garage, calme, verd. Renseignem. bur. : 077-30-12. Sur place, samedi, 26, de 9 à 12 heures, 5 à 11, rue P. Allaire. — 94 - JOINVILLE

MONTPARNASSE. Dans luxueux immeuble neuf, très beau 4 P., confort, 90 m², téléph., parking, 2.500 F + charges. Tél., matin, SEGECO : 522-69-92.

IXe, agréable 3 Pièces, confort, 3e étage, 70 m² env., 1.200 + ch. Tél., matin, SEGECO, 522-69-92.

12e IMM. REC., STUDIO + BALCON, tél., parking. 850 F c.c., 752-49-09/734-16-99.

FRONT DE SEINE. Imm. 1971 SPLEND. 4 P. tt cft., tél. Park. 2.500 + ch. SUF. 42-06.

16e JASMIN Dans H. P. GUIMARD Classé. SOMPT. RECEPT. + CH., TEL., MOQ. 755-87-86.

STUDIOS TT CONFORT

GAMBETTA	580 F
PLACE D'ITALIE	800 F
NATION	700 F
REPUBLIQUE	700 F
RASPAIL	900 F
DAUMESNIL	800 F
MARAIS	750 F
ROME	750 F
GRENELLE	1.000 F
CONVENTION	800 F
LAMARCK	600 F

2 PIECES TT CFT.

BOLIVAR	900 F
SAINT-GEORGES	1.000 F
DAUMESNIL	820 F
NATION	1.200 F

3 PIECES GAMBETTA Nf, standg, av. parkg, 1.400 F. SETIMO, 9, bd de Reuilly (12e). 345-55-10

Demande

Jeune couple cherche gd studio ou 3 Pièces, tt conft. Ecrire à : Mme BALNY D'AVRICOURT, 27, rue Marcadet, 75018 PARIS.

Ch. appt 3 p., cuis., cft, Paris ou proche banl. Sud. Ag. s'abst. Ecr. no 6.923, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

terrains terrains

Grande possibilité de gain par l'achat de terrain sur l'île de FUERTEVENTURA
ISIP SA L - CH 6091 Lugano, case postale 683.

Roussillon, à 30 minutes mer : rare terrain constructible, près village et site protégés, 9.000 m², eau, électricité. Vue panoramique. Prix : 100.000 F. A.C.T.I.F., 8, place Gambetta, Perpignan. Téléphone : 69-34-53-54.

BOIS-D'ARCY, 1.050 m², largeur 26 mètres. Voir angle rue Henri-Barbusse et chemin Baragué. Pour traiter s'adresser, 14, rue des Paniers-Ronds, 78400 Chatou.

appartem. achat

Recherche Paris-15e, 7e arrond., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, r. A.-Bartholdi (5e). Tél. : 579-39-27.

Pr placement, part. ch. studio tt confort, même occupé, Paris, Banlieue Saint-Lazare. Ecr. à 6.921, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ACH., URGT, RIVE GAUCHE, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, studio, paiement comptant chez notaire - Tél. 873-23-55.

ACHETE, URGT, COMPTANT, chbre bonne Paris - 873-20-67.

échanges

Echange à 150 km belle propr. tt confort contre café à Paris. Tél. (21) 07-26-32.

immeubles

B.C.B. FRANCE - 727-03-46 31, av. R.-Poincaré, Paris-16e. Investissements à Montréal. Grand choix d'immeubles loués en totalité - Rentabilités très importantes. - Affaires. A partir 288.000 F comptant.

7e - Près rue de SEVRES Propriétaire vend directement, EXTRAORDINAIRE pour placement, murs de commerce en pleine activité. Excellent rapport. Grande sécurité.

15e - SAINT-CHARLES Coiffure. Plus de bail. Très bon rapport. GIRPA, 325-56-78.

IMMEUB. ENTIER. Etat neuf. Conv. Sté pour log. personnel. 15 STUDIOS, tt confort, jardin. Propriétaire direct. - 754-95-11.

pavillons

A V. beau pavill., 5 p. (séj., 4 chb.), s/ss-sol, ch. c. maz., tt cft, s/ 800 m² terr. ds village tr. calme (Thorigny), à 1.500 m. de la gare. 219.000 av. 50.000 + C.I. Tél. H. B. 277-83-10.

91-GOMETZ-LE-CHATEL Particulier vd pav., séj., 2 ch., grenier amén., cuis., s. d'eau, wc, gar., jardin d'agrément. Téléphone : 343-10-54.

SEVRAN - Résidentiel. Villa neuve, 300 m² habit., bureau, séj., 8 chb., gd cft, tél., garage 5 voitures, terrasses, pavillon gardien, terrain 800 m² clos - Prix 600.000 F - 939-55-25.

locations meublées

Offre

Ch. à louer jolie maison campagne, 4/5 chbres, conft mod., 2 S. de B., proximité de Paris, printemps ou à l'année, ou à partir de l'automne, suiv. conditions, possib. service W-E souh. Ecrire avec photo et détail à : ATELIERS SPOERRY, 6, rue des Deux-Ponts, Paris-4e.

villas

ANDRESY Dans Secteur Résidentiel Très belle VILLA Séj. 52 m², 4 chbres, 2 s. de bs., 2 cab. toil, cuis. équip. 526.500 F. ETUDE BARONNAI, 1, av. Fernand-Lefebvre, POISSY. 965-13-19.

RUEIL-MAL MAISON 3e R.E.R. Calme. VILLA NEUVE pl. Sud. Séj., 3 ch., bns., gar., magn. ss/sol, except., fac. propriét. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06.

propriétés

EXCLUSIVITE MONTFORT-L'AMAURY rav. ppté, gd liv., 4 chbres, tout conft., joli jardin 8.500 m², PISCINE CHAUFFEE. LARGIER Demander BERNARD DUSSAUSSOY, 32, bd Malesherbes. ANJ. 18-83.

ACHETERIONS : chartreuse ou simil., tt cft (photo) et bien desservie. Ecrire Y. L., 9, rue Col.-Combes - 75007, qui transmettra.

Prox. PACY-S/EURE. Dans joli village, propr., gd atel. sculpt. Tél., jard. bon état. - 227-50-53.

Près Mantes, St-Lazare, 5' gare, villa, 7 P., cft, terras., parc de 14.000 m², mais. gardien. Prix : 1.100.000 de F. Prêt vendeur. Téléphone : 627-89-61.

VESINET - IBIS Tr. bel. mais. meulière, récept., 6 ch., tt cft, jardin d'angle de 1.500 m², 2 garages. - 567-22-88.

AUDE. Propriété céréalière de 128 ha, mais., tt cft, bâtiments agric., vaste panor. : 800.000 F. COMMUNIER, 66220 Saint-Paul.

VALLEE MARNE 35 km. Paris-Notre-Dame, très belle propriété Directoire, tout confort, luxueusement aménag., salon, s. à manger, bar, 7 chb., parc à la française et bois, gds arbres sur 14.000 m² enclos de mur, pavillon de jardinier, 2 grands garages, maison, parc et bois en parfait état entretien, crédit possible. Téléphoner sur place : 436-80-10, ou à Paris : 535-46-20.

exclusivités

appartem. vente

Paris

PORTE MAILLOT. Beau 4 Pces, 120 m² + garage + chambre de service : 750.000 F. TUR. 97-81.

ALMA - MARCEAU appartement 100 m² environ gde salle séj., bonne distribut. Excellent état. VISITER, se présenter au : 8, r. L.-Reynaud, 75016 PARIS, de 10 à 12 h. et d 15 à 18 h.

ALESIA. Résidentiel, bel imm., 3 Pces princ., cuisine, bains : 185.000 F. DEGOVE, SEG. 55-31.

RUE DE TURENNE Ds imm. stdg, ravalé, splendide appt 5 P., cuis., bns, tél., 3e ét., av. asc., 450.000 F, poss. chbre service. - Téléphone : 325-40-66.

Censier, petit stud., coin cuisine, r.-de-ch., impec. 49.000. 337-69-59.

Urgent, cause dép., part. vend : 4/5 P., terras., box. Milhomme, 90, av. Daumesnil-12e. 344-69-97.

VIIe, Part. vend petit 2 Pièces, conft, R.-de-Ch., cour, calme : 90.000 F. Téléphone : 325-32-05.

TROCADERO Imm. récent, gd stdg, duplex, 9e et dernier étage, terrasse triple, living, 2 chbre, 2 bains, gar., chbre serv. T. : 224-00-10.

Mairie 14e, b. imm. p. de t., 2 P., cuis., wc, dche, 130.000, Degove, 16, r. M.-Duvernet. SEG. 55-31.

Glacière, propr. vd duplex car., tt cft, avec jardin. KLE. 93-15.

16e - RANELAGH Dans imm. récent et de luxe, 6e ét. av. terras., 9 P., 320 m². RIC. 05-87 et 06-68.

JARDIN DES PLANTES Propriétaire vend studio et 2 Pièces, immeuble standing, tout confort, caractère, poutres, moquette, v.-o., interphone, cuisine équipée, verdure, lumière. Prix intéressant. Placement idéal. 75, rue Buffon, mercredi, jeudi, de 14 à 18 heures ou : 525-27-08.

8e - MONCEAU (près) et 17e RESIDENT. APPTS HT STDG, 300 m² envir., parking, possibilité professionnel. RIC. 06-68 et 05-87.

Mo BAC Bon immeuble 1930 confortable 250 M2 A RENOVER Me voir sur place les 23 et 24, 14 h 30 à 18 h 30 : 28, boul. Raspail (3e étage, porte droite)

TERRASSE PLEIN SUD SUR CHAMP-DE-MARS DECORATION EXCEPTION. 290 m2 gd stand. Triple récept. + 4 chbres, 3 bns. Exclus. SAINT-PIERRE - ELY. 33-40

Mo GOBELINS Ds tr. b. imm. 2 p., c., tt cft, état nf, 3e ét. s/rue calme, sol. Px exc. Urgt. 155.000. 343-32-67

12e R. ERARD. 2 P., 58 m2 + gd balc., vue mag. 188.000 + parking facultatif. - 344-20-21.

5e Appart. caract., atel.-living, entr., 2 ch., cuis., bs, tél. 27, rue Bernardins, dern. étage.

Région parisienne

Paris Ouest (13 km.), résid. verdoyante, p. de t., splend. appt de 90 m² + 10 m² balc. + box + cave, lux. aménag. : 350.000 F. Ecr. M. Claudel, 78, r. Carnot, 95240 Cormeilles - en - Parisis, ou Tél. : 261-58-79, H. de B.

EXCEPTIONNEL - ST-MANDE Imm. standing. Beau 3 p., 70 m², tt cft, chauff. cent. imm. Très urgent. 179.000 F. 343-62-14.

immeubles

RECH. PAIEMENT COMPT. immeubles import. de qualité, libres ou occupés, préfér. burx. SOGEPAT, 25, r. Marbeuf. Tél. : 225-09-21 - 259-82-67.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09
Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

NEUILLY 65, BD DU CHATEAU du STUDIO au 6 P. TRES GRAND STANDING Tr. beau jardin privatif ombragé Parkings - Chambres de service Prix fermes et définitifs Livraison fin 1975 Bureau de vente sur place tous les jours (sauf dimanche), de 14 h 30 à 18 h 30. P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16e) - 553-16-62

maisons de campagne

PERCHE ; 150 km de Paris. Vieille ferme restaurée + 2 granges aménageables. Vue magnifique, av. 72.000m2. Urgent. Tél. (16-34) : 25-04-20.

pavillons

COLOMBES-LES-VALLEES Vds pav. 6/7 p. pples tt conft, jdin, gar, 520.000. T. 242-27-35.

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée. Club House, tennis.
• 13 villas de 4 à 7 pièces principales avec jardin privatif, de 213.000 à 270.000 francs.
• PETIT IMMEUBLE de 2 à 4 pièces principales, de 103.000 à 167.000 francs.
LIVRAISON ETE 75.
PRIX FERMES ET DEFINITIFS NON REVISABLES
Apport personnel : 20 %.
PRETS PIC au taux moyen de 9,67 %.
Renseignements et vente : CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys, tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches, de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

SAINT-MAURICE. Villa à rénover, 1 étage, 90m2, jdin 300m2, 250.000 F. Téléph. : 874-68-66.

LE CANNET/CANNES Jolie villa 3 p., vue mer, jardin, 425.000 F. AGENCE ANDRAU, 16, r. des Belges CANNES. Téléph. : 39-28-93.

Sortie de Beauvais, villa neuve, 7 pces 160m2 + sous-sol total. Terrain 1.235m2, Prix : 396.000. Conviendrait à tout fonction cadre. Téléph. : 458-62-81.

PROVENCE SUD-LUBERON PERTUIS Villa 180m2 habitab. état neuf, grand conft, parc de 2.300m2. P 430.000. Ag. CATIER 84360 LAURIS. Téléph. : 46.

bureaux

MARAIS Plusieurs BUREAUX à louer sans pas-de-porte, de 600 à 800 F. 1 ligne téléph. pour 2 bureaux, tr. bon état. 278-66-64 ; après 20 h au 254-64-33.

Paris Vente directe. Immeuble libre, à rénover ou achevé 3.500m2. Plus-value certaine. Ecr. 640 Chalmandrier, 74, av. des Champs-Elysées, Paris-8e.

terrains

Part. éch. (ou vds) terrain rare PORT-MANECH 4.100m2. construct., dir. s/mer. contre 3 p. (80m2 env.) caract., ensol. Paris 6e, St-G., Mo Dambrine not. Pont-Aven. T. 97-72-11.

viagers

Pte-Versailles libre, 2 p. 44m2, 5e asc., park., 1 t. 63 a. 50 cpt + 1.500 m., pptaire 250-13-36.

chasse-pêche

PECHE ET CANOTAGE TOUTE L'ANNEE, 100 km PARIS par FONTAINEBLEAU. Vendons en bord direct d'un étang de 10 ha. Site boisé, petit port relié à la Seine. Chalet et son terrain : 85.000 TTC. Chaumette 866-40-24.

locations non meublées

Offre

Courcelles, stud., impec., tt cft, 850 F charg. compr. 337-69-59.

Barbès, stud., entr. cuis., C. toil., chff. centr. 450 F C.C. + 1.000 F. Reprise justif. 285-37-59.

77 - TOURNAN-EN-BRIE quart. résid., 200 m. gare, Paris 35 min. SNCF, gd pavill. 7 P., tt cft, av. jard., mens. 1.750 F. Tél., H. B. : 328-52-22, 808-52-19.

EXCLUSIVITES JOHN ARTHUR ET TIFFEN « JARDINS DE RASPAIL » rue de Sèvres-6e (1re occupat.) : studios, cuis. équip., tél., park., à partir de 1.300 F + charges ; 3. Pces, 8e ét., cuis. équip., tél., park., 2.800 F + charges. 174, bd Haussmann, Paris (8e). Tél. : 622-03-20 et 924-93-33.

locations meublées

Offre

Pl. Monge, 2 P., tt cft, impecc., 1.200 F C.C. FAC : 337-69-59.

PARTIC. LOUE EN CORSE à 25 km. au dessus d'Ajaccio, en bord de plage, studio, 6 personnes. Tél., le soir : 907-76-77.

hôtels-partic.

BOULOGNE, très résidentiel, très beau jardin 10 p., garage. Appt séparé, urgent. 637-14-40.

locaux commerciaux

Sté rech. boutique ou bureau de 80 à 120m2, Paris centre. Tél. 770-65-10 ou écrire à M. MELMANN, 2, rue Bleue, Paris-9e.

Achète cpt Paris LOCAL libre avec murs. - 774-64-58, matin.

propriétés

110 km SUD-OUEST maison week-end ou retraite, beaucoup d'allure, 5 p., grange, eau, élec., 1.350m2 jdin. 68.000, crédit 80 %. Téléph. : 700-46-21.

OUEST PARIS, près Forêt Marly PROPRIETE rez-ch. + 1 étage, parf. état. Récept., 6 ch., 3 bns + ch. serv., gar. 3 voit. Beau parc 2.900 m² av. piscine chauff. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-85-90

LE VESINET Dans Parc MAISON de maîtres : Récept. + 5 chbr., tt conft. Sur 1.300 m2 arborisé. Prix 750.000 F. - E.I.C. 969-05-12

INDRE. Belle ppté de caractère 2.000m2, gd séjour, 4 chbres, dépend., gar. 2 voit. état magn. Prix : 266.000 F. Tél. : 874-68-66.

91 CROSNES magnifique ppté, 11 p., parc 5.000m2, pav. gard. ALGRAIN. T. 285-09-57 - 09-54.

Bord de mer, 16 km de Caen. Belle mais., sal., sal. à mang., cuis., 8 chbres, 2 s. de bains, jardin 2.500m2. Tél. : 222-42-18.

Près ENGHIEN 6 ch., récept. 80m2, 2 bs, gar., parc 1.200m2. Px intér. poss. créd. 959-54-80.

15 km N.-O. Paris, 15' St-Lazare, mais. anc., 250m2 habit., à rénover, cave, cellier, dépend., gar., jdin, verger 3.000m2 clos de murs. Px 1 million de F. Tél. : pptaire 260-11-34, h. burx.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LA BAISSE DU TRAFIC DES MARCHANDISES

Les transports entre la crise et la pénurie

« Lorsqu'un mode de transport plus économique en carburant peut être substitué à un autre, il y a intérêt à favoriser une telle substitution tout en respectant le libre choix de l'usager », a déclaré M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, lors du troisième séminaire d'actualisation des connaissances du transport, organisé à Monchy-Saint-Eloi (Oise) par le comité de liaison des transports et de la manutention. Cette préoccupation gouvernementale n'est plus vraiment d'actualité : la crise économique — la crise tout court — a pris le relais de la crise de l'énergie.

On constate un tassement général du trafic de marchandises de l'ordre de 15 à 20 %. Tous les modes de transport sont, aujourd'hui, logés à la même enseigne, le train aussi bien que le camion et que la péniche. Il s'agit, en attendant la relance, de répartir la pénurie.

L'effet de surprise fut total : tous les raisonnements étaient bâtis sur un prix de l'or noir immuablement stable. Les revendications des pays producteurs de pétrole appelaient, croyait-on alors, une « révision déchirante » de la politique des transports. Rien ne serait plus jamais comme avant. Le grand chambardement ! L'émotion passée, il faut, aujourd'hui, ramener la crise de l'énergie à sa juste dimension.

Au début, la crise de l'énergie a servi d'utile paravent à certains transporteurs pour faire « avaler » à leur personnel ou à leur clientèle des mesures qu'en temps de paix économique il leur eût été difficile de prendre. De nombreuses compagnies aériennes, sous couvert d'austérité, on ainsi licencié du personnel et fermé des lignes. Consigne était donnée d'économiser le carburant. Beaucoup cependant en ont « rajouté ». Qui aurait trouvé à y redire puisque, apparemment, ils agissaient au nom de l'intérêt général ?

Par la suite, certains transporteurs se sont trouvés aux prises avec de réelles difficultés. La crise de l'énergie, dans la plupart des cas, n'a été qu'un révélateur. Les compagnies aériennes auraient mieux supporté la hausse du coût du kérosène si elles ne s'étaient pas trouvé en état de surcapacité notoire : l'offre de sièges est quatre fois supérieure à la demande. Les « routiers » auraient mieux « digéré » l'augmentation du prix du gas-oil si la structure de leur profession n'était apparue aussi morcelée : près de la moitié de ces entrepreneurs ne possèdent qu'un seul véhicule.

Au demeurant, la crise de l'énergie imposait un ajustement de la politique des transports. La tâche en revenait aux pouvoirs publics, qui ne se sont pas décidés à sortir de leur réserve. Prêcher la complémentarité des modes de transport et la liberté de choix de l'usager ne résout rien et ne satisfait personne. Il y avait des « flous » que le gouvernement avait le devoir de dissiper. Pourquoi, par exemple, l'Etat n'a-t-il pas découragé les concurrences « luxueuses » : celles du train, de la péniche et du camion pour certains transports de marchandises à longue distance, ou celle des « rapides » et de l'avion pour l'acheminement des voyageurs sur de courts trajets ? Le libéralisme affiché des pouvoirs publics n'interdisait pas de faire des choix qui ne plaisaient pas forcément à tous les professionnels.

Cela dit, l'économie de carburant n'est pas le seul critère à prendre en compte dans la définition d'une politique des transports. L'intérêt national ne commandait pas, comme certains l'ont affirmé trop vite, de tout repenser en fonction de cet unique impératif. L'utilité du train, de l'avion, du camion ou du bateau se mesure aussi en confort, en capacité, en rapidité ; bref, « en services ». La croissance, dans ce domaine aussi, doit être aménagée en oubliant parfois certaines données économiques, et nul ne sait si, demain, d'autres « révolutions » que l'on ne soupçonne pas ne prendront pas, une nouvelle fois, la France au dépourvu. La crise de l'énergie apparaîtrait alors comme un simple accident.

JACQUES DE BARRIN.

URBANISME

LE CONSEIL DES MINISTRES EXAMINE LE PROJET DE LOI FONCIÈRE

Le projet de réforme foncière devait être adopté par le conseil des ministres, réuni ce mercredi 23 avril, avant d'être déposé prochainement sur le bureau du Parlement.

Le volumineux texte de loi (quatre-vingt dix-sept articles) déjà présenté à la presse par M. Robert Galley, ministre de l'équipement (*le Monde* du 10 avril), comprend trois grandes séries de dispositions.

Dans la première est prévue la création d'un plafond de densité des constructions qui est fixé par la loi. Au-delà de ce plafond, les droits de construire appartiennent à la municipalité. Le propriétaire désireux de construire, et dans la mesure où les plans d'urbanisme l'y autorisent, devra racheter ce droit à la collectivité locale.

Deuxième disposition : les communes bénéficient d'un droit de préférence sur les transactions foncières et immobilières. Cette priorité sur le marché s'exerce grâce aux ressources procurées par les ventes des droits de construire aux particuliers. En cas de désaccord entre le propriétaire et la collectivité qui exercera son droit de préférence, il sera possible de recourir à l'arbitrage du juge foncier, mais celui-ci appréciera la valeur du bien selon le prix du marché au jours de la transaction.

Les autres titres du projet de loi comprennent de nombreuses mesures qui ont notamment pour but de mieux informer la population (réforme des enquêtes d'utilité publique) ; d'accroître les pouvoirs des associations (droit de se porter partie civile) ; de protéger les sites (système du transfert des droits de construire sur une partie seulement d'une zone et interdiction de bâtir ailleurs, création d'un permis de démolir) ; de simplifier le code de l'urbanisme (suppression de la déclaration préalable à la construction) ; d'alourdir les sanctions contre les fraudeurs (augmentation du taux des amendes).

ENVIRONNEMENT

Un conseil de la recherche coordonnera les études pour la protection de la nature

M. Jean Dorst présidera le conseil de la recherche scientifique et technique, qui vient d'être officiellement installé auprès de M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie.

Ce conseil coordonnera les activités des sept comités qui s'occupent respectivement de la pollution atmosphérique, des bruits et vibrations, de l'eau, du sol et des déchets solides, de la contamination des chaînes biologiques, de l'espace et du cadre de vie, de la faune et de la flore.

M. Jean Dorst est professeur au Muséum d'histoire naturelle et auteur, entre autres ouvrages, de Avant que nature meure. *Il nous précise ci-dessous ses projets.*

CALCULER LES RISQUES ÉCOLOGIQUES

Les questions que nous aurons à traiter sont innombrables et complexes. Le développement industriel, l'urbanisation consécutive aux progrès démographiques et aux changements socio-économiques et la révolution technologique ont créé des conditions nouvelles et des situations ignorées des générations précédentes. Bien qu'aussi vieilles que l'humanité les pollutions, aggravées maintenant par le volume et la diversification des déchets, constituent un problème foncièrement différent de ceux de jadis, du fait même qu'il a changé d'échelle. La consommation de l'eau, de l'espace et des ressources renouvelables s'est accélérée selon un rythme prodigieux. L'impact de l'homme sur la biosphère est infiniment plus profond qu'il y a quelques décennies à peine. Les ruptures d'équilibre qui en ont résulté ont pris la société presque au dépourvu, car l'écologie qui devrait procéder à leur analyse est une science récente, et ses démarches restent parfois incertaines, tant sont nombreux les paramètres à prendre simultanément en considération.

A une époque où l'homme se lance dans de téméraires expéditions à travers l'espace, nous ignorons encore largement ce qui se passe dans les milieux qui nous entourent. La physique et la chimie ont enfanté une technologie prodigieuse ; la biologie ne nous permet pas encore d'en mesurer l'impact, *a fortiori* d'en corriger les effets secondaires nuisibles d'une manière satisfaisante.

Un inventaire des nuisances

La première tâche des scientifiques est de faire un inventaire des nuisances, et d'en tenir constamment la liste à jour. Qui aurait imaginé que soudain les sels de métaux lourds, plomb, mercure, cadmium et bien d'autres, seraient rendus responsables de l'empoisonnement de systèmes biologiques tout entiers ? D'autres substances viennent chaque année s'ajouter à ces polluants, et l'on a dit avec un triste humour que le plus dangereux était celui dont on n'avait pas encore décelé l'existence.

La connaissance de ces nuisances doit permettre de déterminer des seuils de toxicité et ceux auxquels un produit donné est supportable au sein des milieux vivants. L'aventure est cependant pleine de risques, car l'action d'un déchet se combine avec celle de bien d'autres substances, après que chacune s'est concentrée ou diluée au cours de processus biologiques complexes. L'écotoxicologie est une discipline neuve, mais à prospecter en haute priorité dans les temps immédiats.

Maîtriser les pollutions est déjà difficile, mais combien plus ardus sont les problèmes résultant de ruptures d'équilibre écologique. La gestion de l'espace nécessite des analyses détaillées, la collecte d'informations multiples et leur interprétation en fonction de modèles globaux. Car la recherche ponctuelle n'a plus aucune portée, et c'est à une vision d'ensemble que nous devons parvenir pour juger des effets d'un aménagement industriel ou urbain, de la modification d'un habitat rural traditionnel ou de la lutte chimique contre un fléau naturel. La défense de l'environnement dépasse largement la réduction ou l'élimination des nuisances industrielles ou domestiques, et concerne bien plus le maintien d'un équilibre biologique satisfaisant.

Une nouvelle société

On demandera de plus en plus au scientifique d'être aussi un futurologue capable de projeter une situation présente dans l'avenir, de prévoir son évolution dans les divers cas possibles et de proposer une politique à long terme limitant les effets défavorables. Le temps est proche où l'écologiste sera consulté au même titre que l'ingénieur et l'économiste avant la construction d'un barrage, l'implantation d'une usine ou la transformation du régime d'exploitation agricole. Il devra aussi mesurer les conséquences de l'utilisation des nouvelles formes d'énergie et de la mise en œuvre de techniques originales, calculer les risques écologiques et établir les bases d'un jugement objectif.

Il s'agit de protéger notre flore, notre faune et nos paysages et de maintenir un équilibre écologique optimal. Il s'agit aussi de ménager notre cadre de vie ou de le restaurer, et de permettre à notre civilisation de s'épanouir dans les conditions les plus favorables. En nous gardant des utopies bucoliques comme du laisser-faire, il convient de trouver un moyen terme entre la protection de la biosphère d'un part, le développement industriel et agricole et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles d'autre part. L'homme qu'on ne saurait dissocier des ensembles naturels en sera le premier bénéficiaire.

Une nouvelle société est en train de naître sous nos yeux. L'environnement sera sans doute une de ses préoccupations majeures demain. C'est à nos successeurs que nous devons penser avant tout en étant de ceux que Robert Jungh appela les « avocats du futur ».

Le conseil de la recherche scientifique du ministère de la qualité de la vie aura un rôle essentiel à jouer dans ces divers domaines, en suscitant des travaux originaux, en formulant des avis, en orientant la recherche dans les secteurs les plus variés, tout en lui laissant suffisamment de liberté pour faire face à des situations nouvelles et demeurer créatrice. Regroupant des spécialistes de toutes disciplines, ce conseil permettra à la communauté scientifique de faire entendre sa voix, de proposer des solutions originales dans un domaine où les situations sont en perpétuelle évolution, et ainsi de tenir auprès des pouvoirs politiques une place qui ne lui fut jusqu'ici que rarement accordée.

JEAN DORST.

P. T. T.

LES ANNUAIRES A LA POUBELLE

Non, les P.T.T. ne récupèrent pas les annuaires du téléphone périmés, et ils n'envisagent pas de le faire. Le secrétaire d'Etat aux P.T.T. vient de le confirmer dans le « Journal officiel » du 11 avril, en réponse à une protestation de M. Henri Ginoux, député réformateur et maire de Montrouge (Hauts-de-Seine). Celui-ci lui suggérait de ne distribuer les nouveaux annuaires qu'en échange des anciens afin d'éviter de gaspiller des tonnes de papier.

« La récupération, explique le secrétaire d'Etat, entraîne des frais qui ne sont pas compensés par le prix de vente du vieux papier. En effet, même à Paris, où la densité téléphonique est la plus forte et où le poids des annuaires est le plus élevé, le bilan des opérations de ramassage à domicile, d'échange aux guichets des bureaux de poste ou des centres téléphoniques, de manutentions successives et de stockage, est déficitaire. »

Faits et projets

Aménagement du territoire

● UN NOUVEAU PRESIDENT A L'APEILOR. — M. Hubert Cousin, président de la société Pont-à-Mousson S.A., vient d'être nommé président de l'APEILOR (Association pour l'Expansion industrielle de la Lorraine). Il succède à M. Maurice Halff, ancien président du conseil d'administration des Houillères du Bassin de Lorraine, actuel président du Comité économique et social de Lorraine, qui avait été nommé en mai 1973. M. Jean Runel, président du conseil d'administration des Houillères, a été nommé vice-président.

Environnement

● LA DEMOLITION DU MARCHÉ D'AUXERRE. — La population d'Auxerre (Yonne) a manifesté lundi 21 avril pour protester contre la démolition du marché couvert de la ville annoncée par la municipalité que dirige M. Jean-Pierre Soisson (rép. ind.), secrétaire d'Etat aux universités (*le Monde* du 19 avril). L'organisation d'un référendum a été demandée au maire sur l'opportunité de démolir ce marché métallique du siècle dernier pour le remplacer par un parc de stationnement à l'air libre, avant qu'un garage souterrain soit construit.

Région parisienne

● L'A 86 DANS LES FORETS. — Les quinze maires de l'Ouest parisien, réunis à la mairie de Vélizy-Villacoubay, ont « *réaffirmé à l'unanimité leur opposition irréductible et formelle au dernier tracé proposé de l'autoroute A 86 entre Rueil et Jouy-en-Josas* ».

Ce tracé, comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de mardi, a été approuvé le 22 avril par le comité consultatif économique et social de la région parisienne. Il prévoit que la rocade traversera les forêts de Meudon, de Fausse-Repose et de la Malmaison.

● HABITAT ET VIE SOCIALE. — Le numéro de téléphone du club Habitat et Vie sociale, qui a organisé le colloque sur les locaux collectifs résidentiels et publié dans *le Monde* du 22 avril, est inexact. Le bon numéro est : 567-50-00.

ENVIRONNEMENT

...il de la recherche coordonnera les é... pour la protection de la nature

CALCULER LES RISQUES ÉCOLOGIQUES

...ment à l'AVANT-SEINE ... sur PARIS ... superprivilégié

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

EMPLOI

APRÈS UN CONFLIT DE SIX MOIS

Le deuxième « sauvetage » d'une entreprise de Redon (Ille-et-Vilaine)

Redon. — *Les murs mentaient. Les murs n'ont pas tenu parole.* « Nous resterons tous dans l'usine, pas un seul licenciement ! », *lit-on encore sur la façade poisseuse de ce grand machin biscornu et rouillé qu'est l'usine Garnier de Redon (Ille-et-Vilaine). Jusqu'à leur dernier jour, rien n'avait entamé la détermination de la plupart des ouvriers de l'entreprise. Des hommes lents, méfiants, placides, venus droit de leurs champs. Voilà six mois que Garnier, fabricant de matériel agricole, était en pleine déconfiture, six mois que les salariés s'opposaient aux licenciements.*

Mardi 22 avril, ils ont pourtant cédé. Par 269 oui contre 225 non, ils ont accepté le plan de l'industriel suédois, M. Akesson, un plan qui prévoit certes la remise en marche immédiate de l'usine avec quatre cents personnes et l'embauche de quatre-vingts autres d'ici à un an, mais qui laisse cent trente-six salariés sur le carreau avec, pour consolation, la promesse du sous-préfet de Redon qu'ils retrouveront un emploi dans les douze mois, et, en attendant, la perspective de toucher 90 % de leur salaire, en application des accords nationaux.

Garnier, sans confession...

Le vote eut lieu mardi dans une tension extrême. Le préfet d'Ille-et-Vilaine avait dramatisé le débat. De deux choses l'une : ou bien les ouvriers de Garnier acceptaient le plan tel quel et seules les cent trente-six personnes déjà prévenues par lettre individuelle étaient renvoyées ; ou bien, ils le refusaient et M. Akesson s'en allait, ce qui entraînait le licenciement immédiat de tous les salariés. Avant le vote, la C.G.T. conseilla le « oui mais » : oui à la reprise, mais en obtenant quelques garanties de plus. La C.F.D.T., majoritaire dans l'entreprise, préconisa la résistance au « chantage » et adjura les quatre cent quatre-vingts « élus » de M. Akesson, de ne pas se sauver en votant *« le renvoi de cent trente-six copains ».*

La peau de tous ou celle de quelques-uns. Un sale débat empoisonné, qui manqua plusieurs fois de dégénérer. Quand, en fin d'après-midi, un *délégué lut les résultats du scrutin,* une chape d'écœurement et de gêne mêlés s'abattit sur les épaules des ouvriers. « *Ceux qui ont voté oui lèvent le doigt. Je suis foutu à la porte par les gars qui travaillent avec moi* », lança un jeune garçon. Le conflit Garnier finissait mal, aussi mal qu'il avait commencé en 1970.

Une affaire simple pourtant. Mais que l'administration a compliquée par sa politique de l'autruche. Garnier fait faillite pour la première fois voilà cinq ans. C'est une société familiale qui construit du matériel agricole trop solide et qu'elle vend trop bon marché. Le P.-D. G., un peu dépassé, démissionne. Les pouvoirs publics découvrent un trou d'une trentaine de millions de francs, des installations faites de bric et de broc et techniquement vieillies. Fermer l'entreprise ? On ne licencie pas huit cents salariés dans une poudrière comme Redon où les manifestations paysannes violentes ont toujours alterné avec les défilés ouvriers. Seulement, qui trouver d'assez fou pour reprendre Garnier avec ses dettes, son désordre et son personnel, courageux certes mais lent, car il n'a pas encore acquis le tour de main industriel ? Boutade ou vérité : on mettait à l'époque, dit-on, trois fois plus de temps à fabriquer une presse à fourrage chez Garnier que dans les sociétés concurrentes.

Or l'imprévu arrive. Les responsables de l'aménagement du territoire, le ministère de l'industrie et les finances croient avoir déniché l'oiseau rare : M. Maury, un ancien sous-préfet converti aux affaires, parce que *« l'administration, à*

De notre envoyé spécial

l'époque, ne nourrissait pas ses serviteurs ». Un homme dans la cinquantaine, qui a déjà remonté deux entreprises à Choisy-le-Roi et à Lunéville, un monsieur qui rassure par son air rond, son goût de séduire, ses bonnes manières et ses habitudes dans certains grands restaurants parisiens, où il est assez connu pour qu'on lui donne des « monsieur Maury » longs comme ça. Bref, une « tête politique » qui saura comprendre les « durs » de Redon et se faire écouter d'eux. On lui donne donc Garnier sans confession, sans même qu'il ait besoin d'apporter un sou de ses autres affaires pour la reprise de l'usine ; le Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) lui avance 6 millions, déjà à moitié consommés par le syndic il est vrai mais qui seront complétés par un autre prêt public *de 10 millions en 1973.*

L'idylle

M. Maury fait merveille. En 1971, il reprend toutes les dettes de Garnier, ne licencie aucun ouvrier, obtient des syndicats qu'ils mettent pendant un an leur mouchoir sur la lutte des classes. C'est l'idylle. Avec les travailleurs, avec les banquiers, qui ne lui ménagent pas leur concours, et même avec les fonctionnaires du ministère des finances. Ceux-ci admirent tant « *ce bel enthousiasme* » qu'ils lui accorderont par la suite de nouveaux concours financiers pour lui permettre après Garnier de redresser çà et là d'autres sociétés en difficulté.

Aussi, en mars 1974, quand il s'agit de trouver un sauveur pour l'usine SCEM Trigano de Trignac, en Loire-Atlantique, nul ne s'oppose aux propositions de M. Maury. Au contraire. Le F.D.E.S. lui verse une dotation en capital de 6 millions de francs, et de divers côtés on lui promet d'autres aides d'un montant de 10 millions. C'est qu'à Paris et à Nantes on ignore à l'époque, ou on feint d'ignorer, que M. Maury éprouve déjà de sérieuses difficultés avec la société Garnier et que celle-ci, malgré la superbe de ses bilans, glisse pour la deuxième fois vers la faillite. Aujourd'hui encore, l'intéressé assure qu'il aurait sauvé Garnier sans la crise du machinisme agricole qui, cet automne, aurait bouleversé tous ses plans. Il ne comprend pas qu'on lui ait refusé les crédits pour passer ce cap difficile. Il glisse adroitement dans la conversation que ce pourrait être un *« règlement de comptes ».* Qui ? Une banque... « *Je vous donnerai l'information. Attendez un peu que la chose soit mûre ; ça va faire du bruit.* »

L'administration se réveille

Les syndicats et l'administration contestent cette analyse. Pour eux, M. Maury a eu *« l'appétit plus gros que le ventre ».* Il s'est éparpillé entre toutes ses sociétés. Il a rarement passé plus de deux jours par mois chez Garnier, dont il avait confié la gestion à des cadres « sur le retour ». Il fait vivre Garnier « *de crédits plus que de bénéfices* » ; il a confondu finances et industrie et mal utilisé l'argent public. L'administration se réveille bien tard, remarquera-t-on. C'est le moins qu'on puisse dire. Quand elle « démissionnera » M. Maury, en janvier 1975, de ses responsabilités chez Garnier, elle découvrira un déficit de l'ordre de 40 millions de francs.

Re-voici l'administration, en janvier 1975, devant la même interrogation qu'en juillet 1970 : comment sauver Garnier ? L'usine, déjà, ne travaille plus depuis trois mois. Le ministère de l'industrie, par le biais d'une convention, a assuré la paie des ouvriers, d'abord sur la base de trente-deux heures par semaine, ensuite sur celle de quarante heures. Solution transitoire exceptionnelle en attendant le second messie, assez fou lui aussi pour s'intéresser à une entreprise qui, depuis 1970, a pris un coup de vieux de plus. Aussi, quand M. Akesson se présente au mois de mars 1975, on devine aisément le bon accueil qu'on lui fit.

Après le charme, la brutalité

Redon doit attirer les chefs d'entreprise hors du commun. Après l'ancien sous-préfet, voici l'ex-attaché de l'ambassade de Suède à Paris. M. Maury rêvait de se bâtir un empire industriel à base de sociétés redressées. M. Akesson est en passe d'y réussir. Citons : Rosko, la SNET, Unima-Anjou, Portejoie, Moteurs Duvant, Horstmann, autant d'affaires remises brillamment sur les rails. M. Akesson, qui se confiait ce jour-là au périodique *Management,* a au moins le mérite de la franchise : *« Je n'achète que des affaires mal gérées,* disait-il, *dont la rentabilité apparente est toujours inférieure à leur rentabilité potentielle. »* Après quoi, selon ce mensuel, *« il ravale leur façade pour redonner confiance aux banques, puis il restaure les entreprises de fond en comble ».*

Dès son apparition à Redon en mars, M. Akesson séduit les autorités autant qu'il inquiète les travailleurs de chez Garnier. M. Maury charmait, M. Akesson brutalise. Avec lui, ce fut aussitôt tout ou rien. Voilà qui j'embauche et qui je licencie. Pour quels motifs et pour mener quelle politique industrielle ? Trois fois, cinq fois, les syndicats lui réclameront, en vain, son plan de remise en route de l'entreprise. M. Akesson ne partage ni le pouvoir ni les informations. « *Quand je reprends une société en perdition, je ne fais jamais faire d'étude approfondie, car son prix viendrait grever le coût de l'opération.* »

L'obstination de M. Akesson répondit pendant deux mois à la détermination des syndicats de chez Garnier, qui ne voulurent pas discuter des modalités de la « reprise », et encore moins d'éventuels licenciements, sans avoir sous les yeux « *un plan, un vrai plan* ». On en serait encore là sans l'intervention du préfet d'Ille-et-Vilaine et qui a abouti au triste vote de mardi.

S'il faut tirer plusieurs leçons de cette histoire, la première sera que l'administration est bien coupable de ne pas surveiller l'utilisation que les industriels font des concours publics. La seconde est qu'elle n'a pu empêcher ni M. Akesson ni M. Maury de se comporter « *dans le pays de Redon* » comme en terre conquise.

Il conviendrait d'imaginer, pour ce type de sauvetage désespéré d'entreprise, une procédure obligatoire qui fasse la part moins belle aux industriels pour y associer davantage les syndicats et les salariés. Tout le monde y gagnerait. Quand on accorde moins d'importance aux hommes qu'aux machines, les hommes se vengent sur les machines.

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

SYNDICATS

La C.G.T. et la C.F.D.T. estiment que le gouvernement et le patronat se sont dérobés

Quelques centaines de personnes occupaient l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie à Paris, à 50 mètres du siège du C.N.P.F., lorsque MM. Georges Séguy et Edmond Maire leur ont rendu compte des démarches qu'ils venaient de faire, le 22 avril après-midi, auprès du cabinet du premier ministre et auprès de l'organisation patronale.

A l'hôtel Matignon, M. Raymond Souble, conseiller social de M. Chirac, leur avait confirmé que le premier ministre était prêt à fixer un rendez-vous à la C.G.T. et à la C.F.D.T., qui réclament, on le sait, la retraite à soixante ans et le maintien du salaire pour les chômeurs totaux ou partiels.

MM. Maire et Séguy ont déclaré qu'ils ne se rendraient à cette invitation que si M. Chirac était prêt à leur donner des réponses concrètes.

Au C.N.P.F., les syndicalistes ont été reçus par M. Jean Neidinger, secrétaire général de la commission sociale du C.N.P.F. Il leur a dit que le patronat poursuivait ses études sur les deux revendications syndicales et que le dossier du chômage n'était pas clos.

Les dirigeants cégétistes et cédétistes en concluent que leurs interlocuteurs se sont dérobés et qu'il n'y avait « *rien à attendre de la coalition gouvernement-C.N.P.F.* ». Ils ont donc lancé un appel au développement de l'action, en invitant les travailleurs à faire du 1er mai une grande journée revendicative.

Une « petite phrase » de M. Séguy

« *Quand on est incapable de maîtriser ses passions politiciennes au point de tomber dans la vulgarité, on s'abstient d'être premier ministre* », a déclaré M. Séguy, répondant à un journaliste l'interrogeant sur les propos tenus par M. Chirac au sujet de M. Marchais, secrétaire général du parti communiste.

En province, les actions du 22 avril ont pris la forme de rassemblements à Nantes, à Saint-Nazaire, à Nice, etc. Des débrayages ont eu lieu dans diverses entreprises. Ceux de l'E.G.F. n'ont eu aucune répercussion sur la distribution du courant.

● M. CHEVÈNEMENT (P. S.) DÉNONCE LES PROJETS DE FUSION DANS L'INFORMATIQUE. — « *Le cas de l'industrie de l'informatique,* indique le député de Belfort, *est l'exemple de la soumission croissante du capitalisme français aux intérêts des firmes multinationales et de la politique d'abandon industriel pratiquée par le régime en dépit de toutes les belles paroles sur l'indépendance nationales.* »

LES EMPLOYÉS DE BANQUE C.F.D.T. PRÉCONISENT « UNE ACTION D'ENVERGURE » SUR LES SALAIRES, L'EMPLOI ET LA SÉCURITÉ

Ira-t-on vers un nouveau « mai des banques » comme au printemps dernier? En 1975, les effectifs des quinze plus grands établissements bancaires de France (158 000 salariés) accuseront, selon la C.F.D.T., une « *régression* », estimée à 3 000 postes de travail par rapport aux années précédentes.

Les problèmes de l'emploi, comme l'amélioration des salaires et le renforcement des mesures de sécurité dans les agences seront ainsi au centre des discussions qui auront lieu lors de la réunion patronat-syndicats, prévue pour le 29 avril. Mardi, M. Georges Bégot, secrétaire général de la fédération C.F.D.T. de la banque, a annoncé l'éventualité d'une « *action d'envergure* » si le patronat ne faisait aucune concession sur ces trois catégories de revendications.

La C.F.D.T. réclame en vrac un salaire d'embauche à 1 700 F (il est actuellement de 1 421 F) ; le maintien du pouvoir d'achat en fonction d'un indice C.F.D.T.-C.G.T. et sa progression par l'attribution d'une somme uniforme de 200 F ; une grille unique couvrant toutes les catégories de salariés et incluant tous les éléments de la rémunération. La fédération voudrait en outre que soient désormais connus les salaires réels du personnel bancaire, notamment le montant des enveloppes remises de la main à la main aux cadres supérieurs.

Les syndicalistes insistent aussi sur la nécessité d'améliorer la sécurité dans les guichets : présence d'au moins quatre personnes dans les petites agences et mise en place de dispositifs d'alarme et de protection plus perfectionnés. Elle s'inquiète surtout des menaces qui pèsent sur l'emploi et refuse à l'avance « *les subterfuges du patronat* » : contrats à durée limitée, congédiements d'auxiliaires avant la date de leur titularisation, licenciements sans reclassement préalable. Elle demande enfin le retour à la semaine des trente-cinq heures et l'amélioration des retraites, qui devraient être fixées, selon elle, à au moins 80 % du salaire moyen revalorisé des trois dernières années.

Après avoir analysé « *la crise du capitalisme* » et ses conséquences sur le secteur bancaire et sur l'emploi, les dirigeants de la fédération ont proposé « *dans certains cas* » la levée du secret bancaire pour enrayer la spéculation.

Enfin, ces mêmes dirigeants souhaitent une pratique d'action « *unitaire et démocratique avec les autres organisations syndicales, notamment avec la C.G.T.* », à condition que cette pratique débouche sur « *des actes concrets* », dans le respect de l'autonomie syndicale « *engagée* » propre à la C.F.D.T.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES CHOIX ÉCONOMIQUES DU GOUVERNEMENT

UN RAPPORT PEU PRÉCIS

(Suite de la première page.)

Ces quatre orientations sont les suivantes :

● **Plein emploi, progrès social, liberté de décision.**

Il serait faux de croire, selon le commissaire au Plan, qu'un ralentissement de la croissance démographique apporterait une solution heureuse au chômage. Au contraire, l'expérience de l'entre-deux-guerres l'a prouvé. Pour avoir une économie forte et entreprenante, une politique démographique plus active est à mener : elle devra favoriser les familles nombreuses et, en tout cas, empêcher que le taux de fécondité ne descende en dessous du taux de reproduction.

De même, le capital scientifique du pays devra être accru, ainsi que sa capacité de production. Famille, science, industrie : trois politiques à redéfinir ou à améliorer pour préserver notre indépendance vis-à-vis de l'étranger, renforcer notre puissance économique et assurer le progrès social.

● **Amélioration de la qualité de la vie.**

Les conditions de travail devront être améliorées, particulièrement celles des travailleurs manuels, ajoute M. Ripert. La désaffection d'un certain nombre de jeunes à l'égard des tâches professionnelles n'a peut-être pas d'autre explication qu'un mauvais cadre de travail. De même, le travail manuel est trop souvent désavantagé, par rapport à d'autres tâches, moins pénibles et souvent mieux payées.

Le cadre de vie et l'aménagement du territoire doivent être, eux aussi, beaucoup améliorés. Il est nécessaire, tout d'abord, d'empêcher que la région parisienne ne se développe comme un cancer ; on continuera, pour cela, à freiner la création des bureaux dans la capitale. Une action plus positive consistera à favoriser le développement des villes moyennes mais aussi des petites villes de moins de vingt mille habitants. Les implantations ou les agrandissements d'entreprises en province seront encouragés, mais de façon sélective. L'ouest de la France, par exemple, continuera de bénéficier d'une nete priorité.

Dans les villes, les transports en commun seront très favorisés. Le rapport ajoute que les piétons et les deux roues devront avoir droit de cité.

● **Réduction des inégalités.**

Ce point du rapport de M. Ripert est évidemment inspiré par le rapport de M. Méraud. Le commissaire au Plan suggère une action double sur les revenus et sur les équipements collectifs. Les écarts de revenus devront, selon lui, être limités par une progression plus rapide des bas salaires (SMIC) et par une politique de freinage des hauts salaires dans un cadre contractuel (conventions collectives).

Cette double action sera complétée par des mesures touchant aux prélèvements obligatoires. M. Ripert suggère qu'on étudie la possibilité de déplafonner les cotisaions d'assurance-vieillesse. De même, la fiscalité directe devra prendre une part plus importante qu'actuellement dans le total des ressources fiscales, non par un alourdissement des taux, mais par un élargissement de l'assiette de l'impôt (taxation des plus-values, répression de la fraude fiscale).

Les équipements collectifs (hôpitaux, transports en commun, espaces verts, terrains de sports, maisons de la culture, crèches, etc.) devront être plus accessibles à tous. Il est paradoxal de constater que ce sont les Français les plus aisés qui utilisent le plus et le mieux les équipements collectifs ; un certain niveau culturel permet en effet de mieux comprendre les avantages que procurent les équipements collectifs. Au même chapitre, M. Ripert propose de réétudier la politique tarifaire menée en France et, notamment, la possibilité de distribuer gratuitement certains services.

Enfin, deux politiques sont vivement recommandées : des actions de *prévention*, impliquant la multiplication des dispensaires, l'éducation médicale des parents, la lutte contre l'alcoolisme et le tabac ; des *expérimentations* consistant à tester sur une petite échelle géographique des formules nouvelles de subventions, d'aide sociale, d'impôts. (C'est d'ailleurs ainsi que l'impôt négatif a été expérimenté localement aux Etats-Unis, dans l'Etat du New-Jersey.)

● **Meilleure répartition des responsabilités.**

Le rapport recommande d'accroître les responsabilités des collectivités locales. Cela implique notamment que soient clarifiés — sur le plan fiscal, en particulier — les rapports entre l'Etat, les communes, les départements et les régions. Le rapport recommande aussi d'améliorer la participation des citoyens à la vie publique : associations de consommateurs, gestion des ensembles d'habitations, réforme au sein de l'entreprise...

(Dessin de KONK.)

Objectifs : équilibre extérieur et plein emploi

Ces orientations nécessitent une stratégie pour la période du VII[e] Plan (1976-1980).

Pour M. Ripert, deux objectifs seront prioritaires : l'équilibre des comptes extérieurs de la France et le plein emploi. Ils devront être atteints sans hausses de prix excessives, l'inflation devant être mieux maîtrisée qu'elle ne l'a été ces dernières années.

En fonction de ces impératifs, quelle croissance économique est possible ? M. Ripert propose que soient étudiées les conditions et les conséquences de deux « plages » de croissance : 5 %-5,5 % par an et 3,5 %-4 %. Le commissaire au Plan indique sa préférence pour la première formule et son espoir de voir la France connaître des taux d'activité relativement élevés. L'hypothèse basse (3,5 à 4 %) ne peut cependant être exclue, dit-il, si la lutte contre l'inflation rend nécessaires de nouvelles actions de freinage et, surtout, si la croissance des économies étrangères est très lente. La France peut, certes, avoir une croissance un peu plus forte que les autres pays industrialisés, mais l'écart ne peut pas être trop important puisque la santé de notre économie dépend en grande partie de celle de nos voisins par le jeu des exportations.

Les deuxième et troisième parties du rapport sont consacrées aux lignes d'action et au dispositif à mettre en œuvre. Au cours de la seconde phase de préparation du VII[e] Plan, qui débutera cet été, neuf points essentiels constitueront la trame du programme d'action gouvernemental. Ce seront, selon M. Ripert, la production, les échanges extérieurs, le financement, l'emploi, les revenus et le patrimoine, les services collectifs, le cadre de vie et l'aménagement du territoire, la décentralisation, les DOM et TOM (départements et territoires d'outre-mer).

Sur le dispositif proprement dit, le rapport est très bref, puisqu'il n'y consacre que six pages. M. Ripert souligne la nécessité de bien distinguer les *orientations* des *objectifs* et des *actions prioritaires*, ces dernières ayant, seules, valeur d'engagement absolu. Le document final comportera également des indications d'évolution, notamment pour les fonctions collectives (services collectifs) et le secteur productif (industrie).

Le commissaire au Plan, qui rappelle l'importance d'une planification régionale, ajoute que l'exécution du VII[e] Plan devra être mieux suivie que celle des plans précédents. Pour ce faire, un rapport sera présenté chaque année au Parlement. M. Ripert insiste aussi sur l'utilité de la concertation ; durant la seconde phase de préparation du VII[e] Plan, des commissions d'un style analogue à celles du VI[e] Plan seront mises en place, ce qui n'exclut pas quelque changement dans leur composition ou leur appellation.

ALAIN VERNHOLES.

● AUX ETATS-UNIS, la hausse des prix s'est fortement ralentie en mars, n'ayant été que de 0,3 %, soit la plus faible augmentation mensuelle constatée depuis juillet 1973. En un an, par rapport à mars 1974, la hausse a été de 10,3 %. Sur une base semestrielle, le taux annuel s'établit à 6,6 % pour les trois premiers mois de 1975, contre 10,1 % au trimestre précédent. Toutefois, ce ralentissement, provoqué par une baisse de 0,5 % du prix des produits alimentaires, ne devrait pas, selon l'administration américaine, être aussi marquée dans l'avenir. — *(Agefi.)*

M. FOURCADE ANNONCE UNE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

Lors de la discussion du projet de loi approuvant une convention conclue entre le ministre des finances et le gouverneur de la Banque de France, M. Jean-Pierre Fourcade a annoncé qu'il aurait prochainement l'occasion, à propos d'une loi de finances rectificative, de faire le point des résultats de la politique financière du gouvernement.

POUR LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

L'Allemagne fédérale pèse deux fois plus que la France dans l'Europe des Six

Le tableau ci-dessous, publié par le Conseil national du patronat français, donne dans six secteurs industriels le pourcentage des investissements de l'Allemagne fédérale et de la France dans le total des investissements de la branche dans l'Europe des Six (calcul fait en monnaies courantes). Malgré l'incidence de la dépréciation du franc par rapport au deutschemark, ces chiffres montrent clairement la différence du poids des investissements français par rapport à ceux de l'Allemagne, sauf dans la sidérurgie. Au total, les investissements de l'industrie allemande ont représenté en 1972 42,8 % de l'ensemble des investissements industriels des Six (34,6 % en 1964) contre 23,1 % pour la France (29,1 % en 1964).

SECTEURS	ALLEMAGNE		FRANCE	
	1964	1972	1964	1972
Construction électrique et électronique	47,1 %	51,6 %	25,4 %	19,5 %
Industries textiles..	35,6 %	35,1 %	25,7 %	23,3 %
Machines et matériels mécaniques..	58,4 %	58,0 %	20,2 %	16,8 %
Industries chimiques	44,3 %	36,7 %	21,7 %	20,9 %
Automobile	51,8 %	45,6 %	26,6 %	25,4 %
Sidérurgie	33,2 %	27,8 %	14,9 %	29,7 %

● RECUL DE 40 % DES MARCHÉS DE TRAVAUX PUBLICS. — Le président de la Fédération nationale des travaux publics, M. Philippe Clément, demande des mesures d'urgence devant « *un effondrement des carnets de commandes pour de nombreuses entreprises dont l'activité n'est plus assurée au-delà du mois de juin* » « *En février,* souligne-t-il, *le montant des marchés passés aux entreprises de travaux publics s'est établi à 2 milliards de francs. Le recul est de 25 % en valeur par rapport à février 1974. En volume, la diminution atteint 40 %.* »

DU GOUVERNEMENT

L'Allemagne fédérale pèse deux fois... que la France dans l'Europe des...

Institut d'Administration des Entreprises

FORMATION PERMANENTE

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

PRESSÉ DE DIVERS COTÉS DE PASSER LA MAIN

M. Boussac joue ses dernières cartes : accepter le plan Sarre ou boucher lui-même le « trou » pour sauver son groupe

L'avenir du groupe Boussac devrait être rapidement réglé. M. Marcel Boussac, président du conseil de surveillance du Comptoir de l'industrie textile de France (C.I.T.F.), l'une des deux sociétés mères de son groupe, doit se prononcer sur la démission de M. Claude-Alain Sarre (« le Monde » du 18 avril). Pour l'ancien « roi du coton », l'alternative est simple et dramatique : ou il refuse cette démission, avalisant ainsi le plan de redressement préparé par M. Sarre, avec lequel il a déclaré n'être pas d'accord, ou il accepte le départ de M. Sarre et doit faire face lui-même à une situation financière catastrophique.

A quatre-vingt-six ans, affaibli par la maladie mais, aux dires de ses proches, parfaitement lucide, M. Marcel Boussac doit, une fois encore, décider du sort de quatorze mille huit cents personnes. Seul. Ses amis personnels, MM. Caze et Watteau, membres du conseil de surveillance du Comptoir de l'industrie textile de France, se sont à leur tour retirés du conseil, le 19 avril, afin de ne pas cautionner la décision de l'ancien *« roi du coton »*. Car M. Marcel Boussac, placé au pied du mur par la *« démission conditionnelle »* de M. Claude-Alain Sarre de la présidence du directoire du C.I.T.F., ne paraît pas disposé à céder à l'ultimatum de celui-ci. Refuser la démission de M. Sarre reviendrait, il le sait, à abandonner totalement les rênes de son *« empire »*.

Il s'y est jusqu'à présent toujours refusé, en dépit de pressions multiples, sacrifiant même, pour conserver son pouvoir, de larges morceaux de sa fortune personnelle. Depuis 1970, il a, par trois fois, réussi à s'échapper du filet qu'on tendait autour de lui pour le contraindre à *« passer la main »*.

Depuis cinq ans, la situation du groupe n'a cessé de se dégrader, les mailles du filet de se resserrer. Le *« coup de poker »* de M. Sarre n'est que l'élément le plus spectaculaire d'une véritable manœuvre d'enserrement. Le président de la Lainière de Roubaix est largement soutenu par les pouvoirs publics ; ceux-ci, peu soucieux d'avoir à résoudre un problème social de cette ampleur, avaient déjà joué un rôle non négligeable dans sa nomination, il y a trois mois.

MM. Chirac et d'Ornano s'occupent personnellement de l'affaire. Le ministre de l'industrie a rencontré à plusieurs reprises M. Marcel Boussac afin de le convaincre. De leur côté, les banques, lasses de financer une entreprise dont elles n'entrevoient pas le redressement possible, ont profité de l'occasion pour poser à M. Boussac leur propre ultimatum. S'il ne se décide pas à accepter la nomination d'un responsable « qualifié » à la tête de son entreprise, elles menacent *de ne pas assurer la prochaine* échéance, ce qui, à moins d'une nouvelle *mise* de fonds de M. Boussac, pourrait conduire au dépôt de bilan.

Le C.N.P.F., soucieux de préserver l'image, déjà bien ternie, du pouvoir patronal à la veille du débat sur la réforme Sudreau, inquiet d'éventuelles retombées sociales, s'efforce également de mettre son poids dans la balance. Enfin, une partie du personnel prend violemment parti contre la gestion passée — et la personne — de M. Jean-Claude Boussac, neveu de M. Marcel Boussac. Elle le rend responsable de la dégradation de la situation et tente de convaincre l'ensemble des salariés de soutenir M. Sarre. Les syndicats se sont néanmoins jusqu'à présent abstenus de prendre position en sa faveur. Le 19 avril, les délégués cédétistes des usines des Vosges ont ainsi affirmé, au cours d'un meeting, qu'*« ils n'avaient pas à choisir le patron qui risquait de les licencier dans quelques mois. Sarre ou pas, nous disons non aux licenciements »*.

Un « trou » considérable

Face à cette véritable *« coalition »*, que va, que peut encore faire M. Marcel Boussac ? Refuser l'ultimatum et se désengager à l'égard des banques en injectant dans l'entreprise une nouvelle partie de sa fortune personnelle ? Il a déjà agi ainsi, trop souvent même: Nombreux sont ceux qui estiment — ce serait notamment l'opinion du ministère de l'industrie — qu'il n'en a plus la possibilité.

L'ardoise est lourde : le *« trou »* s'élèverait à près de 100 millions, soit 10 milliards d'anciens francs, pour un chiffre d'affaires d'environ 800 millions en 1974. Et la fortune de M. Boussac a souffert de ponctions répétées. Même si cela lui était possible, l'ancien « roi du coton » ne peut plus ignorer, après « l'expertise » de M. Claude-Alain Sarre, la gravité de la situation. Il doit être conscient qu'une injection d'argent frais ne résoudrait le problème qu'à très court terme. Un ballon d'oxygène ne suffira pas à remettre sur pied un groupe dont la rentabilité ne cesse, depuis cinq ans, de se dégrader en dépit d'un outil industriel satisfaisant, d'une main-d'œuvre et de produits de bonne qualité. Il faut sans doute un plan de restructuration, mais surtout une direction (financière et commerciale notamment) solide et responsagie.

Autre *« solution »* possible : vendre l'ensemble du groupe. Mais, hormis la Lainière de Roubaix, les partenaires éventuels ne sont pas nombreux. Les groupes Dolfus-Mieg (D.M.C.) et Agache-Willot affirment qu'ils ne veulent ou ne peuvent pas se charger d'une tâche aussi lourde. La firme britannique Courtaulds, avec laquelle des négociations avaient été engagées l'an passé, semble pour l'heure s'être retirée des rangs.

Reste une solution judiciaire. Elle permettrait à M. Boussac de bénéficier d'une aide juridique pour mettre sur pied un plan de redressement. L'étude déjà réalisée par M. Sarre pourrait rendre sa mise au point plus aisée. En outre, cette solution pourrait faciliter une éventuelle cession du groupe. Certains, au sein des pouvoirs publics, ne semblent pas hostiles à cette éventualité.

Choix amer pour le vieux roi du textile ; d'autant plus délicat qu'il a été trop longtemps retardé ; choix qui engage l'avenir d'une quarantaine de sociétés, de plusieurs milliers de salariés, dans des régions où les problèmes d'emploi sont déjà difficiles. Il ne peut, en tout état de cause, être encore repoussé.

VÉRONIQUE MAURUS.

AUTOMOBILE

LES VENTES EN FRANCE ONT DIMINUÉ DE 20 % EN MARS

***Après une éphémère reprise en* février, le marché français de l'automobile s'est à nouveau effondré. En mars, selon la chambre syndicale des constructeurs d'automobiles, les immatriculations de voitures neuves n'ont atteint que 119 980 unités, soit 20 % de moins qu'un an plus tôt et un recul de 36 % par rapport à mars 1973. Les résultats d'avril ne seraient guère meilleurs puisque les premières indications font état d'une chute de 35 % sur avril 1974 et de 38 % sur 1973.**

Les constructeurs français sont en revanche parvenus à maintenir en mars leurs exportations (152 703 unités) sensiblement au même niveau que celui de 1974, grâce à la reprise du marché ouest-allemand. La production a souffert des grèves chez Renault : — 21 % par rapport à mars 1974 et — 27,4 % par rapport à mars 1973.

AGRICULTURE

LES VITICULTEURS SUSPENDENT LES « CONTROLES » ROUTIERS

Les représentants du comité régional d'action viticole ont déclaré mardi 22 avril, à l'issue de leur rencontre avec les dirigeants du commerce des vins, qu'ils veilleraient à ce que nulle entrave ne soit plus apportée au libre exercice du négoce méridional. M. Louis Texier, porte-parole du comité régional, a précisé que si les contrôles routiers étaient suspendus, les viticulteurs n'en demeuraient pas moins vigilants et attendaient tout particulièrement les décisions qui seront prises à Paris par le conseil des ministres.

Les dirigeants du commerce des vins se sont, de leur côté, engagés à *« stocker scrupuleusement les vins italiens de tout degré qui seront dédouanés, selon les modalités réglementaires dont l'administration est garante »*. Le commerce méridional s'est *« engagé à reprendre ses achats en propriété méridionale à des prix rémunérateurs, selon la qualité, en mettant en place un mécanisme de contrôle des contrats d'achat »*. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

LES CHAMBRES DE COMMERCE FONT CAMPAGNE POUR LES ÉCONOMIES

Du 21 au 26 avril se déroule la Semaine d'économie d'énergie organisée par l'Association permanente des chambres de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.) et patronnée par le ministère de l'industrie et de la recherche.

Des campagnes d'affichage et d'information vont être lancées dans toute la France, ainsi que des concours régionaux d'économie d'énergie. Un numéro spécial de la revue *France-Région* est consacré à ce problème. Sur le thème « Un moteur bien réglé consomme moins », les automobilistes seront encouragés à régler leur véhicule pour un prix moyen de 80 F.

« Mes services ont adressé dès lundi soir aux administrations des instructions pour arrêter immédiatement le chauffage », a déclaré M. d'Ornano, à l'occasion du lancement de cette campagne. Et il a conseillé aux particuliers d'en faire autant.

Le ministre de l'industrie et de la recherche a rappelé qu'il avait signé un arrêté obligeant les constructeurs d'automobiles à indiquer la consommation de leurs modèles chaque fois qu'ils en évoquent les performances.

Le système de quotas de consommation de fuel industriel sera bientôt mis en place, a déclaré le ministre.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COFIROUTE

L'OCEANE — L'AQUITAINE

COMPAGNIE FINANCIÈRE ET INDUSTRIELLE DES AUTOROUTES

La Société emet depuis le 21 avril un emprunt garanti par l'Etat de 180 000 000 de francs aux taux de 10,50 % représenté par 180 000 obligations de 1 000 F nominal. Chaque obligation crée jouissance du 12 avril 1975 est émise au prix de 1 000 francs. L'intérêt annuel, de 105 francs, soit 10,50 % sera payable le 12 avril de chaque année et pour la première fois le 12 avril 1976.

Le taux de rendement actuariel brut ressort ainsi à 10,53 %.

Cet emprunt d'une durée de vingt ans sera amorti obligatoirement en dix ans à compter du 12 avril 1986, soit par remboursement au pair soit par rachat en Bourse. Les obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle dès la clôture de l'emprunt.

L'avis a paru au B.A.L.O du 21-4-1975 et une notice visée par la C.O.B. le 18-2-1975 sous le n° 75-22 est à la disposition du public.

BAIL - INVESTISSEMENT

Le conseil d'administration, réuni le 8 avril 1975, a examiné et approuvé les comptes de l'exercice 1974. Il a décidé de proposer à l'assemblée générale qui se réunira le 29 mai prochain la mise en distribution d'un dividende de 14 F par action, contre 12,80 F pour l'exercice précédent.

Les chiffres principaux concernant l'activité de la société durant l'exercice 1974 sont résumés dans le tableau comparatif suivant :

	1973	1974	Variation
	en millions de francs		%
Nouveaux engagements	127	186	+45
Investissements de l'exercice	230	160	—30,4
Produits des locations H.T.	64	99,2	+55
Bénéfice d'exploitation	25,9	29,1	+12,36
Bénéfice net	27,1	29,1	+ 7,4
	en francs		
Bénéfice par action	15,05	16,17	+ 7,4

★ Après affectation de 3,7 millions de francs à titre de dotation pour l'amortissement des frais d'émission des emprunts.

BANQUE TRANSATLANTIQUE

L'assemblée générale ordinaire de la Banque Transatlantique s'est tenue le 21 avril 1975 sous la présidence de M. Philippe Aymard et a approuvé les comptes de l'exercice 1974 se soldant par un bénéfice net de 6 384 162,58 F contre 4 532 516, 39 F dont 675 238,16 francs de plus-values à long terme, pour l'exercice précédent.

Elle a fixé le dividende pour l'exercice 1974 à 6 francs — par action de 50 francs, — l'impôt déjà versé au Trésor étant de 3 francs. Ce dividende, égal à celui de l'année précédente, rémunère un capital porté en cours d'exercice de 16 000 000 francs à 20 000 000 francs par incorporation de réserves ; il sera mis en paiement à partir du 30 avril 1975.

L'assemblée générale ordinaire a ratifié la nomination d'administrateur faite à titre provisoire par le conseil d'administration de M. François Boucher, directeur général adjoint du Crédit industriel et commercial, et renouvelé les mandats de MM. Charles T. V. Arentschildt et Sven Vilg.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, une assemblée générale extraordinaire s'est tenue et a donné au conseil d'administration l'autorisation de porter le capital social, en une ou plusieurs fois, de 20 000 000 francs à 40 000 000 francs.

SAINRAPT ET BRICE

Le conseil d'administration a approuvé, le 15 avril 1975, les comptes de l'exercice 1974, qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 3 juin 1975.

Les résultats de l'exercice 1974 sont :

— pour Sainrapt et Brice : chiffre d'affaires hors taxes, 274 621 000 francs (+ 28,47 %) ; bénéfice net, 8 578 000 francs (+ 52,82 %) ; cash flow, 20 368 000 francs (+ 39 %) ;

— pour le groupe Sainrapt et Brice : chiffre d'affaires hors taxes, 472 430 000 francs (+24,90 %), réalisé à 70,31 % à l'étranger ; bénéfice net, 11 018 000 francs (+ 49,11 %) ; cash flow, 34 384 000 francs (+ 47,80 %), soit 7,47 % du chiffre d'affaires hors taxes consolidé.

Au 31 décembre 1974, le carnet de commandes hors taxes du groupe s'élevait à 897 millions de francs. Les perspectives sont favorables en raison de l'importance de l'activité à l'étranger.

Sainrapt et Brice vient d'acheter à la Compagnie française d'entreprises la participation majoritaire que cette société détenait dans le capital de la S.A. Entreprises Henri Le François, dont l'activité principale s'exerce dans le domaine des travaux souterrains.

BANQUE RIVAUD

Transformée depuis le 1er janvier 1975 en société anonyme, la Banque Rivaud a réuni le 21 avril 1975 trois assemblées générales de ses actionnaires :

— La première, tenue dans la forme de l'ancienne société en commandite simple, a approuvé les comptes de l'exercice 1974, faisant ressortir un bénéfice de 6 958 359,65 F ;

— La deuxième, assemblée générale extraordinaire, a approuvé les apports faits à la banque par diverses sociétés du groupe Rivaud, en conséquence desquels le capital a été porté de 30 850 000 F à 69 000 000 F, et décide d'une augmentation de capital en numéraire de 17 250 000 F entièrement réservée à deux sociétés d'assurances du groupe Ancienne Mutuelle.

A la suite de ces opérations, le capital social se trouve porté à 86 250 000 F.

— La troisième, assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement, a nommé de nouveaux administrateurs, de telle sorte que le conseil d'administration se trouve aujourd'hui composé de onze membres, à savoir :

● Président d'honneur et administrateur : Jean de Beaumont ;

● Président du conseil d'administration : Edouard de Ribes ;

● Vice-président, directeur général : Jacques Pillet-Will ;

● Administrateurs : Pierre Loygue, Jacques Maillet, Robert Mathé-Dumaine, Plantations des terres rouges (représentant permanent, Frédéric Velge), Groupement de la construction navale (représentant permanent, Maurice Bourgès-Maunoury) ; Crédit commercial de France (représentant permanent, Jacques Merlin), The Northern Trust International Banking Corporation, New-York (représentant permanent, Louis P. Dempsey), La Participation (représentant permanent, François Maureau).

BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS

L'assemblée générale ordinaire du 17 avril 1975 a approuvé les comptes de l'exercice 1974. Le total du bilan de la banque atteint 2 649 256 149,02 F contre 2 348 610 078,29 francs au 31 décembre 1973. Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 18 042 621,81 francs contre 16 108 636,54, soit une progression de près de 12 %. Celle-ci eut été de 25 % sans la contribution exceptionnelle. L'assemblée a voté la distribution d'un dividende de 11,50 francs par action, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor pour 5,75 francs, soit au total 17,25 F contre 15 francs pour l'exercice 1973.

D'autre part, l'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateur de MM. Georges Pebereau, Edouard de Royère, Georges Vernes, et de la société Beghin-Say S.A., représentée par M. Ferdinand Beghin, pour une nouvelle période de six ans.

AU PRINTEMPS S.A.

Au cours de sa séance du 17 avril 1975, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1974 qui se présentent de la façon suivante :

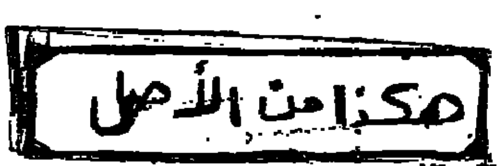
L'exercice 1974 se solde par un bénéfice net de 11 109 000 francs après 26 163 000 francs d'amortissements contre une perte nette de 1 792 000 francs en 1973, après 25 690 000 francs d'amortissements.

Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale de la société pour le mercredi 25 juin 1975 et de proposer à cette assemblée la distribution d'un dividende de 2 francs + 1 franc (impôt déjà payé au Trésor), soit un dividende global de 3 francs.

UNILEVER N.V.

La société convoque ses actionnaires en assemblée générale annuelle le mardi 13 mai 1975, à 10 h. 30, au siège social, Burgemeester s'Jacobplein 1, à Rotterdam, afin d'approuver les comptes de l'exercice 1974.

En France, la traduction du rapport et des comptes annuels sera à la disposition des actionnaires à la Banque Rothschild, 21, rue Laffitte, à Paris (9e).



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les illusions ont la vie dure

(Suite de la première page.)

Avec de plus en plus de mal, le gouvernement continue à essayer de cacher la vérité aux Français, vraisemblablement pour gagner du temps. En « tordant » les éléments de la réalité pour donner l'illusion d'une image conforme à ses vœux, le pouvoir a pratiqué une forme particulièrement raffinée de « désinformation », dont l'échec commence cependant à apparaître. Cette pratique mérite d'être détaillée pour mesurer l'irréalisme ambiant.

Tout le monde semble se féliciter modérément de l'indice des prix de *février*, qui n'a augmenté « que de 0,8 % ». Cela représente, en fait, une croissance forte des prix en *février*, alors que les prix pétroliers sont moins défavorables qu'il y a un an. C'est le reste qui monte, et qui risque de monter, ce qui est inquiétant. Ce n'est pas « moins de 10 % » qui nous guette à la fin de cette année, mais davantage !

Depuis des mois, on congratule publiquement les exportateurs français, pour de brillants résultats sur les marchés extérieurs. En fait, en volume, les exportations plafonnent, quand elles ne diminuent pas. Elles sont menacées, et peuvent diminuer en 1975. Les performances des exportateurs français ne sont pas telles qu'il soit nécessaire de décerner des louanges, au contraire. Les contrats dont on parle étaleront leurs milliards sur des années, s'ils se réalisent. Bien qu'en croissance très rapide, le marché des pays producteurs de pétrole égale à peine celui des Pays-Bas ! C'est vraiment un champagne tiède qu'on nous sert...

Le développement de l'investissement industriel est souhaité, espéré, entouré de tous les vœux, et maintenant encouragé, alors que la production industrielle a vu son indice chuter de dix points en quelques mois. Il reste donc des capacités de production disponibles quelque part. Qui investirait dans ces conditions-là ? Les appels à l'investissement sonnent bien creux.

On ne dit mot de l'emploi, alors que l'embauche est complètement stoppée. Les grèves, les angoisses de l'emploi, paraissent des sujets extérieurs au parcours si varié du président de la République.

La remontée de l'épargne est analysée de façon favorable, alors que c'est une épargne de précaution contre le chômage et qu'elle freine les dépenses de consommation. Ce n'est pas l'amélioration dérisoire de la rémunération de l'épargne qui explique l'augmentation des dépôts. Mais le maintien de la hausse des prix à un niveau élevé aboutit à la spoliation des épargnants qui gardent leur épargne sous une forme très liquide.

La croissance en 1975 sera insuffisante, et il faut s'en occuper dès maintenant, au lieu de se confiner dans l'attentisme. Le dire n'est pas persifler. Si le manque de confiance s'accroît, la consommation finale diminuera de plus en plus, avec des effets multiplicateurs à tous les stades.

Pour nous, les dangers sont multiples mais précis

A mesure que nous avançons dans l'année, je crois peu à cette reprise naturelle « technique », comme on dit, qui surviendrait miraculeusement au deuxième semestre. Elle m'a toujours paru une excellente mesure pour les attentistes. En effet, nous sommes maintenant bien engagés dans l'année 1975, dans le sens de la baisse. Presque toutes les tendances sont déterminées jusqu'à l'été, et l'automne se sera pas gai.

Les pays occidentaux courent aujourd'hui le risque d'une profonde crise. Nous sommes peut-être déjà au début d'une récession en chaîne, qui affecterait brutalement nos économies. Elle aurait des effets économiques, sociaux, et bien évidemment politiques, très dangereux, car, tout comme il existe des spirales inflationnistes, il existe des spirales déflationnistes. Il serait bien léger de ne pas prévenir une telle évolution pendant qu'il est encore temps de le faire.

Aujourd'hui, plus qu'une conférence sur l'énergie dont la nécessité ne s'imposait pas, on le voit, une conférence des responsables des pays occidentaux serait davantage nécessaire pour mettre au point un programme international de relance de l'activité, comportant des mesures concertées, un échéancier et un calendrier des réunions pour les mois à venir.

Comme je l'écrivais ici en rappelant l'actualité du Plan, ce que nous risquons, c'est la récession, avec, en plus, la hausse des prix. L'attentisme, avant de relancer l'activité, a succédé à l'attentisme préalable à la lutte contre la hausse des prix.

Consciemment ou non, le gouvernement engage le pays tout entier dans la récession durable. Depuis six mois, l'économie française s'y enlise. Or, l'expérience montre qu'il nous a toujours été difficile de nous sortir de ces phases d'enlisement. Un autre élément vient encore noircir le tableau : la stagnation ou le déclenchement d'une récession n'entraînent pas automatiquement la fin des tensions sur les prix. Soucieux de préserver *leur revenu réel, les agriculteurs* peuvent continuer à demander des augmentations des prix de leurs produits. La production d'automobiles diminue, et les prix de toutes les voitures augmentent sous nos yeux. Souhaitant compenser une part de la baisse du trafic, les compagnies de transport aérien relèvent leurs tarifs. Les constructeurs de logements répercutent les *hausses de prix qu'ils ont subies en* aval. Des comportements de ce type, qui sont très fréquents, ne viennent pas simplifier la situation.

Il faut aussi prendre en compte une autre caractéristique de l'économie française : la timidité à investir, la réticence à créer de nouveaux emplois, spécialement en province, la propension à l'épargne liquide de précaution, sont fréquentes en *France quand la conjoncture est* grise. Ces comportements déflationnistes sont presque aussi dangereux que la persistance des comportements inflationnistes. Il faut également les éliminer, car ils constituent pour l'économie de notre pays des poisons subtils et nocifs. Sur ce point, je dois dire que les chefs d'entreprise n'ont pas tort de rappeler, en ce moment, la nécessité d'investir, spécialement au seuil de la nouvelle phase de concurrence *internationale qui s'ouvre, et qui* s'annonce comme devant être particulièrement dure.

La récession et la hausse des prix aggravent fatalement les inégalités qui marquent la société française. Le risque devient sérieux de rupture de l'équilibre social du pays. Comment le gouvernement envisage-t-il de développer la justice sociale en organisant la récession ? *Je dirai plus loin ce que* je pense du mythe de la croissance ralentie.

S'il tarde trop à maintenir l'activité, la pression des événements l'amènera à décider d'urgence, quoique tardivement, dans un climat parlementaire dégradé, et avec une opinion publique découragée, un programme de relance, qui devra être massif pour avoir quelque *crédibilité, et qui aura alors un* contenu très rapidement inflationniste.

Les petits paquets ne font pas les grandes politiques

Le président de la République décidera, seul, le moment de relancer l'économie. Il est vraisemblable qu'il attendra que les résultats mensuels soient encore tous défavorables pour changer d'orientation, après avoir lâché du lest sous la forme d'un nouveau « petit train » de mesures. Cela nous mènera en juin. Compte tenu des décalages, les effets de la politique de relance ne se feront pas sentir réellement avant 1976. L'année 1975 sera perdue et sera une année noire, comme l'a été 1974.

La pratique affichée d'un libéralisme hors de saison peut faire courir à la catastrophe. L'une des plus étonnantes manifestations de cette tendance est la dernière idée à la mode, celle d'une « croissance ralentie, mais stable », qui fait fureur en ce moment ; on fait semblant de s'interroger gravement sur les délices d'une croissance qui serait ralentie, mais qui serait stable. Ceci me paraît le type même du mauvais jeu intellectuel, qui passera vite. Les relations entre le taux de croissance sur moyenne période et le niveau de l'emploi sont assez claires, et je pense qu'il ne sera pas possible de distraire très longtemps l'opinion publique sur ce sujet.

Un ralentissement prolongé du rythme du développement économique serait tolérable uniquement dans le cas d'une transformation complète de la société, que refuseraient, bien sûr, avec des hauts cris, les doctrinaires du libéralisme.

Tant de mois perdus et d'approximations bruyantes, alors que l'époque exigeait :

— Des mesures de plus grande justice sociale qui correspondaient *en même temps à des nécessités* économiques ;

— Une réorientation de notre économie, en fonction des données nouvelles de l'économie mondiale, du ralentissement probablement durable de la croissance d'un certain nombre de secteurs et du drame de notre balance des paiements.

Il est vrai que la récession française *est liée*, pour une large part, à des facteurs d'ordre international. Mais ils ne sont pas les seuls, et le gouvernement est bien optimiste lorsqu'il paraît attendre, faute de lumières propres, que la solution pour la France vienne toute prête d'outre-Rhin ou d'outre-Atlantique.

La consommation peut être relancée, tout en restant contrôlée, par des allégements fiscaux pour les revenus moyens et modestes, qui doivent conserver une capacité de consommation inchangée. Il est essentiel que la consommation finale ne diminue pas davantage.

Les détenteurs de revenus plus élevés (et pas seulement, comme trop souvent, des revenus salariaux) *doivent être contraints d'opter* individuellement, dans un effort nécessaire de solidarité, entre une fiscalité renforcée et une épargne forcée dans des secteurs ou des activités jugés prioritaires pour l'économie nationale.

Des types d'activités comme la construction et la vente immobilières de luxe doivent faire l'objet d'une taxation exceptionnelle, dont le produit contribuera à financer la réalisation de programmes tels que la construction d'immeubles « sociaux ».

Cessant d'utiliser les entreprises comme des boucs émissaires, il faut au contraire les amener à s'associer à un plan véritable de réorientation de notre économie qui soit bien autre chose que ces « opérations vitrines » lancées à l'occasion de tel ou tel sujet particulier. De véritables *contrats* programmes doivent déboucher sur des actions concertées :

— Recherche d'économies durables d'énergie non pas à coups de décisions technocratiques ou spectaculaires mais par des mesures précises, faisant l'objet de calendriers échelonnés sur deux ou plusieurs années ;

— Aide aux petites et moyennes entreprises pour qu'elles se dotent, notamment par des associations spécifiques, de l'infrastructure commerciale à l'étranger dont l'absence actuelle compromet gravement tout l'effort français d'exportation ;

— Encouragement, par des aménagements fiscaux temporaires, à la réalisation et au financement de projets d'investissements générateurs d'économies en devises ou d'exportations accrues. En outre, des investissements sont possibles dans des secteurs, comme le bâtiment et les travaux publics, qui ne sont pas générateurs d'importations.

Alors que le parcours officiel, face au chômage, ressemble au trajet du périphérique, deux mesures marqueraient encore la considération indispensable qu'il faut porter à ceux qui n'ont d'autre richesse que leur travail.

Devant le drame de plus en plus aigu de l'emploi, il faut encourager les retraites anticipées « à la carte », par l'aménagement des systèmes en vigueur, voire abaisser l'âge légal de la retraite pour certaines catégories de personnels, dont les cadres. Le bon sens et l'évolution démographique des prochaines années doivent, en effet, conduire non seulement à *abaisser* l'âge de la retraite, mais à *diversifier* celui-ci en fonction des désirs des intéressés, dont la liberté de choix serait favorisée par l'amélioration des pensions liquidables dès soixante ans.

D'autre part, l'idée *régionale* pourrait trouver une application pratique, si les industriels d'une même région — toutes professions confondues — devenaient solidaires dans la situation de l'emploi et collectivement associés aux responsabilités financières de son amélioration ou de son aggravation, sur le plan régional.

Il est urgent d'agir plutôt que de jouer sur l'inquiétude pour éviter les mesures réellement susceptibles d'aider à une reprise modérée.

Encore faudrait-il pour cela, au gouvernement, toujours de l'imagination et moins de certitudes.

MICHEL JOBERT.

SOCIALE

la vie dure

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

La hausse reprend

La hausse des valeurs françaises a repris en cette séance de mardi, qui marquait la fin du terme boursier d'avril.

Cette hausse, qui a touché presque tous les compartiments, a surpris tous les professionnels qui, au vu de la séance précédente, plutôt maussade, jugeaient le marché « coiffé » par les ventes bénéficiaires.

Mais la nouvelle baisse du loyer de l'argent au jour le jour, ramené de 8 1/8 % à 7 7/8 % au plus bas depuis juin 1973, a fait l'effet d'un dopant. De plus, les opérateurs attendent avec intérêt de connaître les modalités du plan de relance gouvernementale qu'ils avaient tant espéré.

C'est pourquoi, aux achats étrangers habituels, se sont ajoutés ceux des investisseurs français et de nombreux épargnants qui, à leur tour, prennent le train en marche.

D'où la hausse, non seulement des vedettes (Carrefour, Radar, Redoute, L.M.T., Skis Rossignol), mais aussi des valeurs lourdes (B.S.N. - G.D., C.G.E., P.U.K., Rhône-Poulenc), des magasins (Prénatal, Galeries Lafayette), stimulés par la reprise du dividende du Printemps pour la première fois depuis 1970.

Sur le marché de l'or, nouveau repli du lingot et du kilo en barre à 22 780 F et 22 700 F contre 23 100 F et 22 900 F, tandis que le napoléon recule de 239,30 à 234,80 francs entraînant la rente 4 1/2 % 1973, sur laquelle pèsent continuellement des ventes bénéficiaires au profit du marché des actions.

Aux valeurs étrangères, les américaines sont soutenues et les allemandes en baisse.

Avance des pétroles internationaux (Norsk Hydro et Petrofina).

Irrégularité des mines d'or et fermeté des mines métalliques (R.T.Z., Charter).

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	......
Effets privés	....	8 %
Moyen terme	....	7 5/8 %

LONDRES

Nouvelle flambée des cours à Londres, où mercredi matin, une demi-heure après l'ouverture, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 8,4 points, à 363,9. Tous les compartiments sont fermes, y compris les mines d'or. Seuls les fonds d'Etat fléchissent.

OR (ouverture) dollars : 164 90 contre 165 50

VALEURS	CLOTURE 21/4	COURS 23/4
War Loan 3 ½ %	25 5/8	25 1/2
Beecham	263	270 1/2
British Petroleum	438	449 1/2
Shell	292	304
Vickers	151	154 ...
Imperial Chemical	254	260
Courtaulds	123	124 ...
De Beers	269	275 1/2
* Western Holdings	35 3/4	36 5/8
Rio Tinto Zinc Corp.	186	192 ..
* West Driefontein	48 ...	49 ...

(*) En livres

NOUVELLES DES SOCIETES

IMETAL (ex-Le Nickel). — Résultat net de la « holding », non comparable avec les précédents : 45 millions de francs. Reprise du dividende, interrompu depuis 1972 : 4,50 F global. La filiale à 50 % Société métallurgique Le Nickel-S.L.N. enregistre un retour à l'équilibre en 1974, avec un bénéfice de 4,5 millions de francs contre une perte de 120 millions de francs environ en 1973.

PENARROYA. — Résultat net 1974 : 32 millions de francs contre 17,2 millions de francs. Le bénéfice sur variation de cours des métaux (cuivre, plomb, zinc) atteint 53 millions de francs, et les amortissements et provisions 182,8 millions de francs contre 94 millions de francs. Le dividende global est porté de 4,50 F à 6 F.

MOKTA. — Résultat d'exploitation : 17,36 millions de francs contre 18,43 millions de francs. Dividende global porté de 11,70 F à 15 F.

GRANDE PAROISSE. — Bénéfice net pour 1974 : 13,3 millions de francs contre 9,07 millions de francs. Dividende global : 10,20 F contre 8,70 F (+ 40 %, compte tenu de l'attribution gratuite d'une action pour cinq actions).

CONSTRUCTIONS METALLIQUES DE PROVENCE. — Bénéfice pour 1974 : 8,2 millions de francs contre 7,5 millions de francs. Dividende global : 17,25 F contre 15 F.

SALSIGNE. — Bénéfice net : 4,34 millions de francs contre 3,67 millions de francs en 1973 et un report déficitaire de 3,83 millions de francs antérieurement. Le dividende global saute de 2,55 F à 15 F sur un capital augmenté de 20 % par action gratuite.

NEW YORK

Ventes bénéficiaires

Encouragé par le vif ralentissement de l'inflation en mars, le marché a d'abord poursuivi son avance durant la première partie de la séance de mardi. Mais l'accroissement des ventes bénéficiaires l'a contraint par la suite à rebrousser chemin, si bien qu'en clôture l'indice des industrielles avait reperdu *tous ses gains initiaux, et même un* peu au-delà, pour s'inscrire à 814,14, soit à 1,72 point au-dessous de son niveau précédent.

L'activité s'est accélérée : 26,12 millions de titres ont changé de mains contre 23,96 millions la veille.

L'optimisme des opérateurs a été, en outre, conforté au départ par l'annonce de l'augmentation-record du découvert pour le mois échu le 15 avril dernier. Mais la nouvelle progression des taux d'intérêt à court terme l'a ensuite un peu atténué, certains redoutant qu'une poursuite de ce mouvement ne finisse par avoir un impact sur la cote. La confiance des opérateurs n'a toutefois pas été entamée sur le fond, et un courtier new-yorkais prévoit une forte hausse des cours, qui pourrait porter l'indice des industrielles à 1 000 voire 1 200 d'ici à la fin 1976.

VALEURS	COURS 21/4	COURS 22/4
Alcoa	47 1/2	46 5/8
A.T.T.	49 1/8	49 1/8
Boeing	24 5/8	23 5/8
Chase Manhattan Bank	33 1/4	33 ..
Du Pont de Nemours	122 7/8	122 ...
Eastman Kodak	103 1/8	102 3/8
Exxon	77 1/2	78 5/8
Ford	37 1/4	37 3/4
General Electric	45 3/8	45 5/8
General Foods	23 1/4	23 3/4
General Motors	41 7/8	42 7/8
Goodyear	18 1/2	18 1/2
I.B.M.	213 7/8	211 7/8
I.T.T.	20	20 3/8
Kennecott	38	37 1/8
Mobil Oil	38 1/4	38 7/8
Pfizer	34 1/4	32 3/4
Schlumberger	82	83 .
Texaco	24 3/4	23 1/2
U.A.L. Inc.	21 1/2	21 3/8
Union Carbide	63 1/8	62 5/8
U.S. Steel	63 ...	62 1/2
Westinghouse	14 1/2	14 5/8
Xerox	73 7/8	73 7/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	21 avr.	22 avr.
Valeurs françaises	134,9	135,9
Valeurs étrangères	127,3	128,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	78,1	78,7

BOURSE DE PARIS — 22 AVRIL — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	40 20	1 677	France (La)	421	430	Séquanaise Banq.	223	232	Un. Imm. France	112 50	112
5 %	58	1 118	Préservatrice S.A.	330	327 60	SLIMINCO	146	146 20	Acier Investiss	100	99
5 % 1920-1960	140	1 118	Prévoyance	1052	1058	Sté Cent. Banque	70	70	Gestion Select	188	190
3 % amort. 45-54	69 20	2 178	Protectrice A.L.R.	230	230	SOFICOMI	141 80	143	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	352	...
— parts 1959	384	361
Ch. France 3 %	125 10	125 50
Abeille-I.E.A.R.D.	484	484
Abeille (Vie)	220	222
A.G.P.	395	398
Concorde	231	222
Epargne France	336	346
Fonc. T.I.A.R.D.	96	98
Foncière (Vie)	241	242
France (I.A.R.D.)	307	

[illegible]

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
514	4,50 % 1973	519	514	514	513 50
1100	C.N.E. 3 %	1096	1102	1103	1175
360	Afrique Occ.	345	360	365	360
360	Air Liquide	361	364 90	365	364 80
72	Als. Part. Ind	72 40	72 50	72 50	71 10
82	Alsthom	82	82	84	83
29	Antar P. Atl.	28 60	28 35	28 40	27 80
285	Applicat. gaz	278	285	287	287 50

[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

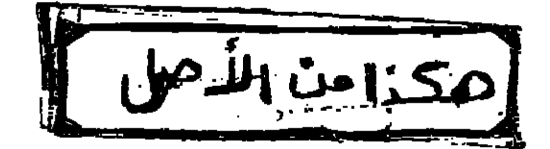
a. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 202	4 194	4 18
Canada ($ can. 1)	4 148	4 135	4 12
Allemagne (100 DM)	176 150	176 100	175 50
Belgique (100 fr.)	11 912	11 907	11 50
Danemark (100 krd.)	75 820	75 860	76
Espagne (100 pes.)	7 455	7 438	7 40
Grande-Bretagne (£ 1)	9 945	9 867	9 80
Italie (100 lires)	0 662	0 661	0 66
Norvège (100 krn.)	83 820	83 800	84
Pays-Bas (100 fl.)	172 800	172 450	173 82
Portugal (100 esc.)	17 080	17 040	15 75
Suède (100 krs.)	105 820	105 350	104 75
Suisse (100 fr.)	163 825	163 700	163 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/4
Or fin (kilo en barre)	22900	22745
Or fin (kilo en lingot)	23100	22780
Pièce française (20 fr.)	239 30	234 80
Pièce française (10 fr.)	166 50	167
Pièce suisse (20 fr.)	231 20	226 50
Union latine (20 fr.)	209 90	204 90
Souverain	218 50	215 50
Pièce de 20 dollars	1088 40	1082 40
Pièce de 10 dollars	517	515
Pièce de 5 dollars	352 50	358
Pièce de 50 pesos	938 ..	916
Pièce de 10 florins	201 ..	198 80



Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 23 avril 1975 a été tiré à 563 838 exemplaires.

A C D E F G H

LA SITUATION A LA RÉGIE RENAULT

L'inspection du travail refuse le licenciement des trois délégués de Billancourt

L'inspection du travail à Boulogne-Billancourt s'est prononcée, ce mercredi 23 avril, contre la mesure de licenciemnet envisagée par la direction de la Régie à l'encontre de trois délégués de l'usine de Billancourt, accusés d' « entrave à la liberté du travail ».

Les syndicats C.G.T. des usines Renault, réunis le 23 avril *« pour faire le point de l'action sur les classifications et la réintégration des dix-sept « otages »*, estiment *que la décision de l'inspection du travail (...), résultat de leur action, rend intolérable le maintien des quatorze autres licenciés, qui prend l'allure d'une mesure raciste »*.

Pourtant, le matin même, M. Marc Ouin, secrétaire général de la Régie, déclarait à Europe n° 1 qu'il n'était pas question de réintégrer les licenciés : *« Ils sont responsables de faits incompatibles avec le droit de grève. »*

M. Robert Merle, écrivain et professeur à Nanterre, dont la version des faits qui ont conduit aux licenciements (Libre opinion du *Monde* du 16 avril) est contestée par plusieurs dizaines de cadres des ateliers de Billancourt où les incidents ont eu lieu (*le Monde* du 23 avril), nous a demandé de répondre aux remarques qui lui ont été faites. Nous donnons, dans l'espoir de mettre fin à une polémique qui de toute façon ne peut se prolonger indéfiniment, la mise au point qu'il nous a adressée :

« S'agissant des dix-sept licenciements de chez Renault, je suis surpris que certains cadres de la Régie s'élèvent contre ma version des faits. Mes sources doivent leur être connues, puisque j'ai puisé mes informations dans le compte rendu du comité d'établissement qui a tenu le 12 mars une séance à laquelle les représentans de la direction n'ont pas cru bon d'assister. Que n'ont-ils été là ! Ils auraient pu contester dès ce moment les dépositions des ouvriers licenciés, ce qui leur eût évité, un mois plus tard, de trouver dans le Monde, *sous ma plume, un résumé de ces témoignages.*

» Les cadres parlent de « quelques dizaines d'ouvriers en grève » les 20 et 21 février. La formule est habilement vague. Ces « dizaines » étaient-elles cent, deux cents, quatre cents ? Mais peu importe, au fond, car même s'ils n'étaient que cent, le problème que j'ai soulevé reste intact. Par quels critères la direction a-t-elle choisi parmi ces cent-là les quatorze boucs émissaires qu'elle a décider de frapper ?

» Quant aux trois délégués syndicaux, j'apprends par la lettre des cadres que leur licenciement n'est pas chose faite. Si la publicité que j'ai donnée à cette affaire est pour quelque chose dans cette décision, je m'en félicite. A mon avis, cela valait largement le petit coup de patte que les cadres, dans l'ardeur de leur zèle, ont bien voulu me donner. »

Au conseil des ministres

PRIORITÉ AU TÉLÉPHONE

M. Valéry Giscard d'Estaing devait anoncer, ce mercredi 23 avril, au cours de son allocution télévisée les principales décisions prises la veille au cours du conseil interministériel restreint consacré notamment aux télécommuncations.

Il se confirme (« le Monde » du 22 avril) que le développement du téléphone sera une des premières priorités du VIIe Plan. Les investissements téléphoniques, soulignait le président de la République, ne sont pas inflationnistes et répondent à des besoins évidents. En France, un million deux cent mille personnes attendent encore le téléphone. En 1973, le gouvernement Messmer avait promis qu'à la fin de 1978 douze millions de lignes principales seraient installées. Il y en a un peu plus de six millions aujourd'hui.

Le retard pris par rapport à ces engagements est tel qu'il semble — si rien n'est modifié dans la politique des investissements — difficile d'atteindre les onze millions de lignes dans trois ans.

M. SCHEEL AU MÉMORIAL DE LA DÉPORTATION

M. Scheel s'est rendu mardi au mémorial de la déportation, en compagnie de Mme Giscard d'Estaing, dont le père, comme on sait, est mort en déportation.

Sur les marchés des changes

NOUVELLE AVANCE DU FRANC ET VIF RECUL DU DOLLAR ET DE LA LIVRE

Mardi matin, sur tous les marchés des changes, le dollar a été pris d'un accès de faiblesse, revenant, à Francfort, de 2,384 deutschemarks à 2,37 deutschemarks, et à Paris de 4,19 francs à 4,16 francs. Les cambistes se perdaient en conjectures sur les raisons de ce fléchissement, alors même que le rythme de l'inflation se ralentit fortement aux Etats-Unis. Peut-être craint-on que la reprise économique outre-Atlantique ne relance cette inflation, comme l'a prédit l'économiste Milton Friedman.

D'aucuns font état d'une réaction tardive aux événements d'Extrême-Orient, ou de la déception des opérateurs attendant une remontée des taux d'intérêt américains favorisant le dollar.

La livre sterling continue à fléchir, tombant à Paris de 9,97 F à 9,82 F. Son taux de dépréciation officiel depuis décembre 1971 a dépassé 22,5 %. Les milieux financiers ont l'impression très nette que le gouvernement britannique et la Banque d'Angleterre laissent « glisser » la livre pour favoriser les exportations.

Le franc français poursuit sa progression, surtout vis-à-vis du deutschemark, dont le cours de 1,7530 F atteint mardi est le plus bas depuis la mise en flottement du franc le 19 janvier 1974.

LA VISITE OFFICIELLE DU PREMIER MINISTRE DE MALAISIE

Paris et Kuala-Lumpur jugent insuffisantes les relations entre les deux pays

M. Abdul Razak, premier ministre de Malaisie, est attendu, ce mercredi 23 avril, en visite officielle à Paris. Il aura ce même jour un entretien avec M. Chirac dont il doit être l'hôte à dîner, et, jeudi, avec le président Giscard d'Estaing, qui offrira un déjeuner en son honneur, puis avec M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères. M. Abdul Razak déposera jeudi matin une gerbe à l'Arc de triomphe. Il doit visiter, jusqu'à samedi, le centre nucléaire de Saclay, le centre du commerce extérieur, l'ENA et l'Institut international d'administration publique, et ajouter à son programme officiel un séjour privé.

Ancienne colonie britannique, disposant d'importantes ressources naturelles qui ne sont pas toutes exploitées, et dotée d'un régime stable (M. Abdul Razak est le second chef de gouvernement depuis l'indépendance), la Malaisie a avec la France des relations que les deux gouvernements jugent insuffisantes et cherchent à intensifier. Les échanges commerciaux font cependant des progrès rapides et tiendront une grande place dans les entretiens.

M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, est allé en Malaisie en 1971, et M. Segard, ministre du commerce extérieur, s'y est rendu le mois dernier.

La situation en Indochine ne peut qu'occuper une place importante dans les entretiens de M. Abdul Razak. Les seules difficultés entre Paris et Kuala-Lumpur, au cours des dernières années ont porté sur les essais nucléaires français (maintenant souterrains) et les divergences sur le droit de la mer, la Malaisie étant hostile à la liberté totale du passage à travers les détroits. Les relations culturelles entre les deux pays sont faibles, mais l'enseignement du français, très peu répandu en Malaisie, progresse lentement.

M. D.

LA PRÉSÉLECTION FRANÇAISE POUR LE FESTIVAL DE CANNES

La commission de sélection des films français pour les festivals a proposé à l'approbation du conseil d'administration du Festival de Cannes : *Aloïse*, de Liliane de Kermadec ; *India Song*, de Marguerite Duras ; *les Doigts dans la tête*, de Jacques Doillon ; *Section spéciale*, de Costa Gavras (lire notre article page 19) ; et *Ce cher Victor*, de Robin Davis.

N'ont pas été retenus, bien que leur titre ait été mentionné : *Lily aime moi*, de Maurice Dugowson ; *Dupont la Joie*, d'Yves Boisset ; et *Que la fête commence*, de Bertrand Tavernier.

PORTRAIT

Le bâtisseur d'une nation moderne

Fidèle second du prince Abdul Rahman depuis 1951, M. Abdul Razak a été nommé premier ministre en septembre 1970. Avant cette officialisation, cet aristocrate malais (il porte le titre nobiliaire de tun, qui correspond à peu près à celui de marquis), était déjà l'homme fort d'un pays où l'origine ethnique et la naissance sont déterminantes. C'est en fonction des antagonismes raciaux, et dans une moindre mesure religieux, que se créent, en effet, les clivages politiques. La coalition gouvernementale dirigée par M. Razak, qui remporta une écrasante victoire électorale en août 1974 et lui permet de gouverner le pays sans partage, est dominée par les représentants de la communauté malaise (45 % de la population). L'opposition, où les non-Malais (Chinois et Indiens) prédominent, a peu de poids et est divisée. La guérilla pro-chinoise, méthodiquement réprimée, ne constitue pas, actuellement du moins, une menace sérieuse.

Travailleur inlassable, M. Razak est né il y a cinquante-trois ans. Il est le fils d'un chef traditionnel de l'Etat de Pahang, au centre de la Malaisie péninsulaire. Formé par le « civil service » anglais, comme un grand nombre de cadres des anciennes colonies britanniques, il a fait de brillantes études de droit en Grande-Bretagne. Dès son retour en Malaisie, il participe au mouvement étudiant, puis à la lutte politique pour l'indépendance, accède aux plus hautes responsabilités au gouvernement du Pahang, devient ministre de l'éducation du gouvernement central, en 1955, deux ans avant l'indépendance de son pays. Il ne quittera plus le pouvoir, cumulant plusieurs postes ministériels importants.

Deux idées maîtresses guident la politique de M. Abdul Razak : il entend d'abord, assurer la coexistence des trois ethnies malaisiennes, tout en accordant — prudemment — des droits particuliers à la majorité malaise prédominante dans le prolétariat rural. « Tous les Malais ne sont pas pauvres, mais tous les pauvres sont malais », déclare l'un de ses ministres.

L'opposition tient grief au premier ministre de favoriser néanmoins l'ethnie malaise dans l'administration, l'armée, la police.

M. Razak veut également combler le fossé économique et social entre les diverses couches de la population. Après avoir mis l'accent sur le développement rural et suivi, dans ce domaine, plutôt les écoles occidentales, en particulier américaines, que la « voie chinoise », M. Razak a lancé un vaste programme d'industrialisation fondé, comme dans d'autres pays du tiers-monde, sur l'exploitation de ressources naturelles nationales relativement abondantes. L'expansion de l'économie s'est accélérée sous son impulsion. Ouvrant largement la porte aux investissements privés, notamment étrangers, le premier ministre apparaît comme le bâtisseur d'une Malaisie moderne, démocratique, où l'héritage féodal se heurte aux appétits d'une nouvelle classe bourgeoise et à l'esprit d'entreprise de deux communautés d'expatriés. Si le fossé social ne s'est pas comblé, le revenu moyen par habitant — qui ne rend pas compte des différences considérables, — a atteint du moins un niveau assez élevé pour un pays asiatique (2 000 francs par an).

Menant une politique étrangère habile et équilibrée, la Malaisie appartient, certes, au groupe des pays que l'on classe d'emblée dans le camp pro-américain en Asie du Sud-Est. Kuala-Lumpur n'en entretient pas moins des relations cordiales avec l'U.R.S.S. Malgré les réserves des Chinois de son pays, M. Razak a noué, il y a un an, des relations diplomatiques avec Pékin. Enfin, bien que la Malaisie soit à l'avant-poste devant la poussée révolutionnaire dans le Sud-Est asiatique, elle a reconnu également Hanoï et le GRUNC. — G. V.